Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13793 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 2 JUIN 1989

Une nouvelle stratégie de la dette

Les émeutes, en Argentine aujourd'hui, au Venezuela il y a peu, en rappellent régulièrement l'enjeu humain et politique : les crises nées de l'accumulation de dettes considérables dans les pays en développement exigent une réponse rapide, un choc psychologique et financier redonnant un minimum de chances aux gouvernements qui cherchent à sortir du « mal-développement ».

Ce constat, les organismes multilatéraux, du Fonds monétaire international à la Banque mondiale, l'ont dressé depuis longtemps. Les dirigeants des pays industriels aussi, avec plus ou moins d'empressement. Un consensus a fini par se dégager sur une nouvelle stratégie à partir des idées du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady ou de M. Mitterrand : la simple gestion de la crise ayant échoué, il n'existe qu'une issue, effacer purement et simplement une part de la dette des pays qui, en contrepartie, acceptent d'assainir leur économie.

Pour les plus démunis, la responsabilité reposait sur les pays industriels, leurs principaux créanciers. La réponse n'a pas tardé. Partielle dans le cadre des accords de rééchelonnement du Club de Paris, totale pour trente-cinq pays endettés auprès de la France, l'annulation pure et simple des créances gagne du terrain.

Le problème est plus complexe pour les pays à revenu intermédiaire. Il implique en effet une action commune de la part des organismes multilatéraux, des gouvernements et des banques créancières. C'est bien là que le bât blesse. Le monde bancaire hésite à s'engager dans un nouveau processus et exige de solides garanties pour l'avenir. Ses tergiversations irritent et inquiètent les autres acteurs de la crise.

Le FMI et la Banque mondiale estiment avoir fait leur part du chemin en élaborant d'autres systèmes de financement pour favoriser la réduction des dettes entre débiteurs et créanciers privés. Les gouvernements des pays industriels participent activement au nouvel effort de concertation. Au sein du Club de Paris, ils ont rééchelonné 93 milliards de dollars de dettes depuis 1983. Depuis le début de 1989, 11 milliards de dollars d'échéances ont été traitées, et les deux derniers accords, sur les Philippines et le Mexique, ont constitué un signal clair aux banques : ces pays, considérés comme de bons élèves de l'assainissement économique ont bénéficié d'une consolidation de dette sur plusieurs années. Des opérations montées en quelques jours. Les banques privées mettront-elles plusieurs mois à en faire autant ?

Si elles tardent trop à accepter ces règles du jeu, pourtant inspirées du marché, pour effacer une part de leurs créances, l'effet positif de la nouvelle stratégie de la dette va aller s'estompant. Le test mexicain s'annonce en ce sens crucial. De son succès rapide ou de son échec dépendra pour une bonne part la stabilité économique mondiale. A force d'entendre les pays industriels s'inquiéter de leurs propres déséquilibres, on a parfois tendance à l'oublier : les pays du tiers-monde, endettés ou non, sont partie prenante à l'avenir financier et commercial de la planète.

(Lire nos informations page 39.)

M 0147 - 0502 0- 4,50 F
3790147004500 05020

Dans un discours à Mayence

M. George Bush part en guerre contre la division de l'Europe

M. George Bush a quitté la République fédérale mercredi 31 mai en fin de journée après une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle a été célébrée la bonne entente retrouvée entre les Etats-Unis et la RFA.

Le président américain, dans un discours prononcé à Mayence, est parti en guerre contre la division de l'Europe.

Dans le discours qu'il a prononcé mercredi 31 mai à Mayence, le président américain George Bush a lancé un appel pour qu'il soit mis fin à la division centrale de l'Europe et que soit démantelé le mur de Berlin. Il a promis de faire ce qui serait en son pouvoir pour favoriser l'ouverture des sociétés d'Europe centrale et orientale, dont il a souligné qu'elle était déjà entamée dans certains pays de l'Est, et pour promouvoir dans cette partie de l'Europe l'idée de démocratie.

Ce discours de Mayence ne pouvait que satisfaire les Allemands de l'Ouest d'autant que le président américain a trouvé une phrase particulièrement rassérénante pour la RFA, et qui montrait qu'il avait tiré la leçon de la polémique qui s'était développée ces derniers mois entre les deux pays : les Etats-Unis et la RFA, a-t-il dit, sont aujourd'hui *« partenaires dans le leadership »*.

A Paris, où il était intervenu à la réunion de la CSCE sur les droits de l'homme, le ministre soviétique des affaires étrangères a cependant tempéré quelque peu, mercredi, ses premières réactions positives aux propositions américaines sur le désarmement. Il s'est en effet déclaré *« déçu »* par le chapitre du document de l'OTAN concernant les armes nucléaires à courte portée. Il a d'autre part déclaré que *« les forces britanniques et françaises en RFA représente 100 000 hommes et cela crée un déséquilibre »*.

(Lire nos informations page 4.)

Une opération critiquée Rue de Rivoli

Dassault négocie avec l'Irak un contrat de 22 milliards de francs

Le président américain George Bush a quitté la République fédérale mercredi 31 mai en fin de journée après une visite de vingt-quatre heures au cours de laquelle a été célébrée la bonne entente retrouvée entre les Etats-Unis et la RFA. Le président américain, dans un discours prononcé à Mayence, est parti en guerre contre la division de l'Europe.

La société Dassault négocie avec l'Irak un énorme contrat de 22 milliards de francs pour la fourniture d'une cinquantaine d'avions Mirage-2000 et de leurs équipements. Cette commande, vitale pour l'entreprise qui souffre d'une chute dramatique des commandes à l'exportation depuis trois ans, provoque une vive polémique au sein de l'administration.

Elle équivaudrait en effet *« à un transfert gratuit de ces appareils à des pays étrangers : à la limite, mieux vaudrait les garder pour l'armée française »*, estime une note confidentielle. Un point particulièrement sensible à l'heure où le ministère de la défense est appelé à limiter ses ambitions.

Le ministère des finances, redoutant d'être une fois de plus mis devant le fait accompli par le « complexe militaro-industriel », refuse de garantir les prêts nécessaires tant que le contentieux financier de la France avec l'Irak n'est pas réglé. Bagdad a accumulé vis-à-vis de Paris une dette de plus de 6 milliards de dollars, dont 4 (soit plus de 25 milliards de francs) assurés auprès de la COFACE (1). Or le pays refuse, depuis la fin des combats dans le golfe Persique, l'été dernier, de payer les échéances prévues. Pour les années 1988-1989, c'est environ 8 milliards de francs qui devaient être versés. L'Irak propose de ne rembourser qu'un peu plus de 1 milliard de francs à la France sur ces arriérés.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 39.)

(1) Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

Des séronégatifs porteurs du sida
Une inquiétante étude américaine.
PAGE 48

Démission à Washington
M. Wright abandonne son poste de speaker de la Chambre des représentants.
PAGE 3

Arméniens libérés
Les dirigeants nationalistes emprisonnés à Moscou ont regagné Erevan.
PAGE 48

Nouveau premier ministre japonais
M. Uno succèdera à M. Takeshita.
PAGE 10

Débat sur l'immigration
Le gouvernement envisage le recours à l'article 49-3 pour faire face à l'offensive de l'opposition.
PAGE 13

Le sommaire complet se trouve page 48

Les élections européennes du 18 juin

Recomposition ou verrouillage politique

Le nombre des listes qui seront en présence pour les élections européennes du 18 juin et leur composition définitive seront officiellement connus à partir du vendredi 2 juin, date limite de leur dépôt. La campagne ne mobilise pas, jusqu'à présent, des foules considérables. Selon les sondages, les trois grands partis (PS, RPR, UDF) ne réunissent actuellement que 50 % des suffrages exprimés. Ils subissent la concurrence, à droite, de la liste Veil et, à gauche, des écologistes, deux forces « rénovatrices » avec lesquelles ils devront compter après le 18 juin.

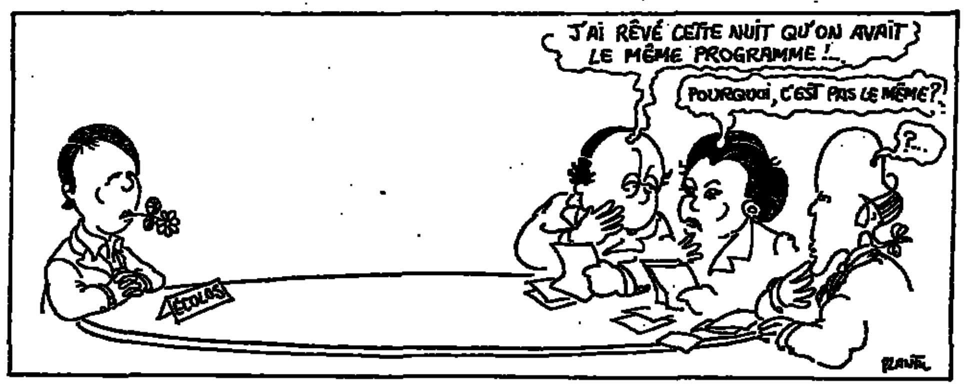

par Jean-Marie Colombani

Trois cents personnes dans le Nord pour entendre le tandem Giscard-Juppé, moins de trois mille à Nantes pour soutenir le couple Fabius-Rocard : même si tous les chefs de file des six grandes listes font leur métier, la France profonde ne se montre guère passionnée par ce scrutin européen. Pourtant, si elles sont sans passion, les élections européennes ne sont pas, d'un point de vue de politique intérieure, sans intérêt : elles risquent fort de façonner le visage et de déterminer le sort de l'opposition.

L'intérêt pour l'Europe, au vu des enquêtes d'opinion, n'est pas négligeable. Il est même plus élevé qu'en 1984 : la perspective du grand marché unique rend plus présente la Communauté dans les préoccupations des Français. Mais, pour mobiliser des électeurs, il faut un enjeu clair qui, manifestement, fait défaut. Le levier principal que constituait l'attitude (soutien ou critique) à l'égard du gouvernement, méthode Rocard oblige, est absent.

Les deux précédents scrutins, au contraire, avaient été fortement politisés. En 1979, Jacques Chirac en avait fait une machine de guerre contre le président Giscard d'Estaing devenu, pour la circonstance, l'incarnation du *« parti de l'étranger »*.

(Lire la suite page 15.)

Saisie des archives de Paul Touvier

L'itinéraire d'un milicien

Les abondantes archives conservées par Paul Touvier, saisies par la gendarmerie lors de l'arrestation de l'ancien milicien, viennent d'être placées sous scellés par le juge d'instruction. Ces documents permettront de compléter le portrait et l'itinéraire d'un milicien qui se présente aujourd'hui comme dévot mais ne l'était guère durant les années sombres de l'Occupation où il vivait avec des prostituées, et pillait les biens confisqués aux juifs.

(Lire page 17 l'article de LAURENT GREILSAMER.)

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
8 F
JUIN 1989

CHANSONS EN FRANCE
- Un nouvel âge d'or
- Des chanteurs métis
- Les voies du succès
- Un contexte nouveau

LE DERNIER ETAT DE LA FRANCE
(Spécial révision du bac)
- Une croissance soutenue
- Poursuite de la rigueur
- Déséquilibres majeurs : chômage, commerce extérieur
- Une économie mixte

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

« Lady Macbeth » à Nancy

Le fascinant opéra de Chostakovitch

L'Opéra Bastille songeait à en faire la création en France pour son spectacle d'ouverture. Mais le Grand Théâtre de Nancy l'a devancé en montant le chef-d'œuvre de Chostakovitch avec un éclat exceptionnel.

Lady Macbeth du district de Mzensk, d'après une nouvelle de Leskov, avait remporté un succès triomphal après sa création, le 22 janvier 1934 : quatre-vingt-trois représentations au Maly de Léningrad, quatre-vingt-dix-sept à Moscou, et aussi à New-York, Cleveland, etc. C'était la gloire pour Dimitri Chostakovitch, ce compositeur de vingt-huit ans, aimé du régime et de l'avant-garde soviétiques.

Mais en janvier 1936, Joseph Staline voulut voir ce spectacle fameux, et il fut horrifié... Dès le 28 du même mois, *la Pravda* traitait l'opéra de *« galimatias musical, marée de sons chaotiques et discordants... Le compositeur emprunte au jazz sa musique d'énervé, de maniaque, d'épileptique, afin de doter ses personnages de passion... Elle nasille, gémit, halète et suffoque afin de rendre les scènes d'amour le plus fidèlement possible. »* Ainsi avertis de cette *« dégénérescence gauchiste et formaliste »*, tous les théâtres cessèrent immédiatement les représentations et Chostakovitch, atterré, songea à se suicider.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 32.)

Le Monde

LIVRES

- L'énigme des hommes de 1789
- Nouvelles : Annie Saumont, Christiane Baroche, André Miquel, Georges-Olivier Châteaureynaud.
- Jean Dutourd ou l'amour-passion du français.
- La chronique de Nicole Zand.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : la correspondance Proust-Gallimard.

PAGES 21 à 29

Concours « Voyages en littérature »
Questions page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

AUDIOVISUEL

La télévision malade des quotas

par ETIENNE MOUGEOTTE (*)

L'INSIGNIFIANCE de ce qui est excessif oblige à dire que, si la France n'est pas le palais des merveilles audiovisuelles, elle ne doit avoir aucun complexe de la révolution cathodique des cinq dernières années, avec la fin du monopole de la télévision publique, la création de Canal Plus, la croissance de la 5 et de la 6, l'enfantement de la SEPT, la privatisation de TF 1.

Dans l'Europe du big-bang audiovisuel, la France a su ne pas poser son sac au bord de la route ; c'eût été le principal danger. Mais la révolution des images étant, elle aussi, un bloc, elle porte en elle le meilleur comme le pire. Et, pour mettre un terme à des excès incontestables, la tentation est grande de nous livrer à un de nos sports nationaux favoris : la réglementation. *« Quand j'entends le mot changement, je sors mon règlement. »*

Peut-être pouvons-nous modestement ouvrir des pistes sur l'évolution du paysage audiovisuel, grâce à l'expérience acquise par TF 1 depuis deux ans, qui l'a menée à la première place en France et à une des toutes premières en Europe. Deux faits majeurs : la concentration mondiale des groupes de communication et l'unification du marché européen de la télévision vont dominer la décennie qui commence. Les rappeler confine à la banalité ; les oublier nous mènerait à la catastrophe.

La fusion « Time Warner », les OPA sur les « majors » américaines, la montée en puissance du groupe Murdoch, le dynamisme conquérant de Bertelsmann, la réussite éclatante du groupe Berlusconi, suffisent à prouver que le temps est passé du *« Small is beautiful »*, dans la communication comme partout ailleurs. A l'heure du village planétaire, les mastodontes s'installent sur la place du marché.

Certes, la sauvegarde du pluralisme et les dangers d'abus de position dominante demeurent une préocupation naturelle des partisans d'un fonctionnement harmonieux du marché. Mais il ne faut pas se tromper de bataille, le danger principal pour l'Europe, et singulièrement pour la France, n'est pas que quelques grands groupes concentrent dans leurs mains trop de puissance, mais au contraire que, face aux géants américains, japonais, australiens, voire allemands, italiens et, demain, brésiliens ou mexicains, la France, imprégnée d'un gallicanisme d'un autre âge, confonde la paille des risques de la concentration hexagonale avec la poutre des conglomérats hors nos murs.

La chance pour notre pays est d'avoir dès aujourd'hui l'esquisse de trois pôles audiovisuels – deux privés et un public – qui peuvent, si on leur en donne les moyens, se déployer sur le champ européen. Le travail considérable et les succès obtenus ces deux dernières années par Canal Plus et TF 1 les désignent naturellement comme deux piliers du secteur privé, aux côtés de la 5 et de M6.

Fort de son succès en France, Canal Plus essaie de tisser un réseau d'alliances en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, pour s'assurer dans les années qui viennent le leadership de la télévision payante en Europe.

La situation de TF1 est plus singulière. Les auteurs de la loi de privatisation, pour des raisons obscures tenant probablement à une sorte de culpabilité culturelle inavouée, ont multiplié les contraintes de toutes natures et contre nature pour limiter la portée de leur « péché ». En dépit de ce maquis de règlements, d'obligations et de quotas, TF1 s'est affirmée comme la première chaîne française susceptible de rivaliser avec les plus grandes chaînes européennes.

Diffusion et production

Mais il est clair que pour pérenniser ce succès TF 1 doit tout à la fois investir massivement dans la production (en 1989, 600 millions de francs dans la fiction, 120 millions de francs, dans le cinéma), trouver des alliances européennes (Beta Taurus en Allemagne, Berlusconi en Italie) et, enfin, échapper à une maladie spécifiquement française, le « syndrome du quota ». Il faut savoir qu'une confusion s'est établie, y compris parmi les esprits les plus déliés, entre la diffusion et la production. Si l'on veut, et c'est légitime, défendre la production audiovisuelle française, le moyen, et le seul, efficace consiste à obliger les diffuseurs à consacrer un pourcentage non négligeable de leur chiffre d'affaires à la production de fiction et de documentaires. C'est le cas de TF1, qui consacre 15 % de son chiffre d'affaires à la production. Que chacun suive cet exemple et l'avenir de la production française sera assuré.

En revanche, les quotas de diffusion n'ont aucun effet positif sur la production, car il s'agit en fait de quotas de rediffusions. Mieux, par un effet pervers propre à toute surréglementation, les quotas de rediffusion d'œuvres françaises ou européennes (50 % français, 70 % européen pour TF 1), amènent la chaîne à acheter des œuvres souvent anciennes, parfois médiocres, déjà maintes fois diffusées et génératrices de royalties qui ne se réinvestissent pas dans la production.

Enfin, s'il est nécessaire, et personne ne le conteste, de défendre l'identité culturelle et linguistique des chaînes françaises, qu'on établisse alors une règle simple obligeant tout diffuseur à consacrer 70 ou 75 % de son temps d'antenne à des programmes d'origine française ou européenne. Mais qu'on parle alors de programmes tous genres confondus, tant il est vrai qu'une émission sur la chanson française, un débat sur le sport, un jeu avec des mots participent chacun à sa manière à la défense de notre identité linguistique.

Reste le service public dont l'une des idées-forces est de regrouper les deux grandes chaînes A2 et FR3 sous une autorité unique. Pourquoi pas, dès lors que l'Etat ne s'arrogerait pas à cette occasion un privilège exclusif ? Car, si on comprend bien l'intérêt d'A2 et de FR3, ayant le même et unique actionnaire, d'aboutir à une coordination de leur production, de leurs achats et de leur programmation, on voit mal, eu égard à l'égalité des conditions de la concurrence, ce qui permettrait d'interdire aux chaînes privées, dès lors que leurs actionnaires seraient d'accord, d'aboutir aux mêmes formes de coopération. Un premier pas indispensable à l'égalité des conditions de concurrence consisterait à rapporter la règle absurde qui limite à 25 % la part maximale d'un actionnaire dans un réseau de diffusion.

Il n'est plus possible d'ailleurs d'asseoir la réglementation sur une base nationale à l'heure du marché unique. La directive européenne des télévisions dites transfrontières, qui sera très vite la règle commune des chaînes européennes concurrentes des nôtres, est le résultat d'un compromis politique honorable. Car ou bien on veut faire l'Europe tout seul, et alors il est possible de camper sur des positions intransigeantes, ou bien on veut faire l'Europe avec les autres, nos onze partenaires, et il n'y a pas d'autres voies que les concessions mutuelles.

Protection du cinéma

Autant il est faux de dire que la France a vécu à Bruxelles un « Canossa audiovisuel », autant il serait absurde de vouloir rattraper à Paris ce qui a été lâché à Bruxelles. En clair, les chaînes européennes concurrentes des nôtres appliqueront une directive peu contraignante en matière de quotas de diffusion, qui leur permettra une grande souplesse de programmation.

Dans l'univers compliqué de l'audiovisuel ouvert à tous les vents de la concurrence, il n'est pas interdit d'avoir quelques idées simples.

– Le plus grand danger qui guette la France et l'Europe n'est pas la concentration, mais la dispersion. L'Europe ne pourra se battre à armes égales avec les conglomérats de communication en voie de formation qu'à la condition d'opérer ses propres regroupements.

– La France a la chance d'avoir l'esquisse d'un triple pôle audiovisuel : TF 1, Canal Plus et le service public. Qu'on laisse vivre les privés, qu'on organise la cohérence du troisième public.

– La sauvegarde de la production française et européenne ne passe pas par des « quotas de rediffusions », mais par des obligations d'investissement dans la production.

– Un secteur cependant a besoin d'une surprotection : le cinéma. Celui-ci étant en danger de mort, il est légitime de maintenir intégralement les contraintes imposées à toutes les chaînes de télévision en la matière.

Qu'on veuille bien s'en tenir à la mise en pratique de ces quelques règles simples et alors notre télévision aura la chance de continuer à jouer dans la cour des grands en Europe. A l'inverse, qu'on impose un protectionnisme frileux, qu'on durcisse les contraintes, qu'on invente des quotas, et des superquotas, et nous aurons toutes chances d'être éliminés dès le premier tour de la coupe d'Europe de la communication.

L'illusion est de croire se protéger de la dérégulation mondiale en renforçant la réglementation hexagonale. A l'ère du satellite et du câble, il n'y a pas de barrière douanière électronique.

(*) Directeur général de l'antenne à TF1.

UN PAMPHLET DE RAPHAËL DRAÏ

Les catholiques et les juifs

LA *réconciliation entre les juifs et les catholiques ne pourra jamais être que le résultat d'une longue marche, zigzagante, faite d'avancées, de surplace et même de reculs. Elle est cependant chose trop sérieuse pour être traitée avec esprit de polémique. Certes, une clarification est nécessaire depuis l'arrivée de Jean-Paul-II à la tête de l'Eglise. Mais gagne-t-elle à être traitée avec les foudres du pamphlet ?*

Pour Raphaël Draï, le Vatican serait devenu le centre d'une stratégie *« révisionniste »*. Le pape polonais (et sans doute parce qu'il est polonais) et son bras séculier à Paris le cardinal Lustiger (lui-même d'origine polonaise, et juif qui plus est) seraient les nouveaux porte-parole de l'*« obstination conversive »* qui, depuis près de deux mille ans, saisit l'Eglise catholique envers le peuple juif.

* *

L'auteur en parle comme d'une *« tentative de génocide »*, ou à tout le moins d'*« ethnocide »*, puisqu'il s'agit d'enlever au peuple de la Thora l'essentiel de son identité. Il admet que l'attitude actuelle de l'Eglise est *« apparemment moins scandaleuse »* que son silence pendant l'extermination, mais que son *« révisionnisme »* d'aujourd'hui *« fausse la conscience historique et éthique »* du génocide hitlérien.

Il ne manque pas d'arguments pour dénoncer l'*« équivoque »*. Il engrange tout ce qui, dans les actes du pontificat de Jean-Paul II, irait dans le sens d'une *« annexion chrétienne »* des lieux et des principes de la douleur juive : la canonisation, en 1981, du Père Kolbe, martyr d'Auschwitz ; la béatification, en 1987, d'Edith Stein, juive convertie et devenue carmélite, morte elle aussi dans ce camp que le pape a un jour qualifié de *« Golgotha des temps modernes »* ; l'installation, en 1984, d'autres carmélites, polonaises cette fois, aux portes du même lieu d'extermination ; la promotion, en 1981, d'un juif converti au siège cardinalice de Paris ; la réception, en 1987, de Kurt Waldheim au Vatican ; la non-reconnaissance d'Israël et la défense des droits des Palestiniens. Autant d'étapes dans ce que Raphaël Draï appelle une *« guerre d'usure »*.

* *

Mais, au lieu de faire la part du feu, c'est-à-dire celle du fait historique précis et prouvé et celle de l'interprétation à sens unique, il place sur le même plan une série d'événements, dont chacun devrait être pesé et soupesé mais qui, selon l'auteur, n'a de valeur que rapporté à une prétendue stratégie d'ensemble. Comme si la nomination à l'archevêché de Paris du cardinal Lustiger était due seulement à sa qualité de juif converti, et non d'abord à ses compétences théologiques et pastorales.

Raphaël Draï n'évoque que pour mémoire la vraie « révision » opérée par l'Eglise, à l'époque de Jean XXIII et du concile Vatican II : son abandon de la définition de *« peuple déicide »*, de l'*« enseignement du mépris »* et l'amorce d'un véritable dialogue judéo-chrétien, souvent discret et tenace.

Il ne dit pas un mot de la visite de Jean-Paul II en 1986 à la grande synagogue de Rome et ce que déclara alors le pape : *« Vous êtes nos frères aimés, et en un sens nos frères aînés. »* Il passe sous silence les visites papales aux camps de Majdanek en 1987 et de Mathausen en 1988, après celle d'Auschwitz en 1979. Il ne cite pas l'homélie de béatification d'Edith Stein, à Cologne, qualifiée de *« fille d'Israël de notre siècle »*, ni la condamnation, toujours en Allemagne fédérale, de l'idéologie nazie, *« née d'esprits déments »*, qui a abouti *« au plan d'extermination des juifs »*. Enfin, il ne mentionne même pas la longue négociation, suivie d'un accord en 1987, qui a mis face à face des autorités juives et catholiques de premier plan (dont les cardinaux français Lustiger et Decourtray) pour convaincre les religieuses polonaises de déplacer leur carmel situé à la lisière du camp d'Auschwitz (1).

L'auteur est fondé à s'alarmer de certaines lenteurs (c'est précisément vrai pour le déménagement de ce carmel contesté) et des omissions, dans le discours catholique officiel, sur la responsabilité des chrétiens dans la montée de l'antisémitisme. Mais si de tels sujets ne peuvent pas être traités sans passion, on peut souhaiter qu'ils le soient après un examen plus rigoureux des faits.

HENRI TINCQ.

★ **LETTRE AU CARDINAL LUSTIGER SUR L'AUTRE RÉVISIONNISME**, par Raphaël Draï. Editions Alinéa, 190 p., 92 F.

(1) On appréciera par comparaison l'analyse, beaucoup plus nuancée, de l'affaire du carmel d'Auschwitz et de cette tentative de *« christianisation de la shoah »*, sous la plume de Bernard Suchecky dans le numéro de mai 1989 d'*Esprit*, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Le Monde

AFFAIRES

L'ENTREPRISE « AMERIPPONE » DE LA CONCURRENCE A LA COOPERATION

Si l'on se fie aux déclarations officielles, Américains et Japonais sont en pleine guerre commerciale. Mais en coulisse, les industriels des deux pays, conscients que l'union fait la force, commencent à mettre en commun leurs technologies.

Egalement au sommaire :

- ▶ ***Sport** : surenchères commerciales à Roland-Garros.*
- ▶ ***Banque** : Francfort retrouve ses Rothschild.*
- ▶ ***Entreprises publiques** : les salariés élisent leurs représentants aux conseils d'administration.*

Le Monde

Chaque vendredi, les affaires, c'est l'affaire de tout *le Monde*.

Au courrier du Monde

TRAFIC

Les profits de Beyrouth

Tous les jours on verse des larmes à propos des victimes des bombardements de Beyrouth.

Mais un journal aussi bien informé que *le Monde* ne pourrait-il pas nous montrer du doigt, en les désignant par leurs noms, ceux qui fabriquent les canons et les obus qui font tant de victimes innocentes, et ceux qui gagnent de l'argent par le trafic de ces armements mortels ? Car ces morts et ces blessés, qui coûtent si cher, rapportent aussi beaucoup d'argent à quelqu'un, n'est-ce pas ?

RENÉ CRUSE.
(Genève.)

RÉCONCILIATION

Histoire et théâtre

Jacques Chirac célébrant le Bicentenaire appelle, bien entendu, à l'unité de tous les Français, à la réconciliation de tous les contraires. Que Cathelineau embrasse Robespierre, que Thiers épouse Louise Michel (discours du 26 mai 1989).

Au même moment, la famille de Gaulle, scandalisée, tente d'interdire la rencontre fantasmatique du Général et du Maréchal.

La mise en spectacle de l'histoire du vingtième siècle attendra donc le bicentenaire de l'appel du 18 juin !

J.-D. BENDERITTEM.
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert).

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

81 MON01

هكذا من الأصل

ARGENTINE : pillages et affrontements

Le président Alfonsin et son successeur tentent de trouver ensemble une solution à la crise

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

A 50 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires, on a l'impression d'avoir changé de pays. Dans le quartier pauvre El Salvador de la ville de José C. Paz, c'est la guerre. Chaque rue est bloquée par des fils de fer électrifiés et des pneus enflammés; les habitants, armés de machettes, de haches mais aussi de revolvers et de carabines, le front ceint d'un bandeau blanc en signe de reconnaissance, font le pied de grue depuis treize heures déjà, décidés à donner leur vie pour défendre leurs maisons.

« La police nous a prévenus que les gens du quartier d'en face

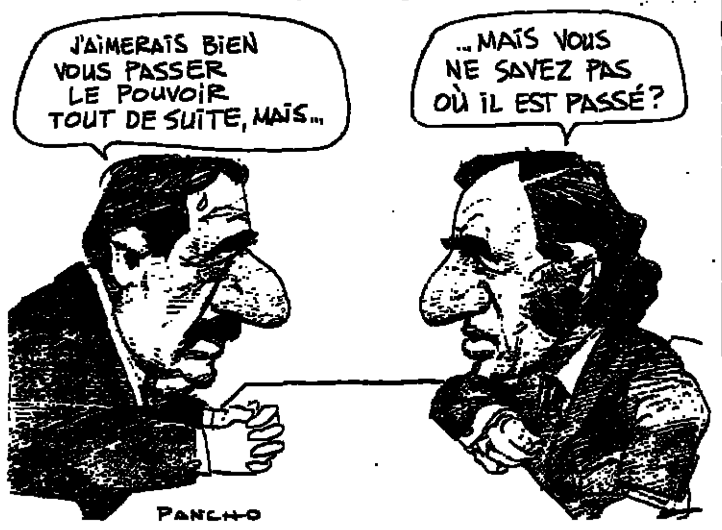

allaient nous attaquer, racontait, mercredi 31 mai, Oscar Pereira, le propriétaire d'un magasin d'alimentation générale, dévalisé la veille. *Ils nous ont conseillé de nous organiser en groupes d'autodéfense et nous ont même donné l'autorisation de tirer, si nécessaire. Mais on ne sait pas quoi penser*, ajoute-t-il. *De l'autre côté, les flics leur ont dit la même chose, alors ils se préparent aussi.* »

Tous les commerçants ont été systématiquement dévalisés dans le quartier. La plupart n'ont pas résisté, par peur ou par compassion, car, selon eux, même s'il y avait quelques profiteurs, la plupart des « assaillants » étaient des gens affamés, des femmes, des enfants.

« C'est nous qui avons faim maintenant, explique le boucher, *même ceux qui ont des économies ne peuvent pas acheter parce que les commerçants qui ont des stocks refusent de les vendre. Ils savent que les prix augmentent tous les jours, ils préfèrent attendre le plus tard possible.* » La situation est plus que confuse. Certains membres des groupes d'autodéfense sont d'anciens pillards. Certains ont eu leur maison saccagée, ils ne savent pas par qui. Et la police est pratiquement absente.

« Nous, on voudrait que les flics ou l'armée nous aident », s'indigne un voisin, *« on est tout près de Campo de Mayo* [la plus importante base militaire de la province de Buenos-Aires, où a eu lieu la rebellion de Pâques 1987], *mais ils se gardent bien de sortir, cette fois.* »

Tout près de là, dans les faubourgs de San-Miguel (800 000 habitants), une queue de près de 500 mètres de long attire l'attention. C'est une distribution gratuite de vivres (lait, huile, pâtes, farine, sel, confiture) organisée par le gouvernement dans le cadre du PAN (Programme d'alimentation national). *« Certains font la queue plusieurs fois de suite, mais on ferme les yeux »*, explique Manuel, responsable de la distribution, *« car ces gens-là n'ont vraiment rien d'autre à manger. »*

La faim

En début de soirée, les gens rentrent de leur travail. Sur la route numéro 23, on les voit descendre du bus et marcher à toute vitesse sur le bas-côté. Que fuient-ils ? En arrivant au croisement de la rue Ferreira, on comprend leur inquiétude. Là, même les bus refusent de passer. Deux chauffeurs ont été tués mardi et mercredi par des pillards qui voulaient s'emparer des véhicules pour aller dévaliser le centre commercial. Celui-ci est dévasté. Seule la pharmacie a été épargnée. Le pharmacien ouvre la guillotine de son rideau de fer et risque un œil apeuré. Il est armé comme tout le monde. *« Les pires, c'étaient les femmes*, raconte-t-il, *elles étaient déchaînées, c'était non seulement la faim, mais aussi la colère.* » Des frères franciscains en soutane brune confirment. *« Le dernier discours d'Alfonsin les a mis en rage*, expliquent-ils, *ils ont compris qu'il n'y avait pas de solution à leurs problèmes.* » Tout le monde parle d'agitateurs politiques, mais personne ne peut vraiment en décrire un. Mercredi encore, et malgré l'état de siège, il y a eu des pillages et des morts en Argentine. Le ministre de l'intérieur, Juan Carlos Pugliese, a démenti le chiffre – le plus souvent avancé – de quinze morts comme bilan des trois jours de toubles.

Le gouvernement a annoncé qu'il *« contrôlait la situation »* . Ce qui n'a pas découragé la rumeur selon laquelle la réunion de mercredi matin entre le président en exercice, Raul Alfonsin, et son successeur élu, Carlos Menem, était au départ destinée à annoncer la démission du chef de l'Etat. D'autant que, mardi, M. Menem avait désigné son frère Eduardo, actuel vice-président du Sénat, comme candidat idéal pour la longue transition d'ici au 10 décembre. Il n'en a rien été. Au sortir de la réunion, le futur président a répété par deux fois qu'il était prêt à assumer le pouvoir et a désigné son futur ministre de l'économie, l'industriel Miguel Roig. Il a précisé que la décision d'avancer la passation de pouvoir ne dépendait pas de lui.

Les deux présidents, l'actuel et le futur, se sont toutefois mis d'accord pour travailler en commun à résoudre la grave situation que traverse le pays. Ils vont réviser le budget en 1989 dans le but de financer la politique sociale qu'exigent les circonstances. Des mesures pratiques vont être prises immédiatement : soupes populaires, réfectoires scolaires, etc. Le salaire minimum a été presque doublé, il est de 8 700 australs (soit 345 F). Même si les choses se calment, personne à Buenos-Aires ne croit plus que le président Alfonsin puisse terminer son mandat.

CATHERINE DERIVERY.

ÉTATS-UNIS : mis en cause par le comité d'éthique

M. Jim Wright, président démocrate de la Chambre a démissionné

WASHINGTON
de notre correspondant

Jamais depuis qu'existe le Congrès des Etats-Unis, son *speaker*, c'est-à-dire son président, n'avait connu pareille infamie : être accusé d'avoir violé les règles éthiques de la Chambre des représentants, et, en conséquence, être contraint à la démission.

La fonction de speaker de la Chambre étant, à en croire M. Wright lui-même, *« la plus haute dignité à laquelle puisse aspirer un législateur du monde libre »*, il s'agit donc d'un événement considérable, et accueilli comme tel aux Etats-Unis. Il en va, au-delà du sort de M. Wright, de la santé des institutions américaines et de leur clef de voûte, le Congrès.

Après avoir maintenu aussi longtemps que possible le mystère sur ses intentions – alors même que l'issue était devenue inéluctable – M. Jim Wright, soixante-six ans, dont trente-quatre ans au Congrès, a fini, mercredi 31 mai, par passer à l'acte. Au terme d'un long plaidoyer à l'ancienne, le *speaker* a expliqué qu'il était blanc comme neige, mais qu'il démissionnait néanmoins. Cette démission, il la considère comme un sacrifice expiatoire consenti pour le bien d'un Congrès, coupable d'avoir laissé la *« malveillance »* s'insinuer dans ses rangs et empoisonner l'atmosphère.

M. Wright, à vrai dire, n'avait plus le choix. Il venait d'apprendre que le comité d'éthique chargé d'enquêter sur son cas et qui devait se réunir jeudi 1er juin, loin d'abandonner certains des chefs d'accusation pesant contre lui, s'apprêtait au contraire à élargir le champ de ses investigations (et notamment à se pencher sur certains investissements particulièrement juteux que lui avaient fait réaliser des *« amis »*).

M. Wright a passionnément protesté de la pureté de ses intentions, réfuté, habilement sinon de manière très convaincante, les principaux reproches qui lui sont faits, après quoi il s'est écrié, dans un dramatique crescendo : *« Nous tous, les deux partis politiques, mettons un terme à ce cannibalisme insensé. »*

La formule fait mouche, un tonnerre d'applaudissements interrompt le *speaker*, ses amis démocrates se lèvent pour mieux manifester leur approbation et – scène étrange – bon nombre de républicains suivent le mouvement. Tous les élus, ou presque, y compris certains anthropophages bien connus, se retrouvent pour ovationner un homme que la plupart n'aimaient guère et que tous souhaitent à présent voir partir au plus vite, un homme connu pour son attitude âprement partisane et qui à présent appelle à la réconciliation générale... Beaucoup d'hypocrisie, un zeste de remords à l'égard du *speaker*, et l'occasion de célébrer, en chœur et en famille, la splendeur et – malgré tout – les vertus des institutions américaines : comment ne pas applaudir ?

Règne des procureurs

D'ailleurs, M. Wright a touché un point éminemment sensible. La classe politique américaine est en train de dévorer ses propres enfants : M. Gary Hart, éliminé des primaires démocrates pour cause d'adultère ; M. Edwin Meese, ministre de la justice de M. Reagan, accusé de faiblesse coupable à l'égard de certains amis douteux ; M. John Tower, chassé du Pentagone par une réputation d'alcoolique et de coureur de jupons, et puis, outre M. Wright, M. Tony Coelho, numéro trois du Parti démocrate à la Chambre, qui a préféré démissionner immédiatement dès que la presse a commencé à le mettre sur le gril (pour des affaires financières), et maintenant William Gray, numéro quatre de la hiérarchie démocrate à la Chambre, qui serait, en même temps que certains de ses collaborateurs, l'objet d'une enquête du FBI – une fuite opportune a mis l'affaire sur la place publique à la veille de la démission de M. Wright, mettant en fureur les démocrates, convaincus d'être victimes d'une offensive en règle.

Un élu parle d'*« inquisition espagnole »*, un autre de *« torture chinoise »*, un commentateur politique dénonce *« le règne des procureurs »*, et le prédécesseur de M. Wright au poste de *speaker*, le fougueux et célèbre Tip O'Neill, estime que, si la presse continue sur sa lancée, *« seuls des fils de famille imbéciles »* pourront siéger au Congrès.

Même dans le cas où les accusations sont solidement fondées – comme pour M. Wright, – les « crimes » dénoncés ne pèseraient pas bien lourd dans nombre de démocraties occidentales. M. Wright est essentiellement accusé d'avoir arrondi ses revenus de 55 000 dollars par des ventes « en gros » d'un petit livre complaisamment acheté par des groupes de pression, et pour le reste d'avoir accepté des « cadeaux » ou des avantages qui tombent d'eux-mêmes dans l'escarcelle des politiciens influents. Il en faudrait beaucoup plus pour donner, ailleurs, matière à scandale.

Certains Américains regrettent cet acharnement moralisateur aiguisé par une presse avide de révélations. Mais pour d'autres – sans doute plus nombreux – ces errements mineurs sont le symptôme d'un mal beaucoup plus profond, d'un encrassement du système – et tout particulièrement de l'institution législative : *« Ce Congrès a besoin d'un bon bain »*, écrivait récemment le *Washington Post*.

De fait, le procès est facile à instruire – et tout particulièrement celui de la Chambre des représentants, dont les membres sont désormais assurés de leur réélection dans une proportion atteignant 99 %, mais qui passent plus de la moitié de leur temps à recueillir des fonds pour leur campagne, tout en dépensant des sommes faramineuses, aux frais du contribuable, pour distribuer par les moyens les plus modernes leur propagande. La pratique du *fund raising*, la collecte des fonds, est devenue l'élément majeur de la vie politique. C'est parce qu'il était particulièrement efficace dans cet exercice, le pratiquant à la limite du chantage, que M. Tony Coelho, qui vient de démissionner, avait atteint un rang si élevé au sein de son parti.

Calmer le jeu

De tout cela, qui suscite moult commentaires désabusés et des livres au titre impitoyable *(Le meilleur Congrès que l'argent puisse acheter)*, Jim Wright était devenu, à tort ou à raison, le symbole. Et il avait, aux yeux de certains, « aggravé son cas » en cédant à la grande tentation des élus : élargir constamment leurs prérogatives aux dépens de l'exécutif. Tout particulièrement à propos de l'Amérique centrale, le *speaker* s'était posé en égal du président, négociant directement avec les dirigeants sandinistes, et minant la politique de M. Reagan.

En partant, il demande que cessent les « vendettas », que ses amis ne cherchent pas à le « venger », comme certains, dans le camp opposé, avaient voulu venger John Tower. Mais il n'est absolument pas sûr que cette demande soit écoutée. M. Newt Gingrich, l'un des chefs de file républicains, qui s'était, il y a un an, lancé tout seul à l'assaut du *speaker*, alors réputé intouchable, doit s'attendre à passer à son tour de bien mauvais moments. Mais lui-même n'a pas dit son dernier mot et menace de sortir de nouveaux noms de démocrates indignes...

Pourtant, il n'est pas tout à fait exclu que, de part et d'autre, on cherche à calmer un peu le jeu : bien des congressistes ont peur d'un engrenage qui pourrait être fatal à nombre d'entre eux. Et puis, certains espèrent que Tom Foley, le successeur presque certain de M. Wright, sera homme à remettre de l'harmonie dans la « Maison ».

Avec cet homme paisible aux commandes, les démocrates peuvent espérer revenir enfin aux choses sérieuses, c'est-à-dire à la contestation de la politique de M. Bush, auquel, tétanisés par l'affaire Wright, ils avaient laissé depuis plusieurs mois une paix royale.

En attendant, et pour rendre la pilule encore plus amère, c'est précisément au moment où M. Bush vient de remporter, en Europe, le premier grand succès de son mandat, que le *speaker*, à Washington, a dû jeter l'éponge.

JAN KRAUZE.

Washington expulse deux diplomates nicaraguayens

Le département d'Etat américain a signifié, mercredi 31 mai, au représentant de Managua à Washington l'expulsion de deux de ses collaborateurs, MM. Roberto Vargas et William Vigil. Cette mesure intervient en rétorsion à l'expulsion, annoncée le 25 mai, de deux diplomates américains en poste au Nicaragua. Ceux-ci étaient accusés d'avoir assisté à une manifestation d'enseignants en grève. Cette mesure relance la « guerre des ambassades » entre les deux pays, qui étaient pourtant convenus, le 4 mai, de renforcer leurs représentations diplomatiques respectives. Le porte-parole du département d'Etat a pourtant assuré que les Etats-Unis demeuraient déterminés à faire prévaloir une solution négociée aux problèmes de l'Amérique centrale en général et à celui de leurs relations avec le Nicaragua en particulier.

Cependant, le gouvernement sandiniste a annoncé le 31 juin une dévaluation de 5%, la treizième depuis le début de 1988. Une augmentation de 14% des traitements des quelque cent quatre-vingt mille fonctionnaires a également été décidée. Leur rémunération mensuelle est d'environ 150 F. Les trente-six mille enseignants du pays, en grève pour obtenir 25% d'augmentation, n'ont pas eu satisfaction. – *(AFP, AP, UPI.)*

هكذا من الأصل

Amériques

SALVADOR : l'extrême droite à la tête de l'Etat

M. Alfredo Cristiani succède à M. Napoléon Duarte

M. Alfredo Cristiani, élu le 19 mars sous la bannière de l'ARENA, le parti de l'extrême droite, assume à partir de jeudi 1er juin les fonctions de président de la République salvadorienne. Le climat est très tendu dans la capitale : 10 000 soldats patrouillent dans San-Salvador. Le mot d'ordre de *« grève forcée »* des transports décrété par le FMLN a été très suivi mercredi. Seuls trois chefs d'Etat centraméricains devaient assister à la passation des pouvoirs. Le président nicaraguayen M. Daniel Ortega, n'est pas venu – une absence qui laisse mal augurer de l'avenir du « plan de paix » pour la région. La présence de M. Dan Quayle, vice-président des Etats-Unis, rappelle que Washington entend subordonner son aide, décisive, au gouvernement salvadorien à un minimum de respect des droits de l'homme. La question est désormais : quel sera le poids auprès de M. Cristiani de l'ancien commandant Roberto d'Aubuisson, naguère fondateur des Escadrons de la mort lancés contre les sympathisants de l'extrême gauche ?

Quant au président sortant, M. José Napoléon Duarte, affecté d'un cancer en phase terminale, il laisse l'image d'un lutteur courageux. Mais son échec est celui même de la démocratisation du Salvador.

Un lutteur abattu

SAN-SALVADOR
de notre correspondant
en Amérique centrale

« Je crois que Dieu m'a abandonné ! » C'est par ce cri que José Napoleon Duarte avait accueilli début 1988 la nouvelle qu'il était atteint d'un cancer incurable.

Il est vrai que « Napo » – pour ses proches, – avait toutes les raisons d'être abattu après une dure série d'épreuves privées et publiques qu'il a dû subir depuis son élection à la présidence en 1984 : l'enlèvement de sa fille par la guérilla en 1985, un tremblement de terre en octobre 1986, trois sécheresses consécutives, la défaite de sa formation politique (le Parti démocrate-chrétien) aux élections législatives de mars 1988, et, enfin, le cancer de l'estomac et du foie, diagnostiqué tardivement.

La crise de désespoir allait être de courte durée chez cet homme taillé dans le roc, qui n'a jamais reculé devant les difficultés. Il refusa de s'avouer vaincu à soixante-deux ans.

La carrière politique de ce personnage hors du commun est aussi tourmentée que l'histoire du Salvador. Napoleon Duarte s'était donné une mission qu'il n'a finalement pas réussi à mener à bien : établir la démocratie dans son pays après cinquante ans de dictature militaire et de domination économique totale par une minuscule oligarchie enrichie par l'exportation du café. Rejetant les accusations de cette minorité qui voyait la subversion communiste derrière toute contestation de l'ordre établi, il estimait que *« la violence avait des raisons sociales, car le peuple meurt de faim »*.

Ce fils d'une paysanne et d'un tailleur, comme il se plaisait à le rappeler, savait de quoi il parlait. Mais il eut de la chance puisqu'il obtint une bourse pour aller étudier aux Etats-Unis, à l'université Notre-Dame, en Indiana. Lorsqu'il revient au Salvador, il est ingénieur en travaux publics, une profession qu'il va pratiquer pendant de nombreuses années avant de se lancer dans l'aventure politique.

Fortement influencé par les théories sociales du philosophe chrétien Jacques Maritain, il veut les mettre en pratique en participant à la fondation du Parti démocrate-chrétien dont il est le premier secrétaire général. En 1964, il est élu maire de la capitale, puis réélu à deux reprises.

La terreur s'installe

En 1972, il gagne l'élection présidentielle. Son colistier n'est autre que M. Guillermo Ungo qui deviendra, dans les années 80, son principal adversaire en prenant la tête du Front démocratique révolutionnaire, le bras politique de la guérilla. La première victoire présidentielle de Napoleon Duarte est de très courte durée. Il est aussitôt emprisonné par les militaires qui se méfient de ce chrétien aux idées *« communistes »*. Après l'avoir torturé, ils le mettent dans un avion à destination du Venezuela. Sa traversée du désert va durer huit ans.

Le coup d'Etat organisé le 15 octobre 1979 par des officiers démocrates lui permet de rentrer dans son pays. La nouvelle génération de militaires veut moderniser le système politique et mettre un terme à la vieille alliance entre l'armée et l'oligarchie.

Commence alors une période sanglante pour le Salvador (60 000 morts en cinq ans). Car l'oligarchie se défend pied à pied contre les réformes introduites par la junte au pouvoir, en particulier la réforme agraire, la nationalisation des banques et du commerce extérieur. La terreur s'installe : tous les jours, on découvre des cadavres torturés et mutilés. Aucun secteur n'est à l'abri puisque des religieuses américaines sont elles aussi victimes des « Escadrons de la mort », qui sont, en fait, constitués de militaires ou de policiers en civil. Même l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Romero, qui s'est engagé en faveur des pauvres, est assassiné en pleine messe, le 24 mars 1980.

Napoleon Duarte qui ne participait pas à la première junte est appelé à se joindre au gouvernement dès mars 1980. La tuerie continue pourtant et beaucoup de gens l'accusent de *« couvrir »* les « escadrons de la mort ». A la fin de l'année, après l'éloignement du colonel Majano, militaire de tendance progressiste, Duarte est désigné comme président de la République par la junte. Il s'éloigne toujours un peu plus de la gauche qui va jusqu'à l'accuser d'être *« traître au peuple salvadorien »*.

Malgré les attaques virulentes dont Duarte est la cible, son éminence grise, M. Abraham Rodriguez, le persuade de ne pas abandonner la partie : *« Le président,* raconte M. Rodriguez, *était totalement dégoûté par l'attitude de certains militaires, en particulier le général Garcia (1). Il l'a même traité de criminel quand il a appris qu'il avait fait massacrer des centaines de personnes. »*

Beaucoup d'ennemis

Sa ténacité portera ses fruits puisqu'il est enfin élu président de la République en 1984. *« C'est le président qui décide désormais,* dit-il. *Ce n'est plus l'entreprise privée. »* Mais la droite n'a pas dit son dernier mot. La guérilla qui a lancé ses activités début 1981 est plus puissante que jamais et contrôle une partie du territoire.

En 1985, la guérilla enlève la fille de Napoleon Duarte. Pour obtenir sa libération, il faut relâcher de nombreux prisonniers politiques, y compris des cadres du front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) : *« Nous avons cédé sur tout ce que demandait la guérilla,* reconnaît aujourd'hui M. Rodriguez, *et cela a créé des frictions avec l'armée. »*

Malgré sa douloureuse expérience personnelle avec la guérilla, Napoleon Duarte accepte de reprendre la négociation entamée avec le FMLN en novembre 1984 pour chercher un accord politique. Après plusieurs tentatives infructueuses, les deux parties suspendent le dialogue en octobre 1987. Les dirigeants de la guérilla exigent de participer à un gouvernement de transition, ce qui est inacceptable pour l'armée, qui tient le président sous haute surveillance.

Pourtant, en dépit de son engagement sincère en faveur de la démocratie, il s'est fait beaucoup d'ennemis. Mais *« l'histoire lui rendra justice »*, affirme M. Rodriguez. *« C'était un honnête homme. »*

L'évêque auxiliaire de San-Salvador, Mgr Rosa Chavez, pense lui aussi que *« les Salvadoriens vont pouvoir évaluer maintenant toutes les grandes choses qu'il a réalisées »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Le général José Guillermo Garcia a été ministre de la défense au début des années 80.

CHILI : la réforme de la Constitution

Le gouvernement et l'opposition sont parvenus à un accord

SANTIAGO
de notre correspondant

Il aura fallu deux mois de négociations difficiles pour que le gouvernement et l'opposition parviennent à un accord pour réformer la Constitution. Quelques heures après M. Patricio Aylwin, président de la Démocratie chrétienne et porte-parole des dix-sept partis de la Concertation pour la démocratie, c'est le général Pinochet en personne qui a annoncé, mercredi 31 mai, à ses compatriotes que *« le consensus permettant le perfectionnement de nos institutions »* avait été obtenu.

Le projet définitif n'est pas encore connu, le chef de l'Etat n'en ayant donné qu'un avant-goût : abrogation de l'article « antimarxiste », augmentation du nombre de sénateurs élus (mais maintien de la désignation d'une partie d'entre eux par les autorités), réduction à quatre ans (au lieu de huit) du prochain mandat présidentiel, tels sont les principaux amendements qui seront soumis à référendum à une date encore indéterminée. La Constitution pourra, en outre, être modifiée à la majorité des deux tiers par le Congrès, sans que soit requise l'approbation de deux législatures successives prévue par le premier projet gouvernemental, qui avait été rejeté par l'opposition.

Le « consensus » n'est cependant pas total aujourd'hui. Les « ultras » du régime ne cachent pas leur hostilité à la réforme d'une Constitution que le général Pinochet, il n'y a pas si longtemps, voulait *« immuable »*.

De leur côté, les communistes et les socialistes, dirigés par M. Clodomiro Almeyda et rassemblés au sein de la coalition de la Gauche unie, estiment que les réformes envisagées sont insuffisantes.

Accepteront-ils, malgré leurs réticences, d'appeler à voter « oui » pour préserver la possibilité d'un accord de toutes les forces d'opposition en vue des élections générales de décembre ? Cherchant à enfoncer un coin entre ses adversaires, le pouvoir a ouvert un procès vieux de trois ans contre cinq personnalités de gauche. M. Luis Guastavino, ancien député communiste, a été arrêté et inculpé mercredi de sédition par le parquet militaire...

Ce sont surtout les modérés des deux camps qui affichent leur satisfaction. Ainsi, M. Sergio Onofre Jarpa, ancien premier ministre du général Pinochet et dirigeant de la principale formation de droite, Rénovation nationale, a présenté l'accord comme *« une victoire pour le Chili »*. Véritable médiateur entre le gouvernement et la Concertation, il se profile comme le plus sûr présidentiable de ceux qui ont soutenu le régime dans le passé, et opèrent aujourd'hui un habile recentrage.

GILLES BAUDIN.

Collection « Mondes en devenir »
dirigée par Edmond JOUVE

L'AFRIQUE AUX PIEDS NUS

JACQUES GASC

13,5 × 20 cm - 192 p. - 90 F

Berger-Levrault
International tél. : 46 34 12 35
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Diplomatie

En visite en RFA

« La guerre froide ne peut se terminer qu'avec la fin de la division de l'Europe »

a déclaré M. George Bush

BONN
de notre correspondant

Dans son discours du mercredi 31 mai, au Rheingoldhalle de Mayence, le président américain devait, à en croire certains initiés, définir de vastes perspectives pour l'avenir des relations Est-Ouest, formuler de nouvelles suggestions pour Berlin, tout cela dans la foulée des propositions de désarmement exposées lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles.

Les deux mille assistants triés sur le volet – lycéens, militaires ouest-allemands et américains, notables locaux – ont applaudi poliment les propos de M. Bush sur des thèmes généraux : défense et illustration des vertus de la démocratie occidentale, appel à la libération des peuples opprimés de l'Est et à la destruction du mur de Berlin. *« La guerre froide a commencé avec la division de l'Europe. Elle ne peut se terminer qu'avec la fin de cette division »*, a-t-il déclaré avant d'annoncer qu'il allait se rendre cet été en Pologne et en Hongrie pour délivrer le message suivant : *« Il ne peut y avoir de maison européenne commune si tous ses habitants ne peuvent se déplacer librement d'une pièce à l'autre* (...) *le chemin de la liberté conduit dans une plus grande maison, une maison où l'Est et l'Ouest se rencontreront, une maison démocratique, la confédération des nations libres »*. Après avoir appelé l'URSS à laisser ce continent devenir une *« communauté de nations libres »* et demandé *« plus de glasnost pour Berlin-Est »*, le président américain a repris les propositions du président Reagan consistant à faire de *« Berlin dans son ensemble un centre du commerce entre l'Est et l'Ouest, un lieu de coopération et non de confrontation »*.

Avant de s'envoler pour Londres, le couple présidentiel eut droit à une croisière sur le Rhin romantique, entre la petite ville vigneronne d'Oberwesel et Coblence, avec passage devant la Lorelei, alors qu'une chorale entonnait la célèbre mélodie composée sur le poème de Heine. *« Very nice »*, commenta le président. *« De la bière ! »*, demanda, au même moment, M. Hans Dietrich, Genscher à qui les dernières péripéties des rapports germano-américains avaient visiblement donné soif.

Le chancelier Kohl, qui devait exposer, jeudi 1er juin, les résultats du sommet de Bruxelles et de la visite du président Bush, à l'occasion d'une déclaration gouvernementale devant le Bundestag, est visiblement satisfait du résultat acquis cette semaine : le compromis sur les armes nucléaires à courte portée a désamorcé un conflit interne à la coalition, et les manifestations d'amitié qui lui ont été prodiguées par George Bush ont mis fin, pour un temps, à l'expression ouverte des méfiances réciproques. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces événements sur l'opinion publique, qui fera connaître son sentiment dans trois semaines, lors des élections européennes et de plusieurs consultations municipales, mais on peut déjà constater que le chancelier a évité le pire : traîner jusqu'aux élections législatives un conflit plus ou moins larvé avec ses partenaires au sein de l'Alliance.

LUC ROSENZWEIG.

Le discours du président américain

Voici des extraits du discours de M. Bush : « La République fédérale a une position de pointe en matière de technologie et elle est l'une des grandes puissances économiques mondiales. Mais ce qui est plus important c'est le signal que vous avez donné au monde en défendant efficacement des valeurs fondamentales comme les droits de l'homme, la démocratie et la liberté. Les Etats-Unis et la République fédérale ont toujours été des amis et des alliés proches. Au-delà de cela, nous entreprenons aujourd'hui une autre tâche commune : en tant que partenaires dans le leadership.

» Depuis quarante années ce que la démocratie avait semé en Europe de l'Est est enterré sous la terre gelée par la guerre froide de la Toundra. Depuis quarante ans le monde attend la fin de la guerre froide (...). Le monde a assez attendu. Le temps est venu. L'Europe doit être libre, elle doit cesser d'être divisée.

» (...) Cet espoir, rêve lointain des fondateurs de l'alliance, est devenu le nouveau devoir de l'OTAN. Si de vieux adversaires comme la Grande-Bretagne et la France, ou comme la France et la RFA, ont pu se réconcilier, pourquoi des pays de l'Est et de l'Ouest ne le pourraient-ils pas ? (...). La guerre froide a commencé avec la division de l'Europe ; elle ne s'achèvera que lorsqu'il sera mis fin à la division de l'Europe (...).

» La liberté naîtra de la puissance d'une seule idée : la démocratie. Cette idée est en train d'ouvrir une brèche dans le monde communiste, de Budapest à Pékin (...). Je ferai, en ma qualité de président, tout ce qui sera en mon pouvoir pour contribuer à ouvrir les sociétés fermées de l'Europe orientaler. Nous aspirons à l'autodétermination pour toute l'Allemagne et pour tous les pays d'Europe de l'Est. Nous n'aurons de cesse d'y parvenir, nous ne nous laisserons pas tromper. Le monde a attendu assez longtemps.

» Cette ouverture a déjà commencé. Les barbelés et les mines sont peu à peu retirés de la frontière entre l'Autriche et la Hongrie. Ces barrières doivent tomber partout en Europe comme en Hongrie. Berlin doit être la prochaine étape. Nulle part ailleurs la division entre Est et Ouest n'est aussi visible qu'à Berlin. Un mur brutal y sépare les voisins, les frères. Ce mur est un monument de l'échec du communisme ; il doit tomber. »

Les bons offices des Pays-Bas

LA HAYE
de notre correspondant

Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek, a quitté le sommet atlantique pour Paris, où il devait séjourner jusqu'au jeudi soir 1er juin, sans lâcher un mot sur les compliments reçus de ses homologues de l'OTAN pour son rôle dans l'élaboration du compromis qui a conclu la réunion de Bruxelles. L'entremise néerlandaise semble pourtant y avoir largement contribué, dans la nuit de lundi à mardi, lorsqu'il s'agissait de résorber les dernières divergences entre Britanniques et Allemands.

Au cours des quatre mois précédents, les bons offices de La Haye avaient déjà contribué à un développement du dialogue entre Washington et Bonn, d'abord sur la question de la modernisation des missiles Lance, ensuite sur le problème de la réduction des armes nucléaires à courte portée, enfin sur l'appréciation du déroulement des négociations de Vienne. Cette façon de décomposer un dossier est caractéristique de la démarche des dirigeants néerlandais.

Les Pays-Bas, courtisans d'un compromis interne à l'OTAN ? Pour qui se reporte quatre années en arrière, cette situation est fort nouvelle. Les euromissiles étaient alors sur la sellette, et les états d'âme pacifistes de toute la nation batave avec eux. Mais c'est le climat international qui a changé, plus que les Pays-Bas.

Les dirigeants néerlandais ont, d'autre part, trouvé en M. Bush un interlocuteur sans préjugés, séduit par leur sens quasi naturel du compromis. Après avoir reçu à la Maison Blanche, le 9 mai, MM. Van Den Broek et Lubbers pendant trois fois plus de temps que prévu, le président américain a accepté leur invitation aux Pays-Bas pour les 16 et 17 juillet prochain. Aucun de ses prédécesseurs n'avait encore fait un tel voyage qui est un geste évident de considération.

C. C.

La réunion de Paris sur les droits de l'homme

La Roumanie et la Bulgarie sont exhortées à respecter les engagements d'Helsinki

Les informations qui ont été diffusées mercredi 31 mai sur les mauvais traitements infligés récemment à l'opposante roumaine Doina Cornéa (*le Monde* du 1er juin) ont contribué à aggraver la situation de la Roumanie, prise à partie par de nombreux intervenants lors de l'ouverture à Paris de la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) consacrée aux droits de l'homme.

L'intervention, lors de cette réunion, du chef de la délégation roumaine mercredi après-midi n'a fait que reprendre celle qu'avait prononcée il y a quelques mois à Vienne le ministre roumain des affaires étrangères, à savoir que la Roumanie assure les *« conditions objectives »* d'un développement des droits de l'homme et que le devoir des Etats est de se garder de toute ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Le chef de la délégation américaine, M. Abram, dans une conférence de presse donnée mercredi à Paris, voulait voir néanmoins dans le fait que la Roumanie continue d'être présente à ces réunions de la CSCE le signe que tout espoir n'est pas perdu et que ce pays finira peut-être un jour par se rapprocher de ses pairs.

« La partie émergée de l'iceberg »

A Vienne, la Fédération internationale des comités de surveillance des accords d'Helsinki a publié à l'occasion de la réunion de Paris un rapport recensant les diverses violations des principes d'Helsinki par les autorités de Bucarest. *« Quiconque exprime des opinions un tant soit peu divergentes de la politique gouvernementale et surtout de la politique du président Ceausescu prend le risque de se voir harcelé, appréhendé et emprisonné »*, déclare la Fédération. Bien que se disant incapable de chiffrer le nombre des prisonniers politiques, elle cite les noms de trente-cinq détenus d'opinion roumains et note qu'en outre de nombreuses personnes sont assignées à résidence ou soumises à une surveillance policière permanente.

Elle affirme avoir eu connaissance de cas de torture et de passage à tabac de prisonniers. Enfin, elle rappelle le projet de destruction de milliers de villages roumains et de regroupement de leur population, dont elle note avec satisfaction qu'il n'a pas encore été appliqué aussi radicalement que prévu. Ce plan ne constitue, ajoute la Fédération, que *« la partie émergée de l'iceberg »*, et elle rappelle la répression des minorités (Hongrois, Allemands, Serbes, Gitans), les atteintes à la liberté de culte et à la libre circulation des personnes. La délégation hongroise a l'intention d'interpeller son homologue roumaine sur ce problème des droits des minorités, au cours de la réunion qui doit se poursuivre pendant trois semaines à Paris.

Un autre pays a fait l'objet d'une attaque en règle, lors de la séance d'ouverture de cette réunion à la Sorbonne : la Bulgarie, prise à partie par le ministre turc des affaires étrangères pour l'intégration forcée et la répression qui a fait des morts récemment de la communauté turque de Bulgarie. L'examen de cette *« tragédie »*, a déclaré M. Yilmaz, constituera *« un test des espoirs que l'on peut fonder sur l'avenir de la dimension humaine dans le processus de la CSCE »*.

Si l'annonce de la libération des membres du Comité du Haut-Karabakh ne peut que renforcer les encouragements prodigués à l'URSS pour les améliorations déjà réalisées en matière de droits de l'homme, plusieurs exilés soviétiques, qui font partie de certaines délégations occidentales, sont là pour rappeler que tout n'est pas encore parfait.

Plusieurs intellectuels ou opposants des pays de l'Est invités à Paris n'ont pas obtenu l'autorisation de sortie. Le délégué américain s'en est déclaré *« troublé »*. Il a rappelé, dans sa conférence de presse, que la participation des Etats-Unis à une réunion sur les droits de l'homme du même type, prévue à Moscou pour 1991, avait été assortie de conditions, notamment concernant le libre accès.

LeTRIMESTRE du monde
1989-II

Entretien :
André Fontaine
Le grand tournant des relations internationales

Dossier :
La diplomatie de la Révolution française

Le Numéro : 70 F
Abonnement annuel (4 nos) : 210 F
30 Cours Albert 1er 75008 Paris
Tél : 42 53 27 65

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 89

N° 15 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 89 sur quatre pages achetées au Quotidien Le Monde JEUDI 2 JUIN 1989

Du 24 au 27 Octobre au C.N.I.T. de PARIS-LA DEFENSE

LE PREMIER GRAND MARCHE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Financement, Equipement urbain, Communication

MAIRIE-EXPO

Fort de sa notoriété et de son audience auprès des 36.757 communes de France, la 6e édition de MAIRIE-EXPO s'annonce d'ores et déjà comme un des grands évènements de l'année.
Devenu une véritable institution, ce grand marché annuel des Collectivités Locales jouit auprès des entreprises françaises, fournisseurs et partenaires des Communes, d'une grande crédibilité.
Les grands institutionnels, mais aussi les PME et les PMI, travaillent désormais avec les Maires et les Elus. C'est pour eux des parts de marchés, mais aussi une véritable vitrine, voire une référence.

Alain Trampoglieri, l'inventeur de Mairie-Expo.

Des visiteurs motivés

Les fournisseurs des Collectivités Locales ont, ces dernières années, été très sollicités pour *participer à diverses manifestations*, allant du meeting politique à la simple foire commerciale, voire même à des kermesses départementales.

Echaudés par ces manifestations, ils exposeront en priorité à MAIRIE-EXPO, pour le plus grand bien de leurs entreprises.

La plupart des entreprises sont depuis 6 ans des exposants fidèles à ce Rendez-vous devenu un véritable "Club".

Ce qui intéresse les firmes exposantes, c'est la motivation des visiteurs, tous élus ou fonctionnaires ayant des responsabilités dans les Communes, les Départements ou les Régions.

La plupart d'entre eux viennent à MAIRIE-EXPO pour y recueillir des informations sur les stands, comparer les matériels, avoir des rapports personnels avec les chefs d'entreprise.

Pour les Elus, c'est l'occasion d'aller à la *rencontre*, en un même lieu, en quelques heures, de partenaires, mais aussi d'approfondir leurs connaissances, d'échanger leurs expériences et de découvrir des produits nouveaux.

Le marché des Collectivités Locales représente 48% du budget de l'Etat et plus de 10% du P.I.B.

Chaque année les Collectivités Locales injectent dans notre économie nationale plus de 400 milliards de francs. *Cela vaut bien un* Salon Professionnel et annuel.

Il y a quelques années que son créateur, Alain TRAMPOGLIERI, l'a compris. L'audience rencontrée par MAIRIE-EXPO lui a donné raison dès 1984.

Encourager le développement local

La *mobilisation* autour du développement urbain et rural est en marche. Il doit être encouragé par tous les acteurs, Etat, Elus et partenaires privés : aménageurs, urbanistes, architectes, promoteurs, industriels, financiers, PME et PMI. Tous sont conscients de leur mission et de l'enjeu.

Si pour la plupart des élus la priorité reste la création d'emplois ou le maintien d'activités sur leur commune, la *gestion* de "l'entreprise Mairie" au quotidien reste une nécessité, notamment pour contrôler les frais de fonctionnement.

Pour les investissements, les élus feront désormais appel à des partenaires financiers, entrepreneurs et industriels.

La concession du Service Public donne maintenant entière satisfaction aux élus mais aussi aux administrés, ce qui est important.

Fini le "tout municipal". Le savoir-faire des entreprises françaises intéresse les Services Publics locaux.

Une grande journée de l'informatique

L'entrée de l'informatique dans les Mairies est devenue une réalité; se posent maintenant des problèmes concrets de modernisation des équipements et de nouvelles applications, pour la voirie, l'urbanisme, la gestion des services, la gestion des documents ou l'archivage.

Une grande journée, rassemblant tous les grands constructeurs de matériels informatique et de programmes sera organisée dans le cadre de MAIRIE-EXPO, avec le concours d'INFOMART.

Le financement et les prêts aux Collectivités Locales intéressent les grandes banques françaises, voire européennes. Elles seront *présentes* à MAIRIE-EXPO avec des produits concrets, prêtes à encourager à des taux préférentiels les ambitions locales.

L'attrait du C.N.I.T.

La 6e édition de MAIRIE-EXPO coïncidera avec l'ouverture officielle du nouveau C.N.I.T. entièrement *restructuré par les Groupes* SARI et ACCOR. Plusieurs milliers de visiteurs de MAIRIE-EXPO pourront ainsi découvrir, en avant première, cette Cité des Affaires unique au monde.

MAIRIE-EXPO - 7 *bis*, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS - Tél. 16 (1) 47.53.93.16.

INES DE LA FRESSANGE

"MARIANNE" DES ANNEES 90

Les Maires de France l'ont élue

Photo Pierre Rublon - 1989

Depuis plusieurs années, Alain TRAMPOGLIERI, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, avait songé à déposer la candidature d'Inès de La FRESSANGE pour le titre envié de Marianne. Il en avait fait part au mannequin vedette qui avait accueilli avec enthousiasme une telle pensée.

Après Brigitte BARDOT, Mireille MATHIEU, Catherine DENEUVE et Anne SINCLAIR, c'est désormais chose faite, Inès de La FRESSANGE incarnera la Marianne des années 90.

Il n'y a pas eu besoin de faire campagne pour ce mannequin français qui a remporté la majorité des suffrages. Sa renommée n'est plus à faire. Ce mannequin vedette représente à la fois la famille, le dynamisme, le rayonnement et le luxe français à travers le monde.

Inès de La FRESSANGE est le modèle préféré des plus grands photographes. Son press-book est désormais d'une épaisseur impressionnante. On ne compte plus les couvertures des grands magazines et les interviews qu'elle a accordées à la presse internationale.

Ce mardi 30 Mai, Inès de La FRESSANGE était fêtée dans les Salons de RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE par les Maires.

Née à Saint-Tropez, Inès de La FRESSANGE aura certainement l'occasion de rencontrer une autre tropézienne Marianne célèbre, Brigitte BARDOT.

Marianne fêtée par Dominique Baudis, Maire de Toulouse. Charles Millon, Maire de Belley Michel Noir, Maire de Lyon. François d'Aubert, Député de la Mayenne. Thérèse Ailland, Maire de Tarascon.

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE EXPO 89

AVANT PREMIERE

"LE LOGICIEL RMI" *pour gérer le R.M.I.*

Les Départements et les Communes vont pouvoir se doter d'un outil performant pour gérer le Revenu Minimum d'Insertion instauré par la loi du 1er Décembre 1988 et dont l'objectif est de donner, à ceux qui sont dans le dénuement, des ressources pour pallier à la précarité de leur situation par le versement d'une allocation d'insertion.

Sur matériel BULL

Le système informatique, réalisé par Impact Informatique, permet de gérer le processus du R.M.I. dans son ensemble, dès l'établissement de la demande et jusqu'au suivi de l'insertion.

Il consiste en l'élaboration d'une base de données contenant, d'une part l'ensemble des dossiers des demandeurs de R.M.I., et d'autre part l'ensemble des actions nationales et locales d'insertion.

Cette base de données est stockée sur un ordinateur central BULL DPS 7 000. Elle peut être consultée et mise à jour par l'ensemble des intervenants sur le R.M.I., tels que le C.C.A.S., les C.L.I. et les travailleurs sociaux.

Cette conception de logiciel permet de coordonner l'ensemble des actions des partenaires locaux de R.M.I.

Le suivi des bénéficiaires du R.M.I.

Dès la première demande, on saisit tous les éléments constituant le dossier. A l'occasion d'une demande de renouvellement ou d'une prorogation, une actualisation de dossier est prévue. Les informations avant actualisation sont stockées par le système et sont restituées à la demande de l'utilisateur.

Ceci a pour but le suivi de l'évolution de la situation familiale, administrative et financière du bénéficiaire.

Le suivi de l'insertion

Dès l'établissement du contrat d'insertion, on saisit les différents éléments constituant le contrat, et les mesures d'insertion arrêtées avec le bénéficiaire. Au terme de chaque action, un bilan d'évaluation de cette action est saisi.

La gestion des organismes relais

Les organismes offrant des actions d'insertion sont répertoriées avec leur capacité d'accueil. Ceci permet de proposer rapidement des actions aux bénéficiaires du R.M.I.

Une analyse de la politique d'insertion

Diverses statistiques sont prévues pour mieux analyser les différentes actions proposées. Elles peuvent être consultées sur terminal ou éditées.

Des actions liaisons avec les partenaires

Des liaisons avec les partenaires du R.M.I. (C.A.F.- D.D.A.S.S.) sont prévues, soit par transmission de banque magnétique, soit par liaison directe sur l'ordinateur central. Ceci est rendu possible grâce à l'utilisation de logiciel standard de transfert de fichiers sur BULL DPS 7000.

IMPACT INFORMATIQUE, Société de 90 personnes implantée près de Lyon, possède également d'autres applications fonctionnant sur le matériel BULL. Les principales applications sont la gestion de l'aide sociale (Mairies, C.C.A.S.), la gestion du courrier pour les collectivités territoriales.

SCHEMA SYNOPTIQUE
DU LOGICIEL R.M.I. SUR BULL DPS 7000

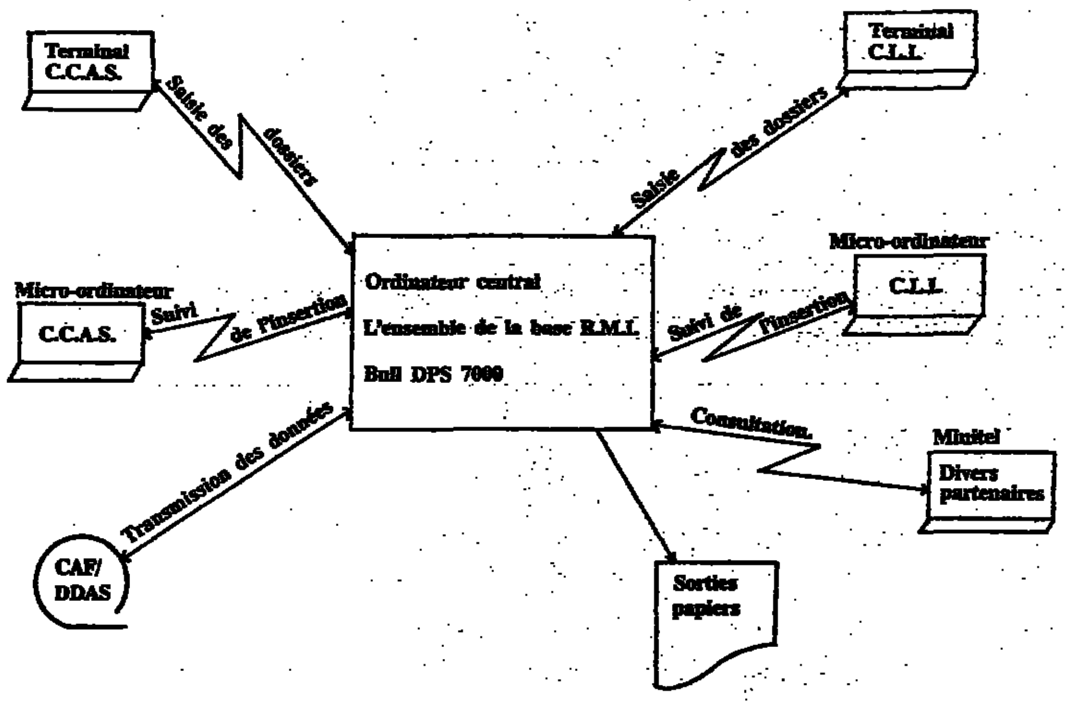

Impact Informatique : Chemin des Aulnes - B.P. 71 - 69543 CHAMPAGNEAU MONT D'OR. Tél. (16) 78.43.27.60.

BULL, Direction Collectivités locales - 68, Route de Versailles - 78430 LOUVECIENNES. Tél. 16 (1) 39.02.59.79.

Présents à MAIRIE-EXPO 89.

HÔTEL DE VILLE

MARIANNE
au cœur des villages
La Marianne de Marseillan... est la plus ancienne de France...

Dans l'inventaire du Midi où les statues de la République se dressèrent tôt et en nombre au grand soleil de la démocratie, l'Hérault occupe une place importante.

C'est en terroir biterrois, à Marseillan, que l'on trouve la doyenne de ces dames de fonte ou de pierre, leurs sœurs de bronze ayant fondu après 1940 dans les fours de la récupération des métaux non ferreux.

Discrète, mais femme forte, elle se dresse depuis 111 ans sur l'une des petites places de la bourgade. Drapée à l'antique, elle tient de sa main droite les tablettes de la Déclaration des Droits de l'Homme aux mots gommés par les orages de la météo parfois aussi terribles pour les statues que ceux de l'Histoire.

Payée par souscription publique

Elle fait partie du décor la Marianne de Marseillan. Les pétanqueurs ne lèvent plus la tête vers elle, et les gosses, cartables au dos, s'en vont à l'école apprendre la Révolution sans savoir peut-être qu'ils ont là, sous les platanes, la plus vieille République des places de France. Une lettre du C.N.R.S. en Mairie l'atteste.

Dès 1878 en effet, alors que la République ne courait point les rues et les esprits, les habitants de Marseillan alimentèrent la caisse d'une souscription publique. Ils voulaient au grand soleil ce symbole républicain que les préfets traquaient encore dans les années 1872. Leurs bonnets phrygiens faisaient voir rouge aux représentants de l'Etat qui fermaient les auberges ayant osé exposer pareilles statuettes près de la bouteille d'absinthe.

Bref, Marseillan décida d'avoir sa République, et les citoyens mirent la main au gousset. On l'inaugura le 4 Juillet 1878, deux ans après sa commande. Le sculpteur, M. Taillefer, d'un même ciseau exécuta aussi un buste qui trône toujours dans la salle des mariages.

La doyenne des Républiques

A Marseillan, la République est restée reine. Et le Maire, Louis Boudou, vient de demander l'autorisation de faire restaurer la grande dame de la place. Car elle est classée, noblesse de l'âge oblige.

En son honneur, le 14 Juillet, le feu d'artifice sera plus brillant qu'à l'ordinaire, et le Comité des Fêtes fera défiler devant elle des chars fleuris inspirés par le Bicentenaire mis au programme de toutes les festivités de bourgades cet été.

Et si vous passez par Marseillan, déguster le vin du cru et saluer la doyenne des Républiques, faites halte aussi à Mèze, célèbre pour ses coquillages et un laguinage qui fait courir les experts mondiaux. Au carrefour de la cité, une autre Marianne ancienne se dresse. Cadette de quelques années de celle de Marseillan, cette dame de fonte éclairant le petit monde ostréicole a été fondue dans le Nord.

A l'époque où la liberté de Bartholdi voguait vers New-York, la dame de pierre de Marseillan, elle, est restée fidèle au pays, sous les platanes et les lampions du bal du 14 Juillet.

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE EXPO89

Avec le groupe SARI/SEERI

Saint-Etienne travaille à son avenir

"Aujourd'hui, Saint-Etienne tourne une page de son histoire. *En préservant ses racines industrielles,* sans renier sa personnalité, la ville travaille à son avenir." François DUBANCHET, Maire de Saint-Etienne, parle de ses projets avec passion quand il évoque "l'Espace Fauriel, un vaste programme ambitieux qui, par ses structures et ses équipements, va transformer Saint-Etienne en métropole d'affaires privilégiée. Un pôle urbain fonctionnel performant au service des entreprises... et des hommes de la région."

L'Atria de Saint-Etienne.

La renaissance économique de Saint-Etienne

La renaissance économique de Saint-Etienne devient une réalité ; la ville fonde son nouvel essor sur l'implantation d'activités très diversifiées : industries aéronautique, électrique, agro-alimentaire, *électronique et informatique.* Les activités traditionnelles ont largement effectué leur reconversion : c'est le cas de la *mécanique,* de l'armement et du textile. Au *cœur de ce renouveau* : le pôle productique *régional qui regroupe près de 70 entreprises,* bureaux d'études et de CAO, centres de recherches et d'ingénierie, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur.

L'Espace Fauriel et l'Atria

Dans ce nouveau contexte économique, Saint-Etienne avait besoin d'un quartier d'affaires qui regroupe l'activité tertiaire. Sur le site de la "Manufacture des Armes et Cycles", haut lieu de l'histoire économique, sociale et *humaine de la ville, "l'Espace Fauriel"*, né de la collaboration étroite entre la Municipalité et le Groupe SARI/SEERI, est conçu comme une adresse prestigieuse pour les entreprises.

Au cœur de l'Espace Fauriel : l'ATRIA. Un *concept de centre d'affaires développé par la* SARI et le Groupe ACCOR, dont le CNIT à Paris-La Défense est le cœur.

Directement lié à l'ATRIA : un centre de congrès-expositions composé de plusieurs *salles modulables, dont une de 700 places,* et doté de nombreux services mis à la disposition des congressistes (secrétariat, bureaux, équipements audio-visuels, traduction simultanée, télécommunications...). Le centre est équipé pour accueillir de très nombreux visiteurs lors de manifestations d'envergure nationale et internationale.

Outre les bureaux regroupés au sein du Centre ATRIA, l'Espace Fauriel comprend *trois immeubles de six niveaux,* dont les 20.000 m2 de bureaux sont proposés en location ou en vente, pour accueillir les entreprises quelle que soit leur taille. Chaque hall d'immeuble a pignon sur rue : l'entreprise bénéficie donc d'une entrée indépendante qu'elle peut personnaliser, affirmer son identité et renforcer son image.

Technoforum : un espace voué aux transferts de technologies

L'ATRIA de Saint-Etienne abritera aussi Technoforum, un remarquable outil de travail pour les entreprises. Qu'est-ce que Technoforum ? Un espace voué aux transferts de technologies. Show-room permanent pour le savoir-faire local, lieu d'accès à l'information scientifique, juridique et commerciale, services d'assistance à la *création* d'entreprise... Technoforum soutient les entreprises dans leur volonté d'innovation et de développement. A l'horizon 1993, vingt Technoforum seront développés en Europe, en liaison avec le réseau *américain Euromérica.*

Ecofor, une "Boutique Formation"

De plus, au sein de l'ATRIA se tiendra Ecofor, une "Boutique Formation". Ecofor est un réseau unique au monde qui centralise toutes les informations concernant la formation continue. La Boutique de l'Espace Fauriel s'adresse aux professionnels des ressources humaines mais aussi aux particuliers, elle est animée par des consultants expérimentés et *sert d'interface entre la demande des entreprises* et l'offre des organismes de formation.

Au cœur de l'actualité locale, l'Espace Fauriel abritera également la tête de réseau câblée et le centre de distribution du système vidéo communication de Saint-Etienne.

François Dubanchet aux côtés de son partenaire, Christian Pellerin, PDG de Sari-Seeri.

A EPINAL (40.000 Habitants)

La qualité et les performances des plus grands

Début 88, sur le point de signer pour sa ville les plans d'une cuisine "traditionnelle" en liaison froide, Philippe SEGUIN, alors Ministre et Député-Maire d'Epinal, inaugure celle d'Antony à *l'invitation de son Maire Patrick Devedjian.*

"IL ME FAUT LA MEME"

Antony : cuisine centrale locale d'un potentiel de 8.000 repas par jour utilisant les technologies les plus avancées : liaison froide, cuisson vapeur, cuisson sous vide, salle blanche...

Epinal, à l'époque, disposait d'une cuisine ancienne en liaison chaude pour préparer un peu plus de 1.000 repas par jour et la rénovation prévue devait se faire sur les techniques traditionnelles de restauration collective.

Hexagone, filiale de Accor, *consultée pour la conception et* la réalisation de cette unité municipale de production de repas, reprend ses cartons et, pour répondre au souhait du Maire d'Epinal séduit par ce qu'il venait d'inaugurer, cherche avec *des fabricants français dynamiques* la solution adaptée à cette exigence d'un Maire habitué aux expériences pilotes. Il faut dire que Générale de Restauration autre filiale *de* Accor, leader en France de la restauration municipale déléguée, a la confiance de la municipalité d'Epinal qui lui a *confié* la gestion de ce service public depuis 1985.

Des technologies performantes

Rénover des *installations* devenues obsolètes, investir dans des *équipements neufs,* former le personnel municipal à une nouvelle organisation, Hexagone et Générale de restauration savent faire. Utiliser les technologies les plus performantes pour apporter aux col*lectivités locales les réponses* les mieux adaptées à leur souci de qualité, de sécurité et de régularité du service public, le tandem a prouvé sa compétence avec des réalisations de prestige à Nîmes, Antony, Lyon. Mais, *il s'agissait d'unités* de très grande capacité : 6.000, 10.000 et 20.000 repas par jour pour ces communes ; 2.300.000 repas par an pour le Centre Hospitalier Régional de Montpellier dont le projet était alors à l'étude.

Cuisson sous vide, salle blanche, *ces équipements* de haute performance qualitative et économique, semblaient réservés aux unités géantes (les professionnels annonçaient couramment : au moins 5.000 repas par jour !).

La volonté d'un Maire, le *dynamisme et la disponibilité* de ses services, l'efficacité et la capacité d'innovation des partenaires privés qu'il a choisis vont permettre la réalisation de la plus petite cuisine municipale de haute technologie.

Philippe SEGUIN en a posé la première pierre le 18 Mai dernier. Elle sera prête pour la rentrée de septembre et préparera les repas des 1.800 scolaires et universitaires, des 400 personnes âgées et autres *convives du service public* de restauration.

Et ces convives seront assurés des *meilleures garanties* de qualité et de sécurité par l'utilisation de *techniques* performantes qui demandent fraîcheur des matières premières.rigueur d'organisation et respect des règles d'hygiène les plus strictes. *Le choix* d'une unité de production locale assurera de plus l'adaptation des menus aux habitudes locales et aux exigences des différents *clients* de la restauration municipale, le maintien des emplois municipaux sur place et l'appel aux entreprises locales que ce soit pour la construction ou pour l'approvisionnement de cette cuisine.

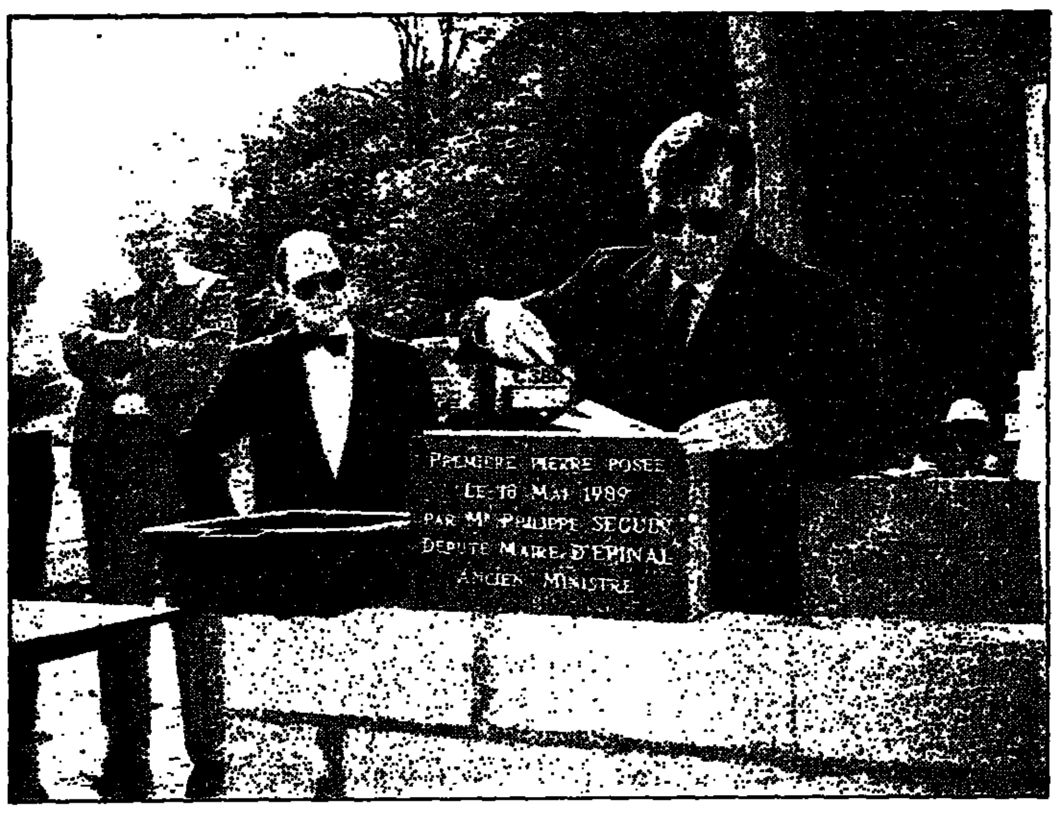

Philippe Seguin, Député-Maire d'Epinal, pose la première pierre.

Hexagone s'est engagé pour 15 ans et investit plus de 10 *Millions* de francs à Epinal. Générale de Restauration a signé pour 5 ans l'engagement de gérer pour 22,58 Frs par repas (prix Octobre 88). La produc*tion et la livraison des repas,* leur service dans les différentes salles à manger restant assuré par le personnel de la ville.

Des hôtesses d'enfants

Générale de Restauration y mettra aussi en place un important programme de formation aussi bien pour le personnel devant travailler dans les nouvelles installations, que pour les "hôtesses d'enfants" qui accueilleront et aideront les plus jeunes des convives. Ces derniers seront particulièrement gâtés puisqu'un tout nouveau jeu, *mené par Astérix, leur* permettra de s'initier à l'équilibre nutritionnel et aux bonnes habitudes alimentaires. Un système de restauration performant, à l'égal des plus grandes villes, et encore une promesse pour Epinal qui était déjà la plus petite ville "câblée" de France.

Il est fort dommage que le Guiness n'enregistre ce genre de *record. Heureusement,* les Mariannes d'Or sont là pour mettre en lumière les réalisations les plus remarquables des mairies de France.

N.R : Philippe Seguin et Epinal ayant déjà été récompensés par une Marianne d'Or, une nouvelle candidature est-elle possible ?

HEXAGONE

65, Rue de Bercy
75012 PARIS
Tél. 16 (1) 40.19.51.51

GENERALE DE RESTAURATION

43, Rue du Général Eboué
92130 ISSY LES MOULINEAUX
Tél. 16 (1) 47.36.75.75

MAIRIES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO 89

Une Ville, un Port, un Enjeu

BORDEAUX-LE VERDON

Une communauté portuaire ouverte sur le monde

"La notion de partenariat est, à Bordeaux, bien réelle : elle est vécue au quotidien" déclarait M. Jacques MELLICK, Ministre Délégué Chargé de la Mer, en inaugurant le 12 Mai dernier le nouveau quai céréalier de Bassens, une des pièces maîtresses de cette zone portuaire de 3 kilomètres de long où se succèdent des installations spécialisées adaptées à tous les trafics, notamment les vracs agro-alimentaires.

Devant un auditoire réunissant spécialistes du transport et responsables politiques, le Ministre poursuivait : "On retrouve cette notion dans les faits. C'est un partenariat très étroit avec l'ensemble des collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général et Communauté Urbaine de Bordeaux) qui contribuent à la modernisation du port. C'est un partenariat avec la Fédération Maritime et avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, en particulier dans la recherche de nouveaux trafics. C'est aussi un partenariat avec les utilisateurs du port comme la Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA) qui, outre ses propres investissements en matière d'outillage, a apporté son concours financier aux travaux de construction du *quai.*"

Le port et les Collectivités Territoriales

Depuis toujours, les élus locaux sont conscients de l'impact économique régional d'une telle activité qui emploie diréctement ou indirectement quelque 20.000 personnes.

Aujourd'hui, ils le manifestent en siégeant au sein du Conseil d'Administration du Port Autonome de Bordeaux, mais aussi en aidant la modernisation du port et en soutenant son action commerciale.

Le contrat de plan conclu entre l'Etat et la Région est une parfaite illustration de cette volonté commune puisqu'il prévoit que la Région et le Département contribueront, à hauteur respectivement de 40 MF et 49 MF, au financement des investissements du Port Autonome.

Mais l'intérêt des responsables politiques régionaux se traduit également en termes de réalisation d'infrastructures terrestres d'accès au port. Simultanément aux travaux d'aménagement autoroutiers (axe Bordeaux-Lyon) sont prévues différentes améliorations tant du réseau routier et ferroviaire interrégional que de la desserte des installations portuaires. *Toutes concourent au* renforcement de la compétitivité du port.

Port Autonome, Bordeaux bénéficie enfin du soutien efficace de l'Etat qui, outre sa participation statutaire aux dépenses d'exploitation et d'entretien, a retenu dans ses programmes la poursuite de la modernisation des infrastructures. A ce titre, l'aménagement du chenal d'accès à Bassens *pour accueillir des navires de* 10 mètres de tirant d'eau sera prioritaire.

Le port et l'industrie

S'étendant sur une centaine de kilomètres, l'estuaire de la Gironde est un site industrialo-portuaire de niveau international en raison des possibilités qu'il offre à l'activité économique. Bordé de vastes zones industrielles (celle de Bassens procure quelque 1.700 emplois), il représente pour la Gironde, pour l'Aquitaine et la France, un atout très important, en particulier depuis l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché Commun. Cette vocation européenne n'en restera pas au stade du vœu pieux car elle est déjà activement prise en compte par tous les acteurs économiques. Ainsi, à titre d'exemple, profitant de la situation géographique privilégiée du port de Bordeaux, NORSK-HYDRO AZOTE réalise en ce moment à Ambès une implantation majeure qui sera mise en service dès 1990.

Aidée pour la recherche du frêt par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, cette action de la communauté portuaire bordelaise porte aujourd'hui ses fruits : l'armement SEA-LAND a mis en place le 13 mai dernier un nouveau service conteneurisé intra-européen permettant aux chargeurs du Sud-Ouest de toucher une vingtaine de ports. Ce service vient ainsi s'ajouter aux lignes existant déjà vers l'Afrique de l'Ouest, l'Océan Indien, les Antilles, la Guyane, l'Australie et la Californie.

Avec son terminal de 600 mètres de long, ouvert 24 heures sur 24 et doté de trois portiques, Le Verdon est le complément naturel de Bassens pour les trafics conteneurisés de lignes régulières alors que Pauillac, Ambès et surtout Blaye (trafics céréaliers notamment) accroissent la diversité des services offerts par le Port Autonome de Bordeaux au transport maritime international.

Le port et le commerce

En liaison étroite avec la Fédération Maritime qui représente *l'ensemble des utilisateurs*, le port de Bordeaux a développé une politique commerciale volontariste pour conquérir de nouveaux marchés. Politique tarifaire : blocage des taxes portuaires, baisse des coûts de manutention allant jusqu'à 16%... Politique d'investissement : 490 MF ont été budgétés par le Port Autonome de Bordeaux entre 1988 et 1992 pour améliorer la fiabilité et l'efficacité des installations de l'estuaire, les usagers participant à leur définition (comme ils le font depuis la mise en service du terminal conteneurs du Verdon en 1976) et les accompagnant par des *investissements privés, notamment* au niveau du stockage des marchandises.

"Nous avons l'intention, déclare M. Bernard HANQUIEZ, Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Bordeaux, de décliner une véritable ambition pour notre port qui soit à la mesure de la tradition de la région et à la mesure de l'évolution de son économie. C'est pourquoi les efforts que nous menons doivent obligatoirement s'inscrire dans un partenariat avec les utilisateurs, les organismes qui contribuent au développement économique de la région, les responsables des collectivités territoriales et les différents services de l'Etat.

J'ai le sentiment que le port doit être l'élément central d'un *grand projet mobilisateur pour* la ville de Bordeaux, la Gironde et l'Aquitaine toute entière...."

Inauguration du nouveau quai céréalier du port de Bordeaux-Bassens par M. Jacques Mellick, Ministre Délégué *chargé de la Mer. Bernard Hanquiez, Président du Port Autonome*, Paul Valls, Directeur du P.A.B. et Philippe Marelle, Président du Conseil Général de la Gironde, le 12 Mai dernier.

MAIRIES DE FRANCE
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS
Photocomposition : Flash-Compo
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE
7 Bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS Tél. 16 (1) 47.53.93.16
Prochaine parution : 7 Septembre 1989

AJACCIO accueille le "Danielle CASANOVA"

Le paquebot transbordeur "Danièlle Casanova" a été inauguré le 17 Mai dernier par M. Jacques Mellick, Ministre Délégué à la Mer.

De nombreuses personnalités participaient au voyage inaugural. Et la plupart des Maires corses ont effectué la croisière autour de l'Ile.

Lors de la réception à la Mairie d'Ajaccio, Charles Ornano, Sénateur-Maire de la Ville, a fait part à Alain Trampoglieri, Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, de son intention de présenter cette année un dossier au Concours des "MARIANNE D'OR".

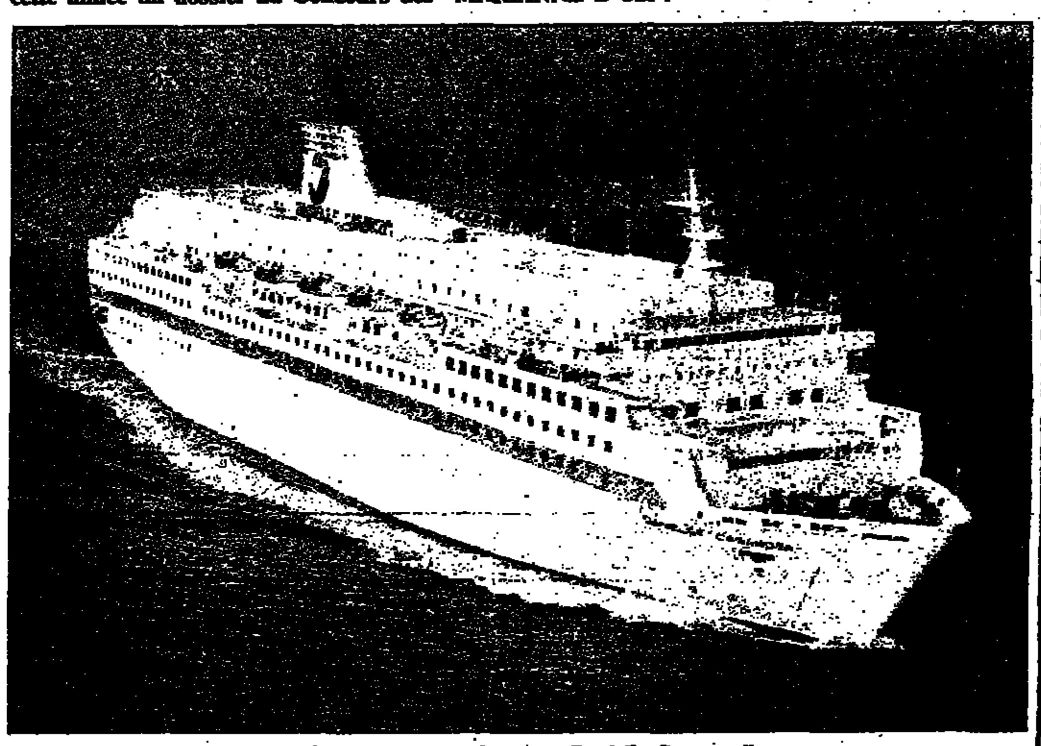

Le paquebot transbordeur "Danielle Casanova".

Sur la passerelle du "Danielle Casanova" Jacques Mellick, Robert Vigouroux, Maire de Marseille et Charles-Emile Loo, Député Européen et Administrateur du port de Marseille.

Charles Ornano, Sénateur-Maire, aux côtés d'Alain Trampoglieri sur les quais d'Ajaccio.

Europe

URSS : la fin des tabous au Congrès des députés du peuple

Un orateur a prononcé un violent réquisitoire contre le KGB

MOSCOU
de notre correspondant

Il y avait mercredi 31 mai en fin de séance trois cent soixante-neuf inscrits. A quinze bonne minutes par orateur, cela devrait faire... plusieurs semaines encore de débats, car des centaines d'autres députés souhaiteront intervenir quand le président du conseil des ministres sortant, M. Ryjkov, demandera la confiance, et qu'il faut, surtout à cette première session du nouveau Parlement soviétique, compter avec l'inattendu.

Compter par exemple qu'un député soviétique peut désormais s'emparer tête baissée du micro et expliquer que le Congrès en a entendu assez sur l'affaire géorgienne pour savoir que le commandant de la région militaire de Transcaucasie, le général Rodionov, est un *« assassin »*. Et comme ce député ne veut pas siéger dans la même enceinte qu'un *« assassin »* il a remis – lancé plutôt – son mandat à la présidence et ne le reprendra, a-t-il dit, qu'après la démission du député Rodionov.

Dans n'importe quel Parlement le scandale aurait été épouvantable. Au Congrès du peuple, cela n'a même pas été considéré comme un incident. M. Gorbatchev, les mains toujours à plat devant lui, n'a pas cillé. La télévision n'a pas brutalement interrompu sa retransmission. Le général n'a pas boxé son collègue. Rien, rigoureusement rien, car il en faut maintenant beaucoup plus pour impressionner les députés et, derrière leurs écrans, les Soviétiques. Il faut une denrée devenue rare, un tabou pas encore levé, et c'est ainsi que M. Iouri Vlassov, député de Moscou, écrivain et ancien champion olympique d'haltérophilie, a, lui, vraiment fait sensation en s'attaquant au KGB. Il a d'autant plus surpris que les premiers moments de son intervention étaient empreints de la plus grande modération. Il s'était contenté d'expliquer que les Moscovites étaient empoisonnés par les cheminées d'usine crachant à plein tube en plein centre-ville, que la télévision mentait et qu'il serait temps de lui trouver un autre directeur, que le silence du chef de l'Etat et des membres du bureau politique sur l'affaire géorgienne était *« éloquent »* et qu'il était donc indispensable d'introduire dans la Constitution une clause d'*impeachment* pour *« dissimulation de la vérité au peuple »*.

« L'institution la plus secrète »

Juste une mise en accusation de M. Gorbatchev et de tout le bureau politique – plus de quoi faire frissonner l'Union soviétique. Mais la suite... *« Le KGB*, enchaîne M. Vlassov, *défend le pays contre l'ennemi extérieur, mais il a aussi d'autres fonctions* [qui constituent] *une véritable menace pour les droits du peuple et la démocratie.* [Il] *n'a de comptes à rendre qu'à l'appareil, se trouve en dehors du contrôle populaire. Il est l'institution la plus secrète du pays. Sa place dans le système politique est demeurée inchangée* [depuis l'avènement de la perestroïka]. *Il exerce un contrôle global sur la société et se trouve placé au-dessus de l'Etat. »*

Bref, il faut redéfinir son rôle, rendre publics son budget, ses activités, l'ampleur de ses effectifs, et pour commencer déplacer son siège du cœur de la capitale, car, entre le Kremlin et le comité central, ce bâtiment à la *« sanglante histoire »*, insulte la mémoire des dizaines de milliers d'innocents pour lesquels il a été l'antichambre de la mort.

Là, on n'entend plus une mouche voler. Le soir, dans les dîners, les restaurants et les queues, on ne parle que de Vlassov, du KGB qui... du KGB que... de ce KGB d'un coup démythifié, d'un coup contesté, vilipendé comme n'importe quel ministre des finances, organisation du parti, comité du Plan ou général-commandant de région. Car tout, rigoureusement tout, y passe et d'une intervention à l'autre c'est tout le système *« stalino-brejnevien »*, le régime, en un mot le communisme qui est disséqué, exposé, des origines à nos jours.

On peut entendre le premier secrétaire de Novossibirsk faire l'éloge de Stolypine, le premier ministre réformateur de Nicolas II. Voir applaudir un métropolite de l'Eglise orthodoxe qui ne prend pas de risques en bénissant la perestroïka. Assister à une offensive en règle des trois Républiques baltes qui, l'une après l'autre, envoient leurs dirigeants à la tribune pour exposer leur projet d'autonomie *économique des Républiques*.

C'est réellement la souveraineté des Républiques qui est plaidée, au nom des peuples baltes, par les dirigeants des partis communistes baltes. Non seulement personne ne s'insurge mais c'est le premier secrétaire de Lituanie qui préside la séance de mercredi après-midi, aux côtés de M. Gorbatchev, officiel, archi-officiel, tout sauf pestiféré.

La seconde sensation de la journée viendra de M. Massaliev, le premier secrétaire de Kirghizie, qui prononce une intervention conservatrice. Ça, c'est un événement, car, en nombre dans ce congrès, les conservateurs semblent de moins en moins attirés par le micro, sauf pour de brefs cris de rage ouatés de réformisme verbal. M. Massaliev, lui, c'est autre chose : un homme tranquille, serein, qui explique sur le même ton que d'autres la nécessité de fabriquer des médicaments et nourrir les nouveaux-nés, qu'il ne faut pas que la presse soit libre de tout contrôle, qu'on ne peut pas dire n'importe quoi, qu'il est vraiment honteux de parler d'un retour à (la révolution démocratique de) février (1917), qu'il y a des gens qui travaillent dans l'appareil et qu'en l'attaquant, c'est le parti qu'on attaque puisque *« le parti ne peut, comme l'a dit Lénine, exister sans appareil »*.

M. Massaliev est homme de conviction, mais l'académicien Pavel Bunich aura droit à beaucoup plus d'applaudissements que lui (et ceux, notamment, de M. Gorbatchev) en réclamant que l'on passe d'urgence, immédiatement, à une réforme économique en profondeur, donnant réellement les coudées franches à l'initiative privée. Même dans les travées conservatrices, cela plaît, et M. Bunich fait rire tout le Congrès en disant qu'on peut déplorer que les meilleurs ouvriers quittent le *secteur collectif pour le secteur coopératif*, mais que *« si la fiancée s'en va avec un autre, c'est qu'il y a un problème avec le fiancé »*.

Les idées de M. Eltsine

En fin de matinée, M. Eltsine était monté à la tribune pour exposer au pays ses principales idées sur la dangereuse lenteur de la perestroïka, la nécessité d'indépendance de la presse, le danger que continue de représenter l'appareil et l'obligation de défendre la justice sociale en supprimant les privilèges et en aidant les plus démunis. C'était un bon discours-programme de candidat au rôle de chef de l'opposition, mais si M. Eltsine a plu à cette dernière, en demandant que la loi définisse, c'est-à-dire limite, la place du parti dans le système politique, il n'a, en revanche, pas paru sérieux en proposant que M. Gorbatchev soit soumis tous les ans à référendum populaire.

Le danger de *« dictature »* qu'il a évoqué à l'appui de cette proposition ne semble en effet pas si menaçant que cela. Mercredi soir, la commission parlementaire créée pour enquêter sur l'affaire géorgienne n'avait toujours pas de président. M. Iakovlev, le plus radical des membres du bureau politique, s'est récusé, et personne ne veut pour l'instant de cette place.

Quelques semaines encore, donc ? Les Soviétiques, en tout cas, en redemandent.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE : le scrutin du 4 juin

La complexité du système électoral fait craindre de nombreux bulletins nuls

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

La Pologne risque de battre un record mondial dimanche 4 juin, celui des votes nuls. C'est la crainte, très partagée, de Jacek Fedorowicz, célèbre artiste et dessinateur polonais, qui a donc entrepris d'expliquer le plus didactiquement possible à ses concitoyens, au cours de l'émission télévisée hebdomadaire de Solidarité, une opération qu'on jugerait naturelle ailleurs : comment voter. En Pologne, cette opération implique avant tout, comme l'explique Fedorowicz, de s'armer d'une poignée de stylos et d'une paire de lunettes de rechange.

Car le mode de scrutin de ces élections qui doivent permettre de désigner en deux tours (les 4 et 18 juin), 460 députés et 100 sénateurs, est d'une telle complexité qu'un taux d'erreurs monumentales est très vite apparu au cours de la campagne comme une forte probabilité. Des gens qui n'ont pas voté depuis des années, partant du principe que les jeux étant faits d'avance leur participation était jusqu'ici superflue, vont se retrouver dans l'isoloir avec un nombre incalculable de manipulations à effectuer sur cinq, six, parfois sept bulletins de vote.

Ce qui complique toute l'affaire, c'est la coexistence dans une même circonscription de quatre catégories différentes de mandats à pourvoir :

– les mandats des sénateurs dont les candidats sont regroupés sur un seul bulletin de couleur rose ;

– les mandats de la « liste nationale » des députés à la Diète réservés à trente-cinq personnalités du pouvoir, qui sont regroupés sur un bulletin blanc de grand format ;

– les mandats de députés réservés aux candidats de la « coalition du pouvoir » pour lesquels les candidatures sont multiples mais doivent nécessairement être présentées par les partis et mouvements rassemblés jusqu'ici autour du Parti communiste. Les candidats à chacun de ces mandats sont regroupés sur un bulletin blanc de petit format. Il y a donc autant de bulletin de vote que de mandats et le nombre de mandats dépend du nombre d'habitants de la circonscription ;

– enfin, les mandats de députés réservés aux candidatures « indépendantes » ou « sans parti », catégorie dans laquelle entrent les candidats de Solidarité, mais aussi toute personne ayant réuni les signatures de trois mille électeurs. Ces mandats représentent 35 % de la totalité des sièges de députés et là aussi il y a un bulletin de vote de couleur blanche par mandat comportant la liste des divers candidats.

Sept bulletins différents

Autrement dit, un électeur de la circonscription de Mokotov, à Varsovie, aura, *par exemple*, sept bulletins différents à mettre dans l'urne : un pour les sénateurs, un pour la liste nationale de la Diète, quatre pour les sièges de députés réservés à la coalition du pouvoir et un pour le siège de député réservé à un indépendant.

Se contenter de mettre les bulletins dans l'urne serait trop simple. Au préalable, l'électeur aura dû rayer *sur chaque* bulletin les candidats dont il ne veut pas, ne laissant que les noms de ceux qu'il souhaite voir élus. Pour ajouter un peu de piquant, seuls les noms des candidats et non pas leur étiquette politique figurent sur les bulletins. Si l'électeur fait une fausse *manœuvre* et s'aperçoit à l'isoloir qu'il s'est trompé, *il en est quitte* pour un bulletin nul, car on ne lui donnera pas de bulletin de secours. Et pas question de s'exercer à une répétition chez soi avant de partir; ici, on ne reçoit pas les bulletins à domicile à l'avance comme cela se fait en France.

Devant un tel casse-tête, Solidarité s'est lancé dans une inlassable campagne d'explication, craignant maintenant beaucoup plus les votes nuls que l'abstention. C'est le travail, par exemple, d'une de ces dames respectables, assise devant une table couverte de tracts fournissant les instructions les plus clairs possibles au siège du comité électoral pour Varsovie. Elle y décrit avec une vertueuse patience la marche à suivre à un monsieur qui répond invariablement *« je sais »*, alors que, de toute évidence, il sait peut-être *mais n'a rien compris*.

On imagine sans peine les effets pervers que ne manquera pas de produire dimanche un tel mode de scrutin : une belle pagaille, des queues aux isoloirs et un dépouillement interminable.

Solidarité a décidé d'installer des points d'information à côté des *bureaux de vote qui seront ouverts* de 6 heures à 22 heures. Mais le plus sûr, affirme Jacek Fedorowicz, c'est encore de se préparer des antisèches à la maison avec uniquement les noms des candidats que l'on veut élire – c'est-à-dire ceux de Solidarité – et de rayer tous les autres sur tous les bulletins. Grâce à celà, dit-il, *« on s'éloigne un peu de la République populaire et on se rapproche de la Pologne »*. Est-il besoin de dire que la télévision a diffusé immédiatement après l'émission les condamnations les plus vives des conseils de *« cet artiste de cabaret »*.

SYLVIE KAUFFMANN

Pas de visa pour « Le Nouvel Observateur »

Le Nouvel Observateur annonce dans son édition de cette semaine que son éditorialiste K.S. Karol n'a pas obtenu en temps utile le visa qu'il avait demandé – le 28 avril – pour se rendre en Pologne afin d'y « couvrir » les élections.

Déjà le journaliste, pourtant muni des papiers nécessaires, s'était vu refouler en 1980 à son arrivée à Varsovie. Toutes assurances avaient donc été demandées et obtenues cette fois-ci auprès de l'ambassade de Pologne à Paris, explique le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, qui poursuit : *« Les représentants officiels de la République populaire de Pologne n'ont pas réussi à faire lever le veto de la police politique de Varsovie contre notre collaborateur. Le plus grave dans cette affaire, ce n'est pas l'inquiétante confusion des pouvoirs qu'elle révèle en Pologne. C'est qu'il s'agit d'une violation des accords que ce pays a signés à Helsinki et d'un outrage à la presse française, deux semaines avant le voyage officiel de François Mitterrand à Varsovie. »*

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'île, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

LE JUIF
qui choisit César

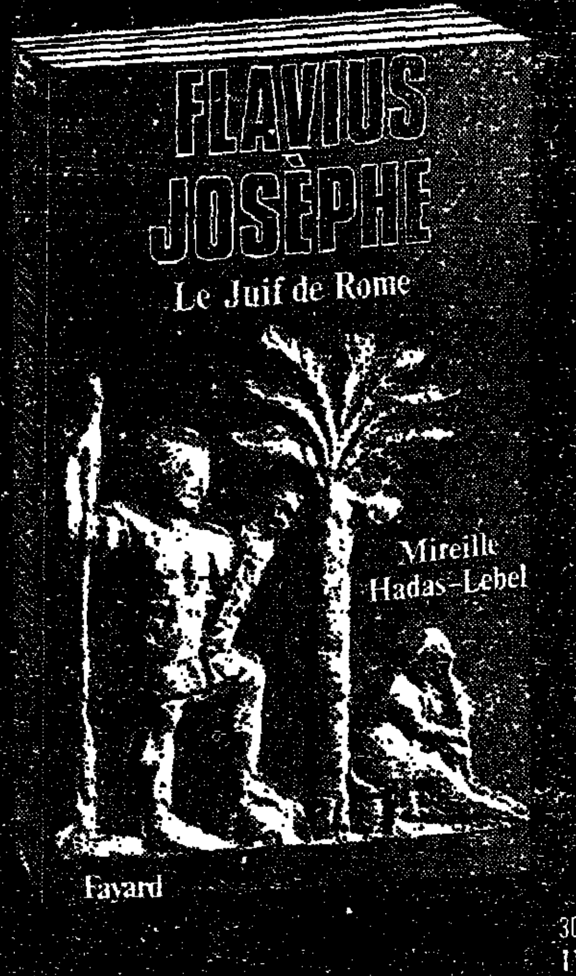

300 p.
110 F

Cette magnifique biographie se lit comme un roman. Son érudition sans faille rend justice à un ultime témoin qui eut, au moins, le courage de vivre.
Dominique Bourel, L'Express

FAYARD

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE
Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille
BOURSE
36.15 LEMONDE

HERVÉ CLAUDE ROMANCIER.

Hervé Claude
Le désespoir des singes
Roman Flammarion

Tout son art est là : raconter, mine de rien, ce jeu de très lent boomerang à quoi se résument les amitiés, une existence... Un beau, un bien beau livre de hantises.
Erik Orsenna
Le Nouvel Observateur

Un roman dru et mélancolique qui confirme son talent d'écrivain.
Jean-Noël Pancrazi
Le Monde

Roman, 85 F.

Flammarion

Proche-Orient

ISRAEL

Nouvelle tentative d'infiltration palestinienne

Bombardement israélien de bases palestiniennes dans le sud du Liban, tentative d'infiltration en Israël, heurts dans les territoires occupés : la journée du mercredi 31 mai s'est achevée sur un nouveau bilan sanglant, qui s'élève à six morts et de nombreux blessés.

Troisième commando à tenter de s'infiltrer, en quatre jours, dans la *« zone de sécurité »* contrôlée par Israël dans le sud du Liban, trois hommes armés ont été interceptés, dans la nuit de mardi à mercredi, par l'armée israélienne, qui les a tués. Cette tentative fait suite à deux autres actions du même type depuis dimanche, menées par des groupes palestiniens et libanais.

Mercredi soir, l'aviation israélienne a mené des raids contre des bases appartenant à des organisations palestiniennes ainsi qu'au Hezbollah pro-iranien dans la plaine orientale de la Bekaa, faisant, selon des sources hospitalières au Liban, cinq blessés.

Parallèlement, trois Palestiniens sont morts et dix-huit autres ont été blessés mercredi lors de heurts entre l'armée israélienne et des manifestants dans les territoires occupés, notamment dans la banlieue de Gaza, où les affrontements ont été les plus violents. Selon un bilan fourni par le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, quatre cent soixante-douze Palestiniens ont été tués et dix mille blessés depuis le déclenchement du soulèvement palestinien en décembte 1987. D'autres bilans établis par des agences de presse font état de cinq cents morts pendant cette période.

De son côté, Amnesty International a dénoncé jeudi le système de la détention administrative pratiqué en Israël et dans les territoires occupés, chiffrant à cinq mille le nombre de Palestiniens victimes de cette pratique depuis le début du soulèvement. Selon Amnesty, mille cent Palestiniens, au moins, sont actuellement en détention administrative sans que les droits de la défense soient garantis. Depuis mars 1988, le recours au système de la détention administrative s'est étendu, assure encore Amnesty.

La CEE a, d'autre part, exprimé mercredi son *« inquiétude »* devant le refus des autorités israéliennes de rouvrir les écoles en Cisjordanie. Les Douze demandent à Israël de *« reconsidérer de façon urgente sa politique »*. La fermeture des écoles, y compris celles de l'agence spécialisée des Nations unies, l'UNRWA, *« empêche »*, estime la Communauté, *« l'établissement de la confiance »* qu'elle juge *« essentielle pour que le processus de paix se développe »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Un « groupe informel » assurera le suivi des entretiens Mitterrand-Arafat

Quiproquo ? Erreur d'interprétation ou discrète pression palestinienne sur les Français ? Les suites à donner à la visite en France de M. Yasser Arafat, dans les premiers jours de mai, semblent faire l'objet d'une légère différence d'appréciation dont Paris se serait bien passé. Dans une interview publiée, le mardi 30 mai, par le bulletin *Mideast Mirror*, M. Hani El Hassan, conseiller du chef de l'OLP et membre du comité central de l'organisation palestinienne, indique qu'il a été chargé par les instances dirigeantes de celle-ci des relations avec la France. Il donne à ces relations un aspect formel s'apparentant à des rapports d'Etat à Etat en évoquant la création d'un comité mixte franco-palestinien dont M. François Mitterrand et M. Arafat seraient convenus lors de leurs entretiens.

A Paris, on se montre nettement en retrait et l'on affirme que si MM. Mitterrand et Arafat sont convenus de créer un *« petit groupe informel ayant pour tâche d'assurer le suivi des entretiens »* entre le chef de l'Etat et le président de l'OLP sur les perspectives de paix au Proche-Orient, il n'est pas question de *« comité mixte »* ou d'une quelconque structure formelle et encore moins d'une *« coordination »*, comme le suggère M. Hani El Hassan lorsqu'il déclare : *« Les instructions que m'a données le président Arafat ne sont pas d'avoir des consultations mais de mettre en place une coordination et d'élaborer des plans positifs pour traiter de la crise au Proche-Orient. »* On précise, au Quai d'Orsay, que, côté français, ce *« groupe informel »* sera composé de diplomates.

Y. H.

Asie

CHINE : treize jours de « loi martiale »

Provocations et batailles de symboles

PÉKIN
de notre correspondant

Dans l'opéra de Pékin, le genre artistique qui représente le plus complètement l'univers mental chinois, il suffit de montrer un général sur la scène pour symboliser une armée. Une cravache symbolise un cheval. Toute la gamme des sentiments s'exprime par une gestuelle immuable allant de la main caressant la barbe aux positions des jambes et des pieds.

A la gare de Pékin, comme, selon la presse, dans une dizaine d'autres bâtiments stratégiques de la capitale, l'armée a déployé quelques soldats qui remplissent la même fonction : symboliser. Au treizième jour de la « loi martiale », on assiste à une guerre des symboles qui donne à la crise chinoise l'allure d'une pièce dadaïste.

La dignité nationale est, à en croire la campagne de presse lancée par le régime, bafouée depuis deux jours par la réplique d'une statue de la Liberté faite de telle sorte que, selon les auteurs de cette provocation, les autorités devront la soulever à l'aide d'une grue ou la démolir sur place pour la faire disparaître du milieu géomancien de l'empire. L'armée, dont on dit qu'elle se renforce aux portes de la ville, s'abstient prudemment de venir à la rescousse de l'honneur du pays.

Contre-manifestations officielles

Conséquence : les petits pionniers ont été privés de la cérémonie organisée place Tiananmen pour célébrer la fête des enfants. Nombre d'articles déplorent avec tristesse ce fait jeudi. Qu'à cela ne tienne, ont répondu les étudiants qui occupent la place : la cérémonie aura bel et bien lieu, mais elle sera assurée par les occupants des lieux. Des groupes d'enfants tout à fait organisés, encadrés par leurs responsables, ont déjà été vus fraternisant avec les « insurgés » fatigués de la plus grande place du monde. Ceux-ci ont promis qu'ils nettoieraient la place de ses ordures en l'honneur des tout-petits.

La grande vieille dame de la littérature pour enfants, Bing Xin, a paru se livrer à un acte de défi en faisant publier, dans le *Quotidien des ouvriers*, une calligraphie dédiée aux enfants de Chine, appelant leurs mères à les mener, *« en balayant sur le chemin les boues souillées et les eaux croupissantes »*, sur la voie *« illuminée de la démocratie et du système légal des années 90 »*. Agée de quatre-vingt-sept ans, elle avait signé des pétitions d'intellectuels, d'écrivains et d'artistes réclamant une démocratisation du régime.

Dans la campagne entourant Pékin, où campe l'armée mais où la loi martiale n'est pas en vigueur, des cortèges de manifestants se rassemblent pour soutenir le premier ministre, M. Li Peng, et le chef de l'Etat, M. Yang Shangkun. Une vingtaine de milliers de personnes ont défilé ainsi dans trois districts ruraux aux cris de *« A bas la chienlit ! A bas le libéralisme bourgeois ! »*, ainsi que, plus prosaïquement, de *« Menons à bien la bataille de la récolte, du labourage et des semailles pour cette saison ! »* La télévision les a montrés mercredi, et la presse de jeudi en rend compte favorablement, ces rassemblements ayant reçu l'approbation de la Sécurité publique.

Ce que la télévision n'a pas montré, c'est que les manifestants d'un des rassemblements d'hier, à Daxing, ont brûlé une effigie de l'astrophysicien Fang Lizhi – son nom a été conspué – et celle d'un *« conspirateur »* anonyme – M. Zhao Ziyang, le secrétaire général du parti, – dont le nom a quand même été passé sous silence. Le cortège avait été rassemblé à l'aide d'autobus et de camions affrétés par les autorités.

La municipalité de Pékin, dont la presse étrangère doit obtenir l'autorisation pour toute activité journalistique en ville, confirme fort obligeamment qu'au moins un autre rassemblement de cet ordre était prévu jeudi après-midi à la campagne. Peut-on s'y rendre, prendre des photos ? *« Mais bien sûr ! Allez-y ! »* Pendant ce temps, naturellement, les équipes de télévisions étrangères ne seront pas au centre ville, où leurs déplacements, en principe illégaux, sont surveillés d'un peu plus près depuis deux jours.

Si l'on conspue M. Zhao à la campagne, son nom a, en revanche, mystérieusement refait surface, pour la première fois depuis qu'il est tenu pour être tombé en disgrâce, dans le quotidien *Clarté*. Il y est question d'une petite fille qui avait pris part à la cérémonie officielle de la fête des enfants en 1984 à Pékin et avait dédicacé une calligraphie *« au camarade Zhao Ziyang, alors premier ministre »*.

M. Li Peng, le premier ministre, reste, par contre, d'une étonnante discrétion : pas de nouvelle de lui depuis une semaine, hormis dans les cortèges de la campagne... Discrétion paradoxale quand on constate par ailleurs un timide redémarrage des activités gouvernementales. Le président de l'Assemblée nationale populaire, M. Wan Li, est rentré à Pékin mercredi. Il n'avait pas l'air aussi souffrant qu'on le laissait entendre officiellement lorsqu'il a descendu, devant les caméras de télévision, la passerelle d'avion au pied de laquelle l'attendait notamment le vice-premier ministre Wu Xueqian, chargé de la politique étrangère.

Le ministre des affaires étrangères, M. Qian Qichen, s'est envolé mercredi pour Quito, La Havane et Washington. Ce partisan presque déclaré du secrétaire général du parti n'aurait vraisemblablement pas agi de même s'il avait eu la crainte d'être déposé en cours de route. Le ministre de l'éducation, M. Li Tieying, a reçu, mercredi également, son homologue néo-zélandais. La conversation, a fait savoir l'entourage du visiteur, n'a pas été l'occasion pour le responsable chinois de tonner contre le *« libéralisme bourgeois »*.

L'armée veut rester unie

Les grandes figures actives de l'armée sont maintenant réapparues. Le chef d'état-major, le général Chi Haotian, et ses adjoints ont apporté mercredi aux troupes installées au périmètre de la cité l'assurance *« de la sollicitude et du réconfort »* de MM. Deng Xiaoping et Yang Shangkun. Ils étaient accompagnés du commandant de la place de Pékin, le général Zhou Yibing, qu'on avait dit limogé. Symbole, encore : la « grande muette » chinoise montre ainsi qu'elle est unie et veut conjurer les risques d'affrontements en son sein.

Mais nulle part la valeur symbolique de ces activités – devenues totalement indéchiffrables au Pékinois moyen comme aux sinologues étrangers – n'est plus perceptible que devant la porte sud de la résidence Zhongnanhai, dite porte de la Chine nouvelle. Quelques dizaines de manifestants, dont les enseignants d'une université prestigieuse, y campent en permanence, toutes bannières levées. Derrière la porte assiégée, il y a un mur servant de paravent, portant les mots *« servir le peuple »* dans la calligraphie de Mao Zedong. Il ne cache aucun bâtiment officiel, mais... un lac ! Aucun haut fonctionnaire ne passe jamais par ici : l'entrée des responsables et invités se fait par les portes du nord et de l'ouest. Ces portes-là n'ont pas vu un seul manifestant en quarante-huit jours de cette si curieuse révolution dans la révolution. Jamais depuis Mao la « Chine nouvelle » ne s'était autant comportée comme l'ancienne...

FRANCIS DERON.

Comme les Cent Fleurs...

La reprise en main qui a suivi le mouvement démocratique de Pékin de ces mois d'avril-mai rappelle bien des souvenirs dans l'histoire chinoise. En premier lieu, les Cent Fleurs : ouvertes en avril 1957, elles s'étaient terminées brutalement en juin par une campagne de répression antidroitière qui conduisit vers les camps de rééducation – parfois pour plus de vingt ans – ou au suicide de nombreux intellectuels, étudiants, enseignants, journalistes, qui avaient fait confiance au PCC quand il les avait invités à s'exprimer librement.

Mao Zedong porte la responsabilité de cette première mise à mort des espoirs de réforme. Mais il la partage avec M. Deng Xiaoping, qui était alors secrétaire général du parti et qui lança, par un violent réquisitoire, la chasse aux sorcières : *« Dans le grand débat des Cent Fleurs, nous avons allumé un brasier pour consumer à la fois nos ennemis et nos propres faiblesses »*, déclara-t-il à l'époque.

C'est pourquoi, quand les nouvelles Cent Fleurs furent lancées à partir de 1985, le régime s'entoura de précaution oratoires pour convaincre que, cette fois, la situation était différente. Il faut dire que le secrétaire général du PCC et le premier ministre de l'époque, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, mais aussi des victimes de la purge et des responsables de la propagande dans les années 50 y apportaient leur caution, et que M. Deng affirmait que les réformes étaient « irréversibles ». Les uns ont été destitués, M. Deng s'est rallié à ceux qui dénonçaient hier son laxisme idéologique.

Le printemps de Pékin 1989 rappelle aussi les cent jours de la réforme de 1898 : l'empereur Guangxu avait appelé à ses côtés des lettrés réformistes comme Kang Youwei et Tan Sitong afin de sortir la Chine de sa léthargie. L'impératrice douairière Cixi (Tseu-Hi), en retraite comme M. Deng aujourd'hui, mit un terme à cette expérience, forçant à la fuite certains lettrés, en exécutant d'autres et enferment l'empereur dans ses appartements pour le restant de ses jours. Cixi tolérait que l'on importe d'Occident armes et usines, mais pas les idées pernicieuses qui allaient avec... C'est pourquoi les étudiants de la place Tiananmen ont comparé M. Deng à la vieille impératrice mandchoue haïe des Chinois.

La crise actuelle est peut-être plus grave car, cette fois, les réformes étaient demandées à la fois par une grande partie, et la plus dynamique, de l'appareil du parti et de l'Etat, et par la population. Les mentalités ayant évolué – sauf dans le noyau dur du conservatisme qui l'a emporté, – le fossé est désormais béant entre les espoirs de l'immense majorité d'une Chine jeune et des dirigeants qui gouvernent encore comme à l'époque maoïste. Certes les méthodes ne sont plus aussi expéditives. Mais on ne peut s'empêcher de se souvenir que c'est pour se débarrasser d'une opposition réformiste regroupée autour du secrétaire général du parti (Deng Xiaoping) et du chef de l'Etat (Liu Shaoqi) que Mao avait déclenché sa révolution culturelle puis lancé quelques mois avant sa mort une nouvelle purge contre M. Deng.

PATRICE DE BEER.

JAPON : chef de la diplomatie

M. Uno succédera à M. Takeshita au poste de premier ministre

M. Sosuke Uno, ministre des affaires étrangères, a accepté, mercredi 31 mai, la proposition qui lui avait été faite par le Parti libéral démocrate au pouvoir de succéder à M. Takeshita au poste de premier ministre. M. Uno, qui se trouvait à Paris pour la réunion de l'OCDE, est rentré à Tokyo, où l'annonce officielle de sa désignation devrait être faite vendredi.

TOKOY
de notre correspondant

M. Sosuke Uno présente au moins deux originalités : il n'a été impliqué dans le scandale Recruit et rien ne le désignait pour devenir chef du gouvernement. Son expérience diplomatique – un atout, affirme-t-on aujourd'hui, car il représentera notamment le Japon au sommet de Paris, en juillet prochain – n'aurait guère été, en temps normal, un facteur suffisant. M. Uno est un premier ministre de circonstance qui pourrait bien ne bénéficier, dans l'esprit de ceux qui l'ont nommé, que d'un mandat temporaire.

Nommé ministre des affaires étrangères par M. Takeshita en 1987, M. Uno, qui a conservé ses fonctions à la suite du remaniement ministériel de décembre dernier, a été l'un des chefs de la diplomatie nippone qui a le plus sillonné le monde. Il contribua notamment à faire figurer à l'ordre du jour des pourparlers nippo-soviétiques la question des îles Kouriles du Sud, occupées par l'URSS depuis 1945 et revendiquées par les Japonais.

Comme M. Takeshita, il est fils d'un fabricant de saké. Prisonnier en Sibérie au lendemain de la défaite japonaise, il raconta cette expérience dans un livre à succès, dont fut tiré un film. M. Uno, par ailleurs, l'auteur de deux recueils de poèmes et d'essais historiques sur sa ville natale de Moriyama (préfecture de Shiga, non loin de Kyoto).

Dputé depuis 1960 et membre du clan Nakasone, M. Uno n'a jamais passé pour un politicien ambitieux. Il est sans adversaires et sans rivaux. Il préfère, semble-t-il, jouer de l'harmonica que « lever » des fonds politiques. On raconte que, un jour, M. Nakasone ayant demandé aux membres de son clan de rassembler des « dons » en vue d'une campagne électorale, M. Uno revint avec 600 000 yens (28 francs) : une somme dérisoire, au point que le secrétaire de M. Nakasone crut qu'il s'était trompé en énonçant le chiffre...

Tour à tour directeur de l'agence de défense dans le dernier cabinet Tanaka (durant vingt-neuf jours), directeur de l'agence pour la réforme administrative puis de l'agence des sciences et technologies, il fut ministre de l'industrie et du commerce international (MITI). A ce poste, M. Uno eut notamment la responsabilité du délicat contentieux commercial avec les Etats-Unis.

Agé de soixante-six ans, honnête, M. Uno sera le premier chef de gouvernement qui ne soit pas chef de l'un des clans du Parti libéral démocrate : il pourrait bien, cependant, n'être investi que des insignes du pouvoir, tel le Kagemusha du film d'Akira Kurosawa.

PHILIPPE PONS.

● **AFGHANISTAN : Lourdes pertes de la résistance.** – Les moudjahidines auraient subi des pertes élevées lors de bombardements, pendant quarante-huit heures, autour de Jalalabad. Selon des témoins, revenus au Pakistan, leurs positions, notamment à Samarkhel, à 10 kilomètres de Jalalabad, ont été pilonnées par l'aviation de Kaboul et auraient subi neuf tirs de missiles Scud. – *(AFP.)*

● **THAILANDE : Arrestations.** – Dix membres d'un « Conseil national révolutionnaire » (CNR), soupçonnés d'atteinte à la « sécurité nationale », ont été arrêtés, mercredi 31 mai, à la demande du général Chaowalit Yongchaiyuth, chef des forces armées. Le CNR avait fait distribué au Parlement un document préconisant la nomination du général Chaowalit au poste de premier ministre, en remplacement de M. Chatichai Choonhavan, nommé en août dernier. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : Assassinat de deux personnalités.** – Bennet Perera, un superintendant de police, et son chauffeur ont été abattus par des tireurs à Colombo, jeudi 1er juin. Au même moment, Leslie Ranagala, l'un des dirigeants du Parti uni national au pouvoir, et son garde du corps ont été tués par l'explosion d'une bombe, toujours dans la capitale srilankaise. – *(AFP.)*

● **CAMBODGE : L'aide américaine à la résistance.** – La Maison Blanche va demander l'accord du Congrès en faveur d'une *« aide appropriée »* pour *« renforcer la position politique et la sécurité de la résistance anti-communiste »* au Cambodge, a déclaré, mercredi 31 mai, un porte-parole du département d'Etat. De son côté, M. Stephen Solarz, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, s'est déclaré favorable à la fourniture d'armes à la résistance non communiste khmère. – *(AP, Reuter.)*

Afrique

NIGÉRIA

Des émeutes ont fait plusieurs morts à Lagos

Lagos. – Des émeutes ont fait *« plusieurs morts »*, le mercredi 31 mai, à Lagos, où la police a ouvert le feu dans différents secteurs de l'agglomération, a-t-on appris de source officielle.

L'ordre de tirer a été donné alors que des manifestations d'étudiants, commencées le matin, avaient tourné à l'émeute dans les quartiers nord de la mégalopole nigériane – plus de sept millions d'habitants, selon certaines estimations – et jusqu'au centre-ville.

Des actes de pillage ont été commis dans des marchés ou des boutiques du quartier commercial, par des émeutiers parmi lesquels figuraient de nombreux marginaux, selon des témoignages.

Les premiers affrontements ont eu lieu dans les faubourgs du nord de la ville, à proximité de l'université de Lagos fermée la veille pour deux semaines par les autorités avec tous les autres établissements d'enseignement supérieur. Plus tard, des centaines d'actes de pillages ont encore été enregistrés dans différents secteurs, en particulier dans le quartier d'Ikeja, à proximité de l'aéroport international, dont les accès ont été un moment interdits par les forces de police, soutenues par des détachements de l'armée, mais sans toutefois que le trafic aérien ait été interrompu.

De nombreux véhicules appartenant à des administrations gouvernementales ont été brûlés, de même que plusieurs immeubles. Le calme est revenu en fin d'après-midi, après les premiers tirs de la police et alors que circulaient des rumeurs, non confirmées, de couvre-feu.

Les manifestations, lancées à Lagos le 23 mai sur un mot d'ordre national du syndicat des étudiants, avaient gagné Bénin-City (dans le sud du pays) où six personnes ont été tuées vendredi, puis Ibadan (sud-ouest) où des rassemblements de foule ont eu lieu durant toute la journée de mardi. De nouvelles manifestations se sont également produites mercredi à Enugu, dans l'Etat d'Anambra.

A l'origine, il s'agissait pour les étudiants de protester contre la politique de rigueur économique suivie par le président Babangida. Celui-ci doit commencer, mercredi 7 juin, une visite officielle en France. – *(AFP.)*

Après les expulsions de Mauritanie

Le Sénégal demande l'aide de l'ONU pour la réinstallation des réfugiés

L'ambassadrice du Sénégal auprès des Nations unies, Mme Absa Claude Diallo, a demandé, le mercredi 31 mai, l'aide de l'Organisation pour la réinstallation des ressortissants sénégalais expulsés de Mauritanie à la suite des affrontements raciaux du mois dernier. Selon Dakar, soixante-dix mille Sénégalais et dix mille *« Mauritaniens bannis »* ont été contraints de quitter la Mauritanie.

Le 8 mai, l'ambassadeur de Mauritanie auprès de l'ONU, M. Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud, avait officiellement saisi les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour connaître le sort de ses ressortissants restés au Sénégal. Fin mai, M. Perez de Cuellar a dépêché des experts de l'ONU dans les deux pays pour évaluer les besoins de part et d'autre après les rapatriements simultanés et forcés.

Les autorités de Nouakchott estiment aujourd'hui à environ cent soixante-dix mille le nombre des réfugiés ayant déjà regagné la Mauritanie, dans un mouvement qui se poursuit, selon elles, au rythme d'une centaine de traversées quotidiennes du fleuve Sénégal, qui sépare les deux pays.

Ces retours auront des conséquences économiques, constatent les experts, qui évaluent à quelque 100 millions de dollars par an *« le manque à gagner »* qu'entraînera la cessation des rapatriements effectués par les commerçants mauritaniens du Sénégal vers leur pays : autant que les exportations de minerai de fer de Zouerate. – *(AFP.)*

● **Un appel à la réconciliation.** – Plusieurs personnalités et associations françaises et étrangères, concernées par les problèmes africains, ont lancé un appel invitant les *« Etats sénégalais et mauritaniens à tout mettre en œuvre pour la réconciliation des peuples dont ils ont la charge »*. Cet appel est notamment signé par les professeurs Gentilini et Schwartzenberg, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), SOS-Racisme, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France et l'Union des travailleurs mauritaniens en France.

Afrique

SOMALIE

La guérilla dans le Nord semble marquer le pas

Essoufflement d'une guérilla qui a peut-être présumé de ses forces ou préparation d'un « coup » spectaculaire dont les rebelles du Mouvement national somalien (MNS) ont le secret ? Le contraste apparaît, en tout cas, flagrant entre la situation actuelle dans le nord de la Somalie, telle qu'elle est décrite de sources concordantes, et les événements de mai 1988.

Il y a un an, les maquisards du MNS, principal mouvement d'opposition armée au régime du président Syad Barre, avaient surpris tout le monde en lançant une violente offensive contre les troupes gouvernementales. Cette attaque leur avait permis de prendre la *« capitale du Nord »*, Hargeisa, puis de l'occuper un temps, en dépit des sanglantes représailles de Mogadiscio. A l'époque, le MNS – né en 1981, et qui, s'est notamment rendu célèbre en France en enlevant, en janvier 1987, une équipe de Médecins sans frontières – venait de perdre son « sanctuaire » éthiopien à la faveur de la conclusion d'un accord entre Addis-Abeba et Mogadiscio.

Aujourd'hui, dans une région ravagée par la guerre civile, où les grandes villes ne sont plus que ruines et déserts, selon tous les témoignages, les combats semblent avoir diminué d'intensité au cours des derniers mois. La guerre a fait place à une guérilla, succession de coups de main sans commune mesure avec les heurts « frontaux » du printemps et de l'été derniers, indique-t-on de sources concordantes. Et ce, même *si*, à en croire des indications non confirmées, les combattants du MNS seraient récemment parvenus à occuper la localité d'Erigavo, au nord-est d'Hageisa. En outre, le *gouverneur* de cette ville aurait été capturé par les rebelles et conduit dans un camp de réfugiés d'Ethiopie, où le MNS le retiendrait en otage.

En fait, les derniers affrontements de quelque envergure ayant opposé l'armée aux maquisards semblent *s'être déroulés* autour de *points d'eau dont les forces* gouvernementales tentaient de s'emparer. Selon un cadre du MNS qui a requis l'anonymat, les forces du président Syad Barre ont lancé, notamment en février et en mars, à *partir* des bases qu'elles occupent près ou dans les grandes villes, des attaques contre ces *puits*, *sans toutefois* parvenir à les prendre, les rebelles ayant réussi à stopper leur avance.

Ces informations tendraient à confirmer que le MNS, dont les troupes proviennent essentiellement de l'ethnie Issak, se trouve actuellement sur la défensive. Ayant dû abandonner les villes dont il avait, dans un premier temps, délogé les gouvernementaux, le MNS s'emploierait surtout à harceler les voies de communication du nord du pays afin de tenter d'empêcher tout déplacement de l'armée.

Difficultés d'approvisionnement

Il semblerait toutefois que le MNS, qui avait saisi l'année dernière un important matériel de l'armée somalienne, rencontre maintenant des difficultés à se ravitailler en armes et en munitions. Surtout concentrés sur la côte, les anciens alliés d'Addis-Abeba *ne bénéficieraient plus*, en fait d'aide extérieure, que de celle de la communauté issak installée à l'étranger, et surtout dans les pays arabes. Son implantation sur le golfe d'Aden permet au mouvement rebelle de récupérer cette assistance, les Ethiopiens paraissant soucieux, quant à eux, de respecter scrupuleusement – jusqu'à présent – l'accord qu'ils ont signé en avril 1988 avec Mogadiscio.

Mais on assure de source proche du MNS que le régime du président Menguistu cacherait de moins en moins son impatience devant l'absence de tout règlement frontalier avec la Somalie, en dépit de cet accord. On exprime, de même source, l'espoir de voir ainsi la position de l'Ethiopie évoluer quelque peu en faveur de son ex-protégé.

Les cinq mille à six mille combattants « permanents » du MNS, selon des chiffres fournis par un membre du mouvement, trouveraient face à eux non plus seulement une troupe régulière aux unités souvent démoralisées, mais aussi des milices armées par le pouvoir central. Ceux-ci aurait réussi à engager à ses côtés des *membres* d'une ethnie *rivale* de celle des Issaks, les Gadaboursis, accentuant encore l'aspect tribal du conflit. Les forces gouvernementales comprendraient également, selon des sources proches du MNS, des réfugiés de l'Ogaden enrôlés par Mogadiscio et auxquels les autorités somaliennes auraient, en certains endroits, laissé le champ libre. A Hargeisa, par exemple, affirme-t-on dans les milieux rebelles, ces « réfugiés miliciens » auraient pillé ce qui restait de la principale ville du Nord, déjà durement éprouvée par les combats et les bombardements aériens.

Si les rebelles disposent d'un soutien indéniable au sein de la population issak et peuvent compter, *selon les circonstances, sur une* « réserve » appréciable parmi les nomades, leur ambition paraît aujourd'hui limitée. On estime, toujours de source proche du MNS, *que ce dernier est, à l'heure* actuelle, dans l'impossibilité de *« prendre tout le nord »* de la Somalie, où le but des maquisards se borne à *« empêcher le régime d'exercer le pouvoir »*, en attendant qu'il s'écroule. Quant à une *sécession, cette même source en* écarte l'éventualité.

Le MNS, uniquement implanté dans le Nord (l'ancienne Somalie britannique), suit ainsi avec intérêt les mouvements de mécontentement qui se font jour dans l'armée *somalienne ainsi que les difficultés* que rencontrent les autorités de Mogadiscio dans d'autres régions, comme dans le sud du pays. Là, une partie de la garnison de la ville côtière de Kisimayo se serait mutinée et aurait déserté pour se réfugier à la frontière kényane. Selon des informations non confirmées, le gouvernement du général Syad Barre aurait vainement tenté, jusque-là, de négocier la reddition des mutins.

YVES HELLER.

GRAND CONCOURS

Du 22 mai au 10 juin 1989

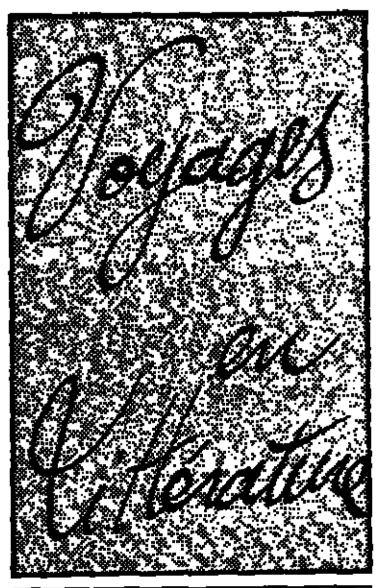

HACHETTE Classiques

Le Monde

EUROPE 1

Vive la province !

Question 19 :

Comment peut-on être parisien ?

La capitale a souvent été la cible des écrivains. Rendez la citation ci-dessous à son auteur.

« C'est peut-être la ville du monde où les fortunes sont les plus inégales, et où règnent à la fois la plus somptueuse opulence et la plus déplorable misère. »

- □ Balzac
- □ Boileau
- □ Restif de la Bretonne
- □ Rousseau
- □ Voltaire

Question 20 :

Adresses provinciales

Certains auteurs ont immortalisé leur lieu de résidence.

Quels sont les deux écrivains qui habitèrent :

a – Saint-Etienne-le-Molard, Boën-sur-Lignon.
b – Château de Coppet.

Bulletin-réponse dans *le Monde*, le samedi 10 juin 1989 (daté dimanche 11 - lundi 12 juin)

Chaque jour une vignette de participation.
Collectionnez-les précieusement. Vous devrez les coller sur le bulletin-réponse.
Pour vous aider à répondre, chaque jour des indices sur Europe 1 ou sur Minitel 3615 code LEMONDE, EDUC ou EUROPE 1.

Franz KAFKA
LA MÉTAMORPHOSE

édition bilingue,
nouvelle traduction de J.-J. Briu

disponible aux
Editions du Franc-Dire,
2 chemin du Charme et du Carrosse,
78470, Saint-Lambert des Bois
Tél. 30 43 78 00
Prix : 85 F. (plus port)

Soixante-treize ans après sa parution à Leipzig, pour la première fois, la Métamorphose en bilingue

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

Avec Le Monde sur Minitel

POLYTECHNIQUE

GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

(Publicité)

C'EST FORMIDABLE
CE QUE NOUS AVONS FAIT

Nous avons toujours été en première ligne dans le combat pour l'Europe: Jean MONNET, Robert SCHUMAN il y a quarante ans, Simone VEIL et Pierre MEHAIGNERIE aujourd'hui, n'ont cessé de mener le même combat, de proposer et soutenir les avancées, de réclamer qu'on aille plus loin.

Nous avons osé croire à l'Europe quand les autres n'y songeaient même pas.

Nous avons osé la construire quand les autres en rêvaient.
Nous la ferons quand les autres en discuteront encore.

C'EST FORMIDABLE
CE QUI RESTE A FAIRE

1993! Le marché unique Européen: pour éviter la concurrence sauvage et la dictature des technocrates, nous devons accélérer la construction politique de l'Europe.

Il est temps de donner une voix et un visage démocratiques à l'Europe: un parlement avec plus de pouvoirs, des députés élus dans les régions et non par les partis, la mission d'un traité d'union politique avant l'an 2000.

Il est temps de faire vivre la conscience Européenne au quotidien: nous devons réinventer et développer des échanges, des solidarités entre personnes, entre communautés.

NOUS LE FERONS
AVEC LA FRANCE QUI BOUGE

En dehors de l'agitation politique, des femmes et des hommes de création et d'initiatives sont en train de modifier les choses, dans les communes, dans les quartiers, dans les entreprises.
Cette France en mouvement refuse les dogmatismes. Elle réclame plus de tolérance et d'humanisme. Elle veut moins de sensationnel et plus de réflexion, moins de technocratie et plus de démocratie. Elle veut juger aux actes et non plus au discours.
Nos élus, eux, siègeront tous effectivement à Strasbourg. Ils ne démissionneront pas au lendemain du 18 juin. Ils consacreront tout le temps nécessaire à la défense de la France et à la progression de l'Europe.
Avec cette France en mouvement, nous ferons l'Europe, nous redonnerons un sens à la vie politique.

NOTRE COMBAT EST FORMIDABLE,
MAIS IL EST DIFFICILE

Nous savons que nous allons devoir nous battre contre des rigidités, contre des intolérances, contre des dogmatismes.
L'audace, l'enthousiasme et nos capacités d'anticiper sont notre seule richesse. Mais les moyens financiers, eux, nous manquent.
Vous partagez notre vision de l'Europe.
Vous êtes de ceux qui veulent faire bouger la France.
Nous avons besoin de votre soutien politique.
Nous avons besoin de votre soutien financier.

L'EUROPE, C'EST NOTRE COMBAT.

LE CENTRE POUR L'EUROPE

ADRESSEZ VOS SOUTIENS A: CAMPAGNE SIMONE VEIL 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS.

هكذا صدر الأصل

(Publicité)

L'APPEL DES 1 000 POUR L'EUROPE DU PROGRES AVEC LAURENT FABIUS

A ABECASSIS D., maître de conférences - ABELA P., ancien expert BIT, ingénieur économiste - AGLIETTA M., économiste - AKOUN C., animateur de radio communautaire - AKOUN C., pharmacien biologiste - ALBERT B., écrivain - ALBERTI X., médecin - ALLIO R., cinéaste - AMBROSINI J.-M., cadre commercial RATP - AMIEL C., professeur d'université - AMSACH P., musicien - ANDREIS M., responsable professionnel agricole - ANDRIEU J., ancien président de la FCPE - ANGLERAUD D., syndicaliste - ANQUEZ A.-M., administrative université - ARCADY A., cinéaste - ARDITI P., comédien - ARDITTI C., journaliste - ARENE C., avocat - ARNOTHY C., écrivain - ARNOULD P., responsable associatif - ARNOULT E., responsable nationale FUAJ - ARNOUX E., responsable associative - ARON F., maître de conférences - ASCHER F., universitaire - ASCOT R., écrivain - ASTOIN G., enseignant - ASTORG M. - ASTRE L., syndicaliste - ATHEA B., cadre administratif - ATTAL O., médecin hospitalier - ATTAL Y., avocat - AUBAN A., maître de conférences - AUBERT J.-P., président d'honneur du CEPME - AUBERTIN J., agriculteur - AUBRAC L. et R., anciens résistants - AUBRY L., responsable associative - AUDEOUD O., universitaire - AUDRY C., écrivain - AUGUYARD C., artisan, administrateur mutuelle - AULAGNON M., directeur général de société - AYE C., agriculteur - AZEMA M., étudiante

B BABAUDOU J., agriculteur - BABOULAZ C., conseiller en formation continue - BACANT P., étudiant - BACCHINI H., président de la Ligue de voile de Bretagne - BADINTER E., écrivain - BAGOUET D., chorégraphe, directeur de la danse à l'Opéra de Montpellier - BAILLY D., syndicaliste - BAL C., chef d'entreprise - BALABAUD C., professeur de médecine - BALABAUD E., orthophoniste - BALIQUE H., médecin - BALIQUE M., ingénieur atomiste - BALLESTRAD B., directeur de société - BANIER F.-M., écrivain - BARBERO A., administrateur RATP - BARBIER C., ingénieur agronome - BARBIN F., comédien - BARDIN J., producteur TV - BARDOLPHE J., universitaire - BARDOT J., chorégraphe, directrice de l'école municipale de danse de Clermont-Ferrand - BARON H., agriculteur - BARRET-KRIEGEL B., philosophe - BASSET M., institutrice - BAUDOIN G., viticulteur - BAUER M., chercheur CNRS, écrivain - BAUSSAN O., chef d'entreprise - BAYLAUCQ J., agriculteur - BEAU J.-F., journaliste - BEAUCHAMP C., vice-président du Conseil économique et social - BECLIER J.-J., cadre administratif - BEER GABEL J., informaticien - BELENGUIER M.-C., attachée d'administration - BELEY F., médecin anesthésiste - BEN JELLOUN T., écrivain - BENASSAYAG M., délégué interministériel chargé des Rapatriés - BENDJEBBOUR R., directeur de centre socio-éducatif - BENEJAM J.-P., universitaire - BENGUIGUI J., comédien - BENICHOU F., éditeur - BENOIT F., assistante de production TV - BENOLIEL P., avocat - BENSIMON G., médecin - BERAUD C., professeur de médecine - BERCIS P., fondateur de DSH - BEREL C., secrétaire - BERGER J., cadre d'entreprise - BERGOUGNOUX A., historien - BERLUREAU C., syndicaliste - BERNARD A.-M., responsable associatif - BERNARD E., agriculteur - BERNARD M.-C., responsable associatif - BERNARD R., responsable associatif - BERNARD Y., responsable associatif - BERNARD Y., directeur de recherche CNRS - BEROF M., musicien - BERRUET E., responsable associatif - BERRY R., comédien - BERTAUX D., chercheur CNRS - BERTHOMIEU C., universitaire - BERTIN-MOUROT B., sociologue au CNRS - BERTRAND A., agent général d'assurances - BERTRAND Y., ajusteur, syndicaliste - BESNARD A., agriculteur - BEST F., philosophe - BILLAUD M., ingénieur en développement agricole - Général BINOCHE F., général de division C.R. - BIOULAC-SAGE P., professeur de médecine - BIZOT M., avocate - BLANC A., directrice de galerie d'art - BLANCHARD F., syndicaliste - BLANCHARD F., président de banque - BLANEZE A., président régional du MODEF - BLONDEL M., sculpteur - BLUMANN C., universitaire - BOBET J., chef d'entreprise - BOFFIL R., architecte - BOHNKE O., chargée de recherche CNRS - BOISSANTE J.-L., syndicaliste - BOISVIEUX J.-F., professeur de médecine - BOIVIN N., responsable administrative - BOLLE J.-P., responsable associatif - BONETY R., ancien membre du CES de l'Europe - BONIFACE P., universitaire - BONO R., ancien membre du Conseil économique et social - BONVALOT D., syndicaliste - BUTAZZI M., militant associatif - BOUCHAREISSAS M., syndicaliste - BOUILLE C., artiste peintre - BOUILLIN G., agriculteur - BOULLET G., aide-familiale - BOURDIER M., ancien bâtonnier de Clermont-Ferrand - BOUREL M., conseillère économique agricole - BOURGEAT F., directeur artistique adjoint du Théâtre national Marseille La Criée - BOURGUER S., responsable associatif - BOURGUER Y., responsable associatif - BOURSEILLER A., metteur en scène - BOUSSAT D., inspecteur départemental de l'Education nationale - BOUSSEYROL E., président de coopérative agricole - BOUSSOUAR K., agriculteur - BOUTET J.-F., avocat à la Cour de cassation - BOUTET DE MONVEL R., médecin retraité - BOUTRY A., directeur honoraire de collège, ancien responsable syndical - BOUVIER J.-L., biologiste, chef d'entreprise - BOYER C., attachée fiscale - BOYER J.-C., universitaire - BRAILLON F., expert agricole - BRASSEUR C., comédien - BRAULT E., agriculteur, président de coopérative - BRAUNBERGER G., metteur en scène - BRAUNBERGER P., producteur de cinéma - BRINDEAU S., écrivain - BRIVAL R., écrivain - BROCHIER E., avocat - BROTO L., chef d'entreprise - BROUHON H., maire de Bruxelles - BROUZET Y., recordman de France de lancer du poids - BRUCKNER P., écrivain - BRUDIN J., pharmacien, ancien responsable d'organisation professionnelle - BRUERE M., présidente d'association - BRUGUET B., mutualiste - BRUNEL F. - BRUNET-LEFEVRE A., conseiller financier - BUCHON J., agriculteur - BUFFET P., directeur d'entreprise - BUFFIERE D., inspecteur Mutualité sociale agricole - BUIN Y., médecin, écrivain - BURG J., agriculteur - BURGER N., maire de Cologne - BUSNEL A., directeur informatique - BUTIN M., avocat

C CABALERRO M., délégué général de l'Institut de coopération sociale internationale - CABE H., agriculteur - CABON A., agriculteur - CACAVE M., doyen de la faculté de droit de Montpellier - CADIOU A., inspecteur des Finances - CAILLE J.-M., professeur de médecine - CAILLOUX R., agriculteur - CALAME D., agriculteur - CALAVIA P., administrateur civil - CALDONI C., médecin - CALVINO B., maître de conférences - CAMUS R., conseil juridique - CANQUE A., avocat, secrétaire général de l'association Citoyens européens - CANTAL-DUPART M., architecte - CANTIANT C., expert-comptable - CANTIANT J.-C., professeur - CAPDENOT M., kinésithérapeute - CAQUET R., professeur d'université - CAREIL P., inspecteur des Finances - CARLISLE E., adjointe d'enseignement - CARLISLE G., documentaliste - CARRERE C., proviseur de lycée - CARRIVE P., universitaire - CASES A., président de chambre d'agriculture - CASSAING J.-C., universitaire - CASTA A., réalisateur - CASTAGNOU P., délégué interministériel - CAUCHAS B., agriculteur - CAVAGLIONE M., chef d'entreprise - CAVAILLON Y., interprète, ancienne collaboratrice de Jean Monnet - CENAC C., écrivain - CETTE G., économiste - CHABERT B., responsable associatif - CHADAN K., scientifique - CHAGNEAU J., œnologue - CHAMBORD D., vétérinaire - CHAMPION P., agriculteur - CHAMPION R., agriculteur - CHANAT C., écrivain - CHANDERNAGOR F., écrivain - CHANDON R., secrétaire - CHANGEUX J.-P., professeur au Collège de France - CHAO ROCA M.-M., retraitée - CHAPATTE R., journaliste sportif - CHAPUIS A., avocat - CHAPUIS B., journaliste - CHARLES-ROUX E., écrivain - CHASSAGNE Y., dirigeante d'entreprise - CHASSIGNEUX J., plasticien - CHASSIGNEUX N., avocate - CHATILLON G., universitaire - CHAUCHAT M., universitaire - CHAUMONT D., dirigeant de société - CHAUVEAU C.-P., avocat - CHAUVET P., ancien directeur de la mission Télécâble - CHAVARDES M., écrivain - CHERAMY R., syndicaliste - CHERASSE J., président association Map TV - CHEULA J.-M., avocat - CHICHE S., chef des services de l'inspection générale d'une entreprise audiovisuelle - CHOMBART DE LAUWE M.-J., déportée-résistante - CHOMBART DE LAUWE P.-H., sociologue - CHOPLIN J.-L., administrateur général de la danse à l'Opéra de Paris - CHRETIEN L., responsable associatif - CIXOUS H., écrivain - CLAIR J.-C., directeur honoraire de la Mutualité agricole - CLAUDEL J.-M., responsable associatif - CLAUSARD R., retraité - CLEDES J., professeur de médecine - CLEMENT R., directeur de CFA - CLEVENOT A., réalisateur - CLOUTE O., agriculteur - CLYM, journaliste - COHEN E., chercheur CNRS, écrivain - COHEN-SALMON C., chercheur au CNRS - COHEN-SEAT J.-E., éditeur - COHEN-SOLAL J.-M., médecin - COLE D., président de société - COLIN A., éducatrice - COLLOREC M., agriculteur - COLOMB A., enseignante - Colonel CHABAGA H., responsable d'association - COMTEY M., agriculteur - CONAN L., agriculteur - CONCHON G., écrivain - CONQ A., agriculteur - CONSTANTIN M., comédien - CONSTANTINI B., comédienne, productrice de films - COQUERY M., universitaire - COQUET M., médecin hospitalier - COQUILLAT M., écrivain - CORNEC J., avocat - CORNILLOT P., président d'université - COSTA J.-C., artiste - COSTA-GAVRAS, cinéaste - COTTAVE R., ancien responsable syndicaliste - COURMONT D., artiste - COUSINET J., directeur Maison de la culture - COUTAUD B., chef d'entreprise - COUTEL B., urbaniste - COUTURIER P., avocat - COYNE P., technicien de théâtre - CRABOS R., agriculteur - CREISSON A., sage-femme - CREISSON G., endocrinologue - CREMIEUX R., vice-président Fédération régionale des coopératives, président SICA agricole - CRESPIN M., metteur en scène - CROZON L., médecin - CROZON P., responsable d'association - CRUCIANI F., écrivain - CUBAUD J.-P., inspecteur général de l'Education nationale, ancien recteur - CUECO H., artiste peintre - CUECO M., artiste peintre - CULLAFROZ J.-F., journaliste, secrétaire Gal du Syndic. des journalistes français

D D'OVIDIO M., formatrice - DABADIE P., professeur de médecine - DABADIE J., agriculteur - DAGNAUD M., sociologue au CNRS - DALLEMAGNE J.-L., professeur - DAMMERT A., professeur retraité - DANGOUMEAU J., professeur de médecine - DANIEL M., responsable associatif - DANZON F., pédiatre - DARBOIS D., écrivain - DARCEL D., cuisinier - DARROIS J.-M., avocat - DARROIS J., retraitée - DAUDIN J., arboriculteur - DAUGE Y., délégué interministériel - DAUREIL M., responsable associatif - DAUVERGNE J., ingénieur Ecole supérieure du bois - DAVEZAC G., expert en éducation permanente - DAVID A., dentiste - DAVID M., universitaire - DE BALMANN L., enseignante - DE CHOSAL B., agriculteur - DE COURISS M., graphiste - DE KEMOULARIA C., diplomate - DE KERMADEC L., cinéaste - DE KERVASDOUE J., dirigeant d'entreprise - DE LATTRE J., professeur de médecine - DE LONGUERUE A., cadre commercial - DE LONGUERUE L., retraitée - DE MAREUIL S., réalisatrice - DE MONTROND L., designer - DE MONTROND T., designer - DE MUN M., éditrice - DE RIVE J., journaliste - DE SAIN SAULIEU R., professeur des universités à Sciences-Po - DE SEYNES P., économiste - DEBRAY R., écrivain - DECERLE D., agriculteur - DECK J.-P., cadre dirigeant d'entreprise - DECOMPS B., physicien - DECOOL G., directeur technique de verrerie - DEDONDER R., directeur honoraire de l'Institut Pasteur - DEFAY A., professeur de classe préparatoire - DEFLASSIEUX J., chef d'entreprise - DEFORGES R., écrivain - DEISS E., syndicaliste - DELAHAYE Y., ancien délégué pour l'Action extérieure des collectivités locales - DELOBEL J., agriculteur - DELOCQUE-FOUCAUD A.-M., scénariste, ancien directeur général de la Cinémathèque française - DELORME D., comédienne - DELPORT M., ancien collaborateur de P. Mendès France - DELPOULBES J.-P., agriculteur, ancien président de chambre d'agriculture - DELUCHAT A., syndicaliste - DEMARQUEZ J.-L., professeur de médecine - DEMAZURE M., mathématicien - DEMY J., cinéaste - DEPARIS R., artiste peintre - DERAISON L., directeur de banque - DERDEVET M., cadre dirigeant - DERENNE J.-P., professeur de médecine - DEROGY J., écrivain - DESBORDES L., syndicaliste - DESCLOITRES R., médecin - DESCOTILS G., directeur de société audiovisuelle - DESMARIS J.-C., agriculteur, président, administrateur de coopérative - DESVALLOIS P., syndicaliste - DETEIX L., président honoraire du Conseil supérieur du notariat français - DEVILLE H., conseiller d'hygiène et de sécurité - DEVISSE J., universitaire - DI PAOLO C., designer - DIAMANT C., responsable national FUAJ - DIAZ G., artiste peintre - DIBANGO M., musicien - DIEUDONNE M., responsable associatif - DOCHE R., président régional d'une banque mutuelle - DODU M., cadre - DOIRET G., sous-directeur de Banque - DOMENACH B., avocat - DONDOUX J., ancien directeur général des Postes et Télécommunications - DONNARD H., délégué général des clubs Pays - DOP J.-P., vétérinaire - DORE C., chef d'entreprise - DORT B., directeur du théâtre au ministère de la Culture - DOUGLAS P., comédien - DOUMECQ J., agriculteur - DREYFUS R., ancien officier des Forces françaises libres - DREYFUS-SCHMIDT S., chirurgien-dentiste - DROZ J., universitaire - DRUILLET P., auteur de bandes dessinées - DUBOIS M., comédienne - DUBOIS-VIOLETTE Y., ingénieur-conseil - DUBREUIL B., universitaire - DUBREUIL C., maître de conférences - DUCASSOU R., agriculteur - DUCROI N., investisseur immobilier - DUFOUR P., chef d'entreprise - DUFRESNE J.-C., inspecteur général de l'Education - DUFY B., directeur de recherche CNRS - DUGRAND A., Romancier - DUMAY A., violoniste - DUMOULIN J., responsable associatif - DUPEYROUX J.-J., professeur de droit - DUPIN G., chef d'entreprise - DUPONT P., agriculteur - DUPRAT C., maître de conférences - DUPUIS G., professeur d'université - DURAME J., banquier - DURAME M., responsable d'association - DURAND C., syndicaliste - DURAND L., agriculteur - DURET E., conseil juridique - DURRIEUX G., directeur ASSEDIC - DUVERGER M., universitaire - DUVIGNAUD J., sociologue

E EELSEN P., chef d'entreprise - EGLOFFE C. - EL-BAKI M., chef d'équipe SNCF - ELOY M., responsable associatif - EMMANUEL M., producteur de dessins animés - EMMANUELLI Joseph, employé de banque - ERLINGER S., professeur de médecine - ESCAICH R., avocat honoraire - ESPAZE M., syndicaliste - ESSIG P., chef d'entreprise - ESSON J., maître de conférences - ETCHEPARRE B., chef d'entreprise - EVENOU D., comédienne - EWANJE-EPEE M., sportive

F FAIVRE D'ARCIER B., ancien directeur du Festival d'Avignon - FARINE P., président de Solidarités internationales - FARJON C., chef d'entreprise - FARKAS G., chef d'entreprise - FARNOUX-TOPORKOFF S., économiste - FAUCAUNEAU G., chercheur INRA - FAVAREL-GARRIGUES J.-C., professeur de médecine - FEGER J., professeur de médecine - FELDMANN M., médecin - FERNANDEZ D., écrivain - FERRIERE M., comédienne - FEVRIER R., ancien directeur général de l'INRA - FHIMA V., avocat à la cour - FICHOT A., avocate - FILROL M., responsable de CDIDF - FILIPPI C.-H., banquier - FINIDORI M., écrivain - FINOT J., fonctionnaire - FISZBIN H., ancien député de Paris - FLAMBARD J.-M., universitaire - FLEURY G., président de l'université du Havre - FONTERAY J., directeur de société - FONTERAY J., cadre dirigeant - FORCHER D., employé de banque - FORE J.-P., agriculteur - FOREST J.-L., journaliste - FORTAIN N., agriculteur - FOUNTAINE J.-F., sportif - FOUQUE A., éditrice, responsable association - FOURCADE M., syndicaliste - FRANÇOIS J., écrivain - FRANQUEVILLE C., salarié en industrie agro-alimentaire - FROM C., vétérinaire - FUCAIN P., ancien commandant FFI - FUNFSCHILLING M.-J., responsable associatif

G GAASCH M.-F., avocate - GADRAT J.-M., cadre agricole - GAILLARD R., commerçant - GAILLART-PERRIN C., vétérinaire - GALAVIELLE J.-P., maître de conférences - GALVIN C., responsable agricole - GANDOULY P., responsable associatif - GANNE A., journaliste - GARCIA N., comédienne - GAREL P., peintre, sculpteur - GARRIGUES R., enseignant retraité - GAUBERT J., agriculteur - GAULT M., ancien président de chambre d'agriculture - GAUTHIER P., ingénieur - GAUTHIER B., inspecteur général de l'agriculture - GAUTIER A., agriculteur - GAUTRY F., avocate - GAVALDA C., professeur d'université - GELARD J.-P., ancien président de l'université du Maine - GELENBE E., informaticien - GELIN D., comédien - GELLY, ancien résistant - GENDRA M., agriculteur - GENDREAU P., directeur général de banque - GENTIL P., écrivain - GEORGES G., ancien secrétaire général du SNI, responsable d'organisations mutualistes - GERIN J., expert-évaluateur - GERMAIN J., président de l'université François-Rabelais - GEVREY M., responsable national JPA - GICQUEL J., universitaire - GILLES C., syndicaliste - GILLMAN E., chef d'entreprise - GILSON R., cinéaste - GINESTET L., agriculteur - GIRARDOT A., comédienne - GIRONDEAU L., retraité - GIUSTO J.-P., professeur d'université - GLAYMAN C., journaliste culturel - GLEYZAL J.-J., professeur d'université - GODCHAU J.-F., universitaire - GOFFINET D., institutrice - GOLDMANN A., universitaire - GOND M., syndicaliste - GOTLIEB M., auteur de bandes dessinées - GOUGY A., agriculteur - GOUSSEAU M., directeur honoraire de la Banque de France - GOUT J.-P., professeur - GOUTIN P., agriculteur - GOUX C., ancien président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale - GOUZIEN S., graphiste - GOZE A., responsable national FNACEM - GRANDMOUGIN P., responsable d'association - GRANGIER J.-M., agriculteur - GRAS C., historien - GRATALOUP G.-R., artiste peintre - GRENDEL F., écrivain - GRIMAUD J.-A., directeur de recherche - GRIZET C., directeur général adjoint Air France - GROCOLAS D., ancien secrétaire général de l'OFFAS - GROS F., biologiste - GROU P., maître de conférences - GROULT B., écrivain - GROULT R., agriculteur, administrateur de coopérative - GRUZON C., économiste - GRUZON P., sociologue au CNRS - GUEFFIER J., responsable associatif - GUEGUEN P., technicien agricole - GUENANTEN J., agriculteur, président de coopératives - GUENEE J., membre du CES - GUERIN F., cadre commercial - GUERRE G., designer - GUICHARD R., agriculteur - GUIDEZ G., journaliste et réalisatrice - GUIFFAULT D., docteur en droit - GUILBERT L., musicien - GUILLEVIC E., poète - GUILLOU D., assistante sociale - GUILLOUZO A., directeur de recherche INSERM - GUIMARD P., écrivain - GUITARD R., président de Caisse régionale de Crédit agricole - GUITTET J.-P., président d'association - GUSTIN M., dirigeant d'entreprise - GUTH J.-M., magistrat - GUTTMANN H., gérant de société - GUY-LIBMAN G., artiste peintre - GUYOMARD G., artiste peintre - GUYON E., physicien

H HADDAD G., chirurgien - HAEGELEN S., agricultrice - HAIRY R., retraité - HALGAND G. - HALIMI F., employé de banque - HALPERN M., directrice à l'Institut de coopération internationale - HAMPE R., cadre supérieur à TDF, responsable national syndicalisme audiovisuel - HANIN R., comédien cinéaste - HASSAN J.-C., banquier - HEINEMANN H., écrivain - HENRI A., syndicaliste - HENRIOT P., magistrat - HENRY D., correctrice d'édition - HENRY J., administrateur de société - HERAULT G., responsable associatif - HERBIER P., universitaire - HERBIER C., agriculteur - HERITIER F., professeur au Collège de France - HERVE M., universitaire - HEURTAULT J., ingénieur, syndicaliste - HINCKER F., universitaire, maître de conférences - HIRSCH C., pédiatre - HIRSCH G., directeur de théâtre - HORNSTEIN C., kinésithérapeute - HOURI D., banquier - HOURUGOU G., agriculteur - HOUTTEVILLE J.-P., neurologue - HUBERT F., responsable associatif - HUEZ J.-M., ingénieur - HUGUENOT V., responsable associatif - HUJEUX C., responsable associatif - HUSSON J., responsable associatif - HUSSON M., responsable associatif

I IFF S., membre du Planning familial - INGVER C., médecin - INNOCENT G., maître de conférences - IOOS B., agricultrice - IUND M., mutualiste - IUNG E., responsable associatif - IUNG J., responsable associatif

J JAFFRE R., avocat, ancien bâtonnier - JAKEZ HELIAS P., écrivain - JAMBUT P., agriculteur - JAMET D., journaliste - JANSE-MAREC J., chef de service hospitalier - JARNAC G., industriel - JAUDON H., agriculteur - JAULT D., médecin - JAVOY G., viticulteur - JEANGEORGES N., responsable associatif - JEANSON A., syndicaliste - JENNAWI N., écrivain - JOLIOT P., physicien - JOLY M., directeur d'établissement spécialisé - JOSSELET P.-J., ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Nice - JOSSIER D., ingénieur, chef d'établissement agricole public - JOUANEAU S., avocat - JOULAIN P., directeur de recherche - JOURDAIN B., technicien de chambre d'agriculture - JOUTARD P., universitaire - JULIEN C., assistant-réalisateur TV, responsable syndical

K KADOUCH J.-C., cadre de production TV - KANDEL L., sociologue - KANTE M., musicien - KATAN J. - KATZ M., artiste peintre - KAUFMAN S., compositeur, réalisateur TV - KEHAYAN J., écrivain - KEHAYAN N., écrivain - KELLER J.-M., poète-écrivain - KENDALL J., directeur de société informatique - KERMAREC J., artiste peintre - KERRIOU M.-C., assistante de direction - KESLER J.-F., universitaire - KIEJMAN G., avocat - KILIAN L., directrice de galerie d'art - KILMANOWICZ F., responsable associatif - KLASEN P., artiste peintre - KNEEBONE P., président ICOGRADA/Conseil international des associations de design graphique - KNOWLES R.M., maire de Birmingham - KODRATOFF L., directrice d'études - KOENIG J., ingénieur INRA - KOHL M., régisseur de théâtre - KOIKAS L., directeur de compagnie aérienne - KOUCHNER B., médecin - KOURILSKY P., directeur de recherche CNRS - KOWAL J., économiste - KRAKOVITCH R., commissaire aux comptes - KREIS H., professeur de médecine - KRONAWITTER G., maire de Munich - KURYS D., réalisatrice, productrice

L L'AOT M., technicien agricole - L'HOMME G., ingénieur agronome - LABARONNE D., universitaire - LABORDE C., président de chambre d'agriculture - LABORIT H., biologiste - LABOUZE R., commissaire aux comptes - LABUSSIERE J., directeur de station INRA - LACOSTE Y., géographe - LACOUTURE J., écrivain - LACOUTURE S., écrivain - LACRABERE J.-M., agriculteur - LADEFROUX M., dirigeant d'organisme professionnel de presse - LAFARGE B., agriculteur - LAFON D., ingénieur-chercheur à EDF - LAFON F., historien - LALLEMENT C., infirmière - LALLY P., maire d'Edimbourg - LAMAIGNIERE A., directeur d'agence de communication - LANCRY J., universitaire - LANDES H., technicien agricole - LANDRAC C., kinésithérapeute - LANGE D., universitaire - LANGEVIN J., agriculteur - LANGEVIN P., agriculteur - LANGMANTIL D., chef d'entreprise - LANNERET M., administrateur territorial - LANSER J., sociologue, enseignante HEC - LANTERI P., ingénieur, cadre dirigeant d'entreprise audiovisuelle - LANZI J., journaliste - LANZMANN C., écrivain - LAOT J., syndicaliste - LAPANDRY C., médecin hospitalier - LAPEYRERE M.-J., médecin - LAPEYRIGNE A., responsable régional de la coopérative Bovin-viande - LARA C., chanteuse - LAREUR J., agriculteur - LARGUIER J.-L., directeur d'établissement culturel - LAROQUE M., avocat - LARROUY M., enseignante - LASSAGNE J., ingénieur - LASSERRE M., syndicaliste - LASSEUR A., secrétariat général de l'AMF - LATHENE R., responsable mutualiste, administrateur de l'OPHLM de Montluçon - LATRILLE J., président honoraire de l'université de Bordeaux II - Général LAURENS P. - LAURENT J.-J., publicitaire - LAURENT C., chercheur - LAVANDIER M., professeur de médecine, chef de service CHU - LAVERNHE J.-L., agriculteur - LE BELLER E., syndicaliste - LE BERRE P., agriculteur - LE CHEVALLIER, écrivain - LE DREFF G., agriculteur - LE FLOCH J., agriculteur - LE FOLL Y., ancien proviseur de lycée - LE GOANVEC J., directeur honoraire de la Banque de France - LE GOFF J., historien - LE TROQUER M., avocat - LE VAN L., maître de conférences - LEBOT M., conseiller de coopérative agricole - LECERTUA J.-P., maître de conférences - LECLAIRE M., cadre de banque - LECUL F., avocat - LEFEUVRE B., agriculteur - LEFEVRE O., opérateur de cinéma - LEGITIMUS V., président de Solidarité antillaise, producteur TV - LEGRAND M., responsable associative - LEGRAND G., écrivain - LEGUAY C., directrice d'école maternelle - LEIRIS M., écrivain - LELONG, médecin - LEMAIRE J.-P., avocat - LEMERLE J., professeur - LEMOINE T., championne olympique d'escrime handisport - LEMOSSE M., maître de conférences - LENOIR P., président de société - LEOPOLD P., cadre financier - LEPETIT J.-F., producteur - LEPLAT B., agriculteur - LERICHE P., responsable associatif - LEROUX J., technicien INRA - LEROY T. - LES VISITEURS, musiciens - LEVET J.-L., dirigeant de société - LEVI-VALENSI J., doyen USR de lettres université de Picardie - LEVY A., professeur de médecine - LEVY J.-P., avocat à la cour - LEVY-LEBLOND J.-M., physicien - LIBMAN C., avocat - LIENSOL R., comédien - LIGIER G., chef d'entreprise - LIPSYC S., auteur, metteur en scène - LOCATELLI J.-P., journaliste et producteur TV - LOCHEY Y., attachée de presse - LOCKWOOD D., violoniste - LOEWENGUTH P., responsable associatif - LOISEAU L., agricultrice - LORGUILLOUX P., secrétaire général de mairie retraité - LORREARD J.-M., responsable associatif - LOSCOT-MANDART C., médecin - LOUBARI C., producteur cinéma et télévision - LOUIS P., responsable associatif - LUCHAIRE F., professeur de droit - LYON-CAEN P., avocat

M MACIAS E., chanteur - MAGNANOU R., président de chambre d'agriculture - MAGNE M., responsable associatif - MAHE R., ancien président de RFO - MAIGROT R., réalisateur - MAILLOT B., responsable associatif - MAILLOT F., responsable associatif - MAISONNEUVE J.-C., technicien agricole - MAJOR R., écrivain - MALET L., comédien - MANCEAU A., PDG - MANCEAU P., diplomate - MANCEAUX M., écrivain - MANCERON C., historien - MARAGALL P., maire de Barcelone - MARCEAU S., comédienne - MARCHAISON N., responsable administrative - MARCUS P., professeur - MAREC Q., directeur de société - MARECHAL M., directeur du Théâtre national Marseille La Criée - MARIETTE A., agriculteur - MAROUANI A., maître de conférences - MARQUET M., présidente DDEN - MARTIAL J., comédien - MARTIN A., régisseur de théâtre - MARTIN J., avocat - MARTIN J.-A., responsable associatif - MARTIN J.-C., président d'honneur de l'université P.-Sabatier Toulouse - MARTIN R., conseil en communication - MARTIN Y., agriculteur, éleveur - MARTINEAU D., réalisateur TV - MASSIA C., restauratrice - MATOUK J., professeur d'université - MAUBAYOU B., agriculteur - MAURIAC C., écrivain, journaliste - MAURIAT J.-J., producteur audiovisuel - MAURICE V., déportée, médaillée de la Résistance - MAURY C., secrétaire de comité central d'entreprise - MAUVAIS G., informaticien - MAY P., agriculteur - MAYNADIER M., ingénieur ITCF - MAYRET L., ancien PDG de banques - MAZEAS J., cinéaste - MEDVEDOWSKI A., auditeur au Conseil d'Etat - MELEZE J., universitaire - MELKA A., enseignante de mathématiques - MEMMI A., écrivain - MENEZ J., directeur général de société - MERCADIER M., comédienne - MERIGOUS J., industriel - MERIL M., comédienne - MERILLOU S., technicien agricole - MERIOT J.-F., vicaire - MERLIN P., universitaire - MESSINESI J., président de banque - MESTRAL A., comédien - MESTRALLET G., cadre financier - METAIS N., infirmière - MIALON J.-C., agriculteur - MIGEON M., universitaire - MILLET J.-P., ingénieur - MILLI P., producteur TV - MINGASSON P., préfet - MIQUEL A., professeur au Collège de France - MIQUEL J.-P., directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique - MISSERLY H., écrivain - MITRANI D., responsable associatif - MITTERRAND F., producteur TV - MIZRAI M., cinéaste - MOATI S., réalisateur - MOATTI R., consultant international de sociétés - MOINE C., présidente d'association de parents d'élèves - MOINE G., administrateur civil - MOINOT P., écrivain, membre de l'Académie française - MOISES A., maître de conférences - MONATE G., ancien secrétaire général, fondateur de la FASP - MONORY J., peintre - MONTORIOL J., médecin - MORDANCQ F., étudiant - MORE C., attachée de presse agricole - MOREAU A., technicien de théâtre - MOREAU A., éditeur et producteur - MOREAU M., agriculteur - MOREL P., chef d'entreprise textile - MORGAN-JONES J., expert judiciaire - MORHAN J., journaliste - ancien rédacteur en chef à FR3 - MORNET E., maître de conférences - MORVAN E., président du Patronage laïque lorientais - MOTCHANE J.-L., professeur de sciences - MOULET S., inspectrice générale de l'industrie - MOULIAS J., inspecteur général de l'agriculture - MOULIE A., agriculteur - MOULIN-TRAFFORT M., directeur financier Caisse nationale de l'énergie - MOUNIER J.-P., maître de conférences - MOURAND M., agriculteur - MOURET F., agriculteur - MUEL B., réalisateur - MUNCH M.-Y., présidente d'honneur du CRIF Alsace - MURAT B., metteur en scène

N NAHUM M., ancien chef de clinique - NAVARRE Y., écrivain - NAVARRO J., enseignant - NAVEAU P., agriculteur - NEURISSE P., producteur et réalisateur - NICOLAS A., directeur d'établissement financier - NICOLLE P., journaliste, ancien présentateur à RFO Réunion - NIVARD J.-L., économiste - NIVAT M., informaticien - NOBECOURT G., cadre de société - NOGUES J.-C., agriculteur - NOGUES R., agriculteur - NOVI M., maître de conférences - NUNINGER M., agriculteur - NYSSEN H., écrivain, éditeur

O OLIEVENSTEIN C., médecin toxicologue - OLIVE G., ingénieur-conseil - OLIVIER C., président de société commerciale - ORECCHIONI A.-M., universitaire - ORIOL M., maître de conférences - ORSENNA, écrivain - ORY P., historien - OTTAVI A., maître de conférences - OTTAVI A., universitaire, ancien recteur - OTZENBERGER C., réalisateur - OUBECHOU D., étudiant - OUDIN A., agriculteur

P PAILLET M., écrivain - PANE G., sculpteur - PAPIN M., responsable national FUAJ - PARIN E., architecte, urbaniste - PARMELIN H., écrivain - PARNAUDEAU Y., vice-président de chambre d'agriculture - PARRENIN J., agriculteur - PASQUELIN J., journaliste - PASSARIS S., responsable associative - PASTOURET C., agricultrice - PATRICE J.-C., producteur - PATY J., professeur de médecine - PAU-LANGEVIN G., responsable d'association antillaise - PAUVROS R., responsable associatif - PEES J.-J., agriculteur - PEHAA G., agriculteur - PEIGNE F., chef de service hospitalier - PEIGNOT J., écrivain - PERALLAT L., directeur de station radio - PERENNES M., syndicaliste - PERIQUOI L., agent de maîtrise URSSAF, responsable syndical - PERNET M.-F., présidente d'association de parents d'élèves - PERRIN G., vétérinaire - PERRONET C., ancien ministre, ancien Pdt du Parti radical - PETERS W., agriculteur - PETIT J.-C., cadre RATP - PETITE J., écrivain - PHILIBERT F., agriculteur retraité - PHILIPPOT R., agriculteur - PHILIPPOT M., compositeur, Pdt de l'Académie C. Cros - PIBOIN B., directeur des relations humaines - PICCOLI M., comédien - PIEDNOIR J.-L., ancien directeur de l'ONISEP - PIEM, dessinateur - PIERSON G., ancien vice-président de chambre d'agriculture - PIETTE J., Compagnon de la Libération - PIETTE J.-J., directeur général de banque - PIGNON E., artiste peintre - PINTO R., professeur d'université - PIQUEMAL S., responsable associatif - PIQUOUET M., scientifique - PISTRE J., agriculteur - PLANET J., contrôleur d'Etat - PLOUZEAU C., principal honoraire de collège - POILLEUX O., dirigeant d'entreprise - POLI, artiste peintre - POMMATAU J., syndicaliste - POMONTI J., producteur - PONSOLLE P., chef d'entreprise - PORRACHIA F., agriculteur - POTIER DE COURCY G., chercheur - POTTECHER F., journaliste écrivain - POUPON R., professeur de médecine - POURTEAU D., secrétaire générale d'entreprise audiovisuelle - POURTIER R., universitaire - POUSSIN J., diplomate en retraite - POUZARD G., universitaire - PRETEUX J., responsable associatif - PRIGENT D., directeur de société - PRIJIKORSKY D., artiste peintre - PROST A., universitaire - PROT R., secrétaire général du Comité de l'histoire de la radio - PROUS, écrivain - PRUNET J.-M. - PUTMAN A., architecte d'intérieur

Q QUENARD D., publicitaire - QUEYRIAUX M., président du SNG Auvergne - QUILLIOU R., agriculteur - QUINTON A., professeur de médecine

R RABINEAU I., secrétaire d'édition - RAFFI G., responsable associatif - RAGACHE J.-R., historien - RAILAND E., professeur retraité - RAILLARD A., militant associatif logement - RAMON, artiste plasticien - RAMSAY J.-P., producteur - RAOULT P., agriculteur - RAYNAL D., enseignant - RAYNAL J., vice-président du conseil des prud'hommes - REMAURY A., président de fédération de coopératives agricoles - RESPAUD J., enseignant - REY M., agriculteur - REYES F., professeur de médecine - REYNE M., directeur de société - RIBS J., président de Droit et Démocratie - RICCHI D., médecin - RICOL R., commissaire aux comptes - RIEU M., universitaire - RIHOIT C., écrivain - RINO H., vice-président de la confédération générale des SCOP - RIOU F., médecin - RIVA E., comédienne - RIVIERE P., ancien directeur de la Société Métallurgique de Normandie - RIVIERE D., artiste peintre - ROBICHET T., réalisateur, Prix J. Vigo 1973 - ROBINET A., professeur d'université - ROBRIEUX P., historien - ROCHE J., conseiller à la Cour des comptes - ROCHEFORT M., universitaire - ROCHETEAU D., sportif - ROCLORE M., artiste peintre - ROJAS-SERRANO W., universitaire - ROMAUD R., agriculteur - ROSA J., professeur de médecine - ROSSIGNOL J.-P., syndicaliste - ROTMAN M., producteur - ROUILLARD P., archéologue - ROUSSEAU J. - ROUSSEL S., magistrat - ROUSSY J., président de société - ROUVIERE J.-L., instituteur - RYFMAN P., avocat

S SAADA G., physicien - SAGAN F., écrivain - SAGEOT C., directeur de Maison de la culture - SAGLIO D., dirigeant de banque - SAINT GEOURS J., chef d'entreprise - SAINT-GEOURS V., chef d'entreprise - SALADON R., professeur de médecine - SAMET G., avocat - SAMET J., publicitaire - SAMUEL LAJEUNESSE B., universitaire - SANDLER B., professeur de médecine - SANTARELLI G., inspectrice départementale de l'Education nationale - SANTOS G., designer - SAPHO, auteur compositeur interprète - SARKIS, peintre - SASSY J.-P., auteur et réalisateur - SAUSSET M., agriculteur - SAVARY G., cadre - SAVARY J., metteur en scène, directeur du Théâtre national de Chaillot - SAVATIER F., ingénieur agricole - SCHAER H., artiste lyrique - SCHLOSSER G., peintre - SCHOELLER F., directeur de l'enseignement supérieur des Télécommunications - SCHOENDORFF P., médecin - SCHWARTZ J.-M., chercheur scientifique - SCHWARTZ B., formateur, prix L. Grawemeyer - SCHWARTZ-BART A., écrivain - SCHWARTZ-BART S., écrivain - SCHWEISGUTH E., sociologue au CNRS - SCIORA D., artiste peintre - SEARA A., responsable associatif - SEEMULLER W., responsable réseau câblé - SEGUIN M., athlète de haut niveau - SEISS P., directeur de SAMU - SERISE M., professeur de médecine - SEROR H., directeur d'école - SERRAND P., viticulteur - SEVENO M., journaliste, ancien directeur de Soir 3 - SEVETTE C., décorateur - SFEZ L., professeur d'université - SIEGLER T., syndicaliste - SILVA F., directeur de société - SIMON Y., chanteur, écrivain - SIMONNET G., professeur de médecine - SMAILI G., directeur technique judo Stade clermontois - SOULIE B., cinéaste, réalisateur de télévision - SOUSI G., avocat, universitaire - SOUTHON D., bâtonnier de Montluçon - SPIRE A., écrivain, producteur de radio - SPIZZO J., universitaire - SPLINGARD R., professeur - SPOZIO-MAIGROT M., scénariste - SQUERCIONI R., dirigeant d'organisme de développement local - STARK P., styliste - STERN H., ethnologue - STERN J., professeur d'université - STEVENS C., décoratrice - STRINGER G., maire de Manchester - SUBERBERE B., technicien agricole - SUGERE M., salarié agricole retraité - SULLEROT E., sociologue - SUSSFELD A., directeur général d'entreprise cinématographique - SZPINER L., assistante en gestion

T TADDEI D., expert auprès de la CEE - TAILLEFER S., enseignante - TAILLON F., directeur honoraire de l'ODHLM de l'Allier - TAJAN J., commissaire priseur - TAJANA A., sculpteur statuaire - TALBOT F., agricultrice - TALBOT G., agriculteur - TANCHE M., professeur de médecine - TARIEL P. - TARTAKOWSKI V., producteur TV - TAUBMAN M., journaliste TV - TAYON B., chirurgien-orthopédiste - TECHINE A., cinéaste - TELEMAQUE H., artiste peintre - TERQUEM F., avocat - TERRAMORSE B., responsable national FUAJ - TERZIAN A., producteur - TESSIER L., architecte - TESTU F., universitaire - TEXIER A., président d'association - THEOBALD-PAOLI Y., ancien député européen - THIBAULT B., voyagiste - THIRIEZ F., fonctionnaire - THOMAS L., responsable d'association - TILLARD J., membre du Conseil économique et social - TIREAU M., agriculteur - TIXIER-GUICHARD R., journaliste et producteur - TOCHE J., professeur ENSAAENSET - TOSCAN DU PLANTIER D., producteur - TOUITOU H., artiste peintre - TOURNIER C., conseiller agricole - TRIGANO G., chef d'entreprise - TROCME E., philosophe - TUYA J.-P., agriculteur

U UNGER C., conseil en relations publiques - UNGER G., ancien président SOFIRAD - URI P., écrivain

V VACHERET G., agricultrice - VALENTIN J., ancien président du Comité d'union de la Résistance d'Auvergne - VALERE J., metteur en scène - VALERY M., directeur de société - VALROFF L., responsable associatif - VARDA A., cinéaste - VAUBOURG G., journaliste de télévision - VAUCLAIRE J., chef d'entreprise - VAUDIAUX J., inspecteur général de l'administration - VAUTEL J.-M., médecin ORL - VELIKOVIC V., artiste peintre - VEN DETH J.-P., président d'Expo-langues - VERGES C., directeur de centre de vacances - VERLEY P., historien - VERNAY P., directeur de production - VERRET D., cadre dans l'industrie - VERSALE A., président de fédération de caves coopératives - VERSTRAETE T., directeur général d'entreprise - VIAL H., ancien résistant, militant laïque - VIALETTE S., responsable agricole - VIDAL D., chercheur CNRS - VIEILLARD P., agriculteur, président de coopératives - VIEIRA C., syndicaliste - VIGNAUD P., architecte - VIGNAUX F., directeur du travail - VIGNOLLES D., chargé de mission - VILATTE C., agriculteur - VILLARD P., avocat - VINCENT J.-D., professeur de médecine - VINCENT J., syndicaliste - VINCENT R., agriculteur - VINCENT J., agricultrice - Général VINET, général de gendarmerie C.R. - VIOLI J.-C., président de société coopérative - VOINOT J.-L., responsable associatif - VOISIN C., agriculteur - VOSCHERAU H., maire de Hambourg - VRAU-BOUSQUET M.-A., chef d'entreprise - VUILLAUME M., directeur général d'établissement financier - VUILLAUME P., responsable national FUAJ

W WEDEMEIER K., maire de Brême - WEIL P., banquier - WEIL B., doyen de faculté de médecine - WEILL C., étudiant - WELFLING N., producteur - WIDMER J., professeur ENSAD - WILMART J., journaliste audiovisuel - WILMART M., journaliste audiovisuel - WITTMAN M.-F., secrétaire médicale - WOLF D., universitaire - WOLFF M., professeur ESAAD - WORMS J., écrivain

X XENAKIS I., compositeur

Z ZANOTTI M., inspecteur d'académie - ZEITOUN A., producteur réalisateur - ZELLER F., artiste peintre - ZIMMERMANN M., historien - ZINSOU L., dirigeant d'entreprise - ZUBER P., médecin - ZWANG-GRAILLOT M., principal de collège

هكذا من الأصل

La discussion du projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale

Obstruction, suite...

Les députés ont poursuivi, mercredi 31 mai, le débat sur le projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers en France, défendu par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Fidèle à la stratégie d'obstruction qu'elle s'est fixée depuis le début de l'examen du texte en séance publique, l'opposition RPR-UDF a multiplié les incidents de séance et les recours à toutes les procédures offertes par le règlement de l'Assemblée nationale. Seuls les deux premiers articles d'un texte qui en comporte dix-huit ont pu être examinés en cinq heures de débat.

L'ordre du jour de l'Assemblée, qui fixait initialement la fin de la discussion sur ce projet au jeudi 1er juin, a été modifié en conséquence et prévoit désormais la poursuite des débats jusqu'au dimanche 4 juin. Mais le premier ministre, qui a obtenu, mercredi en conseil des ministres, l'autorisation d'engager la responsabilité du gouvernement sur ce texte (article 49-3 de la Constitution), pourrait décider de recourir à cette procédure dès le vendredi 2 juin. L'opposition UDF-RPR avait de son côté annoncé dès mardi qu'elle déposerait une motion de censure sur ce projet (article 49-2). Comme M. Jacques Chirac, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est déclaré prêt à défendre au nom de son groupe le texte de la motion de censure.

Qui, du gouvernement ou de l'opposition, prendra l'initiative de cette procédure ? M. Bernard Pons, président du groupe RPR, laissait entendre mercredi, dans les couloirs du palais Bourbon, que l'opposition souhaitait attendre la fin de la discussion et... la décision gouvernementale. A Matignon, on soulignait que le premier ministre avait toujours tenu à ce que le recours à l'article 49-3 n'intervienne pas avant la clôture des débats en séance publique. Tout en se réservant le droit de déterminer les limites au-delà desquelles l'obstruction pure et simple prend le pas sur l'« information » de l'Assemblée...

Deux heures d'« échanges » bruyants et discourtois, plus une heure de mini-suspensions de séance, plus des demandes de scrutins publics à répétition, plus les prises de parole anarchiques de MM. **Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie) et **Jacques Toubon** (RPR, Paris), plus une demi-heure de vérification du quorum (1) égalent bien peu de temps pour parler sérieusement de l'entrée et du séjour des étrangers en France. On effleura donc le sujet, grâce aux interventions de MM. **Robert Pandraud** (RPR, Seine-Saint-Denis), **Gérard Longuet** (UDF, Meuse) et **Jean-Jacques Hyest** (UDC, Seine-et-Marne) et aux réponses de M. Pierre Joxe, et, à l'issue de cinq heures de débat, seul le statut des étrangers de seize à dix-huit ans parvint à retenir quelques instants l'attention des députés.

L'article 2 du projet de loi fixe à dix-huit ans (et non seize, comme le prévoit l'actuelle *législation*), l'âge au-delà duquel tout étranger séjournant en France *doit être titulaire* d'une carte de séjour temporaire ou de résident. Mais cette *règle* est adoucie par l'article 3, pour les étrangers mineurs entrés *sur* le territoire dans le cadre du regroupement familial et pour ceux entrés en France avant le 7 décembre 1984 s'ils étaient alors âgés de moins de seize ans. Dans ces deux cas, le projet donne au jeune étranger une année supplémentaire (donc jusqu'à l'âge de dix-neuf ans) pour se mettre en conformité avec la loi et diposer d'une carte de *résident*.

Selon le rapporteur de la commission des lois, **M. Michel Suchod** (PS, Dordogne), cette double exception se justifie par la date d'arrivée récente de ces jeunes étrangers en France et donc leur plus grande difficulté à connaître le droit. En accordant ce délai supplémentaire, le projet vise à éviter la *« date couperet »* du jour anniversaire de la majorité et les situations de renvoi hors des frontières pour une simple faute d'inattention ou un délit d'insouciance adolescente.

Mais une rédaction jugée incertaine et une discussion pour le moins confuse ont conduit le ministre de l'intérieur à demander la « réserve » (*le renvoi du vote à un moment ultérieur du débat*) sur l'article 2 et les amendements qui lui *étaient* rattachés, et l'Assemblée ne s'est donc pas prononcée sur ces dispositions. **M. Bernard Pons** jugea en outre opportun de mettre fin à cet échange enfin sérieux, qui ne devait rester qu'une malheureuse parenthèse dans le débat, en recourant, au nom de son groupe, à l'une des seules dispositions du règlement qui n'avait pas été utilisée : la demande de vérification du quorum. Une requête dont le seul résultat fut une suspension de séance d'une demi-heure et, le quorum n'étant pas atteint, l'interruption obligatoire des débats pendant au moins une heure.

Excédé par cette nouvelle obstruction et renonçant pour la première fois au flegme qu'il affichait depuis l'ouverture de la discussion, M. Joxe salua sèchement *« la rentrée parlementaire de M. Pons et sa riche contribution au débat de fond ». « L'opposition, divisée sur ce projet, sort un président de groupe dont l'éloquence nous aura tous frappés : « quorum » ! On parle des droits de l'homme, on crie « quorum ! » Du séjour des étrangers : « quorum ! »*. Sous les invectives de l'opposition et tandis que M. Gilbert Millet (PC, Gard) dénonçait ce débat *« mascarade »*, le ministre de l'intérieur demandait alors que soit mit fin à cette séance. Jeudi 1er juin, la quatrième journée de débats devrait peut-être permettre de s'intéresser à l'entrée et au séjour des étrangers en France.

PASCALE ROBERT-DIARD.

(1) L'article 61 du règlement de l'Assemblée nationale dispose que *« les votes émis par l'Assemblée sont valables quel que soit le nombre des présents si, avant leur ouverture, le bureau n'a pas été appelé, sur la demande personnelle du président d'un groupe, à vérifier le quorum en constatant la présence dans l'enceinte du palais, de la majorité absolue du nombre des députés »*. Faute de cette majorité, la séance est levée et le scrutin est reporté à la séance suivante, *qui ne peut intervenir moins d'une heure* après.

Nominations, circulation à Paris, dette des pays pauvres

Les députés RPR lancent une offensive contre le chef de l'Etat

Les députés RPR se sont donné le mot : haro sur le président de la République, ce « prince qui nous gouverne ». Le premier ministre, M. Michel Rocard, qui caracole dans les sondages et qui semble présenter peu de prise, est donc délaissé et c'est contre le chef de l'Etat que les troupes de M. Jacques Chirac ont déclenché, depuis le début de la semaine, une vaste offensive concertée. La séance des questions au gouvernement a permis, mercredi 31 mai, au groupe RPR de gâcher quelques cartouches contre la *façade* de l'Elysée.

Tous les prétextes sont bons : l'ouverture du centre de Paris aux piétons pour les fêtes du Bicentenaire, la proposition d'annulation de la dette de certains pays africains parmi les plus pauvres, les récentes nominations au Conseil économique et social. M. **Eric Doligé** (RPR, Loiret) s'est inquiété *« de la gêne considérable »* pour les Parisiens de la fermeture aux voitures du centre *de Paris* du 10 au 17 juillet, à l'occasion des fêtes du Bicentenaire : *« N'y a-t-il pas là quelque démesure ou, encore, le fait du prince ? »*, s'est-il interrogé, en dégageant par avance la responsabilité du maire de Paris, qui n'a pas en charge la circulation dans la ville (elle dépend du préfet de police). Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, qui en a vu d'autres ces derniers jours à l'Assemblée, a expliqué, pour relativiser les choses, que, comme l'avait sans doute remarqué le député, les centenaires de la Révolution française n'intervenaient que... tous les cent ans *(lire également page 19)*.

M. Philippe Legras (RPR, Haute-Saône) a protesté contre la façon dont avait été annoncée à Dakar la décision du chef de l'Etat d'annuler la dette (16 milliards de francs) des pays africains les plus pauvres. *« Les conditions dans lesquelles cette assurance a été donnée relèvent-elles du fait du prince ? »*, s'est interrogé le député RPR, estimant que le Parlement s'était trouvé court-circuité dans l'affaire alors qu'il s'agit de l'argent public. Le ministre du budget, **M. Michel Charasse**, *s'est empressé* de le rassurer en lui faisant passer, avant de le lire lui-même, le texte intégral de la déclaration du président de la République, précisant : *« J'ai décidé de demander au gouvernement de soumettre au Parlement un texte législatif annulant, etc. »* M. Charasse a, d'autre part, précisé que cette annulation, qui ne concerne que des concours publics, s'étalera en fait sur plusieurs années, c'est-à-dire à chaque échéance des remboursements.

M. Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) devait intervenir en dernier. Il a dénoncé *« l'Etat PS »* et les nominations au Conseil économique et social de Mlle Isabelle Thomas, ancienne animatrice du mouvement étudiant de décembre 1986, qu'il avait battue aux législatives de juin 1988 : d'Harlem Désir (SOS-Racisme) et de *« dix anciens députés PS »*. La récente nomination de la chanteuse Georgette Lemaire relève également, selon M. Raoult, du *« fait du prince »*. Le député concluait : François Mitterrand, *« ce n'est plus Tonton, ce n'est plus Dieu, c'est Caligula... (1) »*. *« J'ai laissé, au nom de la liberté d'expression, M. Raoult achever sa question, même si la dernière partie me paraît personnellement inacceptable »*, a protesté le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a expliqué, en réponse, que les nominations en question étaient *« conformes aux règles établies, même si elles ne convenaient pas à M. Raoult »*.

PIERRE SERVENT.

(1) *Caligula*, empereur romain de 37 à 41 après Jésus-Christ. Malade mental (*il invitait des animaux à sa* table et avait nommé son cheval *consul*), ce tyran sanguinaire périt assassiné.

Le kiosque du Palais-Bourbon

Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a inauguré, mercredi 31 mai, le kiosque de l'Assemblée nationale. Situé dans l'enceinte du Palais-Bourbon, ce kiosque (1), qui sera ouvert au public à partir du 20 juin, date anniversaire de la création de l'Assemblée nationale (1789), se veut un lieu d'informations sur la composition, le fonctionnement et les travaux de l'Assemblée.

Des documents parlementaires, des livres, seront vendus ; *d'autres pourront être consultés* dans cet espace de 300 mètres *carrés, installé dans une superbe* salle voûtée qui servit jadis *d'écurie* à la duchesse de Bourbon. Des expositions temporaires, *destinées à faire revivre* certaines périodes de la vie parlementaire, y seront organisées. Les visiteurs pourront également y acheter différents objets.

Enfin, la station de métro toute proche Chambre-des-Députés *(survivance de la* IIIe République) sera rebaptisée Assemblée-Nationale.

(1) Kiosque de l'Assemblée nationake, 4, *rue d'Artistide*-Briand, 75355 Paris. Ouvert du *lundi au samedi, de 9 h 30 à* 19 heures.

Au Sénat

L'information et la protection des consommateurs

Le Sénat a examiné, mercredi 31 mai, en seconde lecture, trois projets de loi qu'il a modifiés avant de les adopter, comme il l'avait fait lors des premières lectures. Il est revenu pour l'essentiel aux versions qu'il avait retenues lors du premier examen, tant du projet relatif à l'enseignement de la danse que de celui complétant et modifiant le livre deuxième du code rural et du code de la santé publique (qui vise notamment à renforcer la protection des animaux et à améliorer les garanties dont bénéficient les acquéreurs *de chiens et de chats*).

Information et protection des consommateurs : en désaccord avec l'Assemblée nationale qui l'avait supprimé au motif que mieux valait *attendre de régler* la question à l'occasion de la réforme du code pénal, *le Sénat a réintroduit un* article additionnel qui vise à permettre l'engagement de poursuites pénales à l'encontre de personnes qui, effectuant à leur initiative des visites à domicile, prétendent ou laissent supposer qu'elles sont des agents ou des mandataires d'un service public tel que l'EDF.

De même, il a confirmé son opposition à ce que soit reconnu au ministre chargé de la consommation le pouvoir de déposer des conclusions devant les juridictions et de les développer à l'audience, car il estime que cette prérogative doit rester le privilège du ministère public. Outre les amendements de la Commission des affaires économiques présentés par le rapporteur, M. Jean Huchon (Un. cent., Maine-et-Loire), le Sénat a approuvé, une nouvelle fois, un amendement de M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne) destiné à apporter une réponse aux difficultés nées du surendettement des ménages.

« La part belle aux organismes de crédit »

Les députés s'étaient montrés convaincus par l'annonce faite par Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, du dépôt d'un projet de loi spécifique pour régler ce dossier, annonce confirmée en conseil des ministres. M. Arthuis, fort de sa propre expérience au poste auquel Mme Neiertz lui a succédé, est sceptique : il craint, en effet, que la Rue de Rivoli ne fasse *« la part plus belle aux organismes de crédit qu'aux craintes des familles et des travailleurs sociaux »*. Malgré les dénégations de l'actuelle secrétaire d'Etat qui s'est engagée à ce que la question soit réglée *« dans son ensemble »*, à l'automne, et en s'inspirant des propositions du sénateur centriste, le Sénat a adopté l'amendement par 145 voix, la gauche votant contre et le RPR s'abstenant. Seul, le PC a voté contre l'ensemble du texte ainsi modifié.

A. CH.

Un an après

M. Pons donne sa version des événements d'Ouvéa

Dans un entretien publié jeudi 1er juin par *le Quotidien de Paris*, M. Bernard Pons, ancien ministre des DOM-TOM, revient longuement sur les événements survenus sur l'île d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, entre le 22 avril et le 5 mai 1988. Exposant sa version des faits, il déclare, à propos de la décision prise de donner l'assaut à la grotte de Gossanah, où étaient retranchés les militants indépendantistes et leurs otages : *« Nous avons tout fait pour négocier. (...) S'il n'y a eu aucun progrès dans la négociation, ce n'est pas la faute de Bernard Pons. C'est la faute du FLNKS. »*

Evoquant l'éventuelle médiation de M. Roger Leray, ancien grand maître du Grand Orient de France, proposée alors par la présidence de la République, M. Pons ajoute : *« Il aurait fallu que ce fût souhaité par le président Mitterrand et par le premier ministre. Mais je dois dire qu'il n'y avait ni une pression très forte du côté de l'Elysée ni un consensus très fort du côté de Matignon. »*

Répétant que les preneurs d'otages étaient *« menés par des illuminés, des fous »*, M. Pons réaffirme que *« l'action de force »* était devenue la seule solution. *« Ce qui est essentiel*, souligne le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, *c'est que si l'Elysée avait estimé qu'il fallait remettre l'opération, voire y renoncer, il avait toujours la possibilité de le faire. Alors, je veux bien qu'on raconte tout et n'importe quoi, n'empêche qu'il faut bien savoir que c'est le président de la République qui a donné son accord à l'opération Victor. Et je vais vous dire pourquoi il a donné son accord*, dit-il. *Parce que les informations qu'il recevait par mon intermédiaire, c'est-à-dire par Ulrich et Bianco, lui étaient confirmées très exactement par les gendarmes (...). Et Mitterrand s'est dit : « S'il y a des morts et que Pons » prétend que j'ai refusé de donner » mon accord, j'aurai bonne mine. »*

M. Pons évoque, d'autre part, à propos des accords de Matignon, le revirement de M. Jacques Lafleur en rappelant qu'à l'époque, le président du RPCR *« était le plus déchaîné » : « On me reprochait de ne pas être assez ferme, de faire la part trop belle au FLNKS. On me demandait encore plus de CRS, encore plus de gendarmes mobiles. »* L'ancien ministre conclut, au sujet de l'attitude conciliante qui est aujourd'hui celle de M. Lafleur : *« S'il en avait fait le dixième à l'époque où j'étais ministre, je pense que les choses auraient sans doute changé d'aspect. »*

[Ce que dit aujourd'hui M. Pons de la volte-face opérée par M. Lafleur après la réélection de M. Mitterrand ne souffre guère la contestation. En revanche, sa version des événements d'Ouvéa tend à atténuer les responsabilités qui furent à l'époque celles du gouvernement auquel il appartenait. Si l'Elysée partage en effet la responsabilité du déclenchement de l'opération Victor qui a permis la libération des otages au prix de vingt et une victimes, le fait que les possibilités de négociation n'aient pas été réellement épuisées avait été établi, au lendemain même de cet assaut, par le commandant du GIGN lui-même, Philippe Legorjus, qui avait indiqué dans son rapport que le ministre des DOM-TOM lui avait donné, le 29 avril « l'ordre de ne plus retourner à la grotte » et s'était ensuite refusé à « décaler l'aspect politique des choses vers une approche plus humanitaire ».]

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 31 mai au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié dont voici les principaux extraits :

• CONSEIL SUPÉRIEUR ET DÉLÉGATION GÉNÉRALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le premier ministre a présenté un décret instituant un conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française.

Ces organismes succèdent au comité consultatif et au commissariat général de la langue française. Ainsi le premier ministre disposera des instruments permettant, sur le plan interministériel, de mettre en œuvre une politique cohérente de la langue française faisant toute leur place aux instances universitaires et de recherche (...).

• LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DE LA CULTURE

Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire a présenté (...) plusieurs nouvelles modalités d'aide de l'Etat en faveur des industries de la culture. Elles sont toutes inspirées par le souci de favoriser le pluralisme et la liberté d'expression des créateurs.

A côté du compte de soutien à l'industrie cinématographique et audiovisuel et du Fonds national du livre, l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles, créé en 1983, interviendra à partir de cette année en faveur de projets culturels. En outre, l'Etat apportera son concours à l'Association pour le développement de la librairie de création fondée en 1989 par les éditeurs. Enfin, le statut des sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel, créées en 1985, sera modifié dans un souci de plus grande efficacité.

Les aides à la recherche et à l'innovation porteuses de retombées industrielles seront renforcées. Ainsi, un nouveau mécanisme sera mis en place en 1989 avec l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche pour inciter à l'embauche de chercheurs dans le domaine des technologies appliquées à la culture. De même, un fonds de soutien à l'édition des mémoires optiques numériques vient d'être créé et un plan de développement des industries techniques du cinéma a été récemment mis en place.

La France participe activement aux programmes européens de coopération dans le domaine du cinéma et du livre. Elle joue un rôle moteur dans l'application du programme Eurocare (conservation et restauration), intégré dans Eurêka et développe des projets liés à Eurêka-technologies dans le domaine de l'audiovisuel (...).

• *Le Monde* condamné pour diffamation. — Le directeur du *Monde*, André Fontaine, et le correspondant du *Monde* à Pointe-à-Pitre, Fabien Abitbol, ont été condamnés mercredi 31 mai, par jugement de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à payer 30 000 francs de dommages et intérêts à l'ancien président du conseil régional de la Guadeloupe, M. Jacques Moustache, et à son ancien directeur de cabinet, M. Henri Lother, qui les avaient poursuivis en diffamation après la publication, les 9, 10, 15 et 23 septembre 1986, d'articles consacrés à un rapport mettant en cause la gestion *de l'assemblée régionale alors présidée* par M. Moustache.

(Publicité)

MOUVEMENT « TEMPS NOUVEAUX »

Les Français se détournent de la classe politique, las de son impuissance et de ses palinodies. Ses rénovateurs s'agitent en vain. Les partis ne constituent plus qu'une démocratie formelle qui règle des problèmes superfétatoires ou ne visant qu'à assurer leur survie. Ils ne s'entendent que pour sauvegarder une Constitution donnant à un homme seul une surabondance de pouvoirs, notamment celui, monstrueux, de déclencher l'holocauste nucléaire. Les Français sont tenus à l'écart des décisions les engageant comme le budget militaire sacrifiant des priorités essentielles et le programme électronucléaire. L'Etat devient une boulimique et parasitaire fin en soi que l'Europe des marchands et des nationalismes va multiplier.

Théodore MONOD
de l'Académie des Sciences

Pierre BOURDIEU,
Jean-Claude PECKER
Professeurs au Collège de France

Docteur Gaston FERDIÈRE,
Francis JEANSON

Les professeurs
Jacques FONTANEL,
Albert JACQUARD,
Henri LABORIT,
Robert LAFONT,
Pierre SAMUEL,
Jean ZIEGLER

vous invitent à les rejoindre, dans une amitié militante retrouvée, au sein du mouvement TEMPS NOUVEAUX, pour constituer le grand carrefour de réflexion et d'action abordant les vrais problèmes des hommes de ce temps et préparant une société qui soit enfin, au-delà des promesses électorales, de justice et de liberté, où l'écologie trouvera enfin sa place et où l'Europe sera d'abord celle des hommes et de leurs cultures.

Pour recevoir informations, envoyer enveloppe libellée timbrée à 2,20 F à : TEMPS NOUVEAUX, BP 146, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.

RADIO PARIS, qui émet sur 106,7 FM, les lundis, mardis et mercredis, va donner une tribune à TEMPS NOUVEAUX.

هكذا صدر الأصل

(Publicité)

L'EUROPE : POUR LES RADICAUX, C'EST L'UNION

Pour les radicaux, l'Europe n'est pas une contrainte. C'est une chance et un choix. Elle seule peut nous permettre de préparer pour nos enfants, un avenir de paix et de prospérité. Elle seule peut nous permettre d'améliorer la solidarité et de réduire les inégalités.

L'union de l'U.D.F. et du R.P.R., s'est constituée sur la base d'un projet qui dégage les priorités pour réussir 1993 et préparer l'Europe unie que souhaitent les radicaux. La liste conduite par Valéry Giscard d'Estaing porte témoignage d'une volonté commune des formations de l'opposition républicaine pour construire une France forte dans une Europe dynamique.

A l'opposé, l'économie mixte à laquelle se raccrochent les socialistes nous isole et nous affaiblit face à nos partenaires. Tous ceux qui en sont conscients doivent placer la liste d'union en tête pour en faire la première force politique française, et préparer l'alternance.

C'est pourquoi, fidèle à ses engagements de toujours pour l'Europe, et déterminé à accomplir sa vocation au centre gauche, le Parti Radical a choisi. Il soutient la liste de l'union.

Yves GALLAND
Président du Parti Radical

COMITÉ DE SOUTIEN RADICAL À LA LISTE L'UNION

PRÉSIDENT : GUY SORMAN : ÉCRIVAIN-JOURNALISTE

PARLEMENTAIRES :

Pierre MERLI : Député-Maire d'ANTIBES - Président de la Fédération des ALPES-MARITIMES.
André ROSSI : Ancien Ministre - Député - Conseiller Général de l'AISNE - Vice-Président du Parti Radical.
André ROSSINOT : Ancien Ministre - Député-Maire de NANCY.
Georges BERCHET : Sénateur de la HAUTE-MARNE.
Jean-Pierre CANTEGRIT : Sénateur représentant les français de l'étranger.
Henri COLLARD : Sénateur de l'EURE - Président du Conseil Général de l'EURE.
Étienne DAILLY : Vice-Président du SENAT - Sénateur de la SEINE-et-MARNE - 1er Vice-Président du Parti Radical.
Pierre LAFFITTE : Sénateur des ALPES-MARITIMES.
François MATHIEU : Sénateur de la LOIRE - Vice-Président du Conseil Général de la LOIRE.
Jacques MOUTET : Sénateur des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - Président de la Fédération des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES.
Joseph RAYBAUD : Sénateur des ALPES-MARITIMES.
Paul ROBERT : Sénateur du CANTAL.
Raymond SOUCARET : Sénateur du LOT-et-GARONNE - Président de la Fédération du LOT-et-GARONNE.
Georges TREILLE : Sénateur des DEUX-SÈVRES.
Robert BATAILLY : Député Européen - Conseiller Général du RHÔNE - Conseiller Municipal Délégué de LYON - Vice-Président du Parti Radical.
Jean-Thomas NORDMANN : Député Européen - Conseiller de Paris - Vice-Président Délégué du Parti Radical.
Jacqueline THOME-PATENOTRE : Député Européen.

AIN – Paul MORIN Président de la Fédération de l'AIN Maire de BOURG-en-BRESSE - Conseiller Général
AISNE – Stéphane LEPOUDERE : Président de la Fédération de l'AISNE
André ROSSI Ancien Ministre · Député · Conseiller Général de l'AISNE · Vice-Président du Parti Radical
ALLIER – Michel HILLERET : Président de la Fédération de l'ALLIER
Edmond MAUPOIL Vice-Président du Conseil Régional AUVERGNE · Vice-Président du Conseil Général de l'ALLIER
ALPES-MARITIMES - Pascal AUGIER : Conseiller Général - Conseiller Municipal Délégué de NICE
Pierre LAFFITTE : Sénateur des ALPES-MARITIMES
Albert LOPEZ : Secrétaire Général de la Fédération des ALPES-MARITIMES.
Pierre MERLI . Député Maire d'ANTIBES · Président de la Fédération des ALPES-MARITIMES
Joseph RAYBAUD Sénateur des ALPES-MARITIMES
ARDÈCHE – Hugues LECLERC : Secrétaire Général de la Fédération de l'ARDÈCHE
ARDENNES – Pierre DUCHESNE : Président de la Fédération des ARDENNES
AUBE – Alain COILLOT . Président de la Fédération de l'AUBE · Conseiller Général · Maire de SAINTE SAVINE Vice-Président du Parti Radical.
Roger DUJEANCOURT Secrétaire Général de la Fédération de l'AUBE · Conseiller Général
Paul GRANET Ancien Ministre 1er Vice-Président du Conseil Régional CHAMPAGNE-ARDENNES · Conseiller Général
AVEYRON – Pierre ALBARIC Maire de VERRIÈRE
M DIAZ · Président de la Fédération de l'AVEYRON
BOUCHES-du-RHÔNE – Gilles VAN MIGON Maire-Adjoint d'ARLES · Vice-Président de la Fédération des BOUCHES-du-RHÔNE
CALVADOS – Jérôme RÉGNIER · Président de la Fédération du CALVADOS.
CANTAL – Robert MAZIC : Conseiller Régional d'AUVERGNE - Président de la Fédération du CANTAL
Paul ROBERT : Sénateur du CANTAL
CHARENTE – Christian RIBOULEAU · Conseiller Municipal d'ANGOULÊME · Secrétaire Général de la Fédération des CHARENTES
CHARENTE-MARITIME – Xavier de ROUX · Conseiller Général de SAINTES · Maire de CHANIERS
Alain BOUGERET Vice-Président du Conseil Général de CHARENTE MARITIME - Conseiller Régional du POITOU CHARENTE Président de la Fédération de la CHARENTE-MARITIME
CHER – Guy SARDAIN Président de la Fédération du CHER
CORRÈZE – Amedée DOMENECH . Président de la Fédération de la Corrèze · Conseiller Municipal de Brive Ancien International de rugby
CORSE – Antoine RAFFAELLI . Président de la Fédération de CORSE
Marc BRONZINI Conseiller Municipal de BASTIA
CREUSE – Jean LANSADE Président de la Fédération de la CREUSE
DORDOGNE – Pierre CHAUSSADE · Conseiller Général Maire de LE BUISSON de CADOUIN
Michel COLOMBET Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de BERGERAC
Marc ÉTOURNEAU Conseiller Général de VERTEILLAC Maire de ST-MARTIAL-VIVEYROL
Henri LACOUR Conseiller Général de MONTAGRIER · Maire de GRAND BRASSAC
Claude LAVIALE · Maire de SAINT AULAYE Conseiller Général Président de la Fédération de la DORDOGNE
Raymond ROLAND . Conseiller Général Maire de STE CROIX de MAREUIL
DOUBS – Raymond SIFFERLIN Secrétaire Général de la Fédération du DOUBS
DRÔME – François AUBERT : Président de la Fédération de la DRÔME · Maire-Adjoint de MONTÉLIMAR
Alain BLANC Maire de VALAURIE Conseiller Général
Thierry CORNILLET Maire de MONTÉLIMAR Conseiller Général · Vice-Président du Parti Radical
EURE – Henri COLLARD Sénateur de l'EURE · Président du Conseil Général
Claude CAILLOUX · Président de la Fédération Régionale de HAUTE-NORMANDIE · Conseiller Général
Gilbert TOUTAIN · Président de la Fédération de l'EURE

EURE-et-LOIR – François CATEL : Maire de GASVILLE · OISEME · Président de la Fédération de l'EURE-et-LOIR
FINISTÈRE – Yves TOURBIN : Président de la Fédération du Finistère
GARD – François CESARI : Président de la Fédération du GARD
HAUTE-GARONNE – Jean SUDRE . Maire-Adjoint de TOULOUSE - Conseiller Régional MIDI-PYRÉNÉES · Président de la Fédération de HAUTE-GARONNE
GERS – Maître ARNAUD : Maire de VIC-FEZENSAC
Max LABORIE · Maire de COLOGNE · Conseiller Général
Aymeri de MONTESQUIOU : Maire de MARSAN - Vice-Président du Conseil Général - Secrétaire Général du Parti Radical · Président de la Fédération du GERS
GIRONDE – Patrick EPRON · Conseiller Régional de l'AQUITAINE · Conseiller Municipal · Délégué de BORDEAUX - Président de la Fédération de la GIRONDE.
Daniel PICOTIN : Conseiller Général - Maire de ST-CIERS-sur-GIRONDE
HÉRAULT – Émile CHIFFRE : Secrétaire Général de la Fédération de l'HÉRAULT - Conseiller Municipal de BEZIERS
ILLE-et-VILAINE – Alain GALESNE : Conseiller Régional de BRETAGNE - Président de la Fédération de l'ILLE-et-VILAINE.
INDRE-et-LOIRE – Pierre de BEAUMONT Conseiller Général : Président de la Fédération Régionale du Centre · Président de la Fédération de l'INDRE-et-LOIRE.
LANDES – Camille LABAT Président de la Fédération Régionale d'AQUITAINE
Paul LOUBÈRE : Président de la Fédération des LANDES.
LOIR-et-CHER – Guy MARTINEAU : Maire de ST-AIGNAN - Président de la Fédération du LOIR-et-CHER
LOIRE – Claude FAURE : Président de la Fédération de la LOIRE
François MATHIEU : Sénateur de la LOIRE - Vice-Président du Conseil Général.
HAUTE-LOIRE – Léon SAGNOL : Président de la Fédération de la HAUTE-LOIRE - Ancien Député.
LOIRE-ATLANTIQUE – Pierre CUEILLE . Président de la Fédération Régionale PAYS de LOIRE Conseilleur Régional · Président de la Fédération LOIRE-ATLANTIQUE.
LOIRET – Jean-Louis BERNARD : Conseiller Régional de la région Centre · Conseiller Municipal d'ORLÉANS
Fabrice VAN BORREN · Secrétaire Général de la Fédération du LOIRET
LOT-et-GARONNE – Raymond SOUCARET : Sénateur du LOT-et-GARONNE - Président de la Fédération du LOT-et-GARONNE.
LOZÈRE – Jean-Jacques DELMAS Maire de MENDE · Vice-Président du Conseil Général · Président de la Fédération de la LOZÈRE.
MAINE-et-LOIRE – Jean-Luc BERNIER-DUPREELLE . Conseiller Municipal d'ANGERS - Président de la Fédération du MAINE-et-LOIRE.
Bernard STAUB · Maire de LA VARENNE
MARNE – Jean-Marie CAMUS . Conseiller Général
Philippe BRINGARD Président de la Fédération de la Marne.
HAUTE-MARNE – Paul AUBRY : Président de la Fédération de la HAUTE-MARNE.
Georges BERCHET · Sénateur de la HAUTE-MARNE
MAYENNE – Paul LEPINE : Conseiller Général · Conseiller Municipal de LAVAL Président de la Fédération de la MAYENNE.
MEURTHE-et-MOSELLE – André ROSSINOT Ancien Ministre Député Maire de NANCY
MEUSE – Pierre DUMENIL : Président de la Fédération de la MEUSE
MOSELLE – Claire FRANCFORT Président de la Fédération de la MOSELLE.
NIÈVRE – Lucien PRESLIER · Président de la Fédération de la NIÈVRE
NORD – Ariane STÉFANI-DEPRET : Maire-Adjoint de MARCQ-en BARŒUL.
Michel VAN TICHELEN Conseiller Régional du NORD-PAS-DE-CALAIS · Président de la Fédération du NORD
PAS-de-CALAIS – René DUQUESNE Membre du Comité Exécutif National
PUY-de-DÔME – Michel NAVARRE Président de la Fédération du PUY de DÔME
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES – Jacques MOUTET · Sénateur · Président de la Fédération des PYRÉNÉES ATLANTIQUES
HAUTES-PYRÉNÉES – Jean JOURNÉ : Conseiller Général - Conseiller Régional de la Région MIDI-PYRÉNÉES - Président de la Fédération des HAUTES-PYRÉNÉES.

PYRÉNÉES-ORIENTALES – Sauveur FERNANDEZ : Président de la Fédération des PYRÉNÉES-ORIENTALES
Marcel ZIDANI : Conseiller Municipal de PERPIGNAN
BAS-RHIN – Raymond LEISSNER : Président de la Fédération du BAS-RHIN
HAUT-RHIN – Jacques DREYFUSS : Maire-Adjoint de COLMAR - Président de la Fédération du HAUT-RHIN.
RHÔNE – Robert BATAILLY : Député Européen - Conseiller Général - Conseiller Municipal - Délégué de LYON - Vice-Président du Parti Radical.
SAÔNE-et-LOIRE – Guy RIALLAND : Président de la Fédération de la SAÔNE-et-LOIRE
SARTHE – Jean DAUNAY : Président de la Fédération de la SARTHE.
SAVOIE – Jean-François JEZEQUEL : Maire-Adjoint de SAINT-ALBAN - Secrétaire Général de la Fédération de la SAVOIE.
HAUTE-SAVOIE – Robert COLLONGE : Conseiller Municipal d'ANNECY - Vice-Président de la Fédération de la HAUTE-SAVOIE.
SEINE-MARITIME – Jean CLAVERANNE : Président de la Fédération de la SEINE-MARITIME
SEINE-et-MARNE – Étienne DAILLY : Vice-Président du SENAT - Sénateur - 1er Vice-Président du Parti Radical.
Jacques GIRAUD : Maire d'OUZOIR la FERRIÈRE
Pierre MEUTEY : Conseiller Général – Conseiller Régional de la Région ILE-DE-FRANCE - Maire de VENDREST - Président de la Fédération de SEINE-et-MARNE
DEUX-SÈVRES – Janine LUCAS : Conseiller Général des DEUX-SÈVRES.
Bernard TERRIERE : Maire d'AIFFRES - Président de la Fédération des DEUX-SÈVRES.
Georges TREILLE : Sénateur.
TARN – Jacques BROCQUEVILLE : Président de la Fédération du TARN.
Jacques DARY : Maire de GAILLAC · Conseiller Régional MIDI-PYRÉNÉES.
VAR – Jean TAMBON : Président de la Fédération Régionale PROVENCE-CÔTE-D'AZUR · Président de la Fédération du VAR.
VAUCLUSE – Pierre CHAPELOT : Président de la Fédération du VAUCLUSE.
Jacques ROMAN : Conseiller Général - Adjoint au Maire de CARPENTRAS
VENDÉE – Amédée PATARIN : Président de la Fédération de la VENDÉE.
HAUTE-VIENNE – Jean-Marc GABOUTY : Président de la Fédération de la HAUTE-VIENNE
VOSGES – Gérard LEGRAS : Président de la Fédération des VOSGES
YONNE – Frank THOMAS : Président de la Fédération de l'YONNE.
YVELINES – Claude DUMONT : Conseiller Régional d'ILE-de-FRANCE – Vice-Président du Conseil Général des YVELINES – Maire de DAMPIERRE - Président de la Fédération des YVELINES.
ESSONNE – Simone DUSSART : Président de la Fédération de l'ESSONNE · Maire-Adjoint de SAVIGNY-sur-ORGE
HAUTS-de-SEINE – Pierre NAUDET : Président de la Fédération des HAUTS-de-SEINE.
SEINE-SAINT-DENIS – Jean-Pierre DESCHAMPS : Président de la Fédération de la SEINE-SAINT-DENIS · Conseiller Municipal de BAGNOLET.
Claude PERNES : Conseiller Général - Maire de ROSNY-sous-BOIS.
VAL-de-MARNE – Daniel-Julien NOEL : Conseiller Municipal Délégué de SUCY-en-BRIE · Président de la Fédération du VAL-de-MARNE.
VAL-d'OISE – Philippe JOULAIN : Président de la Fédération du VAL d'OISE.
François SCELLIER : Conseiller Général · Maire de ST-GRATIEN.
LA RÉUNION – Max-Sully ROPAUL : Président de la Fédération de la RÉUNION
PARIS – Didier BARIANI : Ancien Ministre - Maire du 20e arrondissement de Paris - Adjoint au Maire de Paris.
Jean-Thomas NORDMANN : Député Européen - Conseiller de Paris - Vice-Président Délégué du Parti Radical.
Adrien BEDOSSA : Conseiller de Paris
Jean-Louis BERGEAL : Conseiller de Paris.
Alain BLOCH : Conseiller de Paris.
Arlette BRAQUY : Conseiller de Paris.
Manuel DIAZ : Adjoint au Maire de PARIS.
Jean-Loup MORLE : Vice-Président du Conseil Général · Conseiller de Paris Président de la Fédération de PARIS
Yves GALLAND : Ancien Ministre · Adjoint au Maire de PARIS
Président du Parti Radical

Pour soutenir son action, adhérez au Parti Radical en retournant le bulletin suivant : 1, place de Valois, 75001 Paris.

Nom ______ ______ Prénom ______
Profession ______ Date de naissance ______
Adresse ______

PARTI RADICAL

L'EUROPE DE LA SOLIDARITÉ C'EST L'EUROPE DE L'UNION C'EST L'EUROPE DES RADICAUX

Politique

La préparation des élections européennes

« Mon souhait est d'unir toutes les droites »

nous déclare Yvan Blot, ex-RPR, candidat du Front national

M. Yvan Blot, ancien député RPR du Pas-de-Calais, rallié au Front national et candidat en cinquième position sur la liste européenne conduite par M. Le Pen, expose ici les raisons de son changement de camp. Président d'honneur du Club de l'Horloge et cofondateur de l'Association pour le développement de la démocratie directe, M. Blot publie un ouvrage qui dénonce « la démocratie confisquée » *par tous les pouvoirs qui ne sont pas issus du suffrage universel (technocratie, groupes de pression, médias, syndicats, appareils de partis).*

– Pourquoi avez-vous quitté le RPR ?

– J'ai acquis peu à peu le sentiment que le RPR n'était plus en mesure de défendre l'idéal gaulliste. Cela est visible avec les élection européennes, pour laquelle la direction du mouvement a décidé qu'il n'y aurait pas de liste gaulliste. Le RPR a été fondé sur la conception gaulliste de la synthèse entre patriotisme et liberté, entre nationalisme et démocratie. La plus belle incarnation de cet idéal était Pierre Juillet.

– En quoi le RPR a-t-il renié ces principes ?

– L'arrivée de Jacques Chirac à l'hôtel Matignon en 1986 a été pour moi une période très stimulante car il a appliqué même si ce n'est que partiellement la plate-forme RPR-UDF qui était excellente. Mais j'ai été déçu par l'abandon progressif de ce programme. M. Chirac sous l'influence de mauvais conseillers a pris une ligne qui conduisait à l'échec. Il n'a pas su faire la synthèse entre les aspirations au libéralisme économique et les attentes populistes de la droite nationale. Jean-Marie Le Pen a pu dès lors occuper largement le terrain des sujets de société entraînant une hémorragie d'électeurs.

» La déception a été accrue depuis l'élection présidentielle. La goutte d'eau a été la constitution de la liste conduite par Giscard qui fait courir un danger mortel au RPR. N'ayant pu tuer le mouvement gaulliste lorsqu'il était président de la République, Giscard va tenter de le phagocyter.

– Pourquoi n'avez-vous pas tenté d'influencer votre parti de l'intérieur ?

– J'y ai longtemps cru. Mais après les municipales j'ai senti que le courant rénovateur allait entraîner le RPR dans une dérive centriste et socialisante. On le voit avec les déclarations de Philippe Séguin qui affirme qu'il a les mêmes objectifs que les socialistes et avec le comportement de Michel Noir envers Simone Veil et les centristes.

– Pourquoi avoir cependant rejoint Le Pen alors qu'il a toujours été l'adversaire des gaullistes ?

– Jean-Marie Le Pen s'est surtout opposé à de Gaulle sur l'Algérie. Le débat n'est plus actuel. Je constate en revanche que ses idées d'aujourd'hui sont les plus proches de celles de de Gaulle. Ainsi, en comparant le programme de gouvernement UDF-RPR de 1986 et celui du Front national, j'ai trouvé quatre-vingt-six points de convergence et quatorze de divergence seulement. Par exemple pour l'Europe, Le Pen est sur la même ligne que de Gaulle ou que Mme Thatcher.

– Quel objectif visez-vous en vous ralliant au Front national ?

– Mon souhait à long terme est de rendre possible l'union de toutes les droites. Il faut donc mettre en valeur les convergences, multiplier les ponts. Il faut aussi des pionniers. Cette évolution est naturelle lorsque l'on constate que la carte de l'électorat du Front national correspond à celle de l'électorat de de Gaulle, c'est-à-dire celle des circonscriptions urbanisées et des zones en croissance économique et démographique, à la différence de celles de l'électorat « poujadiste » de naguère.

– Comment réagissez-vous aux attaques de M. Le Pen contre votre ancien parti, contre vos anciens amis, contre votre ancien chef, dans l'ensemble contre le gaullisme ?

– Je constate que Jean-Marie Le Pen n'attaque plus le gaullisme lui-même. Il souhaite en revanche un rapprochement de tous les électeurs attachés aux notions de patrie et de liberté. Il a donc désormais un comportement plus ouvert et moins exclusif.

– Qu'attendez-vous de M. Le Pen ?

– Tout d'abord qu'un bon score aux européennes rende le courant que nous représentons incontournable. Qu'il soit plus ouvert sur l'ensemble des valeurs nationales de la droite, ainsi qu'il m'a promis de le faire. Enfin, que le RPR n'écoute plus les sirènes « rénovatrices », qu'il redevienne un mouvement national et populaire auquel une bonne partie de l'UDF pourra adhérer. Cela fait beaucoup de conditions. Mais, si elles ne se réalisent pas, la France risque de rester soumise au socialisme pour longtemps.

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

● **M. Autant-Lara s'explique.** – M. Jean-Marie Le Pen a présenté, mercredi 31 mai, à la presse sa dernière recrue, le cinéaste Claude Autant-Lara, qui occupe désormais la neuvième place sur la liste du Front national « Europe et Patries ». Justifiant sa candidature par sa volonté de défendre le cinéma français et de lutter contre le cosmopolitisme, l'auteur de *la Traversée de Paris* a confié que sa présence faisait écho à celle de M. Claude Lelouch sur celle de Mme Simone Veil : *« La madone du cinéma qui n'a jamais été quoi que ce soit dans ce métier. »*

Le Club 89 et le Club de l'Horloge publient un rapport commun sur l'Europe sociale

Le Club 89, proche du RPR, présidée par M. Michel Aurillac, et le Club de l'Horloge, où se rencontrent des syndicalistes de droite et d'extrême droite, est présidé par M. Henry Lesquen, viennent de publier à quelques semaines de l'échéance européenne un rapport commun sur « Les ambiguïtés de *l'Europe sociale* ».

Tendant à démontrer que l'union européenne est incompatible avec l'Europe sociale souhaitée par les socialistes, les auteurs plaident en faveur d'une Europe libérale fondée sur la liberté et la concurrence. L'approche des socialistes est jugée *« anti-économique, antidémocratique et antinationale »* parce que leur projet d'harmonisation des conditions sociales reviendrait à *« construire un Etat providence au niveau européen »*.

A cette conception des *« socialistes étatistes »*, les auteurs du rapport opposent celle de l'Europe des nations, inspirée par le discours du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, prononcé à Bruges le 20 septembre 1988. Ils appellent, au nom du principe de subsidiarité et du refus de la supranationalité, à une autonomie des législations sociales.

Par cette opération commune, les deux présidents du Club 89 et du Club de l'Horloge souhaitent, au-delà de la question européenne, *« apporter leur contribution à la réflexion des partis de l'opposition et à sa rénovation »*.

Peut-être s'agit-il aussi pour ces deux clubs dont l'objectif est de *« préparer l'alternance »* de faciliter un rapprochement entre la droite classique et l'extrême droite.

Recomposition ou verrouillage politique

(Suite de la première page.)

François Mitterrand, quant à lui, au lendemain de législatives perdues et au plus fort de l'offensive au sein du PS de Michel Rocard, s'était servi des élections européennes pour se remettre en selle en vue de l'échéance de 1981. En 1984, la gauche avait connu, sous la pression d'un électorat de droite au comble de l'exaspération et d'une opinion traumatisée par l'affaire de l'école privée, ses plus basses eaux.

En 1989, M. Giscard d'Estaing a pu consacrer près de deux heures sur Antenne 2 à l'exposé de ses thèses, sans attaquer une seule fois le gouvernement, tandis que M. Fabius s'abstient de s'appuyer sur l'action de ce dernier et se contente d'invoquer le chef de l'Etat. Du coup, la droite se replie au Parlement et dépose à l'Assemblée une motion de censure qui, malgré le thème choisi, a peu de chances de distraire, ne fût-ce qu'une seule voix du potentiel électoral du Front national.

Le scrutin du 18 juin ne répond donc pas aux normes habituelles d'un test de politique intérieure. Pourtant, il ne se présente pas davantage comme une véritable élection européenne. Il est difficile de prétendre qu'en votant pour telle liste plutôt que pour telle autre, on choisirait un projet européen contre un autre. Les grands, en effet, ne se différencient guère. En outre, le Parlement de Strasbourg est largement méconnu, son rôle restant obscur pour le plus grand nombre.

Un contexte de désaffection

Si bien que, pour casser le cadre national, et européaniser le scrutin, il faudrait suivre les recommandations du nouvel adjoint au maire de Francfort, Daniel Cohn-Bendit qui faisait récemment valoir à Jacques Delors qu'il serait souhaitable qu'un jour les groupes politiques du Parlement de Strasbourg présentent des listes véritablement européennes en mélangeant les nationalités. Une première étape utile serait, pour la France, de voter dans un cadre régional, et non plus dans une seule circonscription à l'échelle du pays.

D'ici là, le scrutin continuera d'être analysé en termes de politique intérieure. De fait, le vote du 18 juin influencera la recomposition du paysage politique, en même temps qu'il déterminera l'avenir de la rénovation de la droite.

Cette recomposition continue de se réaliser dans un contexte de désaffection. Car, si la tendance décelée par les instituts de sondage se confirme (1), le pays risque fort au soir du scrutin de subir un sacré choc : ensemble, les trois grands partis (PS, RPR et UDF) sont menacés de ne réunir que 50 % des suffrages exprimés, soit le quart des électeurs inscrits. Il va de soi que les abstentionnistes ne sont pas seuls à entamer la représentativité des grands partis. Ces derniers pâtissent désormais de l'émergence d'un fort courant écologiste, et de la confirmation qu'il existe bel et bien un courant centriste, alors même que l'audience de l'extrême droite paraît devoir se maintenir.

Le rôle central de Mme Veil

A priori, la droite peut se frotter les mains de voir apparaître au flanc du PS une force qui lui échappe. Mais les écologistes ne sont pas aux socialistes ce que l'extrême droite est à la droite. L'électorat des Verts vote plutôt à gauche au tour décisif lors d'une confrontation présidentielle. Il n'y a pas de frontière morale entre les Verts et la société, si bien qu'une alliance avec eux serait on ne peut plus normale. Le PS, pour autant, n'est pas en bonne posture. Il avait, en effet, réussi à maîtriser tout l'espace qui existe entre le PCF et la droite. Mais, cet espace-là se réduit pour lui dangereusement.

Enfin, pour les écologistes eux-mêmes, il faudra bien un jour réfléchir à une véritable stratégie politique. Or, celle-ci pourra difficilement éviter une réalité : les électeurs du parti des Verts ont un tropisme de gauche. Dans ces conditions, il faudra bien que les dirigeants écologistes réfléchissent à une possibilité de contrat politique avec les socialistes, pour peu qu'ils sachent conserver leur électorat, et pour peu qu'ils acceptent les règles du jeu politique.

Mais, au-delà du sort des uns et des autres, c'est surtout celui de la droite qui se joue le 18 juin. Trois éléments dominent pour le moment cette campagne : la bonne performance de Mme Veil, la montée des partisans de M. Le Pen et le tassement de la liste d'union. Cette situation s'explique largement par le fait que l'effet Giscard est plus une résultante qu'une dynamique. Son score dépend, en effet, de la capacité de Mme Veil à préserver le potentiel du centre, ainsi que de l'audience de l'extrême droite. M. Giscard d'Estaing, pour réussir, doit donc compter sur une mauvaise campagne de Mme Veil, et de M. Le Pen. Or, ce n'est pas le cas actuellement.

Cette situation difficile explique les déclarations hésitantes et contradictoires des uns et des autres. Si j'échoue, dit Valéry Giscard d'Estaing, ce sera mon échec ; si échec il y a, dit Alain Juppé, ce sera celui de l'opposition. Il suffit enfin d'entendre MM. Alain Juppé et François Léotard se lamenter en chœur sur le mauvais état de l'opposition pour comprendre que ses dirigeants craignent que la liste d'union n'aille vers la défaite.

Leur chef de file n'est pas exempt de reproches. Son discours apparaissait, en effet comme limité à un thème unique : l'union c'est moi ! M. Giscard d'Estaing a d'autre part sous-estimé... l'Europe elle-même et, partant, l'image européenne de Mme Veil. Aussi a-t-il tenté, mais peut-être un peu tard, de rectifier le tir lors de l'émission l'« Heure de vérité ». Quant à Simone Veil, elle s'appuie sur un centre organisé de façon autonome et sur l'aspiration à la rénovation. Elle a su, par ses visites à Lyon (Michel Noir) et à Toulouse (Dominique Baudis), récupérer cette image là. Enfin, il va de soi que même s'il n'est pas en bon état, le Front national profite d'un espace libéré par la lutte qu'ont engagée au centre Mme Veil et M. Giscard d'Estaing.

Dans ces conditions, le schéma idéal pour les rénovateurs est que la liste Giscard obtienne les 25 % des suffrages que lui promettent les sondages, et que la liste du centre se maintienne entre 12 % et 13 %. Après la défaite présidentielle de M. Chirac, la marginalisation de M. Barre et ce qui serait un nouvel échec de M. Giscard d'Estaing, les conditions d'une relance du mouvement des rénovateurs, seraient alors réunies. Mais si la liste d'union réussissait à remonter vers le cap des 30 %, voire à le dépasser, nul doute qu'alors le couvercle resterait solidement vissé sur la marmite.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Du moins, si l'on s'en tient aux résultats de l'IPSOS, de l'IFOP et de la SOFRES, car BVA continue de fournir des indications différentes.

A « L'heure de vérité » sur Antenne 2

M. Waechter, le bon élève

S'il existait encore des Français pour croire que les Verts sont des écolos farfelus, plus prompts à l'invective et au défoulement verbal qu'à la réflexion politique, ils auront été détrompés. En affrontant sans faiblir l'épreuve orale de « L'heure de vérité », le 31 mai sur Antenne 2, Antoine Waechter a confirmé ses qualités de bon élève, sérieux et appliqué. Trop sérieux peut-être, au goût de certains téléspectateurs, déçus d'avoir été privés, en une heure et demie d'examen, de la moindre défaillance et de la plus petite phrase assassine.

L'élève Waechter, jamais pris de court, se transforme vite en professeur lorsqu'il répond à ses examinateurs, la main droite marquant chaque argument d'un doigt précis. Les centrales thermiques classiques seraient plus polluantes que les centrales nucléaires ? *« Et Tchernobyl ? »*, réplique-t-il, en indiquant qu'il existe des centrales au charbon propres, *« à lit fluidisé »*. La force de dissuasion ? *« Les Verts sont contre »*, car ils ne peuvent admettre *« la prise en otage »* de populations entières. Mais ils ne sont pas davantage pour l'armée de métier, qui est *« une dérive »*. De toute façon, insiste-t-il, *« la grande menace de l'avenir ne vient pas de l'Est, mais du Sud »*. C'est le déséquilibre Nord-Sud qui crée la *« crise écologique »* actuelle.

Antoine Waechter a répété que son parti n'est pas hostile à la construction européenne, pourvu qu'elle se fasse *« à partir des régions »* et n'impose pas un *« moule unique »*. Des divergences avec les Verts allemands ? Pas du tout. Rien qu'une différence de *« rythme »*. La loi Pasqua sur l'immigration ? *« Il fallait la modifier »*. Aurait-il voté la censure ? Une toute petite hésitation : *« Vraisemblablement, non »*. Les Verts sont-ils prêts à entrer dans un gouvernement ? *« Nous avons vocation à participer au pouvoir. Mais à certaines conditions* (réforme du système électoral, contrat de gouvernement).

Comme tête de liste des Verts aux européennes, préfère-t-il débattre avec Fabius ou Giscard ? *« Avec Fabius, parce qu'il participe à l'exercice du pouvoir »*. Et Lalonde, son vieil ennemi ? *« Il s'est heurté à des logiques économiques »*, explique-t-il sans l'ombre d'une rosserie pour expliquer son impuissance au ministère de l'environnement.

Impossible à ébranler sur le terrain politique, Antoine Waechter se montre naturellement incollable en matière d'écologie.

La pollution de l'eau par les nitrates en Bretagne ? C'est le résultat d'une politique absurde *« qui fait payer le porc moins cher et l'eau plus cher »*. C'est sans doute sur les problèmes de société que le candidat Waechter semble le moins à l'aise. La lutte contre la drogue ? Elle passe par *« la lutte contre les filières de la drogue »* et par la *« répression »*. Les crottes de chien ? Il faut *« une conscientisation de la population »*. Non la pilule n'est pas contre nature. Il s'agit d'une *« liberté »*. La démographie galopante du monde impose le planning familial. L'élève Waechter retombe habilement sur ses pieds de tiers-mondiste tempéré.

59 % de bonnes opinions en fin d'émission contre 47 % au début : le candidat Waechter est reçu avec mention. Mais il n'a drainé que 6 % des téléspectateurs à son grand oral.

ROGER CANS.

Le PCF donne l'impression de vouloir réorienter sa campagne

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

La direction du PCF réoriente-t-elle sa campagne européenne ? Passe-t-elle de l'*« Europe autrement »*, chère à M. Herzog, à la *« France toujours »*, thème que M. Georges Marchais avait privilégié aux deux scrutins précédents, surtout en 1979, quand il s'agissait de dénoncer les orientations, trop libérales à son goût, de la Communauté européenne ? Une chose est certaine : les dirigeants du parti insistent considérablement, depuis quelques jours, sur l'importance de l'électorat communiste (*le Monde* du 31 mai) pour déjouer *« le piège de l'abstention »*, laissant ainsi filtrer une certaine crainte quant au résultat du 18 juin.

Cette préoccupation électorale légitime et son prolongement politique national se sont nettement dessinés, mercredi 31 mai à Marseille, où le secrétaire général du PCF et la tête de liste communiste ont fait un meeting commun devant quelque 2 000 personnes enthousiastes, réunies à la salle Vallier.

M. Marchais a justifié, devant un public parfois perplexe, l'accord municipal passé en mars dernier entre le PS et le PCF : *« Choisir de se présenter seul était électoralement inefficace »*, a dit le dirigeant communiste. S'attachant à décrire *« l'inquiétude du monde du travail »*, le secrétaire général a déclaré : *« hier, c'est au nom de l'Europe que les mines de charbon, la sidérurgie, la navale, l'industrie textile, l'agriculture française ont été sacrifiées. Aujourd'hui, c'est encore au nom de l'Europe que se mettent en place des atteintes de plus en plus graves à votre pouvoir d'achat, votre emploi, vos droits, vos conditions de vie et de travail »*.

M. Marchais a illustré son propos en énumérant les mesures qui seront prises si l'Europe de 1993 voit le jour : *« fiscalité zéro sur les revenus spéculatifs et augmentation des impôts sur les revenus modestes, pression sur les salaires et les retraites, généralisation de la précarité et de la flexibilité, liquidation des comités d'hygiène et de sécurité, suppression d'emplois et du statut de la fonction publique, annulation des protections dont bénéficient les femmes salariées, attaque contre la Sécurité sociale, mort de la télévision et du cinéma français, rallonge des crédits pour un surarmement, limitation de la souveraineté de la France »*.

Dans son sillage, M. Herzog, chaleureusement ovationné par la foule, a mis l'accent sur la nécessaire existence d'une *« France libre et souveraine »*.

O. B.

Selon un sondage BVA

Baisse des listes de MM. Giscard d'Estaing et Fabius

Selon un sondage de BVA pour *Paris-Match* (1), la liste conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing, si elle arrive toujours en tête, subit un recul de 2,5 points par rapport à une enquête similaire réalisée entre les 2 et 6 mai. Avec 33 % au lieu de 35,5 %, elle devance les listes de MM. Laurent Fabius (27 % – 1 point), Jean-Marie Le Pen (10 %, + 2 points), Antoine Waechter (10 %, sans changement), Philippe Herzog (9 %, – 0,5 point), Mme Simone Veil (9 %, + 1 point), Arlette Laguiller (2 %, + 1 point). Parmi les instituts de sondage, BVA est le seul à placer M. Giscard d'Estaing aussi haut et Mme Veil aussi bas.

Par rapport au mois dernier, les indices du tableau de bord de BVA évoluent de façon positive pour MM. François Mitterrand et Michel Rocard : le président de la République avec 61 % de bonnes opinions gagne 3 points, le premier ministre avec 55 % de bonnes opinions enregistre la même amélioration. Parallèlement, le nombre des mauvaises opinions baisse de 4 points pour les deux hommes : 31 % pour le chef de l'Etat, 33 % pour le chef du gouvernement. En outre, 45 % (au lieu de 41 %) sont satisfaits de la façon dont la France est gouvernée contre 47 % (au lieu de 52 %) d'un avis contraire.

Sur les vingt personnalités politiques proposées à la cote de confiance, M. Giscard d'Estaing est celle qui enregistre la progression la plus forte avec + 7 points. Avec 46 %, il est devancé par M. Mitterrand (56 %, + 2), et par M. Rocard (49 %, + 1).

(1) L'enquête de BVA a été réalisée entre les 15 et 20 mai. Les questions sur les intentions de vote ont été posées à 2 052 personnes, seules les réponses d'électeurs « tout à fait » certains d'aller voter ont été comptabilisées, soit 1 168 personnes. Les autres questions ont été posées à 1 060 personnes.

Contentieux électoral

● **EURE : invalidation de M. Loncle (PS).** – Le Conseil d'Etat a rejeté, mercredi 31 mai, la requête que M. François Loncle (PS), député de l'Eure, avait déposée contre la décision du 22 décembre, prise par le tribunal administratif de Rouen, d'annuler son élection au conseil général. Le Conseil d'Etat confirme ainsi l'invalidation de M. Loncle comme conseiller général du canton de Brionne, où il avait été déclaré élu le 2 octobre dernier après avoir devancé de deux voix son adversaire UDF, M. Pierre Zucconi, auteur du recours. – *(Corresp.)*

● **GIRONDE : annulation des municipales de Lège-Cap-Ferret.** – Le tribunal administratif de Bordeaux a annulé les élections municipales de Lège-Cap-Ferret, qui s'étaient soldées, au second tour, par l'élection avec 164 voix d'avance de la liste conduite par le maire sortant, M. Robert Cazalet, député UDF. Le tribunal a notamment retenu comme motif d'annulation la distribution massive et tardive d'un tract *« contenant à l'encontre de M. Bruno (div. d.), tête de la liste opposée à celle de M. Cazalet, des insinuations et des attaques personnelles injurieuses et diffamatoires »*.

● **LA RÉUNION : annulation des municipales de Sainte-Marie.** – Le tribunal administratif de Saint-Denis-de-la-Réunion a annulé les élections municipales de Sainte-Marie, à l'issue desquelles la liste du maire sortant, M. Axel Kichenin (div. g.), avait été déclarée élue par 4 701 voix, contre 4 542 à celle de M. Jean-Louis Lagourgue (div. d.). Le tribunal a estimé que des *« irrégularités »* avaient été commises sur les listes électorales et que des *« cadeaux »* avaient été distribués aux électeurs.

Jean-Paul Benoit

INDISPENSABLE EUROPE

Ce texte, totalement dégagé du débat français, ne se soucie pas d'épargner les "acteurs politiques" à la veille de l'élection européenne. *Un volume 232 pages. 78F*

"C'EST UN LIVRE DECAPANT"

Collection "Mondes en devenir" dirigée par Edmond Jouve

EDITIONS BERGER-LEVRAULT INTERNATIONAL

5 RUE AUGUSTE COMTE, 75006 PARIS - TEL. 46 34 12 35

Politique

Les élections européennes

L'organisation du scrutin du 18 juin

Le ministère de l'intérieur devait recevoir jusqu'au vendredi 2 juin à 18 heures les déclarations de candidatures, aux élections européennes organisées le 18 juin prochain. Pour la troisième fois depuis 1979, les électeurs ont été convoqués, par décret publié le 17 mai au *Journal officiel*, pour désigner au suffrage universel leurs quatre-vingt-un représentants à l'Assemblée des Communautés européennes. En France, ces parlementaires sont *désignés à la proportionnelle dans le* cadre d'une circonscription nationale unique. Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix participent à la répartition des sièges, qui s'effectue selon la règle de la plus forte moyenne.

Le délégué de chaque liste doit déposer place Beauvau, outre le relevé des quatre-vingt-un noms classés dans l'ordre de présentation des candidats, le récépissé du cautionnement de 100 000 francs, remboursables si sa liste recueille plus de 5 % des suffrages exprimés. Pour participer à ce scrutin, chaque candidat, qui ne peut figurer que sur une seule liste, doit être âgé d'au moins vingt-trois ans, jouir de ses droits civiques et avoir rempli ses obligations de service national. En cas d'irrégularité constatée sur une liste, le ministère de l'intérieur dispose de vingt-quatre heures – à *compter de la date de son dépôt* – pour saisir le Conseil d'Etat, qui doit alors statuer dans les trois jours.

Tandis que les déclarations de candidatures devront être publiées au *Journal officiel* avant le 4 juin – ou le 9 juin s'il y a eu contestation, – la campagne électorale ouvrira officiellement samedi 3 juin, et sera close le 17 juin à minuit, à la veille du scrutin.

Les bureaux de vote seront finalement ouverts, comme en 1984, de 8 heures du matin à 22 heures. Cet horaire inhabituel de clôture avait suscité la grogne de nombreux maires (notamment dans les petites communes), car il oblige les bénévoles qui contrôlent le bon déroulement du scrutin à être présents durant quatorze heures. D'autre part, l'heure tardive de fermeture des bureaux rebute de nombreux électeurs pressentis pour participer au dépouillement des bulletins. Prisonnier des textes internationaux, le ministère de l'intérieur n'a pas pu, cette fois-ci, avancer cet horaire, *mais il* entend bien demander l'assouplissement de la législation européenne à l'occasion de la présidence française de la Communauté, qui s'ouvre le 1er juillet.

Privés de procuration

La France doit actuellement se plier à l'article 9 alinéa 2 de la décision du conseil des Communautés européennes du 20 septembre 1976, qui dispose que « *les opérations de dépouillement des bulletins de vote ne peuvent commencer qu'après la clôture du scrutin dans l'Etat membre où les électeurs voteront les derniers* », en l'occurrence l'Italie. Les seules dérogations autorisées en France concernent la Nouvelle-Calédonie et la Réunion, où le décalage horaire (plus neuf heures à Nouméa et plus trois heures à Saint-Denis) empêche une application stricte de cette disposition destinée à éviter d'influencer les électeurs d'un Etat membre, au vu des résultats du scrutin dans un autre pays de la Communauté.

Le respect de l'horaire européen de proclamation des résultats est, en outre, actuellement incompatible, en France, avec une avancée de l'heure de clôture des bureaux de vote en raison de l'article R. 67 du code électoral, qui dispose que, « *immédiatement après la fin du dépouillement, le procès-verbal des opérations électorales est rédigé* », et que, « *dès l'établissement* [de ce dernier], *le résultat est proclamé* ».

Parallèlement, cette consultation devrait relancer le débat sur le vote par procuration : les Français ayant décidé de prendre leurs congés d'été durant cette période seront, en effet, empêchés de participer à ce scrutin. Depuis qu'à l'automne dernier M. Pierre Joxe s'est préoccupé de la lutte contre la fraude électorale, liée notamment aux recours abusifs aux votes par procuration, de nombreux électeurs se sont vu refuser la possibilité de voter par ce biais. Aux parlementaires qui s'en sont, depuis lors, régulièrement inquiétés auprès du gouvernement, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a rappelé que cette procédure (qui ne concerne que 3 % à 5 % des électeurs en moyenne) devait conserver son caractère « *dérogatoire* ».

Le vote est considéré en droit français comme un acte « *personnel* », et seules les personnes qui ne peuvent pas participer au scrutin pour des motifs « *indépendants de leur volonté* » sont autorisées à demander à un tiers de voter en leur nom. Sont concernés, outre les électeurs empêchés pour raisons de *santé*, ceux *liés par des obligations* professionnelles ou assimilées, telles que les congés pris dans le cadre de ces activités. En revanche, le législateur considère que les inactifs, et notamment les retraités, qui sont libres de choisir leurs dates de vacances, n'ont pas à bénéficier du vote par procuration. Sauf à autoriser le recours à cette procédure pour « *convenance personnelle* », ce qui irait à l'encontre de l'esprit de la lutte contre la fraude électorale.

Le ministère de l'intérieur se déclare toutefois prêt à faire un pas en direction des inactifs qui veulent planifier leurs vacances, en annonçant le plus tôt possible les dates de consultations. Un souhait qui, désormais, ne se réalisera que... dans au moins trois ans, si on excepte le renouvellement sénatorial du mois de septembre prochain, dont la date n'a d'ailleurs pas encore été fixée.

V. D.

Pour lutter contre l'abstention

La campagne du Centre d'information civique

Les six chaînes de télévision devaient diffuser, à partir du jeudi 1er juin, le second message de la campagne audiovisuelle du Centre d'information civique (CIC) afin de lutter contre l'abstention lors du scrutin du 18 juin. Ce spot, qui sera diffusé, gratuitement, deux à trois fois par jour jusqu'au 18 juin à midi, rappelle, en soixante-trois secondes, les différentes étapes de la construction européenne depuis la signature du traité de Rome en 1957 jusqu'à l'adoption de l'Acte unique en 1985. Il se conclut en engageant les électeurs à « *prendre leurs responsabilités* » pour désigner les quatre-vingt-un représentants français au Parlement de Strasbourg. Un premier message diffusé depuis le 15 mai à la télévision et à la radio présentait les tâches des députés européens, qu'il s'agisse de l'élaboration des directives et du budget de la CEE ou de la défense de la démocratie et des droits de l'homme.

Cette campagne du CIC, intitulée « Le troisième millénaire, c'est l'Europe », propose également une sensibilisation des électeurs par voie d'affiches apposées sur les bureaux de poste, la mise à disposition d'un service Minitel (3615 code CICINFO) et l'organisation, le 5 juin, sur France-Inter, d'une journée spéciale afin de répondre *aux questions des auditeurs.* Enfin, le CIC a publié un bulletin consacré aux élections européennes qui propose notamment un « mode d'emploi » de la Communauté, sous forme de tableaux comparatifs entre les pays membres et un *abécédaire* sur les modalités du scrutin (1).

Cette campagne devrait s'achever par la remise du Trophée européen du civisme à la municipalité de plus de 100 000 habitants qui enregistrera le plus *fort taux de participation dans* la Communauté. En 1979 et 1984, deux villes italiennes s'étaient distinguées, Ravenne et Ferrare.

(1) Le *Bulletin d'informations générales*, n° 94 (63 pages, 50 francs), est disponible au Centre d'information civique, 242 *bis*, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-44-14-17.

(*Publicité*)

APPEL AUX RÉNOVATEURS SOCIALISTES

Depuis ses origines, la gauche c'est le parti du mouvement, le parti de la transformation sociale.

Depuis 1981, tant d'immobilisme, de conservatisme, de corporatisme subsistent dans la société française ! Nous restons en bonne place pour les inégalités de revenus, et de nombreuses familles modestes n'arrivent plus à trouver de logement. Si les chiffres du chômage s'améliorent avec une reprise de la croissance, on n'aperçoit pas de recul significatif et les mécanismes d'exclusion, même avec le R.M.I., se poursuivent. Les syndicats sont de plus en plus affaiblis et le dialogue social a de grandes difficultés à se concrétiser. L'assainissement de notre économie semble tenir lieu de projet. Le P.S. accompagne l'événement plus souvent qu'il anticipe et prépare de réelles transformations sociales.

Les profondes mutations que nous vivons, la recomposition politique qui s'amorce et la montée de l'abstention rendent impérative l'affirmation d'un projet politique rénové et une transformation des pratiques et du fonctionnement du Parti socialiste.

Nous voulons y contribuer et unir au sein du P.S., et au-delà, toutes celles et ceux qui souhaitent un Parti socialiste innovant et dynamique, rassemblant très largement autour d'un projet rénové, ouverts aux grands mouvements contemporains.

Alors oui, le socialisme restera une idée neuve et d'actualité.

UN PROJET A L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Retrouvons l'internationalisme avec une priorité absolue au développement du tiers-monde et remettons en cause les choix industriels qui détruisent la Terre, les principes économiques et financiers qui accroissent les inégalités et les dépendances. Agissons pour faire naître de nouvelles règles du jeu mondial.

Résolument européens, notre perspective est celle des États-Unis d'Europe. Il est urgent de relancer l'Europe politique *en se dotant d'institutions compétentes, responsables devant le peuple.*

UN PROJET QUI PARIE SUR L'HOMME

La modernisation doit parier sur l'humain et l'implication des salariés à la place de la robotisation systématique.

Une reprise d'initiative, en faveur du partage du travail, est nécessaire pour faire reculer le chômage de façon importante. Il faut dépasser la division actuelle, trop tranchée entre le temps de travail, de formation et de loisirs, développer des activités socialement utiles, transformer les conditions de travail et promouvoir la pleine activité.

Le capital tend à être mieux rémunéré que le travail. Il faut rompre avec cette logique et par exemple relancer l'idée de fonds salariaux ou de salaires différés, ce qui favorisera en même temps l'investissement.

UN PROJET DE PARTAGE DU POUVOIR

Plus de démocratie partout !

Dans l'entreprise, quelle que soit sa taille, le pouvoir doit être mieux partagé. Dans la vie publique, ouvrons les référendums d'initiative populaire, et améliorons la participation des citoyens à la vie locale.

Rénover l'État !

Un État animateur doit être capable de faire faire chaque fois que cela est possible et promouvoir une véritable culture de la solidarité.

Des états généraux de la Fonction publique devraient permettre de rénover ses missions, son organisation et le statut de ses salariés.

Les institutions de la Ve République doivent être rééquilibrées de façon nette et significative en faveur du Parlement. La décentralisation doit être poursuivie, même dans des secteurs comme l'Éducation nationale, et les régions doivent être plus fortes et moins nombreuses.

UN PROJET POUR CHANGER LA VIE

Nous sommes aujourd'hui dans un monde à dominante urbaine, car 60 % de la population vit en ville. Cette vie urbaine a socialisé un grand nombre de fonctions et pourtant elle est de moins en moins le creuset d'une véritable vie sociale.

Nous devons donc tout à la fois préciser notre politique urbaine et soutenir une nouvelle conception de l'aménagement du territoire.

Le développement économique doit être résolument respectueux de l'environnement et de l'écologie. Il est nécessaire de renverser certains tabous. De réels débats démocratiques sur l'énergie nucléaire civile et sur la défense doivent être engagés.

Le développement local doit être soutenu et défendu avec vigueur.

Oui, il faut prendre la voie du « changer la vie », mais il est clair que les acteurs ne sauraient être les seuls pouvoirs publics. Mobilisons les énergies disponibles dans notre société pour ce grand mouvement.

UN PARTI POUR RÉNOVER LA POLITIQUE

Il est temps que le P.S. définisse des objectifs de transformations sociales, qu'il construise des rapports de force permettant des avancées gouvernementales.

Il doit engager une réforme de ses statuts pour permettre le vote d'initiative militante, ouvrir des primaires pour la désignation des candidats, accroître la participation des femmes, dégager des formes d'organisations qui rendent leur place aux militants. Les socialistes doivent s'engager vers la création d'un P.S. européen transnational. Le militantisme a changé de forme. En dehors de l'adhésion à une section territoriale, tout adhérent doit pouvoir être associé à la vie d'un secteur thématique (urbanisme, environnement, culture, développement local, etc.), et le P.S. devra organiser régulièrement des conventions sur ces thèmes.

Voilà ce que le Congrès du P.S. devra trancher.

Dès maintenant, nous entendrons mettre ces questions au cœur du débat.

Venez le faire avec nous.

Contacter : *Marie-Noëlle LIENEMANN*
Député maire
Membre du bureau exécutif du P.S.
22 C, rue du Général-Koenig, 91200 Athis-Mons

Les soutiens financiers seront aussi bien accueillis.

dans le n°1 de

LA REVUE DES JOURNAUX DU TEMPS PASSE :

Directeur : André Rossel

la campagne de France vue par la presse
la première séance du cinématographe
la mort de Marie Curie
l'origine du mot journaliste, etc...

et en "tiré à part"

16 JOURNAUX DE 1789

reproduits intégralement au format réel

vente en kiosques et maisons de la presse

Le n°59 F. Abt un an, 185 F (4 numéros)

15, rue Douy Delcupe 93100 Montreuil

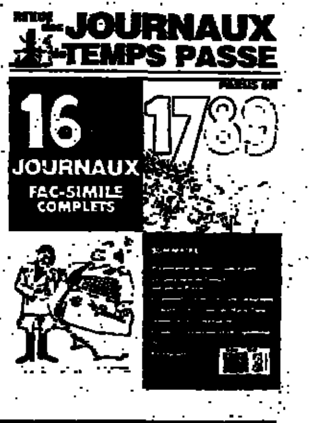

Librairie BIBLIOPHANE 26, rue des Rosiers 75004 PARIS

RENCONTRES SIGNATURES

DIMANCHE 28 MAI de 15 heures à 18 heures

MAREK HALTER, *les Fils d'Abraham* (Editions Robert Laffont)

RENSEIGNEMENTS 48-47-82-20

Les archives de Paul Touvier saisies par la Justice

La vie et les refuges d'un milicien dévot

Les archives de Paul Touvier, saisies les 23 et 24 mai par les gendarmes de la section de recherches de Paris, ont été placées sous scellés mardi 30 mai. C'est M. Jean-Pierre Getti, juge chargé d'instruire les quatre dossiers de crimes contre l'humanité reprochés à l'ancien milicien, qui a procédé à cet acte à l'hôpital central des prisons de Fresnes en présence de l'inculpé.

Paul Touvier se définit lui-même comme « un maniaque du rangement et du classement ». Peut-être la justice — pour une fois — n'aura-t-elle pas à s'en plaindre alors que les gendarmes de la Section de recherches de Paris viennent de saisir au monastère intégriste de Mézières-en-Brenne, dans l'Indre, l'essentiel de ses archives, et au prieuré Saint-François, à Nice, les quelque vingt dossiers dont l'ancien milicien ne se séparait jamais. Probablement même ira-t-elle de surprise en surprise en découvrant que le spécialiste du renseignement que fut Touvier n'avait rien perdu de son habileté, réussissant par exemple à entrer en possession de l'original de certains documents de police le concernant...

Il était ainsi — et parions qu'il le demeure dans son box de l'hôpital de Fresnes — un mémorialiste douteux des années sombres de l'Occupation et de ses turpitudes, archiviste besogneux de ses faits et gestes depuis 1944, scribe apitoyé et prolixe quant à son sort envisagé comme un destin. Sa vie, a-t-il écrit, est *« un drame vécu au sein du déroulement de l'histoire ».* Mais l'histoire, en l'occurrence, est médiocre.

C'est ainsi que le jeune homme d'avant-guerre, né le 3 avril 1915 à Saint-Vincent-sur-Jabron, dans les Basses-Alpes, laisse peu de traces. Ou plutôt, son père, *« catholique et Français »*, sous-officier de carrière avant d'être percepteur à Chambéry, semble occuper toute la scène. Qu'a-t-il donc à cacher, déjà, pour *ainsi mettre constamment en avant*, dans ses écrits, ce soldat loyal d'une troisième République méprisée ? Il l'adopte pour modèle, évoque mille fois son itinéraire « politique » : *militant dévoué de la Fédération nationale catholique du général de Castelnau, membre des Croix-de-feu puis du PSF du colonel de La Rocque. Comme si cet homme épris d'ordre et souhaitant, à l'unisson de millions d'autres Français, bannir le communisme de son pays, valait pour un sauf-conduit et rachetait ses premiers échecs.

Car Paul Touvier ne brille guère. Membre d'une fratrie de onze enfants, il passe pour l'élève peu doué des bons pères. Orphelin de sa mère à l'âge de quinze ans, il finit ses études secondaires sans le moindre diplôme, et l'année passée au petit séminaire sera sans lendemain sinon de le pénétrer de l'étiquette propre à l'Eglise. Il se rattrape en faisant, lui aussi, de la politique, mais au rang modeste de colleur d'affiches du PSF. Et sa vie professionnelle ne le comble pas. Son poste d'expéditionnaire au dépôt de la gare de Chambéry le confine dans un bureau, et son salaire lui permet tout juste de vivoter alors qu'il se marie, en 1937, et que naît son premier fils, François.

Sa vie serait lisse, lorsque survient la guerre, s'il n'était déjà veuf — sa femme meurt en 1938 — et si la police n'avait eu à s'intéresser à ce séducteur qui semble sortir à *tout* moment des studios photographiques Harcourt avec ses cheveux blonds crantés et son regard bleu. On lui reproche de fréquenter trop assidûment les maisons de tolérance — non pas en client, mais en petit maître.

Il a vingt-quatre ans. Il vit la « drôle de guerre », l'effondrement de la France devant les armées allemandes. Démobilisé au camp du Larzac, il reçoit les premiers discours du maréchal Pétain comme un baume. De ce moment, il fait sienne la *Révolution nationale*.

L'amour des fichiers

En avril 1942, Paul Touvier démissionne de son emploi pour devenir secrétaire du service d'ordre légionnaire à la section de Chambéry. Son amour des fichiers trouve *à s'employer, mais il descend aussi* dans la rue. Fin décembre, il organise avec des amis un raid contre les vitrines des magasins tenus par des commerçants soupçonnés de sympathie pour la Résistance. Il est arrêté et bien vite relâché. Son efficacité reconnue, il est nommé chef départemental du service de renseignements de la Milice pour la Savoie en 1943. A cette date, Touvier est un *collaborateur, partisan de liens forts* avec l'Allemagne, nullement un criminel. Mais l'assassinat de plusieurs miliciens, en 1943, radicalise son hostilité à l'égard des résistants qui ne seront plus, dans sa bouche, que des *« terros »* (terroristes). En septembre 1943, il accepte de venir à Lyon, à la direction régionale de la Milice. Il écarte le responsable du service de renseignement, Henri Gonnet — « nommé » *alors tortionnaire* de la Milice locale — et prend sa place. a promotion est de taille. Il se rend régulièrement à Vichy et jouit d'une totale impunité.

S'il prétend faire partie des « purs », c'est sans doute pour mieux faire oublier son mode de vie. Comme à Chambéry, il vit avec une prostituée. Et il ne voit rien de répréhensible à emménager au 217, rue Vendôme, dans l'appartement de M. Lehman, victime des lois raciales : *« Il fallait bien habiter quelque part,* dit Touvier *et les réquisitions, ça existe ».* Le pillage aussi. Il vend les meubles, les toiles, les bijoux, fait sienne la 15 CV du propriétaire. Ainsi procédera-t-il à plusieurs reprises. Après-guerre, son chauffeur le dépeindra aux policiers comme *« un homme autoritaire, sans scrupules et véritable gangster ».*

On ne le voit guère à la messe, à l'époque. Au contraire, au fur et à mesure des échecs enregistrés par l'Allemagne nazie, il durcit son attitude, multiplie les opérations de répression. Un rapport de police établi bien après, en 1970, par le commissaire Jacques Delarue, affirme qu'il a été mêlé, en janvier 1944, à l'assassinat de Victor Basch, quatre-vingt-un ans, président de la Ligue des droits de l'homme, et de son épouse. En mai, il lutte contre un maquis. Plus tard, dans l'Ain, il incendie un immeuble à Annonay, attaque le journal clandestin *Combat* à Lyon, s'adonne au racket.

« On a pris les juifs »

Paul Touvier rejette bien sûr en bloc toutes ces accusations, affirmant qu'il s'occupait exclusivement de *« renseignements et de documentation ».* Pourtant, il admet avoir participé à l'affaire de Rillieux-la-Pape, le 30 juin 1944. Après l'assassinat, par la Résistance à Paris, de Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information de Vichy, la Gestapo aurait exigé l'exécution de cent otages. Le chef régional de la Milice, après « marchandage », aurait obtenu que ce nombre soit réduit à trente. Touvier, *lui, indique* avoir réussi à faire encore baisser la demande allemande jusqu'à sept otages.

Dans *le Monde* du 29 octobre 1975, Maurice Denuzière rapportait l'entretien qu'il avait eu avec l'ancien milicien :

« Comment avez-vous désigné les sept ?

— Eh bien ! avec mon adjoint, on a pris le fichier des prisonniers et on a choisi.

— Vous les avez tirés au sort ?

— Non, dit Touvier la tête penchée, *on a pris les juifs...*

Puis il se ressaisit aussitôt : *« Mais, entendons-nous bien. Je ne les ai pas fait fusiller. Je les ai livrés à mon chef hiérarchique ! »*

La libération de Lyon le surprendra quasiment à son poste. Il a eu le temps de faire quelques « gestes » en direction de l'Eglise catholique. Ainsi aurait-il fait prévenir Pierre-Marie Gerlier, archevêque de Lyon, de l'imminence de son arrestation sur les ordres du chef de la Milice pour la zone Sud. De même aurait-il accepté de libérer, à la demande de l'archevêque, quarante-deux prisonniers promis au massacre. Mais *pourquoi ne l'a-t-il pas fait valoir* lors de son recours en grâce ? Le 23 septembre 1944, lorsqu'un groupe de résistants vient l'arrêter au domicile de l'abbé Vautherin, « aumônier » de la Milice à Lyon. Touvier se cache sous un plancher prévu à cet effet et échappe aux recherches.

Quarante-cinq années d'une liberté peureuse, inquiète et angoissée *commencent* alors, grâce à la protection de sa famille, à l'aide d'innombrables religieux et de quelques amis. Il s'enfuit à Montpellier où il retrouve frères et sœurs. Il achète une pension de famille délabrée, la restaure et la revend avec bénéfice en *1945. Tandis que son* père élève son enfant, il se cache dans la région parisienne, où on le retrouve en juillet 1947. Les policiers des renseignements généraux l'appréhendent, en effet, alors qu'ils enquêtent sur un complot contre la sûreté de l'Etat, dit *« Plan bleu »*, aux contours flous. Des anciens de la Cagoule, des nostalgiques du régime de Vichy, auraient sérieusement envisagé de renverser par les armes la République...

En réalité, Touvier, qui portait sur lui un ciseau à froid, songeait plus vraisemblablement à commettre un cambriolage. Rapidement identifié, sous le coup de deux condamnations à mort prononcées par défaut, sa situation est pour le moins délicate. Il va pourtant s'évader sans difficulté de l'enceinte du ministère de l'intérieur durant sa garde à vue. Peut-on vraiment croire qu'il a profité d'une négligence de ses *gardiens ? Ou bien s'est-il vu* accorder la liberté en échange d'informations ? La police, en tout cas, ne l'inquiétera plus.

Hébergé dans des couvents et des monastères, il épouse religieusement et clandestinement, en 1947, Monique Berthet, *précisément* employée dans une maison religieuse d'Anteuil. C'est l'abbé Duben qui célèbre le mariage, un prêtre qui jouera un grand rôle dans le réseau d'aide à l'ancien milicien. Il songe, un moment, à partir pour l'étranger, y *renonce et se réfugie finalement,* avec sa femme et sa première fille, Chantal, née comme enfant naturel grâce à la complicité de la présidente des sages-femmes catholiques, chez son père, à Chambéry.

Liberté provisoire

Il ne sort que la nuit. Sa cavale, sa *clandestinité sont devenues celles de* sa famille, sorte de mini-secte partageant ses terreurs et ses obsessions. Mais son isolement n'est pas total. Il rencontre des prêtres, se « confesse », joue les dévôts. Dès le début des années 50, il songe, en effet, à *« régler* [sa] *situation »* et prépare, en fait, son dossier de recours en grâce. En 1957, il rencontre Mgr Charles Duquaire, secrétaire *particulier* de Mgr Gerlier. Rendez-vous capital : le prélat est d'accord pour oublier les *« erreurs graves* [d'un] *passé déjà lointain ».* C'est lui qui jouera le rôle le plus dynamique dans le clergé en faveur de Touvier.

Durant ce temps, sous le nom de sa femme, Paul Touvier réémerge timidement. Des prêtres et des laïcs lui remettent de l'argent régulièrement pour qu'il puisse subvenir à ses besoins. Il a eu un deuxième fils, Pierre, en 1950, alors que son premier fils est mort accidentellement l'année précédente. *Il fait* la connaissance de Jacques Brel et réussit à émouvoir le chanteur, qui lui confie la surveillance des travaux d'un chalet de montagne et l'introduit dans les milieux discographiques à Paris. Ainsi Touvier réalisera-*t-il* un disque à *succès sur* l'éducation sexuelle et des documentaires sur divers sujets culturels (Van Gogh, la villa Médicis, la Grande Chartreuse, etc.).

En 1967, Paul Touvier, dit Paul Berthet, est un homme libre. La prescription joue *naturellement.* Après vingt-trois ans de clandestinité plus ou moins dure selon les périodes, il reçoit une carte d'identité à son nom adressée au siège de l'archevêché de Lyon. Encore quatre ans et il obtiendra la grâce du *président* Georges Pompidou concernant l'interdiction de séjour qui le frappe dans de nombreux départements et la levée de la confiscation de ses biens passés *et* présents.

Mais cette grâce, révélée en 1972, va paradoxalement contraindre à nouveau Touvier et les siens à une semi-clandestinité. Bien des résistants n'acceptent pas de voir *l'ancien milicien se promener* dans les rues de Chambéry ou de Lyon. Menacé, Touvier retourne alors se réfugier dans des établissements religieux, et plus particulièrement, entre 1974 et 1978, à la Grande Chartreuse, où il bénéficie de l'entière protection du prieur général, Dom Poisson. A nouveau, cette famille constitue une secte en miniature, nomadisant de monastère en abbaye, de prieuré en couvent. Au regard de la loi, Touvier est libre. Dans les faits, il vit dans la hantise d'un enlèvement ou d'un attentat. Et il sait que des résistants ou les descendants de résistants assassinés durant l'Occupation se sont constitués parties civiles contre lui.

En novembre 1981, les parties civiles marquent un point décisif. Pour crimes contre l'humanité, un mandat d'arrêt est délivré *contre* Paul Touvier. La semi-clandestinité n'est plus de saison. Il tente de faire croire à son décès en faisant publier un faire-part dans *le Dauphiné libéré*, en 1984. Cette fois, appuyés par des religieux crédules ou marqués *idéologiquement, secourus* discrètement par d'anciens collaborateurs et soldats de la division SS Charlemagne, par des membres de l'ordre des Chevaliers de Notre-Dame ou de l'une de ses succursales, la Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci, Touvier et les siens bénéficient d'un réseau d'aide matérielle et financière strictement cloisonné.

Les années passant, l'ancien milicien trouvera plus volontiers refuge dans des monastères intégristes. Affaire de *sensibilité.* C'est dans un appartement du prieuré Saint-François, à Nice, que le lieutenant-colonel de gendarmerie Jean-Louis Recordon a, de fait, arrêté Paul Touvier, alias Paul Lacroix, laissant à eux-mêmes une épouse et deux grands enfants coupés du réel depuis bien longtemps.

LAURENT GREILSAMER.

Pascal Dolique devant les assises de l'Oise

La tuerie incompréhensible

BEAUVAIS
de notre envoyé spécial

M. Pierre Dolique, cinquante ans, vacille et tente de conserver son équilibre en crispant ses mains sur la barre de béton de la cour d'assises de l'Oise à Beauvais. *Dans un souffle, il murmure : « Je ne comprends rien, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ?... »* Et il éclate en sanglots. Derrière lui, dans le box des accusés, son fils Pascal Dolique a seulement baissé la tête.

Ce garçon charcutier de vingt-neuf ans comparaît depuis le mercredi 31 mai, accusé d'avoir, le *6 octobre 1983,* tué à coups de couteau à désosser la jeune fille qu'il aimait, Caroline Labrousse, dix-neuf ans, la mère de celle-ci, Franciane, trente-sept ans, le père Jean-Jacques, quarante et un ans, le frère Fabrice, âgé de douze *ans, et les grands-parents maternels* Georges Becquet, soixante-deux ans, et son épouse Christiane, soixante-trois ans. Cette tuerie, commise à Saint-Martin-le-Nœud, a fait une autre victime, car un voisin, M. Roland Bizet, *soixante-deux ans, est mort d'une* crise cardiaque en téléphonant aux gendarmes. Seul un frère de Caroline, alors âgé de quinze ans, a survécu à ses blessures.

« C'est incompréhensible », comme le répète Pierre Dolique. Et personne, à Saint-Martin-le-Nœud comme à Beauvais, n'est capable de donner une explication à cette série de meurtres.

Bien coiffé, la raie sur le côté, chemise rayée et cravate verte, Pascal Dolique, le dos légèrement voûté porte des lunettes à la manière d'un étudiant sage. Il décrit sa jeunesse comme celle *d'un enfant persécuté : « Les experts m'ont reproché de voir tout du mauvais côté »,* dit-il, en précisant : *« Ils doivent avoir raison. Je me suis fait des idées ».*

Il semble, en effet, qu'il n'ait pas eu une enfance particulièrement difficile. Aucun témoin ne vient confirmer ses dires lorsqu'il prétend que son père lui donnait des *« triquées ».*

« Je ne comprends pas pourquoi il dit ça, dira M. Pierre Dolique. *On a cherché. Quand je suis revenu d'Algérie, il avait un an. Il a été jaloux de moi. Il dormait avec ma femme. »* Ses employeurs décrivent un apprenti calme, ponctuel, dévoué et serviable. *« Il est resté neuf mois à la maison,* déclare l'un d'eux. *Je n'ai jamais eu à m'en plaindre ».* Mais l'un des derniers charcutiers chez qui il travaillait, tout en le présentant comme *« bien élevé, poli et propre »,* remarque qu'il lui arrivait d'être *« nerveux et coléreux ».*

Il a connu Caroline au mariage de sa sœur, en novembre 1981. *« Il paraissait très heureux. »* Tout semblait aller pour le mieux. Il ne vivait que pour Caroline, précisera *un ami.*

La présidente, Mme Catherine Trochain, remarque pourtant que les témoignages présentent Pascal Dolique comme un être jaloux et possessif. Une amie de la famille décrit avec complaisance *une dispute qui s'est passée chez* elle car, depuis août 1983, les amants ne s'entendaient plus aussi bien. Caroline voulait rompre. Un témoin a dit de Pascal à l'instruction : *« Il acceptait difficilement qu'une fille puisse le quitter. Il s'en réservait le droit. Il ne le tolérait pas. »* Une autre a raconté que, en septembre 1983, *« Pascal voulait se suicider avec elle dans un accident de voiture ».*

Mme Michèle Dolique — c'est la mère — s'avance à son tour. Elle aussi fond en larmes en passant devant son fils, ce qui agace la présidente.

« Pourquoi pleurez-vous, Madame ? », lance le magistrat, *tout en ordonnant qu'on lui donne* une chaise.

« Il était gentil. Je ne comprends pas », ne pourra que dire à son tour Mme Dolique.

Persécutions

Alors, on cherche à comprendre, et la présidente interroge Mme Dolique à propos de cauchemars dont son fils ne se souvient pas. *« Je l'ai entendu hurler dans sa chambre. Il était debout, criant « au feu », se cognant contre les murs. »* Lors de son service militaire dans la marine, il semble que Pascal ait été choqué par un exercice d'incendie au cours duquel il a été légèrement blessé. Mais, c'est surtout des « persécutions » dont Pascal dit avoir été victime dans sa jeunesse que Mme Trochain voudrait savoir quelque chose : *« N'est-ce pas du misérabilisme ? N'est-ce pas pour se faire plaindre ? »*

Silencieuse jusque-là, la *défense s'est rebiffée, Me Mauduit* a protesté : *« On peut être très aimé de tout le monde et se sentir mal dans sa peau. »*

Si la jalousie n'explique pas tout, le regard de Pascal sur son enfance n'est qu'un élément de *sa personnalité. On a évoqué* aussi un accident de voiture : Pascal aurait été victime d'un traumatisme crânien. Six psychiatres se sont penchés sur son cas. La journée du vendredi 2 juin leur est réservée. Auparavant, Pascal *Dolique n'en aura pas moins* à décrire chacun des meurtres, face aux familles des victimes, en tentant peut-être de donner sa propre explication des faits aux jurés de l'Oise, mais aussi à ses propres parents qui depuis cinq ans *cherchent à comprendre.*

MAURICE PEYROT.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article publié dans *le Monde* daté jeudi 1er juin au sujet des élections professionnelles dans la magistrature, il fallait lire : *« Ce labourage en profondeur ne suffit pas seul à expliquer le succès du Syndicat de la magistrature, dont l'USM et l'APM se plaisent à dénoncer l'emprise sur l'actuel garde des sceaux »* au lieu de *« n'ont plus à dénoncer l'emprise sur l'actuel garde des sceaux »,* comme nous l'avons imprimé par erreur.

Ecom & Partenaire

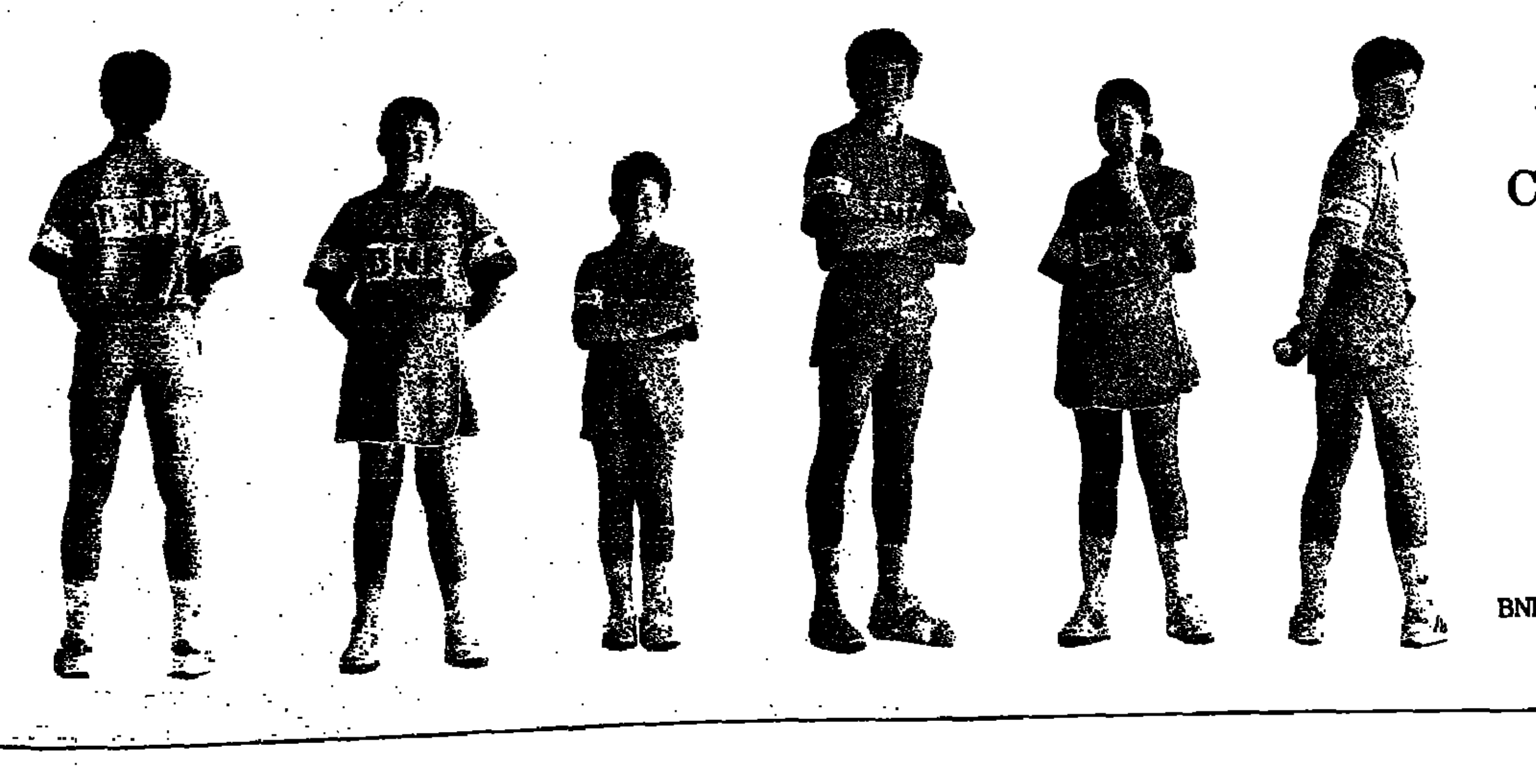

Pendant 15 jours,
ils vont arrêter les maths,
l'histoire et la géo.
Comme quoi il y a au moins
une banque qui aime
vraiment les jeunes.

BNP
C'est gagner.

BNP. PARRAIN OFFICIEL DES PETITS RAMASSEURS
DE BALLES DE ROLAND GARROS 89.

Le Département de l'ESSONNE

1993

EVRY EN ESSONNE, CAPITALE DE LA FRANCOPHONIE

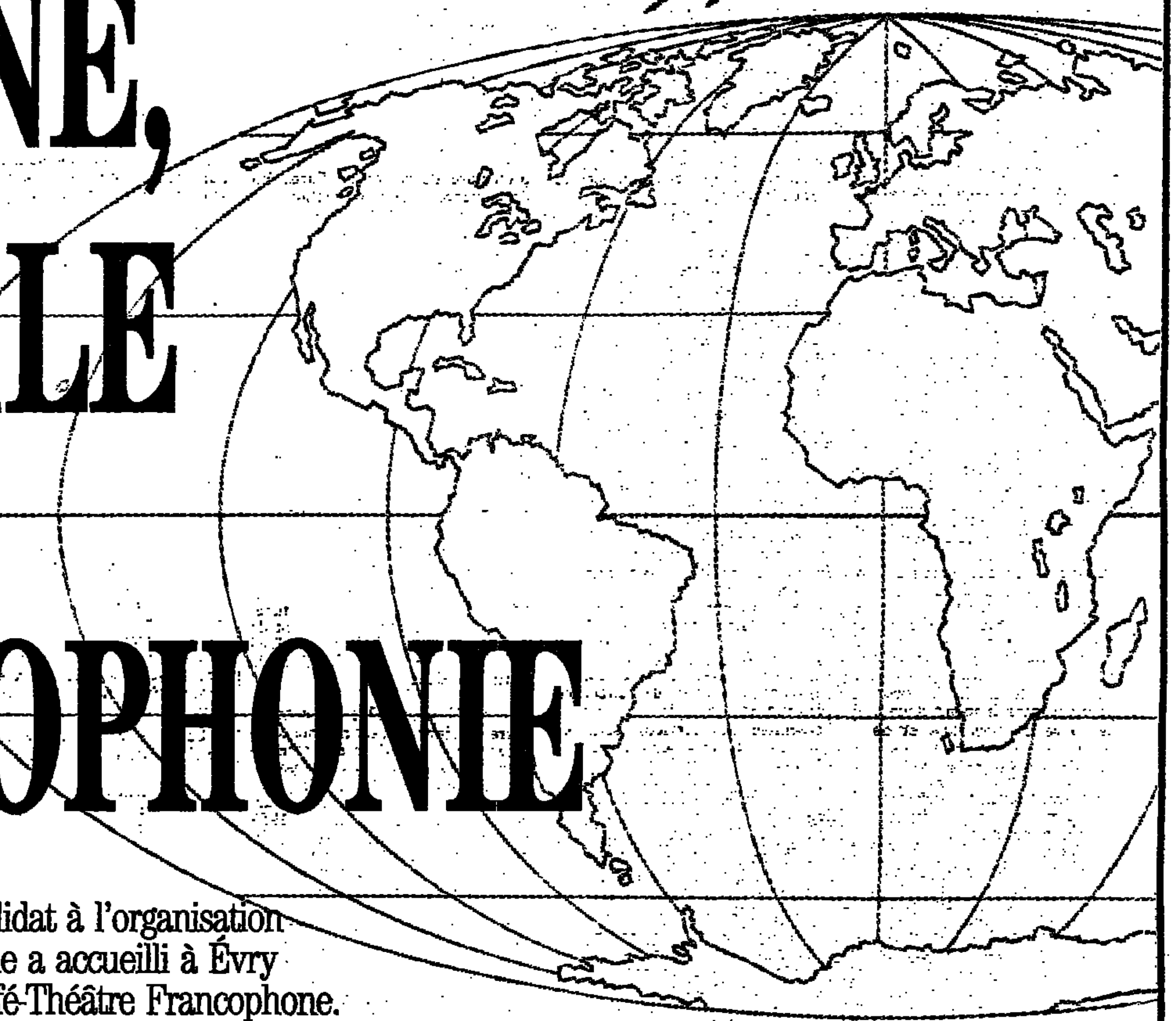

Le département de l'Essonne, candidat à l'organisation des IIèmes Jeux de la Francophonie a accueilli à Évry du 25 au 29 mai le Festival du Café-Théâtre Francophone.

Évry - Ville Nouvelle, Capitale de l'Essonne fut ainsi pendant quelques jours la Capitale de la Francophonie.

Des délégations de 45 pays s'y sont rassemblées.

En 1993, l'Essonne peut vivre à nouveau à l'heure de la Francophonie en accueillant ces jeux de l'excellence et de la fraternité.

pour les

IIèmes JEUX de la FRANCOPHONIE

Expressions Francophones
Jacques GUYARD
Député-Maire d'Évry
Président Fondateur

Conseil Général de l'Essonne
Xavier DUGOIN
Député
Président du Conseil Général

l'Essonne a du punch

Hôtel du Département - Boulevard de France - 91012 EVRY CEDEX

Société

Avant les nouvelles réformes

Les changements d'hommes à la tête de la police nationale

« *Après la réflexion, les hommes et l'action.* » C'est en ces termes que l'entourage de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, commente l'important mouvement de nominations et de promotions qui, au conseil des ministres du mercredi 31 mai (*le Monde* du 1er juin), a touché plusieurs secteurs-clés de la police nationale : la direction générale, confiée au principal collaborateur du ministre, M. François Roussely, mais aussi l'Inspection générale, la Direction centrale de la police judiciaire, celle des renseignements généraux, l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT), ainsi que la préfecture de police de Paris. Ces changements de responsables annoncent de nouvelles réformes policières, d'ores et déjà à l'étude au ministère et que M. Joxe pourrait dévoiler à l'automne.

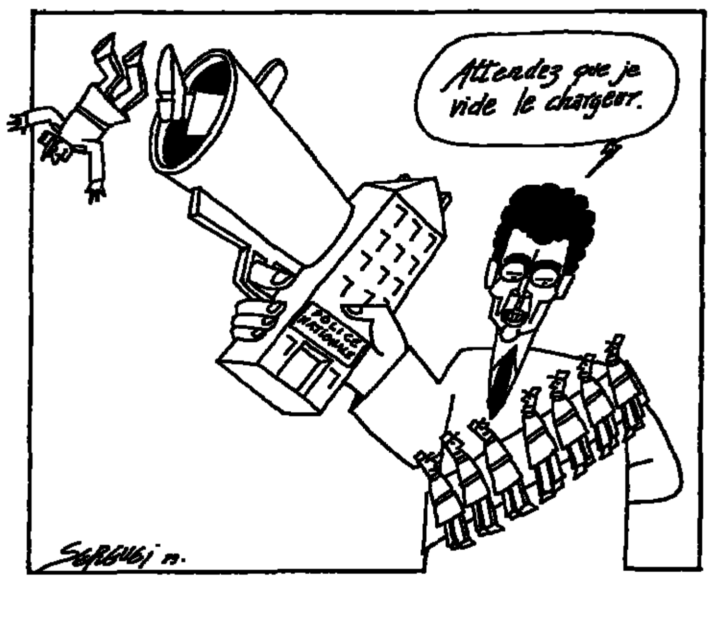

En plus de la nomination de M. François Roussely, jusqu'alors directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, comme directeur général de la police nationale, voici les autres nominations et promotions au sein de la police :

● **M. Gérard Maurel, inspecteur général de la police nationale, est nommé directeur, chef de l'inspection générale de la police nationale** (IGPN). Agé de cinquante-huit ans, M. Maurel a commencé sa carrière comme gardien de la paix et a gravi tous les échelons de la hiérarchie au sein des polices urbaines. C'est un proche de M. Joxe, qu'il a connu en Algérie, il y a une trentaine d'années, et dont il a rejoint le cabinet lors de son premier séjour place Beauvau, en 1984. Nommé adjoint au directeur central des polices urbaines le 1er avril 1985, puis directeur de la sécurité publique à la préfecture de police de Paris, le 21 février 1986, il sera relégué durant la cohabitation à la zone de défense Sud-Est à Marseille.

Lors de son retour au ministère, il avait été chargé par M. Joxe d'un rapport sur la territorialisation de la police. Cette rationalisation de l'architecture policière, qui pourrait entraîner la création de directions départementales et de directions régionales chargées de gérer l'ensemble des services, sera, en grande part, mise en œuvre par l'IGPN.

● **M. Jacques Genthial, contrôleur général de la police nationale, est nommé directeur central adjoint de la police judiciaire.** Né le 3 février 1938, à Rodez (Aveyron), entré dans la police en 1965 en qualité de commissaire de police, M. Genthial a fait toute sa carrière au sein de la police judiciaire, en province et à Paris. Directeur du SRPJ d'Orléans en 1979, chef de la sixième section de la DCPJ, chargée de la répression des atteintes à la sûreté de l'Etat et des menées subversives en 1980, il prendra la tête de la brigade criminelle du Quai des Orfèvres en avril 1982. Une sombre manœuvre de la cellule anti-terroriste élyséenne l'obligera, au printemps 1984, à quitter brutalement ce poste, où il était unanimement apprécié.

Cette disgrâce sera, en fait, sa chance : en 1985, dans le cadre du plan de modernisation de la police nationale, il créera la sous-direction de la police scientifique et technique au sein de la DCPJ. Une réussite totale, selon M. Joxe, qui lui vaudra de garder cette responsabilité tout en rejoignant le cabinet du ministre, en 1988. Sa nomination comme numéro deux de la PJ laisse prévoir qu'il en prendra bientôt la tête, à la fin de l'année, lors du départ à la retraite de l'actuel directeur central, M. Gilbert Thil.

● **M. Olivier Foll, contrôleur général de la police nationale, est nommé sous-directeur chargé de la police scientifique et technique à la DCPJ.** M. Foll était, depuis février 1987, sous-directeur chargé des services départementaux et des divisions de police judiciaire à la préfecture de police de Paris. En l'occurrence, cette promotion est une mise à l'écart, M. Foll, proche du RPR, s'étant particulièrement engagé auprès de la précédente équipe ministérielle de la Place Beauvau. M. Foll quitte donc la préfecture de police de Paris où il avait fait jusqu'à présent toute sa carrière. Né le 7 août 1938 à Suresnes (Hauts-de-Seine), entré dans la police en 1965, il fut notamment le second de M. Roger Le Taillanter, devenu écrivain à succès depuis sa retraite, à la brigade de la voie publique – aujourd'hui dénommée brigade de répression du banditisme, – puis l'adjoint de M. Marcel Leclerc – aujourd'hui directeur du cabinet de M. Charles Pasqua au conseil général des Hauts-de-Seine – à la brigade criminelle. Nommé en 1982, chef du service départemental de police judiciaire des Hauts-de-Seine, il avait pris la tête, en 1984, de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, avant de coiffer, en 1987, l'ensemble des DPJ de la capitale et des SDPJ de la petite couronne.

● **M. Raymond Mertz, commissaire divisionnaire, est nommé sous-directeur des services départementaux et des divisions de police judiciaire à la préfecture de police de Paris.** Agé de cinquante-deux ans et entré dans la police en 1959 comme simple gardien de la paix, M. Mertz prend donc la succession de M. Foll. Nommé commissaire en 1968, il a fait toute sa carrière au sein de la PJ parisienne. En mars 1984, il prend la tête de la brigade de répression du banditisme. Désormais, il coordonnera les activités de l'ensemble des services territoriaux de police judiciaire de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

● **M. Claude Bardon, inspecteur général de la police nationale, est nommé directeur central adjoint des renseignements généraux.** Comme M. Genthial, M. Bardon fait partie de ces « grands flics » repérés par M. Joxe lors de son premier séjour Place Beauvau et dont l'ascension accompagne sa politique. Né le 6 septembre 1937 à Lyon, entré en 1962 dans la police comme commissaire, M. Bardon avait fait toute sa carrière dans la police judiciaire en province, avant d'être nommé par M. Joxe, le 7 mars 1986, sous-directeur à la DCRG, chargé de l'information particulière, puis de la recherche. Cette « première » – le passage d'un spécialiste de la police judiciaire aux RG – fut une réussite : c'est à la sous-direction de M. Bardon que l'on doit plusieurs succès dans la lutte anti-terroriste, notamment le démantèlement d'Action directe. Le voici, aujourd'hui, numéro deux de la DCRG, derrière un préfet proche de l'Elysée, M. Jacques Fournet.

● **M. Michel Bareyre, commissaire divisionnaire, est nommé sous-directeur de la recherche à la DCRG.** Agé de quarante-cinq ans, entré dans la police comme commissaire en 1970, M. Bareyre a fait toute sa carrière aux renseignements généraux et était, depuis 1985, chef de la section « violences politiques » à la direction centrale.

● **M. Théophile Rudel, commissaire divisionnaire, est nommé adjoint au chef du service central des CRS.** Agé de cinquante-cinq ans, M. Rudel a fait toute sa carrière dans les CRS. Il avait été nommé par M. Joxe, en 1985, chef du groupement des CRS de Lille et était actuellement chef de celui de Bordeaux. Sa nomination s'accompagne de sa promotion comme contrôleur général.

● **M. Jean-Paul Copie, commissaire divisionnaire, est nommé chef d'état-major de la sécurité publique à Paris.** Agé de cinquante ans, il a fait toute sa carrière au sein de la sécurité publique parisienne.

● **M. Jacques Franquet, contrôleur général, est nommé chef du service de coopération technique internationale de police (SCTIP).** Agé de quarante-huit ans, M. Franquet s'était surtout fait connaître, depuis 1981, à la tête de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), avant de rejoindre, en 1987, l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT). En fait, il était chargé depuis plusieurs mois, par intérim, des fonctions de chef du SCTIP, un service chargé de la coopération policière, notamment en Afrique. Fonctions auxquelles il est, aujourd'hui, officiellement confirmé.

● **M. René-Georges Querry, promu contrôleur général, est nommé chef de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT).** Agé de quarante-trois ans, M. Querry était le numéro deux de l'UCLAT depuis sa création en 1985, dont il est en quelque sorte la mémoire. Spécialiste de police judiciaire, il s'est affirmé comme un fin connaisseur des réalités proche-orientales, notamment libanaises. Il aura pour adjoint M. Dikran Tchividjian, âgé de quarante-neuf ans, un commissaire divisionnaire engagé depuis plusieurs années dans la lutte anti-terroriste, d'abord au sein de la brigade criminelle de Paris puis en Corse.

E. P.

Recentrage et offensive

M. JOXE semble donc avoir repris ses marques. Car, il faut bien le dire, l'année qui s'est écoulée depuis son retour, en mai 1988, au ministère de l'intérieur fut quelque peu floue, incertaine et énigmatique. Alors que son premier séjour avait dévoilé un serviteur de l'Etat rigoureux derrière l'apparence – ou la réputation – de militant sectaire, on le sentait désormais hésitant, dispersant tous azimuts des efforts qu'il concentrait, hier, sur la modernisation de l'outil policier.

Non sans déconvenues. La grève générale des fonctionnaires ruina l'effet d'image de ses patients efforts en Corse, où pourtant perdure la trêve des attentats. Son départ tardif, et sur ordre présidentiel, en campagne municipale à Paris ne permit pas aux socialistes de conquérir une seule mairie d'arrondissement. Enfin ses prudences autour de l'abrogation de la loi Pasqua lui valurent d'amicales, mais fermes, remontrances de M. François Mitterrand.

Ces mésaventures ne sont sans doute pas étrangères au recentrage actuel sur les urgences policières. C'est aussi un constat d'échec : répétant sans cesse qu'il avait, cette fois, les cinq années d'une législature devant lui, M. Joxe a d'abord cru pouvoir prendre le temps de faire passer ses idées auprès des hommes en place. Or, à l'évidence, la machine administrative renâclait tandis que la base policière s'impatientait. En mettant « ses » hommes aux postes de commande, sur la base de critères à la fois politiques et professionnels que symbolisent M. Roussely, ce socialiste dont l'ardeur au travail force le respect des responsables policiers, M. Joxe signifie nettement que sa politique sera dorénavant appliquée par ceux qui l'ont conçue.

Cette politique va rapidement se traduire par une double offensive dont la stratégie consiste à repenser globalement les moyens que l'Etat français consacre à sa sécurité intérieure. Offensive budgétaire d'abord : M. Joxe souhaite qu'une *« enveloppe sécurité »* impose un cadre budgétaire unique aux différents corps – police et gendarmerie essentiellement – qui contribuent à la sécurité. Offensive législative ensuite : les services du ministère ébauchent d'ores et déjà ce qui pourrait être une « loi d'orientation », jetant les bases d'un service public policier autrement efficace et transparent, et capable d'affronter les turbulences de l'Europe du marché unique.

EDWY PLENEL.

FAITS DIVERS

Abandon d'enfant

Raphaël Ceccarelli, l'enfant de vingt et un mois qui, selon sa mère, avait été enlevé, lundi 29 mai, dans une voiture en stationnement sur le parking d'un supermarché (*le Monde* du 31 mai), a été retrouvé vivant, mercredi 31 mai, dans une carrière de l'arrière-pays niçois.

En fait, le petit garçon avait été abandonné là par sa mère. C'est d'ailleurs cette dernière qui, prise de remords, est revenue sur les lieux de l'abandon pour récupérer l'enfant épuisé, car privé de nourriture et de boisson pendant deux jours, mais en relative bonne santé.

Conduite au commissariat de Saint-Laurent-du-Var par un policier de la police de l'air et des frontières qui l'avait aperçue dans la carrière, Jocelyne Ceccarelli, vingt-trois ans, victime semble-t-il d'une dépression profonde, a tenté, lors de son interrogatoire, de s'échapper en sautant par la fenêtre, et s'est blessée à une cheville.

Transférée à Nice, la jeune femme, après avoir admis qu'elle avait monté toute l'affaire pour faire croire à un enlèvement, et tenant des propos peu cohérents, a été placée sous tranquillisants. Le parquet de Nice a désigné un expert en psychiatrie afin de l'examiner et de déterminer ses responsabilités.

M. Rocard insiste sur la lutte contre les accidents domestiques

Dans un entretien avec *Paris-Match* daté du 8 juin, M. Michel Rocard s'explique sur une politique qui vise à améliorer la vie quotidienne des Français. *« Nous pouvons nourrir les plus vastes ambitions*, dit-il, *mais quelle crédibilité auront-elles si le gouvernement ne peut veiller à ce que fonctionnent les trains, l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, la justice, la police et la défense, etc. ? C'est cela que les Français attendent de nous avant toute chose et avant de donner des leçons au monde entier (...). »*

M. Rocard insiste dans cet entretien sur son action en faveur de la sécurité routière et observe que les accidents de la route coûtent 100 milliards de francs à la Sécurité sociale chaque année. *« Je veux enseigner la conduite paisible aux Français »*, dit-il. Il s'indigne également que les *« accidents domestiques »* provoquent chaque année la mort de 22 000 personnes, dont 700 enfants de moins de cinq ans. Il veut *« accroître encore les normes de sécurité en matière de lutte contre les incendies, de prévention des chutes (escaliers et fenêtres), de sécurité renforcée pour les appareils électriques (scies, perceuses, tronçonneuses), tout simplement exiger des emballages tellement différents pour les produits d'entretien et les produits alimentaires que même les enfants ne puissent les confondre »*.

AÉRONAUTIQUE

Lancement d'Ariane le 6 juin

Le trente et unième lancement de la fusée Ariane aura lieu dans la nuit du 5 au 6 juin, entre 0 h 35 et 1 h 49 (heure de Paris), a annoncé jeudi 1er juin la société Arianespace. Prévu à l'origine dans la nuit du 26 au 27 mai, ce tir, le premier de la version 44 L, la plus puissante du lanceur européen, avait été retardé pour des raisons techniques, un défaut d'étanchéité thermique empêchant l'instauration d'une pression correcte dans le réservoir d'hydrogène liquide du troisième étage.

Ariane devrait mettre sur orbite deux satellites de télécommunication, le japonais Superbird A et l'allemand de l'ouest DFS Kopernikus 1.

ÉDUCATION

L'organisation des examens peut devenir « aléatoire » déclare M. Jospin

Le projet de loi d'orientation sur l'éducation doit être examiné à partir du mardi 6 juin à l'Assemblée nationale. Dans un entretien accordé à l'Agence centrale de presse, M. Lionel Jospin explique que l'*« idée centrale »* de son texte est de *« mettre l'enfant au cœur du système éducatif »* et de *« faire évoluer progressivement notre enseignement. »*

Le ministre estime *« nécessaire »* de simplifier l'organisation des examens et concours, en raison de leur multiplication et de l'augmentation du nombre des candidats. *« Si on continue comme ça*, déclare-t-il, *l'organisation des examens en France d'ici deux ans, deviendra extrêmement aléatoire. Il est de mon devoir, ayant mesuré ce danger, de proposer des solutions. »*

M. Jospin indique qu'il n'a *« pas l'intention d'accentuer l'assouplissement de la carte scolaire »* (qui affecte obligatoirement les élèves dans un établissement déterminé par leur domicile). Cette carte *« est une des garanties de l'égalité. »* Enfin, il annonce que *« des concertations »* vont être ouvertes pour le rééquilibrage de la journée et de la semaine scolaires, sujet que n'aborde pas le projet de loi. Interrogé sur une éventuelle réforme de l'orthographe, M. Jospin affirme : *« Le premier ministre prendra bientôt une initiative pour qu'une étude soit faite dans ce domaine. »*

DÉFENSE

L'étalement des crédits militaires

L'amiral Lacoste ne « dramatise » pas

L'amiral Lacoste, ancien chef de la DGSE et président de la Fondation pour les études de la défense nationale, estime que l'étalement des crédits militaires décidée par le gouvernement n'est pas *« dramatique »*. Cependant, a-t-il déclaré, mercredi 31 mai, sur France-Inter, *« cette fois-ci*, [on arrive] *à une limite qu'il ne faudrait pas transgresser »*. L'amiral s'est par ailleurs prononcé, *« comme citoyen et comme officier »*, contre le remplacement de la conscription par une armée de métier.

● **Cinq sociétés s'accordent pour la mise au point du BICES.** – Quatre grandes sociétés européennes et une américaine – Aeritalia (Italie), Electronique Marcel Dassault (France), Ferranti International (Grande-Bretagne), MBB (Messerschmitt Boelkow Blohm, RFA) et General Electric (Etats-Unis) – ont annoncé, mercredi 31 mai, qu'elles s'associaient *« ponctuellement »* pour répondre ensemble à un *« pré-appel d'offres »* de l'OTAN pour la mise au point du BICES (*battlefield information collection and exploration system*), un dispositif de communications et d'espionnage électronique qui devrait couvrir toute l'Europe dans les années 90.

Bicentenaire

Les encombrements à Paris du 10 au 17 juillet

Passe d'armes à l'Assemblée nationale, mercredi 31 mai, entre le ministre de l'intérieur et M. Eric Dolige, député RPR du Loiret, au sujet du Bicentenaire de la Révolution. Le représentant de l'opposition a rappelé que le maire de Paris *« qui n'est pas responsable de la police »* n'est donc pas responsable des mesures exceptionnelles de sécurité et de secours envisagées pour la période du 10 au 17 juillet (*le Monde* du 31 mai). Ces mesures nécessitées par la présence à Paris d'une vingtaine de chefs d'Etat, au moment où des fêtes populaires attireront une foule très importante *« vont causer aux Parisiens et aux banlieusards*, estime M. Dolige, *une gène considérable. Des incidents ne sont-ils pas à craindre ? »*.

M. Pierre Joxe a manié l'ironie pour lui répondre, rappelant qu'il y a un siècle, la célébration du centenaire de la Révolution, avait été à l'origine *« d'encombrements, d'une certaine gène pendant plusieurs mois et aussi de la tour Eiffel et de quelques souvenirs »*.

Le ministre de l'intérieur a confirmé que tous les fonctionnaires de police et de gendarmerie seront mobilisés, ainsi que les pompiers et les personnels des hôpitaux, afin d'assurer la sécurité des Parisiens et des visiteurs.

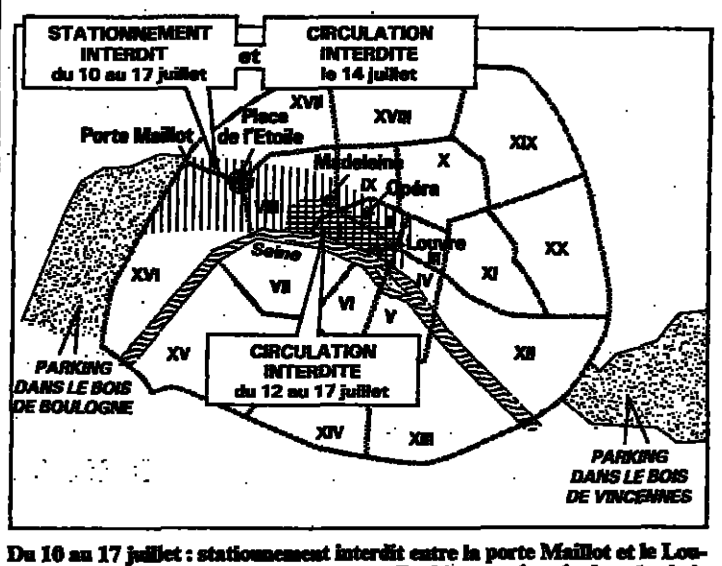

Du 10 au 17 juillet : stationnement interdit entre la porte Maillot et le Louvre, la Seine et le boulevard Haussmann. Parkings aménagés dans les bois de Boulogne et de Vincennes. Du 12 au 17 juillet : circulation interdite entre le Palais-Royal, la rue de Rivoli, l'avenue Matignon, la Madeleine et l'Opéra. Le 14 juillet : toute circulation interdite entre la Seine et le boulevard Haussmann.

Le ministère du tourisme est confiant

M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, a tenu a rassurer les touristes tentés par un séjour à Paris au mois de juillet et que pourraient effrayer les informations publiées sur la pénurie d'hébergement provoquée par les fêtes du Bicentenaire (*le Monde* du 30 mai).

Certes, les 188 000 lits d'hôtellerie classée en Ile-de-France connaîtront une affluence maximale du 12 au 16 juillet, a-t-il reconnu. La quasi totalité des hôtels de Paris *intra-muros* affichent complet et ceux de la périphérie disposent de 15 % de disponibilité. En revanche, du 1er au 12 juillet, *« la situation laisse des possibilités considérables »*, soit 20 % à Paris et 40 % en banlieue. Pour la deuxième quinzaine du mois, la place ne manque pas.

Il semblerait que la coordination hôtelière ne fonctionne pas de façon optimale pour les fêtes du Bicentenaire. Plusieurs hôteliers nous ont signalé leurs difficultés pour entrer en contact avec les pouvoirs publics. Par exemple, le petit groupe France-Patrimoine, qui souhaitait proposer son établissement du Creusot pour des hébergements de secours, a appelé l'office du tourisme de Paris qui l'a renvoyé sur la direction du tourisme. Celle-ci a dirigé l'hôtelier vers la Maison de France qui a affirmé qu'il lui fallait s'adresser à l'office du tourisme de Paris.

Al. F.

Huit cent mille personnes attendues le 17 juin au pied de la tour Eiffel

Pour célébrer tout à la fois les cent ans de la tour Eiffel et le bicentenaire de la Révolution française, la Ville de Paris organise une grande fête le 17 juin au Champ-de-Mars qui devrait rassembler 800 000 spectateurs. Un spectacle d'une durée symbolique de... 89 minutes sera présenté sur un kilomètre de long entre le jardin du Trocadéro, rive droite et l'Ecole militaire, rive gauche. Le conseil de Paris a porté de dix à trente millions de francs la subvention prévue par la Ville pour l'organisation de ce « Paris 89 ».

هكذا من الأصل

Société

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Quatre joueurs, Andrew Sznajder, David Whaston, Jérôme Potier et Paolo Cane, s'étant illustrés au cours des deux premières journées des Internationaux de France en remportant des matches dont ils avaient perdu les deux premières manches. Un cinquième larron a réussi, mercredi 31 mai, cette performance, Marc Woodforde, qui a éliminé Aaron Krickstein, tête de série nº 14.

Jay Berger a été apparemment plus expéditif avec Jimmy Connors, puisqu'il ne lui a fallu que quatre manches pour sortir la tête de série nº 9, mais, en fait, personne n'était resté aussi longtemps (quatre heures trente-huit minutes) sur le court depuis de début du tournoi.

Chez les dames, la surprise du jour est venue de la défaite de Helena Sukova, tête de série nº 5, face à Akiko Kijimuta, qui lui rendait 25 centimètres et cent places au classement mondial.

Les cadets montent à Paris

Fini le tennis français, jeté dans la fosse commune des désillusions avec la défaite-retraite de Yannick Noah, la blessure-forfait de Henri Leconte, l'absence-maladie de Guy Forget ? Mort et enterré ce sport qui comptait trois joueurs nationaux dans les quinze meilleurs mondiaux il y a deux ans ?

Allons donc ! On est même en mesure d'annoncer qu'il y aura à coup sûr un représentant tricolore en huitièmes de finale samedi ou dimanche prochain. Et ce n'est pas une galéjade : Thierry Tulasne doit affronter Jean Fleurian au troisième tour, l'un d'eux se qualifiera donc logiquement pour le quatrième tour, les huitièmes de finales dans ce tableau de 128 joueurs.

On pourrait se gausser de ce concours de circonstances presque trop heureux. Ce serait injuste. Tulasne et Fleurian - deux bons copains hors des courts sur lesquels ils ne se sont encore jamais affrontés - n'ont pas volé leur place à ce stade du tournoi, place qui équivaut à un fauteuil d'orchestre à l'opéra. Tout au contraire, ils l'ont durement gagnée.

« Comme Boris Becker, je pensais que Horst Skoff était un des favoris de ces Internationaux. Je l'aurai bien vu en finale », a dit Thierry Tulasne en sortant victorieux du court après plus de quatre heures de lutte acharnée. Et il n'y avait aucune forfanterie dans les propos du Français...

Dans le sillage de son compatriote, Thomas Muster, qui a fait irruption dans les dix premiers mondiaux, l'Autrichien âgé de vingt ans s'est inventé une ambition qui a propulsé son 1,75 mètre, hérissé d'une longue brosse blonde, en demi-finales à Monte-Carlo et en finale à Hambourg. Sur la brique pilée, il joue comme un maçon montant un mur au fil à plomb et à la truelle. Méthodique, mais étonnament rapide.

Face à lui, Thierry Tulasne ne semblait pas avoir beaucoup de chances. Bien sûr, il avait éliminé le Tchécoslovaque Miloslav Mecir au premier tour mais cette victoire était surtout la défaite du dixième mondial, qui, la colonne vertébrale en huit, ne pouvait quasiment pas bouger. Et puis Tulasne, c'était un peu le désespoir du tennis national.

Champion du monde juniors 1980, considéré comme un successeur potentiel de Björn Borg, dont il imitait le jeu jusqu'à la caricature, il avait fait une brève montée dans la hiérarchie mondiale pour s'effondrer une première fois. Il fallut attendre près de cinq ans pour le revoir émarger dans le peloton de tête. Mais son séjour en altitude du classement a alors été tout aussi éphémère. Et la dégringolade fut même vertigineuse, incompréhensible : *« Si je pouvais expliquer comment je me suis retrouvé à la deux centième place,* a-t-il dit, *je pense que je ne serais pas tombé aussi bas »*. Autant dire qu'il n'analyse pas mieux ce qui est en train de lui arriver : *« Quand je suis en confiance, je joue de mieux en mieux. »*

Un homme nouveau

Brave « Tu-tu », comme l'appellent ses camarades ! Il ne comprenait pas que son jeu était aussi facile à percer qu'un mur de papier. Il liftait comme un forcené, il levait la balle comme plus aucun Suédois n'oserait le faire, et il perdait. Voilà tout. C'était simple. Si simple qu'on ne lui faisait guère crédit contre Skoff. Or ce n'est pas ce Tulasne-là qui a joué mercredi. C'est un autre joueur qui montait au filet sur sa deuxième balle de service, qui servait long et à plat, et qui concluait le match d'une superbe volée de revers amortie. Un autre Tulasne, inconnu à ce jour, insoupçonnable.

L'Autrichien ne devait pas en croire ses yeux. Il y avait de l'abus de confiance dans la manière dont il perdait ce match. Il chercha à se révolter. Il parvint même à sauver trois balles de 5-2 dans la quatrième manche pour l'emporter 4-6. Et il put croire avoir définitivement renversé la situation en revenant de 3-2 à 3-4 dans la dernière manche. Mais Tulasne, qu'il avait réussi un moment à tenir au bout de son grand coup droit, reprit l'avantage du filet.

Incroyable ? *« Il fallait que je joue long et profond. Il fallait que je l'empêche de mener le jeu et de me balader. Je l'ai donc gêné en service-volée, j'ai varié mon jeu »*, a commenté Tulasne. Il faut ajouter que la marmaille, qui, comme tout les premiers mercredis de l'open, envahit Roland-Garros, l'a bien soutenu dans son entreprise. D'ailleurs il en a convenu : *« Parfois, le bruit que faisaient les enfants m'a énervé. Mais c'est vrai que sur la fin, c'est le public qui m'a porté vers la victoire. »*

Un public en manque de vainqueurs français. *« J'ai failli être étouffé par les gamins à la sortie du court »*, a dit Jean Fleurian qui venait de battre le Soviétique Andreï Cherkasov. Plus rapide à se dessiner que celle de Tulasne, sa victoire n'était pas plus évidente *a priori*. Le Soviétique s'apparente, autant par le physique que par le style, à Mats Wilander quand il a remporté les Internationaux de France pour la première fois en 1982. Et s'il n'en a pas le talent, il s'est en tout cas hissé à la cinquantième place mondiale en quelques mois, en figurant bien dans les tournois de début d'année.

En face, Fleurian faisait plutôt figure de dilettante. Grand voyageur, grand amateur de plages et de cocotiers, il a pris des chemins de traverse - notamment l'école de l'Australien Hopman et le camp de l'Américain Bollettieri en Floride - pour arriver à vingt-trois ans à la centième place mondiale. Mais il était convaincu qu'il valait mieux : *« Ces derniers mois, j'ai perdu des matches que je n'aurais pas dû perdre. »* Il a donc trouvé naturel de gagner contre Cherkasov. Et effectivement, excepté une brève difficulté dans le deuxième set qu'il dut empocher au tie-break – pardon, au jeu décisif, comme il faut désormais dire pour obéir à M. Alain Decaux – il a conduit tous les échanges.

C'est cette autorité qui a finalement manqué à Eric Winogradsky pour faire meilleure figure en face de Boris Becker. Car le Français n'a jamais semblé fondamentalement inférieur à l'Allemand de l'Ouest. Il lui a même offert plus que de la résistance. Mais il a laissé passer sa chance par deux fois : lors du tie-break du premier set il a commis trois doubles fautes irrémédiables ; lors de la deuxième manche, il n'a pas « transformé » quatre balles de break qui lui auraient permis de servir à 5-4. C'était donner d'une façon certaine la victoire à Becker, qui sait à merveille tirer partie de ce genre de situation, c'était aussi faire la preuve qu'avec un peu de travail Winogradsky peut faire mieux que cent soixante-septième mondial. C'était donc faire espérer au public français qu'il y aurait encore de belles journées de tennis tricolores.

ALAIN GIRAUDO.

Résultats du mercredi 31 mai

SIMPLES MESSIEURS

Deuxième tour

Troisième quart de tableau. – 6. Hlasek (SUI, 8) b. Gomez (EQ, 29), 6-4, 6-2, 6-2 ; 11. Mancini (ARG, 13) b. Jaite (ARG, 51), 7-6 (7-1), 6-4, 6-3 ; Haarhuis (PB, 190) b. Saceanu (RFA, 114), 6-7 (6-8), 6-2, 7-6 (7-3), 6-1 ; Lavalle (MEX, 73) b. Tauson (DAN, 178), 6-4, 6-1, 6-2 ; Woodforde (AUS, 41) b. 14. Krickstein (EU, 18), 1-6, 6-7 (5-7), 6-4, 6-4, 6-4 ; Ivanisevic (YOU, 60) b. Stich (RFA, 119), 6-2, 6-3, 6-2 ; Arias (EU, 107) b. Jarryd (SUE, 31), 7-6 (7-1), 7-5.

Quatrième quart de tableau. – Tulasne (FR, 184) b. Skoff (AUT, 26), 3-6, 7-5, 6-2, 4-6, 6-4 ; Bates (GB, 147) b. Rahnasto (FIN, 117), 6-3, 6-2, 6-4 ; Cancelotti (IT, 80) b. Michibata (CAN, 93), 6-4, 6-4, 6-0 ; Berger (EU, 28) b. 9. Connors (EU, 11), 4-6, 6-3, 7-5, 7-5 ; Fleurian (FR, 126) b. Cherkasov (URSS, 61), 6-3, 7-6 (7-3), 6-3 ; Yzaga (PER, 38) b. Prpic (YOU, 77), 3-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-3 ; 2. Becker (RFA, 2) b. Winogradsky (FR, 127), 7-6 (7-4), 7-5, 6-3 ; 3. Edberg (SUE, 3) b. Pereira (VEN, 118), 6-4, 6-4, 6-2 ; 16. Perez-Roldan (ARG, 21) mène devant De la Pena (ARG, 52), 7-6 (9-7), 2-6, 7-5.

SIMPLES DAMES

Deuxième tour

Quatrième quart de tableau. – A. Kijimuta (JAP, 94) b. S.H. Sukova (TCH, 7), 6-1, 7-5 ; 2. G. Sabatini (ARG, 3) b. A. Dechaume (FR, 179), 6-3, 6-1 ; N. Provis (AUS, 43) b. L. Lapi (IT, 86), 6-1, 6-1 ; 15. M.-J. Fernandez (EU, 15) b. A. Farley (EU, 136), 6-7 (6-8), 6-3, 6-1 ; A. Grossman (EU, 46) b. A. Minter (AUS, 103), 6-4, 6-4 ; 13. H. Kelesi (CAN, 18) b. Temesvari (HON, 65), 6-0, 7-6 (7-4) ; G. Magers (EU, 41) b. K. Rinaldi (EU, 49), 6-2, 6-3 ; N. Dias (BRE, 56) b. B. Paulus (AUT, 34), 7-6 (7-1), 7-5.

Premier quart de tableau. – N. Jagerman (PB, 110) b. M. Jaggard (AUS, 138), 6-3, 6-3 ; S. La Fratta (IT, 173) b. E. Reinach (AF-SUD, 52), 6-3, 5-7, 6-3 ; M. Pawlik (RFA, 130) b. K. Date (JAP, 158), 6-4, 7-6 (7-2) ; S. Amiach (FR, 194) b. L. Gildemeister (CH, 143), 6-7 (4-7), 7-6 (7-0), 6-3 ; 1. S. Graf (RFA, 1) b. B. Falco (ARG, 87), 6-0, 6-1 ; 9. K. Maleeva (BULG, 14) b. C. Tanvier (FR, 57), 6-0, 6-2 ; A. Vieira (BRE, 106) b. S.Meier (RFA, 129), 6-2, 6-2 ; 8. C. Martinez (ESP, 13) b. J. Pospisilova (TCH, 55), 6-0, 6-4.

● **AUTOMOBILISME : Rallye de l'Acropole.** – L'Italien Massimo Biasion a remporté, mercredi 31 mai, le trente-sixième Rallye de l'Acropole comptant pour le Championnat du monde, au volant de sa Lancia Delta HF. Il précède deux autres Lancia, dont la première est conduite par le Français Didier Auriol.

Connors prend le temps à revers

Jimmy Connors et l'éternité. Noah échoue, et Roland-Garros revêt le deuil. « Papy Jimbo » tombe, après quatre heures quarante d'acharnement, et ça n'a l'air que d'une péripétie. L'Américain continue. Cette année et l'an prochain. Il est né pour jouer, proclame-t-il, et ce ne sont pas les trente sept années de ses jambes, ni les jeunes, comme Jay Berger, son compatriote et vainqueur en quatre sets, qui empêcheront l'accomplissement de ce destin modelé à la taille d'un court de tennis.

« Je joue, c'est tout ce que je sais faire correctement », répète-t-il, avec un haussement d'épaules, toutes les fois qu'on évoque devant lui l'idée de sa retraite. Roland-Garros, mercredi, n'a pas pu s'empêcher d'en émettre l'hypothèse, à voir Connors s'épuiser ainsi au fil des points, donner le meilleur de lui-même pour si peu de choses. Dépassé, le « vieux », si beau à voir frapper la balle, mais condamné, irrémédiablement, à ce tour-ci ou au suivant. Marqué, pensait la foule qui l'acclamait pour son exceptionnelle performance, par le poids de la fatalité.

Pourtant, Connors est parti avec, aux lèvres, l'étrange sourire de celui qui aurait trouvé la recette de l'éternelle jeunesse. Battu mais confiant. Il a même pris prétexte de sa défaite, et de nos craintes, pour réaffirmer la définition du tennis professionnel, malmenée la veille par Yannick Noah. Un, l'Américain aime asséner cette vérité : un champion doit tout à son sport. Alors, il joue sans se plaindre. Sans inquiétude sur l'avenir. Deux, il gagne beaucoup d'argent, longtemps, même sans atteindre les places d'honneur, et Jimmy Connors ne voit pas pourquoi, on cracherait sur la manne des tournois qui fait les fortunes vite acquises.

Il l'a dit avec beaucoup d'humour, après son match contre Jay Berger. Un humour yankee, pour servir quelques vérités crues. *« J'ai déjà récolté les dividendes de mes efforts. Maintenant, je touche les jetons. »* Mais, cette usure psychologique, dont parlait Noah, cette débilité du circuit, lorsqu'on s'y attarde trop ? *« Je suis mort mentalement depuis plusieurs années. Donc, je joue... »* Manière de régler leur compte au champion français, au souvenir de Borg et de quelques anciennes gloires disparues des courts par envie de vivre ou d'investir dans l'immobilier monégasque.

Le tennis, Connors en convient, est affaire de plaisir de jouer, et l'Américain rassure constamment ses interlocuteurs sur le bon état du sien. Mercredi, à l'entendre, il n'avait qu'un regret. Il voulait faire la preuve qu'il restait capable de jouer cinq sets de suite contre un joueur de quatorze ans son cadet. Il avait raté son pari de vingt minutes, et il ne s'en voulait à peu près que de ça. Bien sûr, il aurait pu gagner, même en quatre sets, le score, à chaque fois, n'ayant penché en faveur de Berger qu'aux derniers points. Il lui avait souvent manqué quelques centimètres pour que davantage de balles touchent la ligne au lieu de s'égarer sur l'ocre de la faute.

Echec à la vieillesse

Son revers à *deux* mains qui enthousiasma déjà deux générations de spectateurs, bientôt trois, aurait rapporté gros sur l'herbe des tournois anglais. Il avait été surpris de voir son compatriote renvoyer, renvoyer sans cesse, étirer les jeux en longueur et s'était finalement énervé de sa propre impuissance à conclure. Mais, à écouter le vieux filou des amours de Roland-Garros, c'est à peu près tout ce qu'il y aurait à dire de cette partie. Et sur son adversaire, qui confia s'être mis au tennis de compétition par admiration pour Connors ? Sur cet air de frère cadet de Jimmy, même jeu, même coups, qu'arbore, les traces du temps en moins, le robuste Jay ? « Papy Jimbo » préfère ignorer.

D'ailleurs, pour se convaincre d'avoir raison, sur les ans et les autres, il se doit de jouer en aveugle. Comme s'il ne se mesurait pas à tel ou tel, mais à un court éternellement vide, simplement hanté par le miroir de l'âge de Jimmy Connors. Sur herbe, sur surface dure, après s'être longtemps adapté ce printemps à la terre battue, il ira repousser les pronostics, donner tort à la vieillesse, sur tous les tournois bien dotés qui se préesenteront.

On peut trouver trop simple cette philosophie à œillères. Roland-Garros y a puisé, mercredi, un bonheur revigorant. Bien sûr, la foule a tout fait pour pousser l'Américain au tour suivant. Cette journée des écoles, comme on le dit de la présence dans les gradins de nombreux enfants, a sifflé les services de Jay Berger. Des points ont été volés au jeune Américain par passion de son adversaire. Comme Connors lui-même, admettons que la déception du stade l'échec du vieux champion restent cependant des données secondaires.

Car Connors joue comme Connors. Celui de 1989 comme celui de 1976. Rien n'a été retiré de son art, si ce n'est la résistance de ses jambes. Seuls, ses rivaux ont changé, plus forts, tout simplement plus jeunes. Il quittera à l'avenir plus tôt les tournois. Mais ce match-là, Roland-Garros le reverra encore. Intact. Dix points d'anthologie, quelques volées d'acier, deux smatches venus d'ailleurs valent bien un naïf refus de vieillir.

PHILIPPE BOGGIO.

Football : Laval déclassé en championnat de France

Le club de Marseille a *été* sacré champion de France de football 1988-1989, mercredi 31 mai, à l'issue de la trente-huitième et dernière journée du championnat. Dans le bas du tableau, Lens et Laval sont condamnés à jouer l'an prochain en seconde division.

*Monaco (3) b. Nantes (6)	4-1
*Auxerre (5) et Bordeaux (11)	1-1
*Toulouse (12) b. Matra Racing (16)	2-1
*Montpellier (10) b. Marseille (1)	1-0
*Saint-Étienne (14) et Nice (7)	0-0
*Toulon (13) b. Lens (20)	3-1
*Lille (8) b. Laval (19)	8-0
*Sochaux (4) b. Strasbourg (17)	3-0
*Caen (18) b. Cannes (9)	3-0
*Paris-SG (2) et Metz (15)	2-2

Classement final

1. Marseille, 73 pts ; 2. Paris-SG, 70 pts ; 3. Monaco, 68 pts ; 4. Sochaux, 68 pts ; 5. Auxerre, 63 pts ; 6. Nice, 57 pts ; 7. Nantes, 57 pts ; 8. Lille, 56 pts ; 9. Montpellier, 52 pts ; 10. Toulouse, 51 pts ; 11. Toulon, 50 pts ; 12. Cannes, 50 pts ; 13. Bordeaux, 49 pts ; 14. Saint-Etienne, 48 pts ; 15. Metz, 47 pts ; 16. Caen, 40 pts ; 17. Matra Racing, 39 pts ; 18. Strasbourg, 39 pts ; 19. Laval, 35 pts ; 20. Lens, 17 pts.

Une visite présidentielle en Savoie

M. Mitterrand se rend sur les sites des Jeux olympiques d'Albertville

A moins de trois ans de l'ouverture des Jeux olympique d'hiver d'Albertville (février 1992), M. François Mitterrand devait se rendre en Savoie, jeudi 1er juin, pour constater l'état d'avancement des travaux. Et la complexité d'un dossier qui divise de plus en plus la région.

GRENOBLE
de notre correspondant

Dispersée sur une centaine de kilomètres et éclatée à travers douze sites différents, la manifestation sportive de février 1992 va profondément bouleverser un département où l'Etat, les collectivités locales et régionales, mais aussi le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) auront dépensé en cinq ans plus de six milliards de francs.

L'entreprise olympique tourne à plein régime. Dans le fond de la vallée de la Tarentaise, s'activent les bulldozers et les camions chargés de tracer une voie rapide, ponctuée d'un viaduc de 1 040 mètres et d'un tunnel de 1 400 mètres qui feront « sauter », à partir de 1991, les bouchons qui ralentissent les automobilistes en direction des stations de ski des Ménuires, de Méribel, de Courchevel, de La Plagne, des Arcs, de Tignes, de Val-d'Isère ou de Pralognan. Dans ces villages d'altitude, les équipements sportifs auront tous été financés au cours de l'été 1989. Seules quelques incertitudes demeurent sur le bouclage financier définitif du Centre de presse international de radio-télévision de Moûtiers (son coût est estimé à 185 millions de francs), et du village olympique de Brides-les-Bains.

La « grande fête populaire »

L'extrême dispersion de sites où seront organisées les cinquante-cinq épreuves, répartis dans un espace géographique très tourmenté et desservi par des routes de montagne, explique les demandes répétées des fédérations sportives auprès du COJO pour loger leurs représentants à proximité de la patinoire de Méribel pour les hockeyeurs, au bas de la piste de Val-d'Isère pour les descendeurs.

L'éparpillement des sites ne risque-t-il pas, également, de remettre en cause la « grande fête populaire » que veulent organiser les coprésidents du COJO, MM. Jean-Claude Killy et Michel Barnier ? Leur souhait est de drainer, en février 1992, un million de spectateurs sur les lieux des épreuves.

Quant aux capacités d'accueil des automobiles à proximité des sites, elles resteront limitées. Ces éléments contraignent dès aujourd'hui les organisateurs des Jeux à prévoir l'utilisation massive de transport par cars et par rail. Les trains ne pourront toutefois circuler que sur une voie unique.

L'Etat est très largement impliqué dans la mise en place du dispositif olympique. D'abord à travers sa contribution au COJO – d'un montant de 700 millions de francs – destinée au financement des installations sportives. Ensuite, en investissant près de 3 milliards de francs en Savoie pour moderniser les équipements publics, notamment routiers et hospitaliers. Enfin, à travers les contributions volontaires apportées par les entreprises publiques membres du Club Coubertin-92 (1). Il suit donc de près l'évolution du budget des Jeux, dont le montant a été réactualisé, il y a quelques semaines, d'environ 3 %, pour atteindre 3,3 milliards de francs.

Le délégué interministériel aux JO, M. Jean Glavany, ancien chef de cabinet du président de la République de 1981 à 1988, ne manque pas une occasion de rappeler que l'Etat est le premier « partenaire » des Jeux d'Albertville, rejetant ainsi l'affirmation, maintes fois répétée depuis 1986 par M. Michel Barnier, député RPR et président du conseil général de la Savoie, selon laquelle *« les Jeux paieront les Jeux »*.

Un budget à revoir

Récemment, le délégué interministériel a renvoyé la copie que lui présentait le COJO pour son budget de 1989, supérieur à 400 millions de francs, et exigé qu'une présentation de celui-ci soit faite selon les règles de la comptabilité publique et que les dépenses du COJO soient établies avec plus de clarté. L'une des préoccupations principales de la délégation aux JO est, en effet, de contenir le coût des Jeux dans les limites fixées, il y a deux ans, par contrat entre l'Etat, les collectivités locales et le COJO. Certains équipements ont cependant vu leur prix s'envoler.

Pour certaines communes qui ont élu en mars de nouvelles équipes municipales, le coût des Jeux représente une charge trop lourde. Ainsi, la commune de Pralognan, en Vanoise, où seront disputées les épreuves de démonstration de curling, demande que soit renégocier par le COJO sa part – fixée à 50 % – de la construction d'une patinoire, dont la facture s'élève à 33 millions de francs. Maître d'ouvrage du bâtiment, la commune vient de faire stopper le chantier.

La belle machine olympique qui tournait jusqu'alors à plein régime et qui a respecté l'ensemble des délais, serait-elle sur le point de se gripper ? La population savoyarde avait soutenu avec enthousiasme la candidature d'Albertville en 1986 et imaginé pour elle des retombées miraculeuses. Il a vite fallu déchanter. Les Jeux ne seront pas sa « propriété », mais celle du COJO qui contrôle très strictement, appuyé par un bataillon d'avocats – et par le cabinet spécialisé dans le marketing sportif International Management Group, de l'américain MacCormac, – l'utilisation commerciale des anneaux et de la flamme, emblèmes des Jeux. *« Il ne faudrait pas que les JO soient pris en grippe par la région »* prévient le délégué interministériel aux JO.

Retranché dans son « bunker » aménagé à l'intérieur des murs épais de l'ancien palais de justice d'Albertville, le COJO a volontairement travaillé dans l'ombre et le silence.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Six entreprises ont rejoint à ce jour le Club Coubertin-92 qui réunit, moyennant une contribution financière ou sous forme de prestations diverses, les sociétés IBM (200 millions de francs), le Crédit lyonnais (110 millions), Bis travail temporaire (65 millions), les AGF, Renault, la SNCF pour 50 millions chacune. Le club devrait compter une douzaine de membres. Quant aux droits de télévision négociés par le Comité international olympique et le COJO, ils se montent à 288,5 millions de dollars (dont 243 millions pour la seule chaîne américaine CBS). La recette nette du COJO, conformément à la charte olympique, variera entre 66 et 90 % des contrats selon les pays.

L'HERMÈS *Editeur*
13 rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46.34.05.25

préparations aux B.T.S.
100 publications:
manuels, outils de...
annales thématiques: énoncés et corrigés.
droit, économie, gestion,
comptabilité, langues des affaires
Catalogue et spécimen sur simple demande écrite
Diffusion exclusive:
MEDILIS SA. 9 rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46.34.07.70
EDILIS SARL, 29 rue Garibaldi TUNIS Tél. 353795

Le Monde DES LIVRES

L'énigme des hommes de 89

Orateurs enflammés, mais novices en politique, ils ont pourtant créé les règles d'un jeu extraordinairement complexe.

LE tournis : le premier mérite littéraire de Ran Halévi et de François Furet, éditeurs de ce volume de la Bibliothèque de la Pléiade consacré aux orateurs de la Révolution française, est d'avoir su nous jeter au cœur du tourbillon, dans le plus étourdissant et le plus fantastique des débats d'idées. L'effet est d'autant plus fort que nous connaissons la fin de l'histoire, l'aboutissement de cette irruption, mais qu'à aucun moment cette absence de suspense ne vient corrompre la vivacité haletante des affrontements, la dramatisation des enjeux, la richesse des visions du monde.

Il ne s'agit pourtant ici que d'un choix portant sur certains orateurs de la «première révolution française», celle des Etats généraux de 1789 et de l'Assemblée constituante qui en surgit et qui se sépara à la fin de septembre 1791. De ce choix, les éditeurs ont exclu les personnalités politiques que l'on retrouvera dans les volumes suivants, qu'il s'agisse des chefs de la Gironde ou des leaders montagnards. Sieyès mis à part, qui joua un rôle trop considérable dans l'élaboration idéologique de la Constituante pour qu'on l'écarte du paysage des années 89-91, les parlementaires présents ici sont donc des hommes dont le rôle politique s'achève avec l'élection de l'Assemblée législative : ce sont les vaincus du cours révolutionnaire, qu'ils soient ultramonarchistes, réformateurs, partisans d'une alliance entre le roi et le peuple ou zélateurs d'une monarchie bourgeoise maintenant en lisière les classes «dangereuses». Ce choix éditorial, s'il permet de mieux mettre en valeur la trajectoire intellectuelle et politique de chacun, supprime aussi – jusqu'à la parution des volumes suivants – certaines des voix les plus fortes et les plus originales qui se sont élevées durant le grand concert de la Constituante : Robespierre, bien sûr, mais aussi Condorcet, Pétion, ou l'abbé Grégoire.

Il manque donc quelques harmoniques dans cette partition; elle n'en demeure pas moins somptueuse. Tout d'abord par l'étendue surprenante du registre de chacun. Voici des hommes qui, à de rares et partielles exceptions près, sont des novices de la vie politique (et pour cause puisqu'ils vont inventer la politique au sens moderne du terme). Il ne leur faut pourtant que quelques semaines dans le creuset versaillais pour créer les règles d'un jeu extraordinairement complexe et y déployer une science consommée.

Une intuition historique

Ces gens, souvent très jeunes – Barnave a vingt-huit ans en 1789, Robespierre trente et un, Duport trente – apparaissent sur la scène publique comme déjà tout équipés non seulement d'une pensée politique tout à la fois nouvelle et affermie mais aussi d'une intuition historique qui leur permet de se repérer et de tracer leur route dans l'inextricable fouillis des événements, des rumeurs et des clameurs : non seulement ils font la révolution – ou ils essaient qu'elle ne se fasse pas – mais ils savent à chaque instant qu'ils la font – ce qui ne va pas chez certains sans crainte ni sans effarement.

Il y a dans l'audace de cette floraison une énigme dont les historiens continueront longtemps encore à disputer. Il est vrai, comme le soulignent Halévi et Furet, que la radicalité des députés de 89, si elle est un épilogue à un siècle d'interrogation politique et philosophique, *« intervient dans des conditions que n'avaient anticipées ni prévues aucun des penseurs des Lumières »*, mais c'est peut-être parce que la pensée de ces philosophes s'est peu à peu transformée en pénétrant par mille canaux divers dans ce lait culturel dont se sont nourris les hommes de 89.

Il est évidemment difficile, voire impossible, de mesurer précisément la manière dont un immatériel, une idée, chemine dans le corps social, détruit ou assimile certaines idées proches ou opposées, se transforme, s'épure, s'approfondit, se diffuse en s'adaptant à la constitution propre de ses récepteurs et réagit à la nouveauté des événements. La lecture politique des orateurs de la Constituante, magistralement menée ici, pourrait donc non seulement se doubler d'une lecture socio-économique – rapidement esquissée à propos de la question coloniale ou de l'interdiction du droit d'association – mais encore s'enrichir d'une lecture culturelle qui mettrait à jour l'histoire des systèmes de références et de ce mélange confus de sentiments et d'idées, de vieux et de neuf, d'acquis et de spontané sans la connaissance desquels il est impossible de décoder le grand cryptogramme de la radicalité révolutionnaire.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 23.)

La mémoire vaincue

Sous la forme d'une lettre intime, Dominique Eddé raconte le malheur d'être libanais

ON connaît l'aveu de Mme de Sévigné : *« J'aime à vous écrire. C'est donc signe que j'aime votre absence, ma fille. »* Et l'on se demande comment Mme de Grignan prit la chose. Mais peut-être était-elle moins sensible que nous à la trouble séduction des lettres de sa mère.

Maintenant, voici un vieil homme de Beyrouth qui s'adresse à son amie française et qui va dévoiler à cette personne ses moindres états d'âme. Lui aussi, sans doute, la préfère lointaine : *« Je n'abuserai à mon aise de votre amitié qu'en raison même de votre absence. »* Comme Mme de Sévigné, le vieil homme craint l'immodestie des sentiments qui s'expriment en présence de l'autre. S'il se trouvait auprès de cette amie française, il ne saurait lui dire ses colères ni ses chagrins sans qu'ils se dénaturent à force d'être nus, d'être vrais. L'impudeur et l'insincérité se rejoignent... Mais l'absence de la jeune femme contraint le vieil homme à lui écrire, et il peut lui dépeindre ses sentiments sans les profaner, car il les entoure de ce mystère qui fait le charme de la littérature. Ses mots le rêvent et le portent davantage qu'il ne les commande. Ils l'entraînent dans cet arrière-pays où *« les souvenirs sont d'une certaine manière les seuls présages que l'on puisse lire à tête reposée »*. La littérature est également le moyen de s'apaiser, sinon de se consoler...

Pourtant, cet homme présente sa confession comme une *« plaidoirie douteuse »*. Il se considère comme le *« faux témoin de* [sa] *propre vie »*. Car *« je n'ai jamais réussi*, dit-il, *à lui donner un sens qui ne prenne aussitôt la tournure d'un désaveu »*. Il évoquera en même temps la faillite de son existence et le naufrage d'une nation jadis tellement insouciante qu'elle s'est désenchantée de la manière la plus cruelle. Les années n'ont pas de miséricorde, et la vie intime reste l'otage de l'Histoire. On ne saurait démêler l'une de l'autre, mais la première est l'éternelle victime de la seconde : une pauvre cambrioleuse qui profite des trêves, des répits, des accalmies pour saisir un bonheur fugace. Aujourd'hui encore, au Liban, la patience de la vie quotidienne reprend quelquefois ses droits contre la promptitude de la violence et la célérité de la mort.

Le narrateur évoque ou plutôt invoque *« ces heures qui s'éteignent en douceur autour d'une tasse de thé »*. Et l'on dispute une partie de cartes avant de recommencer le jeu de massacre. Et l'on s'entre-tue avec des prévenances...

Dès son premier livre, Dominique Eddé se révèle sous les traits d'un véritable écrivain. Son vieil homme nous émeut et nous charme. Elle lui prête sa passion du pays natal et son amour de la langue française. Tous les deux ont appris à dire dans la langue de Voltaire *« ce qu'ils ressentaient en arabe »*. Dès lors, les rigueurs du français classique se mettent au service des intempérances libanaises.

L'extravagance et le pathétique

Dominique Eddé écrit dans la tradition de Mme de Staël, mais c'est pour dépeindre l'excès, le foisonnement, les séductions et les fureurs de l'Orient. L'extravagance et le pathétique sont rendus dans ce style impeccable qui paraît obéir à une morale de la concision. Le portrait le plus beau, le plus âpre, est celui de Siham, la maîtresse du vieil homme : *« Siham lisait l'avenir avec l'obstination d'un enfant qui ne croit pas aux histoires qui finissent bien. Elle avait prévu la guerre et elle en parlait à contre-cœur comme d'une affaire entendue qu'il valait mieux garder pour soi. Elle m'avait dit un jour, sur le ton de la confidence : « Ce » qui va arriver a déjà eu lieu; ce » n'est que du passé en retard. »*

Au contraire de Siham, les vieilles dames de Beyrouth restèrent longtemps incrédules devant la guerre. Elles refusaient de penser que la nation tranquille et miraculeuse qu'elles avaient en mémoire pouvait être la proie de tels tourments. Sans doute avaient-elles raison : comment se résoudre à accepter un tel usage de l'existence ?

L'Histoire se venge de la distraction des peuples et ne montre aucune pitié pour leurs souvenirs. Le livre de Dominique Eddé nous fait comprendre toute la détresse d'une *« mémoire vaincue »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LETTRE POSTHUME, de Dominique Eddé, L'Arpenteur, 136 p., 65 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Correspondance Proust-Gallimard
Proust entre deux siècles, d'Antoine Compagnon

Couple infernal

LA scène se passe à Bénerville, sur la route de Villers, en 1913. Gaston Gallimard réside chez son ami Gangnat. Proust vient leur rendre visite, à pied, de Cabourg. Il a marché dix-sept kilomètres. Il porte une tenue de ville mal appropriée, une cape doublée de velours, un chapeau de paille défraîchi. Il fait preuve d'une grâce touchante ; de taquinerie aussi. Il mêle élégance et indifférence à l'élégance. Quelques jours plus tard, à un dîner, il se lance dans le portrait d'un marquis ruiné. Il y met une acuité indiscrète et un souci de souligner le meilleur du personnage avec le pire qui fait souvent remarquer, d'emblée, les tempéraments romanciers. La conversation roulant vers Constantinople, il récite du Loti, longuement, avant de souligner que la lecture de l'indicateur des chemins de fer, avec tous ses noms de stations chargés de rêve, ce n'est pas mal non plus.

Le récit de cette première rencontre, Gaston Gallimard l'a donné, dès 1923, dans un numéro d'hommage de la *NRF* après la mort de Proust. Le texte de l'éditeur est repris aujourd'hui en annexe de sa correspondance avec l'écrivain. La suite des relations entre les deux hommes, on la connaît. Le manuscrit de *la Recherche* sera refusé chez Gallimard, sur l'avis défavorable de Gide, qui l'avait à peine ouvert ou pas du tout. Proust avait eu tort de proposer de payer pour être imprimé, ce qui n'aide pas à faire considérer sa prose, et ses articles dans la presse jouaient contre lui, à l'inverse de ce qui se passe maintenant. N'empêche : Gide parlera de sa bévue comme d'un des *« remords les plus cuisants »* de sa vie.

« GASTON » aussi se mord les doigts, avec moins de précautions oratoires. Il a laissé filer, à la fois, un génie et une belle affaire. Ce n'est pas dans ses habitudes. Dans sa biographie de l'éditeur, Pierre Assouline a raconté longuement les tentatives pour reprendre Proust à Grasset, qui a commencé à le publier et le laissera partir sans trop d'embarras ni de dédommagements.

Les lettres échangées entre 1912 et novembre 1922 font revivre ces démêlés, dont l'intérêt dépasse la simple histoire littéraire. C'est toute la tragi-comédie du couple auteur-éditeur qui s'y trouve concentrée ; c'est tout le huis clos du ménage infernal entre le créateur et le marchand se monnayant leurs affres respectives. Derrière les proclamations d'affection vive, les interminables discutailleries sur les avances promises ou indues, les manuscrits en retard, les épreuves égarées par l'imprimeur, les tirages contestés, les articles de presse suscités ou jamais parus, au-delà de ce contentieux qu'entretenaient déjà Hetzel avec Hugo ou Jules Verne, Lévy avec Baudelaire, en arrière-plan de ces affrontements souvent puérils où les profanes glanent de quoi sourire à bon compte, ou mal juger, des mœurs littéraires, il y a, au contraire, je trouve, tout le pathétique attendrissant du compromis impossible et inévitable entre l'idéal auquel aspire l'artiste et le concret pâteux du commerce.

(Lire la suite page 27.)

BÉATRIX BECK

PRIX LITTÉRAIRE PRINCE PIERRE DE MONACO
Pour l'ensemble de son œuvre

Un(e)

ROMAN

GRASSET

هكذا من الأصل

LA VIE LITTÉRAIRE

« Babel », nouvelle collection de poche

Lancée par les Editions Labor de Bruxelles et par Actes-Sud, maison installée à Arles, la collection de poche « Babel » constitue en quelque sorte une nouvelle variante littéraire de l'axe Nord-Sud.

La maquette et les principes d'édition (préface confiée à un écrivain, dossier biographique et analytique) rappellent la belle collection de Labor : « Espace nord ». L'éditeur belge continuera d'ailleurs de publier sous sa propre identité des livres de la littérature francophone belge.

Reprenant des titres du fonds Actes-Sud aussi bien que certains ouvrages épuisés de celui de Labor, « Babel » veut s'inscrire dans un *« espace littéraire européen »* et développer la dimension communautaire, en laissant ouverte la possibilité de collaboration avec d'autres éditeurs. Il faut aussi noter la politique des prix pratiquée par cette nouvelle collection : chaque livre sera vendu, selon son épaisseur, de 33 à 51 F. Comparée aux dérives inflationnistes qui ont pu être constatées ici et là, pour des collections qui n'avaient plus de poche que le nom, cette option mérite d'être saluée. Surtout à ce niveau de qualité.

Douze titres inaugurent cette nouvelle « Babel » européenne. Parmi ceux-ci : *la Fin du monde*, d'Audiberti ; *le Regard et la Mémoire*, le très beau livre de souvenirs de Jean Hugo, et puis aussi Maeterlinck, T. Lindgren, P. Mertens, P. Nizon, G. Rodenbach, G. Simenon...

P. Ke.

Sélection de printemps du Renaudot

Le jury du prix Renaudot vient de rendre publique sa sélection de printemps, pour le prix qui sera attribué en novembre. Une deuxième sélection est prévue en septembre.

Voici les neuf titres retenus : Henri Anger, *Monte-Carlo blues* (Francois Bourin) ; Philippe Dagen, *le Jugement dernier* (Gallimard) ; Charles Juliet, *l'Année de l'éveil* (P.O.L.) ; Martine Le Coz, *Gilles de Rais ou la confession imaginaire* (Seuil) ; Catherine Lepront, *La veuve Lucas s'est assise* (Gallimard) ; Bernard Mathias, *l'Enfant infidèle* (Grasset) ; Suzy Morel, *l'Office des ténèbres* (Calmann-Levy) ; Hubert Nyssen, *les Ruines de Rome* (Grasset) ; Boris Schreiber, *le Lait de la nuit* (François Bourin).

[Les membres du jury Renaudot ont par ailleurs inauguré le « salon Renaudot », voisin de celui des Goncourt, au restaurant Drouant.]

Les Italiens au Salon du livre de Bordeaux 1989

La troisième édition du Salon du livre de Bordeaux organisé par Jean-Marie Planes et Danièle Martinez se déroulera du 5 au 8 octobre, sur le site du Port de la Lune, comme l'an passé. Organisé en étroite collaboration avec les libraires de la ville et de la région, le Salon proposera, cette année encore, de nombreuses manifestations, avec des éclairages particuliers sur le livre de jeunesse, le bicentenaire de la Révolution française, et *le Magazine littéraire*.

Après l'Espagne et la Grande-Bretagne accueillies en 1988, les professionnels de l'édition italienne seront conviés à animer « l'espace culturel européen dans le domaine du livre ». A cette occasion sont attendus un grand nombre d'auteurs déjà connus des Français — Manganelli, Tondelli, Del Giudice, Tabucchi, Fruttero et Lucentini... — mais également des écrivains dont l'œuvre n'est pas encore traduite, et de nombreux auteurs de bandes dessinées de l'école de Bologne, ville qui sera du reste particulièrement à l'honneur.

Enfin, outre la présentaion d'*Un siècle de littérature italienne*, la programmation d'une semaine du cinéma italien fera l'objet de débats sur l'adaptation d'œuvres littéraires italiennes à l'écran.

Val. C.

RABELAIS décrypté

Dans son monumental ouvrage « A plus hault sens », Claude GAIGNEBET, professeur à l'université de Nice, qui a découvert, après des années de recherches, la clé de la lecture ésotérique de l'œuvre de Rabelais, nous accompagne (documents et preuves à l'appui) dans les arcanes de l'ésotérisme et des grands courants de la mystique occidentale. Un livre essentiel !

MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin, 75005 PARIS

Nom ....
Prénom ....
Adresse ....
....

désire recevoir sans engagement votre documentation « A plus hault sens »

D.R.

Marie Laurencin : *Apollinaire et ses amis* (1908).

Marie Laurencin à Vichy

A l'occasion du Prix Valery-Larbaud, la bibliothèque municipale de Vichy a rendu hommage à Marie Laurencin, peintre, dessinateur, graveur (1883-1956).

Première exposition en France, alors qu'un mécène japonais, M. Takano, a consacré à l'artiste un musée entier aux environs de Tokyo, dès 1983, et qu'aujourd'hui s'ouvre une grande exposition au Musée de l'université de Birmingham (Alabama, Etats-Unis).

Au pays de Valery Larbaud, l'inauguration de ce vernissage a eu lieu le 27 mai, en la présence du docteur Claude Malhuret, maire de Vichy. Jusqu'au 14 juillet, Mme Monique Kuntz, bibliothécaire en chef et organisatrice des manifestations culturelles, invite à découvrir quelques jolis aquarelles, peintures, dessins, parmi les portraits célèbres : ceux de Suzanne Laboureur et de la baronne Gourgaud.

Photos et documents font revivre le passé artistique et littéraire de Marie Laurencin, qui fut l'une des muses d'Apollinaire. Sa rencontre avec le poète au Salon des indépendants, en 1907, fit naître un grand amour. Guillaume pensait se délivrer à jamais des tourments du *« mal-aimé »*. Le poète chantera la femme, le critique décrira la peinture. Marie fut à la mode, elle eut une amitié amoureuse avec Valery Larbaud, devint l'amie de Gide, de Paulhan, de Lacretelle, de Jouhandeau, dont elle illustra les textes. Le tout-Paris la célébra. Serge Diaghilev et Roland Petit lui demandèrent les décors et costumes du ballet *les Biches* (1923) et du *Déjeuner sur l'herbe* (1940). Elle fut aimée, délaissée ; quelques amis lui resteront fidèles, dont Nicole Groult.

Dans le même temps, le Prix Valery-Larbaud 1989 (le 23e), dont le jury est présidé par Roger Grenier, a été attribué à Jean Rolin pour son ouvrage *la Ligne de front* (1), récit de voyage dans les Etats d'Afrique australe.

SIMONNE CARRIER.

(1) Quai Voltaire (voir *le Monde* du 21 décembre 1988).

La seconde mort de Martin Flinker

Triste printemps pour le livre allemand... La Librairie Martin Flinker a disparu. Alors même qu'allait s'ouvrir, en grande pompe, le Salon du livre consacré à l'Allemagne, la plus prestigieuse librairie de la langue allemande de Paris fermait subrepticement — et définitivement — ses volets. C'était comme un symbole prémonitoire du sentiment éprouvé par la plupart des éditeurs allemands désappointés par une réception plutôt indifférente de leurs collègues français en particulier et du public du Salon en général.

La librairie Martin Flinker, qui avait été pendant un demi-siècle un véritable lieu de culture allemande et européenne, avait été rouverte en mars 1988, soit deux ans après la mort de son fondateur, l'ami et l'éditeur de Thomas Mann et des exilés antinazis. Son fils, Karl Flinker, propriétaire des lieux, a décidé de mettre fin à cette activité. Verra-t-on, un jour, un galerie d'art sur le quai des Orfèvres ?...

N. Z.

Les soixante ans de la Bibliothèque MEDEM

Fondé en 1929 par un groupe d'émigrés socialistes juifs du Bund, la Bibliothèque MEDEM, avec ses vingt-cinq mille volumes, est la bibliothèque yiddish la plus importante d'Europe.

Bibliothèque de prêt, elle s'adressait surtout, au départ, à des lecteurs traditionnels en yiddish dont le nombre s'est amenuisé avec les ans, mais elle est devenue un centre de documentation indispensable pour les étudiants et les chercheurs français et étrangers qui, grâce à leurs travaux, et à l'édition d'ouvrages, permettent de découvrir en traduction la richesse d'une littérature et d'une culture aux tendances aussi diverses que l'époque qui les vit naître. Et mourir.

52, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. : 42-05-60-82).

Les aventures de Schizoïev

Condamné pour « pornographie » en 1983, le dessinateur soviétique Viatcheslav Syssoïev passe deux ans dans un camp. *Vous êtes suivis* est le récit de ses aventures pendant cette période et après sa sortie. Il mêle ainsi éléments véridiques et fantaisie.

C'est pour se venger et essayer de comprendre l'attitude de sa femme qui veut le quitter, que Syssoïev (Schizoïev dans le récit) va courir d'aventure en aventure et rencontrer une foule de personnages hétéroclites. Qui est le soi-disant beau-frère dont Schizoïev est nouvellement affublé ? Que veut Colossal ?

Syssoïev raconte avec beaucoup d'humour ses aventures délirantes, en partie véridiques. C'est à Moscou que se passe ce récit surprenant et haletant, rythmé par quarante-quatre dessins originaux de Syssoïev.

MARIE-ANNE ROSSIGNOL.

★ VOUS ÊTES SUIVIS OU CANARD A LA DATCHA, de Viatcheslav Syssoïev, traduit du russe par Julia Valat-Bodis, éd. Aubier, 206 p., 148 F.

Les paris de Table rase

Sans esbroufe et à l'abri des cliques et des clans, les éditions Table rase (B.P. 23 - 77241 Cesson Cedex), riches de l'imagination de ses animateurs, ont publié, depuis un peu plus de dix ans, les œuvres de quelques dizaines de poètes, tant Français que Québécois.

Aujourd'hui, les éditions Table rase engagent deux nouveaux paris. Tout d'abord, la création de l'association *Poésie Plus*, dont chaque futur membre recevra, contre une adhésion de 60 francs, la dernière livraison de la revue *Levée d'encre* et un livre à choisir dans le catalogue de Table rase. Ensuite, et surtout, elles lancent une nouvelle collection « Le colporteur de livres ».

Ces livres, proches du « poche » par leur format et leur prix (35 ou 39 francs chaque volume), sont d'une facture superbe, et les quatre premiers titres forment une manière de carré d'as tant les poètes présentés ont tenu à honorer par des textes de qualité ce nouvel espace de création.

Le lyrisme, tant décrié par ailleurs, est ici à l'honneur, mais chacun le pratique à sa manière. Jean-Max Tixier en fait, dans *l'Arrière-temps*, un lieu où les mots tiennent en respect la mort. Jean-Michel Robert nous présente, lui, avec *Un poil dans l'âme*, un manuel à l'usage des bienheureux que l'idée d'immortalité *« fatigue à l'excès »*.

Quant à Armand Monjo — *Moi, dites-vous* — et André Laude — *Rituels 22*, — ils sèment, l'un comme l'autre, de la beauté en nous avertissant, à l'avance, qu'ils n'attendront pas que lève une première récolte pour aller voir ailleurs si l'aube a meilleure mine.

PIERRE DRACHLINE.

100.000 LIVRES
RARES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

● SCIENCE-FICTION

L'homme, l'androïde, la machine...

L'événement de ces derniers mois, dans le domaine de la science-fiction, est la parution de l'anthologie annuelle concoctée par Pierre K. Rey, *Univers 89* (J'ai Lu). La composition d'une telle anthologie obéit à des considérations à la fois objectives et subjectives : elle est censée rendre compte de l'actualité de la SF, des courants qui s'y font jour, des auteurs qui apparaissent de façon notable dans son champ, et donner à lire un choix de nouvelles parmi les meilleures de l'année écoulée. Le phénomène majeur de ces derniers temps aux Etats-Unis est la place prépondérante prise par les auteurs féminins, qui ont littéralement trusté les différents prix de SF attribués pour l'année 1988. *Univers 89* en rend parfaitement compte en nous proposant à son menu quatre représentantes de cette vague féminine : Kate Wilhelm avec une superbe variation sur le thème du voyage dans le temps (*A toi pour toujours, Anne*) ; Octavia Butler avec un récit parabole sur une épidémie qui scinde l'humanité en deux camps (*Le Soir et le matin et la nuit*) ; Pat Cadigan, et surtout Pat Murphy, qui a obtenu la même année le prix Nebula du meilleur roman pour *The Falling Woman* et celui de la meilleure nouvelle avec *Rachel amoureuse*, ici traduit, qui conte l'extravagante odyssée d'une chimpanzé intelligente au pays des hommes.

Mais le sommaire n'est pas exclusivement féminin, et comprend quelques autres textes notables : l'hommage poétique rendu aux *Chroniques martiennes* par le seul autochtone du recueil, Francis Valéry ; l'insolite spéculation sur l'émergence de machines intelligentes due à la plume de l'anglais Ian Watson et le *Dream Baby* de Bruce McAllister, évocation saisissante de la guerre du Vietnam. Le meilleur de cet *Univers 89* nous paraît toutefois être le texte sur lequel il se clôt : *Emergence*, de Walter Jon Wiliams, révélé chez nous par deux romans de la veine « cyberpunk » (*Câblé* et *le Souffle du cyclone* parus dans la collection « Présence du futur » chez Denoël), qui prouve dans cette histoire traitant des problèmes de la communication avec une race extra-terrestre que sa palette d'écrivain est des plus larges...

Deux auteurs ont été mis particulièrement en avant dans les dernières parutions des éditeurs. Isaac Asimov, d'abord, dont les Presses de la Cité viennent d'éditer dans la collection « Univers sans limite » le *Prélude à Fondation* — la *prequel*, comme disent les Anglo-Saxons, — du vaste cycle romanesque de *Fondation*, entamé dans les années 50 et poursuivi après trente années d'interruption ; et aussi, dans la série « Le grand temple de la SF », l'anthologie que lui a consacrée Demètre Ioakimidis sous le titre *Prélude à l'éternité* (Presses-Pocket).

Isaac Asimov, donc, s'est laissé convaincre par un éditeur américain de « prêter » à de jeunes auteurs ses célèbres robots positroniques, régis par les non moins célèbres lois de la robotique, tout en servant de conseiller et de mentor à cette série de romans, prouvant ainsi que la SF est bien cette littérature collective qu'avancent certains critiques. Les deux premiers romans du cycle viennent de paraître chez « J'ai lu » sous le titre générique de *la Cité des robots*. Si le premier, *Odyssée*, de Michael P.Kube-McDowell, n'est qu'un feuilleton sans grand intérêt, le second *Soupçon*, qui décrit de belle façon une ville en perpétuelle construction entièrement peuplée de robots, propose une double intrigue policière : un étonnant problème de chambre close et un suspense fort bien mené (comment enrayer le processus d'accélération qui conduit la cité à sa destruction ?). L'auteur de cet allègre réussite — surtout si l'on songe à la somme de contraintes qu'il s'est donnée — n'est pas n'importe qui : Mike McKay a en effet obtenu une mention au prix Philip K. Dick 1988 pour son roman *Mémoire* (paru chez Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain »).

Et justement, Philip K. Dick, l'auteur phare des années 70, ne cesse d'être réédité. C'est que son influence est aujourd'hui plus forte que jamais : une référence obligée ! le Livre de poche SF vient de publier deux de ses bons romans *Mensonges et Cie* et *la Vérité avant dernière*. Quant à Jean-Claude Zylberstein, il a compilé chez « 10/18 » deux anthologies. *Les Défenseurs* et *le Père truqué*, qui regroupent des nouvelles éparpillées. On notera tout particulièrement dans la première l'essai intitulé *L'Homme, l'Androïde et la Machine*, jusqu'alors inédit en France, où Dick nous livre quelques clefs d'une œuvre visionnaire.

Louis L'Amour est surtout connu comme auteur de westerns, l'un des plus grands : il a été surnommé, ainsi que le rapporte Jean-Jacques Shléret dans sa très érudite préface, « l'Homère de l'Ouest ». Pourtant *le Canyon hanté* que publie la collection « Univers sans limite » (Presses de la Cité) — même si son intrigue se déroule au Nouveau Mexique, sur les terres d'une peuplade indienne, les Anasazis, dont la mystérieuse disparition constitue l'une des grandes énigmes de l'archéologie nord-américaine — n'appartient pas à ce genre. Il s'agit d'un roman d'aventures mâtiné de science-fiction puisqu'il y est question de deux univers parallèles et de portes reliant l'un à l'autre. Cette épopée naïve possède le charme un peu désuet mais efficace des vieux romans d'aventures populaires, Tallandier ou Ferenczi bleus...

Dans le domaine de la « fantasy », l'événement de ces derniers mois est sans conteste le gros roman de Clive Barker, *le Royaume des devins* (Albin Michel). On attendait avec beaucoup de curiosité cette incursion dans le genre du meilleur des auteurs anglais actuels d'horreur (cf les nouvelles de ses recueils *Livres de sang*). Autant le dire tout de suite : c'est une réussite achevée et d'une totale originalité. Commencé sur le mode du conte *le Royaume des devins* nous entraîne sur les traces d'un tapis enchanté, la fugue, dans lequel presque tout un peuple, les devins, s'est réfugié pour échapper au pouvoir dévastateur du Fléau. Mais il est l'objet de bien des convoitises et deux personnages aux sombres desseins cherchent à s'en emparer... Clive Barker nous dit dans le livre : *« Le pays des merveilles ne vient pas à ceux qui en parlent sur les toits, mais à ceux qui gardent le silence et qui attendent. »* Il n'est même plus besoin d'attendre, il suffit d'ouvrir *le Royaume des devins*.

JACQUES BAUDOU.

● **QUELQUES PRIX LITTÉRAIRES** : les prix France Culture 1989 ont été attribués à Gérard Macé pour son livre *le Dernier des Egyptiens* (Gallimard) et à Paul Auster pour l'ensemble de son œuvre (Actes Sud) ; le prix des Maisons de la presse est allé cette année à Christine Arnothy pour son roman *Vent africain* (Grasset) ; le vingtième prix des lectrices de *Elle* a été décerné, dans la catégorie roman, à *l'Année de l'éveil*, de Charles Juliet (POL) et, dans la catégorie document, à *l'Aventure du vingtième siècle*, sous la direction de Jean-Louis Ferrier (Chêne-Hachette).

● Le groupe Art-Phare organise cette année la troisième édition de son CONCOURS DE LITTERATURE destiné, jusqu'au 23 juin, aux manuscrits d'auteurs débutants. Le thème est laissé libre, ouvert à toutes les inspirations, à toutes les humeurs. La forme est également libre : poésie, nouvelles, roman... (Groupe Art-Phare. A 92 résidence Paul-Eluard, 33130 Bègles-Bordeaux. Tél. 56.49.65.11.)

● Le troisième colloque des responsables des REVUES DE POESIE, organisé par l'association Arpo, se tiendra à la Maison pour tous d'Albi-Nord, les 3 et 4 juin. Signalons une rencontre avec Andrée Chedid, qui aura lieu dans le cadre de cette manifestation le 3 juin.

● Les rencontres d'ECRIVAINS FRANCOPHONES se tiendront cette année à Arles, les 10 et 11 juin, sur le thème « l'engagement de l'écrivain ».

● L'université de Provence organise, du 7 au 9 juin, à Aix-en-Provence (29, avenue Robert-Schuman), le troisième colloque international JEAN GIONO. (Renseignements au 42.20.87.36.)

● PRÉCISION. — Une erreur technique a rendu incompréhensible la fin d'un paragraphe de l'article de Roger Chartier consacré au livre de Simon Schama sur la Révolution française (« Le Monde des livres » du 19 mai). Il fallait lire : (Selon la seconde thèse), *« la Terreur accompagne déjà la Déclaration des droits de l'homme puisque, au moment même où celle-ci est adoptée, se mettent en place l'arbitraire des arrestations sans jugement et la violation des droits de la personne. La folie jacobine est le produit direct de l'idéologie rousseauiste qui, par son hostilité aux villes et au commerce, incarne le refus par excellence de la modernité. »*

— LA VIE DU LIVRE —

Utilisez votre Macintosh à 100 % de ses capacités
Formation et conseil en micro-édition et infographie.
Impression laser en libre service.
Transcodage IBM↔Macintosh
LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84-01
Lun - Ven 9.00-18.30. Sam 14.00-18.00

LIVRES D'HISTOIRE ACHAT - VENTE
LIBRAIRIE PAGES D'HISTOIRE
8, rue Bréa, 75006 PARIS
(1) 43-54-43-61
CATALOGUES MENSUELS
recherche de livres d'histoire épuisés

● HISTOIRE

Le régicide entre la terreur et la justice

Selon Michael Walzer, le procès de Louis XVI avait pour but d'inscrire le processus révolutionnaire dans le respect de la légalité juridique.

QUINZE ans après sa publication en anglais, le livre que Michael Walzer a consacré au procès de Louis XVI n'a rien perdu de son acuité. Les questions qu'il pose se trouvent, en effet, par le hasard des traductions, au cœur même des débats engagés à la suite de la parution en français du grand ouvrage de Kantorowicz (1). Elles concernent la définition même de la royauté d'Ancien Régime, l'usage, ou plutôt le mésusage que la Révolution a fait du droit, ou encore les transformations intellectuelles et affectives qui ont rendu possible et pensable l'exécution de Louis XVI.

ROGER VIOLLET

Louis XVI devant la Convention.

Lecteur attentif des discours prononcés à la Convention ou imprimés sans avoir été dits (onze parmi les plus importants sont intégralement publiés dans le livre), Michael Walzer compare les deux régicides de l'âge moderne : celui de 1649 en Angleterre, celui de 1793 en France. Sa certitude est double. Pour lui, le régicide doit, tout d'abord, être radicalement distingué de tous les assassinats qui ont eu des rois pour victimes dans la mesure où il abat non seulement la personne physique du roi, mais aussi, et surtout, son corps politique. Même si Charles Ier est encore monarque absolu au moment d'être décapité alors que la guillotine ôte la vie à Louis XVI, roi constitutionnel, l'effet des deux exécutions est le même : abolir par un acte exorbitant, irrémédiable, le mystère qui fondait la toute-puissance royale et, par là, établir, sans possible retour en arrière, une nouvelle légitimité politique.

C'est pourquoi – et c'est la seconde idée forte de Walzer – le régicide ne doit pas être compris comme une anticipation ou une expression de la Terreur. De son respect, *certes plus* ou moins fidèle, des procédures ordinaires de la justice réglée dépend son *efficacité* politique. C'est du moins la thèse que les girondins font triompher contre Saint-Just, Robespierre et les jacobins, qui récusent la possibilité même d'un procès en forme puisque celui-ci suppose que le roi soit partie prenante du pacte social fondateur de la cité nouvelle.

Un ennemi étranger

Louis XVI ne devrait donc pas être jugé comme un citoyen accusé de trahison, mais être puni comme un ennemi étranger, coupable du seul fait qu'il est roi – donc, par nature, acharné à ruiner un contrat dont il s'est exclu.

Eriger la Convention en tribunal *et adopter* les règles de la justice *ordinaire était suivre* une autre voie qui inscrivait le processus révolutionnaire dans le respect de la légalité juridique. Pour Michael Walzer, le procès du roi *« représente le moment décisif où la légalité, si elle avait pleinement triomphé et si elle avait été perçue ainsi, aurait pu faire la différence »* (entendez : éviter la Terreur). Cette manière de voir n'a pas convaincu tout le monde comme en témoigne un intéressant échange, publié en appendice à la traduction du livre de 1974, qui oppose Ferenc Fehér (auteur en 1987 d'un ouvrage intitulé *The Frozen Revolution: An Essay on Jacobinism*), pour qui le procès est tout entier porté par un arbitraire où le droit n'a rien à faire, et Michael Walzer, qui défend sa thèse, *réaffirmant* que *« le procès du roi n'est pas un simulacre de justice mais un acte politique respectueux du rituel juridique »*, ce qui, aux yeux de Condorcet, était une condition nécessaire pour que la nouvelle souveraineté soit assise sur *« les principes généraux de jurisprudence reconnus par les hommes éclairés de tous les pays »*.

Le livre de Walzer n'est pas à proprement parler un livre d'histoire (ne déclare-t-il pas : *« L'attention que je porte à ces questions est plutôt celle d'un théoricien que celle d'un historien)* (2). Il formule pourtant une grande question historique : comment penser l'*« érosion idéologique »*, le *« désenchantement symbolique »* qui a démantelé un système de croyances qui pendant des siècles rendait proprement impensable la mise en cause, sinon des rois en tant qu'individus particuliers, du moins de l'autorité monarchique comme principe politique et puissance sacrale ? Le chantier est maintenant ouvert, qui vise à dater et caractériser les signes du détachement qui a épuisé la *force* mythique de la royauté et qui, au-delà d'un loyalisme de conformité, a vidé de *son contenu* religieux la relation entre le peuple et son souverain. A lire les discours des conventionnels, il est sûr en tout cas que le régicide anglais a hanté les mémoires, donnant l'exemple inouï d'un peuple juge de son roi.

ROGER CHARTIER.

★ **RÉGICIDE ET RÉVOLUTION. LE PROCÈS DE LOUIS XVI, de Michael Walzer, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par J. Debouzy. Payot, 402 p., 185 F.**

(1) *Les Deux Corps du roi*, Gallimard (*cf. le Monde* du 31 mars).

(2) Pour deux lectures plus historiennes, voir le petit livre classique d'Albert Soboul, *le Procès de Louis XVI* (Julliard, collection « Archives », 1966), et l'ouvrage de David P. Jordan, *The King's Trial Louis XVI, The French Revolution* (University of California Press, 1979).

L'énigme des hommes de 89

(Suite de la page 21.)

La connaissance de ces flux culturels qui traversent la pensée politique des constituants est *d'autant plus importante qu'ils* ne sont pas – Sieyès et Condorcet mis à part – des idéologues mais que l'esprit du *temps* impose qu'ils inscrivent sans cesse leur action dans un cadre idéologique qui la justifie. Les passions les plus violentes, les oppositions personnelles les plus vives qui dressent parfois l'un contre l'autre des hommes – Mirabeau et Barnave par exemple – dont les conceptions politiques sont très proches doivent trouver leur expression dans une rhétorique où la sensibilité ne fait jamais que colorier un discours dont les lignes sont strictement tracées selon une chaîne serrée de principes, de raisons et de conséquences. C'est vrai pour les admirateurs des philosophes, pour Mounier ou pour Bergasse, disciples de Montesquieu, pour Talleyrand le voltairien, pour Robespierre, *féru* de Rousseau ; mais c'est aussi vrai pour Mirabeau, qui a plus de tempérament que de principes, et vrai encore pour les ennemis les plus acharnés des Lumières, l'abbé Maury ou Duval d'Esprémesnil.

Il s'ensuit parfois de curieuses contorsions intellectuelles. Ainsi, lorsque Barnave, *idole* du peuple de Paris en 1789, orateur enflammé et talentueux des droits de l'homme, se fait *le porte-parole* des planteurs de Saint-Domingue et des ports de l'Atlantique pour justifier le maintien de l'esclavage et l'exclusion des hommes de couleur de la citoyenneté. Ainsi encore lorsque Le Chapelier *impose* l'interdiction du droit de pétition et du droit d'association au nom d'une liberté qui ne saurait admettre d'intermédiaires entre le citoyen et sa représentation parlementaire.

Mais ce qui frappe aussi, c'est que ces discours – aussi habiles qu'en soit la trame et fleuri le feston – ne trompent pas la vigilance de cette opinion publique parisienne dont l'agitation vient battre comme des vagues les murs de l'Assemblée.

Cette hydre inquiétante

Si les députés, à droite comme à gauche, chez les réformateurs modérés comme chez les ardents partisans de la Constitution, ont clairement conscience des enjeux de leurs débats les plus subtilement juridiques, tous ou presque aimeraient que l'opinion, cette hydre inquiétante, agitée, parcourue de mouvements incontrôlables, les laisse construire sereinement le nouvel édifice. *D'où* le même reproche qui leur est adressé de l'extrême droite comme de l'extrême gauche, de Cazalès comme de Robespierre, de vouloir remplacer l'absolutisme royal par un autre *absolutisme*, le leur.

Mais le poids de l'effervescence populaire, on le sent peser à chaque ligne de ces discours, les plus abstraits, les plus éthérés, les plus inspirés par les grands principes de philosophie politique. C'est lui qui va rendre chaque jour plus pressante la question que l'on va *se passer* comme un témoin dans une course de relais des ultramonarchistes aux réformateurs, de ceux-ci aux monarchiens et de ces derniers au triumvirat Barnave-Lameth-Dupont : *« Comment arrêter la Révolution ? »*

Personne, en *effet*, ne possède la clé qui arrête la machine révolutionnaire. Tout simplement *peut-être* parce *que cette clé* est introuvable. A lire les remarquables notices qui accompagnent et commentent *dans ce volume* les grands discours des constituants, on est frappé de constater qu'au-delà des oppositions *parfois* violentes de leurs thèses, au-delà des ambitions personnelles, des fièvres *politiques*, des *caractères* tranchés, des personnalités hors du commun, un drame unique *noue leur carrière – et souvent* leur vie : l'impossibilité de résoudre l'équation qui leur est imposée parce qu'elle est *la seule* pensable alors, celle qui assurerait un équilibre entre deux légitimités, celle de la *nation et celle du roi*.

Du richissime et libéral duc d'Aiguillon qui devait donner le signal de l'abandon des privilèges lors de la nuit du 4 août au vertueux et fidèle Mounier, en passant par le *mirobolant* Mirabeau, par Barnave, taillé comme un héros de Stendhal, par Sieyès, l'*intellectuel*, par Lally-Tollendal, ce pleureur qui, disait Michelet, *« a traversé la Révolution le mouchoir à la main »*, toutes ces figures, si vivement éclairées par les portraits politiques d'Halévi et de Furet, semblent se déchirer et se consumer sous le feu de la même interrogation, dans la passion d'un même dilemme qui les dévore et qui les mènera, Sieyès excepté, soit à la mort soit à l'exil, dans la débâcle de leurs espérances.

Les deux éditeurs des *Orateurs de la Révolution française* parlent à ce propos de « *dérive* » de la Révolution entre 1789 et 1793. Otons tout caractère polémique à cette notion de « dérive » qui *devait conduire notre navire* national à la République et à la démocratie, et constatons simplement *que le courant était infiniment* plus fort et plus profond que ne l'imaginaient les plus hardis *navigateurs de 1789. Et c'est bien* là le grand mystère de ces années : celui de ce mouvement *qui a propulsé des hommes* bien au-delà d'eux-mêmes, de leur talent, de leur ambition, de leur *idéal, quitte à les laisser retomber* ensuite comme des épaves, comme des victimes de leur propre transfiguration.

PIERRE LEPAPE.

★ **LES ORATEURS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, *les constituants*, textes établis, présentés et annotés par François Furet et Ran Halévi, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1 470 p., 350 F, jusqu'au 31 juillet 1989, *390 F au-delà de cette date*.**

– A l'occasion de la « Quinzaine de la Pléiade », un album consacré aux écrivains de la Révolution est offert par les libraires pour tout achat de trois volumes de la Pléiade. Cet album qui rassemble une riche iconographie, parfois rare, sur les littératures de l'époque – de Chénier à Laclos en passant par Sade ou l'abbé Delille – est commenté par Pierre Gascar. On y trouve aussi d'intéressants documents sur les littératures marginales de l'époque, la presse, les écrits pornographiques, les almanachs, les chansons.

– Les éditions Quai Voltaire publient quatre pastiches, anonymes, signés de Condorcet *(Lettre au président de la Mission du bicentenaire)*, de Mirabeau *(Qu'est-ce que le principe de gouvernement)*, de Sade *(Contre l'Etre suprême)* et de Charlotte Corday – c'est le plus drôle et le seul littérairement intéressant *(le Vol de la guillotine)*. Chaque volume comporte de 60 à 90 pages et coûte 50 F.

PETITE BIBLIOTHEQUE REVOLUTIONNAIRE

● *Histoire de « la Marseillaise »*, d'Hervé Luxardo (Plon, 242 p., 130 F). – Ou comment le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin, écrit* et composé à Strasbourg par le capitaine du corps royal du génie Claude-Joseph de Rouget de Lisle, dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la *demande du baron de Dietrich*, maire de la ville, et diffusé par les volontaires marseillais montés trois mois plus tard à Paris, devint une première fois en 1795, puis définitivement en 1879, l'*hymne* national de la République française et fut associé à la plupart des grands événements de notre histoire. A signaler aussi, dans le numéro de février de la revue *Poétique* (Le Seuil), une intéressante analyse métrique du texte de Rouget de Lisle par Benoit de Cornulier.

● *Orphée phrygien. Les musiques de la Révolution*, sous la direction de Jean-Rémy Julien et Jean-Claude Klein (Ed. du May, 232 p., 185 F). – Un *numéro spécial* de la revue *Vibrations* sur la production *musicale française de l'époque révolutionnaire. « Le fait capital,* souligne Jean Mongrédien dans sa préface, *reste bien le passage de la musique de l'univers clos du théâtre ou de la salle de concert au plein air. »* Mais à côté des hymnes et chansons qui scandent l'événement, les formes traditionnelles d'opéra ou de musique de chambre *sont plus vivantes* que jamais.

● *Dictionnaire des régicides*, de Jacques-Philippe Giboury (Perrin, 442 p., 155 F). – De Albitte (Antoine-Louis) à Ysabeau (Claude-Alexandre) en passant par Danton, Marat, Robespierre et les autres, la liste des 361 députés qui votèrent la *mort de Louis XVI sans conditions*, sinon *« sans phrases »*, accompagnés d'une notice biographique sur chacun des intéressés et d'une annexe sur les 26 qui approuvèrent la sentence assortie de l'amendement Mailhe envisageant *« d'accélérer ou de retarder l'exécution »*.

● *Les Régicides*, de Pierre Chevallier (Fayard, 420 p., 130 F). – A travers les circonstances des assassinats d'Henri III en 1589 et *d'Henri IV en 1610 et de l'attentat* manqué contre Louis XV en 1757, une réflexion sur les liens entre le peuple et le roi sous l'Ancien Régime.

● *Robespierre*. Ecrits présentés *par Claude Mazauric (Messidor/*Editions sociales, 376 p., 140 F). – Contre la *« légende noire antirobespierriste »* qu'il estime *« encore largement dominante »*, Claude Mazauric, *historien de tradition marxiste*, se propose d'éclairer, à travers ses principaux textes, *l'itinéraire* d'un homme qui a exprimé, selon lui, *« l'essence profondément démocratique, roturière, antiaristocratique »* de la Révolution et voulu *« faire de la politique une dimension de la morale »*.

● *Vive la Révolution. 1789-1989. Réflexions autour du Bicentenaire*, d'Antoine Casanova et Claude *Mazauric*, entretiens avec *Claudine* Ducol (Messidor/Editions sociales, *222* p., 95 F). – Par deux historiens et responsables communistes, une défense et illustration de la Révolution française qui est aujourd'hui, nous dit l'un des auteurs, *« la proie soudaine d'une entreprise de dénigrement systématique »*.

● *Les Pères de la révolution américaine*, de Claude Fohlen (Albin Michel, 260 p., 140 F). – Le récit des quelque vingt-cinq années qui conduisirent à la naissance de la nation américaine et à l'entrée en application de sa Constitution en 1789, l'année même où la France *commençait sa propre révolution*. Et l'analyse de la révolution américaine non comme *« la première manifestation de décolonisation »*, mais comme *« un relais sur la voie tortueuse de la lutte pour les libertés »*.

● *La Révolution à travers la caricature*, d'Antoine de Baecque, (Solar, 158 p., 160 F). – Cent vingt caricatures révolutionnaires ou contre-révolutionnaires présentées et commentées par l'auteur de *la Caricature révolutionnaire*, publiée l'an dernier aux Presses du CNRS.

● *Salons révolutionnaires*, de Laure d'Abrantès, présentation par Loïc Chotard (France-Empire, 232 p. 98 F). – Tirée de l'*Histoire des salons de Paris* de la duchesse d'Abrantès, publiée en 1837-1838, la chronique de quelques salons célèbres sous la Révolution, comme ceux de Mme de Polignac, de Condorcet ou de Mme Roland, suivie d'extraits des *Mémoires* de la duchesse.

● *Saint-Just ou les vicissitudes de la vertu*, d'Albert Ladret (Presses universitaires de Lyon, 326 p., 113 F). – Une biographie qui se propose de réhabiliter *« l'un des hommes les plus vilipendés de notre histoire »*.

● *Rabaut Saint-Etienne, 1743-1793. Un protestant défenseur de la liberté religieuse*, d'André Dupont, introduction de Jean Baubérot, (Labor et Fides, 158 p., 85 F). – La *réédition d'un livre important paru en* 1946 et consacré à celui qui fut au premier rang du combat pour la liberté religieuse, prononçant cette phrase célèbre dans le débat sur la Déclaration des droits de l'homme : *« Ce n'est pas même la tolérance que je réclame, c'est la liberté. »*

● *Les guerres de Vendée*, d'Emile Gabory (Robert Laffont, collection « Bouquins », 1474 p., 120 F). – Réédition de la vaste fresque *publiée en sept volumes entre* 1912 et 1932 par un historien de l'école de Seignobos, qui fut un fort actif archiviste départemental à La Roche-sur-Yon puis à Nantes, et suivie d'un résumé des guerres de Vendée par Lionel Dumarcet et d'un *« dictionnaire »* biographique, géographique et historiographique établi par Xavier du Boisrouvray.

● *Les aventures du jeune comte Potowski*, de Jean-Paul Marat, introduction et notes de Claire Nicolas Lelièvre (Renaudot et Cie, 288 p., 125 F). – Une œuvre de jeunesse publiée pour la première fois en 1847, qui raconte, sous la forme *d'un roman par lettres, les amours* contrariées de deux jeunes gens dans la Pologne du dix-huitième siècle en révolte contre Catherine II.

● *Franc-maçonnerie et Révolution française*, de Daniel Ligou, Chiron-Detrad, 296 p., 180 F et *Franc-maçonnerie et révolution*, de F. G. Hourtoulle (Carrère, 510 p., 245 F). – Deux tentatives pour définir le rôle exact *joué* par la franc-maçonnerie dans les différentes phases de la Révolution et pour combattre les mythes diffusés par la Contre-Révolution.

● *Girondins et montagnards, les dessous de l'insurrection*, de Jeanne Grall (Ouest-France, 218 p., 100 F). – Par l'ancien conservateur des archives de Caen, un récit du mouvement antimontagnard de 1793, vu principalement de Normandie.

Zoé
OLDENBOURG
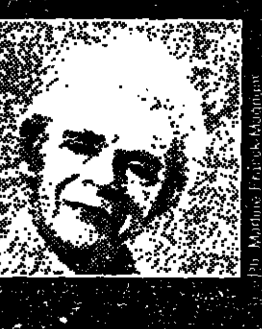
Déguisements
nouvelles
Zoé Oldenbourg porte à l'incandescence l'imagination qui a toujours été sa faculté maîtresse.
Jacqueline Piatier/Le Monde
GALLIMARD nrf

● NOUVELLES

La violence des chimères

Georges-Olivier Châteaureynaud entre le conte cruel et la recherche du bonheur

PARMI les contes cruels, éveilleurs de hantise, parmi les textes rares et étranges qui suscitent un malaise durable, *Zinzolins et nacarats* mérite une place de choix. Après *seize ans de guerre civile et de* massacres, dans un empire lointain, les zinzolins vainqueurs cherchent pour le parti adverse, celui des nacarats, un châtiment exemplaire. *« La mort n'effrayait plus personne. Il fallait inventer une grâce pire que tout supplice, quelque chose qui ressemblât à l'éternité »* : une confrontation perpétuelle, sans espoir et sans trêve. Alors, aux confins de l'empire, on restaure, sur un piton rocheux presque inaccessible, une forteresse allégorique où les ennemis jurés, prisonniers et gardiens, emmurés vivants, vieilliront interminablement ensemble.

Dans le recueil de Georges-Olivier Châteaureynaud, d'autres nouvelles semblent apporter un démenti à ce récit d'angoisse carcérale, et la promesse d'une sorte de bonheur, même éphémère, même précaire, même illusoire. Ainsi, *le Jardin dans l'île* (qui donne aussi son titre au livre). Là encore, c'est une sorte de « bout du monde », une île minuscule, battue par la tempête, où le narrateur, transi mais émerveillé, rejoint une femme qu'il n'a vue qu'une fois. *« J'avais laissé passer du temps. Je suis comme un champ, sillons tracés, en plein vent. Les visages s'y déposent comme des graines. La plupart meurent, ou bien des oiseaux les picorent. Le sien avait germé, poussé, s'était épanoui en moi. Un matin, quand je m'étais éveillé, il tenait toute la place. »*

Le refuge d'une maison

Autres femmes solitaires, mystérieuses et généreuses : Agathe, qui, par sa complicité muette, redonne le goût de vivre à un ancien acteur, lequel, depuis un grave accident, a perdu « figure humaine » ; ou l'énigmatique Antonina, qui cause le salut, puis la perte, d'un autre rescapé. Dans cette nouvelle, intitulée *la Nuit des voltigeurs*, la violence fait écho à la violence à travers le temps, et les frontières s'estompent entre réalité et songe, ainsi que dans l'*Histoire du pâle petit jeune homme*, qui écrit la biographie de celui qu'il croit avoir été lors d'une vie antérieure.

Loin de la violence des chimères, source parfois de plaisirs ambigus, mais plus souvent de souffrances, le refuge d'une maison pourrait apporter un apaisement. Attente déçue lorsqu'il s'agit d'une demeure glacée comme un rêve de marbre, dans *l'Inhabitable*, ou abandonnée comme *Château Naguère*, bâtisse tombée en déshérence. Il y a pourtant une petite maison, un jardin, *« ce merveilleux, cet harmonieux fouillis de fleurs et de feuilles, de branches où pépient des mésanges »* : c'est *l'Enclos* édénique, abri de ceux que le narrateur choisit, sans le leur dire, pour parents d'élection, dans une nouvelle secrètement, indirectement, autobiographique.

MONIQUE PETILLON.

★ LE JARDIN DANS L'ILE, de Georges-Olivier Châteaureynaud, 174 p., 79 F. Ce livre et celui d'Alain Absire, *Mémoires du but du monde*, inaugurent une collection, « Les nouvelles françaises », aux Presses de la Renaissance.

— La revue *Brèves*, qui se consacre à l'*« actualité de la nouvelle »*, comprend, dans sa dernière livraison (n° 31), un entretien avec G.-O. Châteaureynaud. (Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude.)

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

●

JUIN 1989 - N° 266

COLETTE

La vie et l'œuvre, par Françoise Burgaud. La Palanye, par Louis Doucet. Le cas Willy, par François Caradec. Colette et Sido, par Michèle Sarde. L'écriture hermaphrodite, par Pierre Kyria. Les personnages des romans, par Jacques Dupont. Le bestiaire, par Marcel Bisiaux. La critique dramatique, par Gilles Costaz.

Chez votre marchand de journaux : 26 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 90 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- □ La littérature et l'exil
- □ *Henri James*
- □ Lévi-Strauss
- □ Les littératures du Nord
- □ Dix ans de philosophie en France
- □ Michel Tournier
- □ La France fin de siècle
- □ Raymond Queneau
- □ Georges Dumézil
- □ Londres des écrivains
- □ Beckett
- □ Les écrivains de l'Apocalypse
- □ Vladimir Nabokov
- □ Malraux
- □ Heidegger
- □ Tocqueville
- □ Italie aujourd'hui
- □ Voltaire
- □ Idéologies : le grand chambardement
- □ Sherlock Holmes : le dossier Conan Doyle
- □ Littérature chinoise
- □ Georges Bataille
- □ Littérature et mélancolie
- □ Stefan Zweig
- □ Proust, les recherches du temps perdu

Nom : ....
Adresse : ....
....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

Variations sur le mal d'aimer

Quatre chroniques d'amour inaccompli. André Miquel médite sur l'échec de toute passion.

L'ŒUVRE scientifique d'André Miquel fait de l'ombre à son œuvre littéraire. Il est vrai qu'elle impressionne. Au centre du dispositif, l'imposante *Géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du onzième siècle* (1). A cette volonté de lire un espace, s'est jointe celle de déchiffrer un imaginaire, celui des *Mille et Une Nuits*, dont les romans et récits sont analysés (2), puis traduits pour « La Pléiade ». Troisième ambition, celle de faire connaître la poésie arabe, dont Miquel traduit Sayyâb, Majnûn et, enfin, de grands classiques bientôt réunis en anthologie (3). A quoi s'ajoutent d'autres ouvrages sur la littérature, la civilisation, et des traductions dont celle de *Kalila et Dimna* (4).

Mais cette écriture d'érudition palpite d'un talent qui s'est forgé en une autre aventure. Elle commença avec le bouleversant récit de cette mutilation que fut *le Fils interrompu* (1971) et se poursuivit avec les *Lavagnes* (1974), roman écrit, déjà, de Causse et de sang. Un crochet par *Vive la Suranie* (1978), fable étourdissante de drôlerie, avant de revenir à la légende de l'amour fou avec *Layla, ma raison* (1984). Enfin, aujourd'hui, *l'Inaccompli*.

Quatre longues nouvelles, quatre moments d'automne ou d'hiver dont chacun interprète une variation du mal d'aimer. L'âme s'y retrouve à l'aplomb de l'impossible, en ce lieu où l'audace d'une heure condamne à l'amertume des lendemains, mais où le refus de la passion inscrit en nous la rage de n'être que ce que nous sommes. En cet écartèlement, la roue du *désir* ne cesse de distribuer nos membres à tous les temps qui nous traversent.

Lui, elle, elle, lui ! Dans *Deux îles*, la nouvelle s'écrit en même temps que se vit la réalité dont elle se nourrit. Mais, au fait, qui écrit l'autre, du texte ou de la vie qui s'épient pour s'arracher leur substance ? Ici, c'est elle qui se dénoue de lui, quitte son ordre, pour entrer en territoire secret, en cet ailleurs où, désormais, lui n'existe plus.

Dans l'admirable *Ville en novembre*, deux amants d'enfance, mariés chacun de son côté, se reprennent le temps d'une nuit. Elle est d'abord décidée à l'absolu, comme on rêve d'aller au bout de son être. A l'aube, elle vacille ; elle comprend qu'elle se doit à un ordre serein et nécessaire, qu'il importe pour sa justice à elle, qu'elle puisse garder *« sa part rigoureuse et géante »*. A l'autre bout du monde, on assassine John Kennedy. L'amante quitte l'amour et offre le prix de son sacrifice comme pour expier ce meurtre, en un geste d'étrange offrande à l'espoir du monde.

L'Incertaine signe un troisième inachèvement sur ce Causse toujours présent, *« le seul domaine infiniment possédeur et possédé »* où l'on voudrait se dissoudre pour devenir ce que l'on a aimé. Ici la femme rompt le serment de fidélité à un être et à une terre mêlés en une étreinte de mort. Mais on peut aussi mourir ailleurs, en Italie par exemple, avec cette *Jeune fille de Gênes*. Ah ! cette miniature exquise qui fixe le regard, de la coupole très douce de la joue à ce *« nouvel élan de neige : celui de la couronne du cou, à peine blondie sous l'oreille et la nuque, et qui, sans une faille, descend souligner le halo du visage »*.

Face à cet absolu, le temps est-il vécu, à vivre, rêvé ? On ne sait ! Tout a pu exister ; rien ne s'est peut-être passé. Eblouissante esquisse d'une beauté vivante dont il ne reste en soi qu'un trait de feu trop brûlant pour être déclaré réel. Et toujours cette lutte entre la tentation de succomber et la peur de voler en éclats.

« Le goût de l'hiver »

Quatre nouvelles sans jamais un véritable échange entre ces êtres dissociés. Il se dégage de cette méditation désabusée comme une morale de l'inachèvement qui crucifie toute aventure humaine. Aussi la mort se lit-elle partout en filigrane et la complicité sournoise qui nous fait l'admettre. Avec, tout au bout de la route, cette sentence terrible : *« En nous s'est installée plus que l'absence et la mort même : une espèce de doute, d'incapacité à aimer... Tout cela, en un mot, qu'on appelle sagesse, et la vertu, maintenant que la pluie frappe à nos portes, la vertu a le goût de l'hiver. »*.

Quatre chroniques d'amour *inaccompli* avec cet art, à *vrai* dire stendhalien, de rendre l'inachèvement si palpable, si présent dans le corps anxieux, qu'on ne saurait imaginer manière plus subtile de dire une aventure au moment même où l'on signifie son échec. Et puis, il y a là une langue.

On aurait envie de ne rien dire d'autre, de laisser à cette expression le sens qu'elle eut naguère et qui désigne suffisamment son objet. Une langue qui exhibe somptueusement ses moyens, non pour se révéler à elle-même dans un jeu de miroir qui mesurerait la littérature à la vanité d'une maîtrise, mais pour dévoiler plus sûrement ses découvertes. Sentiments, portraits, gestes ou paysages, cette langue avance vers son objet, l'entoure, prend du recul pour mieux l'examiner, y revient en cercles qui se resserrent, se met à le détailler, à découvrir ses perspectives, à dénuder ses secrets, et, lui prenant sa vérité par touches légères, vibre enfin d'être devenue lui. Sa mission accomplie, elle nous laisse comme sur un rivage au retrait de la mer, à contempler ce moment unique où le sens s'est montré à nu dans la clarté — déjà atténuée comme un souvenir — de la page écrite.

JAMEL EDDINE BENCHEIKH.

★ L'INACCOMPLI, d'André Miquel, Seuil, 156 p., 72 F.

(1) Mouton, 1967-1988, quatre vol., dont deux traduits en arabe.
(2) *Un conte des Mille et Une Nuits*, Flammarion, 1977 ; *Sept contes des Mille et Une Nuits*, Sindbad, 1981, traduit en arabe.
(3) *Le golfe et le fleuve*, Sindbad, 1977 ; *l'Amour poème*, Sindbad, 1984 ; L'anthologie est à paraître chez Sindbad.
(4) Réédition, Klincksieck, 1980.

La Poésie, c'est le Réel !
ALAIN SUIED
LE CORPS PARLE
ARFUYEN, ÉDITEUR
2, rue du Débarcadère
75017 PARIS — 50 F
Catalogue gratuit.

● AU FIL DES LECTURES

Les embardées de Pierre Dumayet

POUR faire l'éloge raisonné de l'écrit court, commençons par un texte qui n'est pas une nouvelle, ni un court roman, mais qui s'apparente davantage au genre plus rare de la sotie, d'un genre littéraire qui, nous dit l'Encyclopédie, est fondé sur l'idée que le monde est le royaume des fous. *Brossard et moi* n'obéit à d'autre contrainte formelle apperente que celle que s'impose la fantaisie de l'auteur, Pierre Dumayet. Les personnages entrent, font un petit tour, sortent pour resurgir parfois, parfois aussi pour faire du vide. Faire du vide, du silence, du blanc est une fonction littéraire aussi importante que de faire le plein, du bavardage et du gris sur la page.

Il y a donc Brossard et moi, comme il y a Jacques le Fataliste et son *maître*, comme il y a Plume et Michaux qui écrivait de son personnage *ce que Dumayet pourrait écrire du sien : « Il n'est pas un moi, il n'est pas dix moi, il n'est pas de moi. Moi n'est qu'une position d'équilibre. »* Chacun sait qu'un équilibre est une suite rigoureusement compensée d'embardées ; le livre de Dumayet est ainsi fait : on y parle de choses ordinaires avec une manière de panique, du hasard avec évidence, de la sagesse avec des fous rires, du trop-plein du monde avec des phrases minimales, de la logique avec des sautes d'humeur, de tout avec une infinité de petits riens, du néant avec gourmandise. C'est une manière de dialogue philosophique et poétique dans lequel les interlocuteurs, au lieu de s'opposer, se fondraient peu à peu l'un dans l'autre, pour affirmer leur unité dans la dérision d'eux-mêmes, dans le plaisir, parfaitement inutile et vain, de faire tinter encore un peu *ces « bibelots d'inanité sonore »*, notre langage.

BERENICE CLEEVE

Les décalages de Gilbert Lascault

LE monde de Gilbert Lascault est peint des mêmes couleurs que celui de Dumayet. Cela ne veut pas dire que les deux écrivains habitent les mêmes lieux, ni qu'ils respirent le même air ou butinent les mêmes fleurs, mais qu'ils fabriquent un nectar dont les saveurs sont voisines : riches en imagination, volontiers joueuses, *cruelles avec délicatesse, cyniques avec une totale indulgence*, allègres avec un voile de mélancolie sournoise et persistante.

« Le Petit Chaperon rouge, partout est une suite de variations parfaitement libres et tout à fait échevelées sur quelques notes que l'écrivain intègre à la manière des séries musicales : le Chaperon rouge, évidemment, le loup, le pot de beurre, la galette, et la bobinette qui ne manque pas de choir, par tous les temps de la conjugaison et par tous les lieux où nous entraîne la fantaisie systématique et obsessionnelle de l'auteur. Tout est en décalages drolatiques et en déviations subtiles et légères, en images rêveuses et en cocasseries verbales. Accessoirement, ces cinquante petits textes sont aussi la plus complète, la plus fine et la plus heureuse des analyses qu'on ait jamais faite sur le conte du Petit Chaperon rouge, en explorant tous les sentiers pervers, tous les fourrés poétiques, toutes les muserderies oniriques, symboliques et métaphoriques d'une plume joyeuse et miraculeusement légère.

Les digressions d'Alain Demouzon

DANS la collection où il édite Lascault — mais aussi Annie Saumont et Jacques Bens, — Paul Fournel publie *la Petite Sauteuse*, un recueil de nouvelles d'Alain Demouzon construites autour d'un thème unique, celui des ustensiles de cuisine. De l'économe à la cocotte-minute et du cul-de-poule au hachoir, Demouzon s'amuse à réexplorer les possibilités littéraires d'un couple qui a déjà beaucoup servi : faire la bouffe et faire l'amour. Il y réussit parfois lorsqu'il prend tout ce que cette thématique a de convenu et d'éculé pour en faire le sujet même de ses digressions ironiques, gourmandes et sensuelles. Le reste du temps, il parvient davantage à séduire qu'à nourrir, pour de très courtes nuits sans lendemain. Et sans indigestion, il est vrai.

Les déchirements de Philippe Djian

PHILIPPE DJIAN n'est pas à proprement parler un nouvelliste. Les six textes qu'il a réunis sous le titre *Crocodiles* ressemblent davantage à des tranches de vie, plutôt saignantes, que l'écrivain aurait découpées dans le rôti d'un roman : il y a un avant et un après de ces textes qui ne cherchent ni à séduire par l'originalité des attaques, ni à impressionner par l'inattendu ou par la vigueur de la chute. Mais entre les deux, entre ce commencement qui n'inaugure rien et cette fin qui n'en finit pas, il y a parfois du meilleur Djian, direct, rapide, efficace, avec des images si simples et si belles qu'on se demande bien pourquoi aucun écrivain avant lui ne les a inventées ; avec des phrases qui ne font pas de phrases mais qui parviennent à dire la vérité complexe d'un sentiment, les mille choses qui concourent à la formation d'une sensation ou d'une émotion.

« Crocodile, dit Djian en exergue : *animal sensible mais qui a la peau dure. »* Ses récits sont ainsi faits : à la surface, la désinvolture, une manière de rouler les mécaniques et de déchirer toute la bêtise et toute la laideur du monde ; à l'intérieur, l'hypersensibilité — certains diront la sensiblerie — d'un être écorché, inquiet pour les siens jusqu'à l'angoisse, malade d'écrire et malade à l'idée de ne plus pouvoir le faire. De cette tension entre la peau et la chair, entre la violence parfois extrême du récit et la sérénité, l'évidence de l'écriture, naissent des pages tout à la fois limpides et tourmentées, rugueuses et tendres, mais à qui il manque toujours quelque chose pour que nous soyions totalement satisfaits. Quelque chose comme le rythme, comme ces alternances syncopées de temps forts et faibles qui sont le pouls des romans de Djian et qui manquent ici d'espace pour donner leur plein effet.

P. L.

★ BROSSARD ET MOI, de Pierre Dumayet, Verdier, 132 p., 75 F.

★ LE PETIT CHAPERON ROUGE, PARTOUT, de Gilbert Lascault, Seghers, 64 p., 69 F.

★ LA PETITE SAUTEUSE, d'Alain Demouzon, Seghers, 148 p., 92 F.

★ CROCODILES, de Philippe Djian, éd. Bernard Barrault, 150 p., 88 F.

Annie Saumont, une manière de perfection

***Je suis pas un camion,* le huitième – et magnifique – recueil d'une des meilleures nouvellistes françaises.**

ELLE a déjà publié neuf livres, dont sept de nouvelles. Elle est l'un des maîtres du genre en France, et, quand on referme son dernier recueil, *Je suis pas un camion*, on en a soudain assez que si peu de gens le sachent. Mais voilà, Annie Saumont ne fait pas parler d'elle. Elle traduit Patricia Highsmith (remarquablement) et quelques autres auteurs anglo-saxons. Et elle écrit. Cela ne saurait évidemment lui valoir des voix dans ces parodies de prix littéraires que sont – on vient de le voir au Salon du livre – les Gutenberg. Quant à l'Académie française, on l'a compris, elle préfère le tirage au contenu. Seuls les Goncourt ont eu la bonne idée de donner à Annie Saumont pour *Quelquefois dans les cérémonies* (1) leur bourse de la nouvelle.

Quand on lit Annie Saumont, on est presque jaloux de son art minutieux et subtil, on s'en veut d'être si peu observateur, si peu imaginatif, de savoir si mal se servir de ses souvenirs, de traverser sans la voir une vie qu'elle révèle à coups de « petits riens ». Les dix-sept courtes nouvelles de *Je suis pas un camion* sont une manière de perfection. Annie Saumont, comme son aînée américaine, Eudora Welty, semble avoir atteint, dans la précision et la sobriété, la *maîtrise* absolue de la forme brève.

ANDERSEN/GAMMA

Annie Saumont : trop discrète.

Qui la rencontre jamais ?

Dans ses récits, il n'y a désormais plus un mot en trop, plus un adjectif superflu, plus un commentaire. Elle frappe juste, avec un humour parfois très noir, et avec une tendresse sans illusion. Il ne lui faut que quelques lignes découvertes sur une page froissée par *« un sale petit con »* pour faire apparaître un écrivain fini qui joue à écrire encore. Et on gardera longtemps, sans plus savoir très bien d'où il vient, le souvenir de cette mère abusive *(Cherche Bomec)*, de cet enfant qu'on a « cassé » en lui rappelant sans cesse son frère noyé sous ses yeux *(Rappelle-toi)*, ou de cette femme abandonnée *« tête brune (coiffée Carita), entre les mains (lisses, ongles vernis, hier en ville coupe-brushing-manucure) »* *(le Retable)*.

Alors, on a envie de dire avec Michel Polac *« A bas les meilleures ventes ! »* et *« Allez, allez feuilleter dans les librairies ! »* (2). On ne le suivra cependant pas quand il affirme préférer promouvoir des auteurs étrangers, sous prétexte que, *« pour nos compatriotes contemporains, il y a trop de copinage »*. Mais enfin, Annie Saumont, qui la connaît en dehors de ses éditeurs et de ceux qui partagent sa vie ? Qui la rencontre jamais ?

Il n'est que de la lire, de savourer les quinze pages de *la Composition d'orthographe*, de revoir la cour d'école, le photographe, les enfants, la maîtresse, le petit qui cache son étoile jaune sous sa blouse et l'affiche au mur *« Comme première mesure de représailles, j'ai ordonné qu'on fusille cinquante otages »* ; il suffit de se laisser aller à la tension et l'émotion, aussi violentes dans ce petit texte que dans le très beau film de Louis Malle *Au revoir les enfants*. Ensuite, on voudrait être capable de convaincre « les autres » que, au lieu de se dégoûter de la lecture à coups de romans insipides qui tentent de rivaliser avec la télévision sur son terrain, ils feraient mieux, et de regarder des séries TV pour se délasser, et de lire de vrais livres pour voir la vie, pour l'oublier, pour rêver, s'émouvoir, et penser un peu, ce qui n'est pas encore interdit.

Quant à Annie Saumont, on imagine que tout cela ne la trouble guère. Que l'on soit entendu ou pas, elle continuera de regarder, d'imaginer. Et d'écrire. Tranquillement.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **JE SUIS PAS UN CAMION, d'Annie Saumont, Seghers, 206 p., 98 F.**

(1) Gallimard 1981

(2) *L'Evénement du jeudi* du 25 au 31 mai

Christiane Baroche réveille ses fantômes

La précision du réalisme et le miroitement romantique des songes

ON écrit des nouvelles parce qu'on aime les histoires, celles que fournissent les faits divers ou les cauchemars, ou parce qu'on aime les gens. Christiane Baroche, qui a l'insigne mérite de s'être fait un nom dans ce genre difficile, aime les gens. Oh ! pas tous ! Elle fait son choix, qui est plutôt sévère et qui la définit elle-même : une virulente, une passionnée, une généreuse, cette femme qui ne déteste rien tant que la sécheresse, l'avidité ou le respect de ces conventions qui tiennent trop souvent lieu de sentiments.

Le goût qu'elle a de la vie ne l'empêche pas d'être taraudée par le vertige de la mort ou du vide qui s'insinue un jour ou l'autre, tôt ou tard, dans nos existences. Forte, drue, réaliste, elle a les deux pieds sur terre, mais elle sait aussi la place tenue en chacun par le rêve, déçu ou réalisé... et par le souvenir. *« Nous avons tous en nous un nom, des traits, une voix endormis qu'un rien remet en branle, armés comme jadis ou naguère, bouleversants de présence, même s'ils se sont éteints longtemps avant. »*

En réveillant ces fantômes, elle compose une galerie de portraits qui surgissent, le plus souvent, d'une tombe encore ouverte. On assiste à beaucoup d'obsèques dans le livre, mais elles sont flamboyantes. Les plus belles sont offertes à cette Circé de village qui, nantie d'un petit héritage, accueillait chez elle les hommes du pays, curé compris, pour leur donner ce dont ils avaient besoin : sans doute un peu de plaisir gratuit, mais surtout beaucoup d'écoute, où leur solitude prenait fin. Ils étaient tous à l'église, le jour de l'enterrement, pour chanter un *De profundis* qui ressemblait à un *Gloria*. Et le prêtre fit une homélie qui promettait le ciel à une si bonne personne !

Ceux que peint Christiane Baroche ont tous au moins vécu la moitié de leur vie, quand ils ne frisent pas le très grand âge. Beaucoup sont des humbles qui se sont faits eux-mêmes, avec une volonté opiniâtre et souvent l'aide d'autrui. Témoins cet officier de marine dont une chanteuse des rues a payé les études ou cette vieille dame à particule, poursuivie par le fantôme de son mari, qui recueille les deux neveux de sa bonne parce que ceux-ci, en catimini, réincarnent à merveille le cher disparu. Mais il y a aussi des bourgeois, des propriétaires terriens, un médecin de campagne qui joue les vétérinaires et au moins deux ou trois reines mères aussi intrépides qu'affranchies. Quelques marins apportent les brises du large et les mirages de la mer.

Le petit monde de Christiane Baroche oscille entre les Côtes-du-Nord, les vignobles du Sud, les villes ouatées de province, la métropole parisienne, où un médecin légiste ouvre même les portes de la morgue. On y change ainsi de paysage comme de milieux, et on le remarque d'autant plus que le décor est lyriquement associé à l'évocation des personnages.

Parler populaire et langage précieux

Ce qui frappe encore davantage, c'est le ton oral que revêt chaque nouvelle. Christiane Baroche prend à sa charge les récits qui ouvrent et ferment le recueil. Ils concernent ses grands-pères, auxquels elle doit d'être ce qu'elle est : une fille qui a de la tendresse, même quand elle mord, et qui refuse de se laisser manger sur la tête. Partout ailleurs, un narrateur, une narratrice, qui ne sont pas nécessairement impliqués dans l'histoire, la remplacent. Tous ceux qui ressuscitent ici passent donc par la présence d'une mémoire et d'une voix.

De cette voix, Christiane Baroche varie les intonations, le vocabulaire et le timbre. Mais elle reste la sienne, qui exerce son charme fait d'une savoureuse alliance entre des vertus contraires. Car elle mêle le familier et le poétique, le parler populaire et le langage précieux, le réalisme précis et le miroitement romantique des songes. Le sourire et le rire ne cessent de percer sous la romance et à travers les larmes. On ne remerciera jamais assez cette évocatrice des morts de lancer un tel appel à la vie et d'avoir *la nostalgie si gaie*.

JACQUELINE PIATIER.

★ **ET IL VENTAIT DEVANT MA PORTE, de Christiane Baroche, Gallimard, 332 p., 110 F.**

Les filiations de « Triolet »

L'ÉQUIPE de la revue mensuelle *Nouvelles Nouvelles* a eu l'heureuse idée de dévoiler les filiations littéraires de divers nouvellistes. La collection « Triolet » propose en effet la redécouverte des grands « classiques » en présentant parallèlement des textes contemporains inédits, l'ensemble étant, dans un troisième temps, mis en lumière par un « complice » chargé d'établir l'analyse de leur fonds commun, thématique ou formel.

Ainsi dans le premier volume, *la Cour d'Artus* – célèbre conte de Wilhelm Hoffmann exposant les déboires du jeune Traugott à la recherche de son idéal féminin et artistique – a inspiré Georges-Olivier Châteaureynaud pour narrer à son tour l'histoire de *la Femme dans l'ombre*. Tremble, son héros, s'obstine à retrouver les traces de sa femme mystérieusement disparue, lors de rendez-vous amoureux fixés par petites annonces et qui ont lieu dans une totale obscurité.

Pierre Lepape, le « complice » du jeu, a relu et relié les deux textes, présentant les analogies évidentes du procédé « fantastique » adopté par les deux auteurs.

Pour sa part, avec *le Rendez-vous manqué* et *« Seife aus Paris »*, Annie Saumont a choisi de rendre un double hommage à la nouvelliste anglaise Katherine Mansfield dont deux superbes nouvelles, *Félicité* et *l'Evasion*, figurent au sommaire du deuxième volume. Claude Pujade-Renaud s'est ensuite appliquée, par-delà même les nouvelles présentées, à dessiner l'espace commun à ces deux écrivains, attachées l'une et l'autre à décrire les espoirs fous de leurs personnages vulnérables, à susciter la magie d'instants précieux au cœur de la trivialité quotidienne...

A la suite de l'*« appétit de naturalisme »* propre à Guy de Maupassant et à Christiane Baroche, mis en évidence par Hugo Marsan, on est curieux de découvrir d'autres fraternités d'écriture dans cet art périlleux de la concision narrative.

VALÉRIE CADET.

★ **« TRIOLET », numéros spéciaux (hors abonnement) de *Nouvelles Nouvelles* (3, rue de l'Harmonie, 75015 Paris). Chaque numéro environ 90 p., 59 F.**

★ **Pour la quatrième année consécutive, Palaiseau organise un concours de nouvelles, doté, par la municipalité d'une somme de 10 000 F et, par les Editions Bordas et Messidor, de 25 000 F. Le concours est ouvert jusqu'au 30 septembre à l'ensemble des pays francophones. Le texte primé sera publié dans la revue *Pages et livres*. Pour tout renseignement, téléphoner au : (1) 60-14-39-60 ou écrire au Service culturel municipal, mairie de Palaiseau, 91120 PALAISEAU.**

SERGE JULY
Le salon des artistes

"... Une conception aristocratique de la politique".
Thierry Pfister / Le Nouvel Observateur

"La chronique élyséenne touche au bel art. A la frontière du réel et du rêve, c'est du journalisme romanesque. Le Duby des années 80".
Jérôme Garcin / L'Evénement du Jeudi

"Un regard personnel, subjectif, presque romanesque... Un style voluptueusement baroque".
Alain Duhamel / Le Point

"Derrière ses grosses lunettes, Serge July observe les joueurs de la partie politique. Il les observe, mais, comme il connaît les cartes, il imagine aussi leur jeu : Le regard de l'esthète".
André Laurens / Le Monde

"Un feu d'artifice. Un régal : les portraits de cinq bêtes de race sur lesquelles vous n'aurez rien lu de plus fin, de plus fort, de plus cruel".
Jean-Claude Maurice / Le Journal du Dimanche

"Cinq portraits remplis d'intelligence et de finesse, précédés d'un chapitre lumineux où l'auteur explique le disfonctionnement de notre théâtre public".
J.M. A / Politis

"Une gaieté glacée, un déluge d'adjectifs et un fiel ultra-élégant. Ce *Salon des artistes* constitue un petit chef-d'œuvre de cruauté".
Christine Arnothy / Le Parisien

"Un style intimiste, quasi romanesque... Talent, ou cruauté. C'est le jeu". Jean Bothorel / Le Figaro

"Au charme des trouvailles, on préférera cette valse-hésitation, discrète et peut-être inconsciente, que July danse autour de son héros, François Mitterrand".
Jérôme Dumoulin / L'Express

GRASSET

هكذا من الأصل

● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

C'est la faute à Colomb !

LES grammairiens ont la vie dure, ce qui peut s'entendre comme on voudra. Mais reconnaissons d'abord que nous les aimons bien ; surtout en France et au *Figaro*, où ils participent — *mezza voce* et avec bonhomie — au grand concert célébrant *« l'amour du censeur »*, comme dirait Pierre Legendre. Image pieuse : depuis plus de quarante ans, Aristide, qui publie aujourd'hui un choix de ses chroniques, est *« le grammairien en titre du* Figaro littéraire (1) ». D'autres ont mérité le ciel pour moins que ça.

Maurice Grevisse (2) lui tresse et lui adresse une assez jolie couronne : *« Vous êtes le censeur solide et solitaire que la raison conduit et le savoir éclaire... »* En effet, la vertu d'Aristide (ou Maurice Chapelan) se nourrit de Littré, et du *Bon Usage*, pavé angulaire de son « Evangile ». En dépit des railleries et des persécutions.

A lire Aristide, on pourrait penser que les linguistes sont les plus méchants — eux qui ne songent qu'à pisser dans le violon d'Ingres des innocents grammairiens. André Martinet est alors cité, témoin à charge : *« Les Français n'osent plus parler leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels ou amateurs, en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. »* L'excès pourrait bien foudroyer l'argument et donner à penser que les grammairiens sont trop mous, tant le nombre des bavards insolents ne fait que croître sans embellir. Pour le reste, Ingres riposte d'une strette (ou *« attaque rapide »)* : abandonnant volontiers aux linguistes *speaker* ou *au coiffeur*, le grammairien persistera contre vents et marées à se rendre *chez le coiffeur* avant *de partir pour Paris*. Et voilà comment l'excès gagne aussi le grammairien disert : quel biologiste pourrait prendre plaisir à isoler et à décrire un horrible virus mortifère ? En tout cas, il serait sans effet de fulminer des interdits, ou des anathèmes.

Sans pouvoir, le grammairien est donc sans illusion : *« A part le petit noyau de mordus,* si j'ose écrire, *qui lisent Aristide et ses confrères, je ne vois partout que des Français qui se foutent éperdument de la grammaire normative. »* On l'aura remarqué, avec plaisir, j'espère : il faut plus d'audace pour *être mordu* (« si j'ose écrire ») que pour *foutre*. Il suit que les grammairiens se reproduisent sans trop de difficultés, moins rapidement cependant que les chalands qui s'échauffent à « positiver » dans les *grandes surfaces*.

Passant l'autre jour à portée, j'ai demandé à une jeune personne qui avait le sein *positif* ce que signifiait le joli « badge » décorant icelui. Devant le béotien, elle resta coite ; puis se livra, si j'ose dire, à une intensive gymnastique musculaire — des bras : d'où je crus comprendre que « positiver » désignait quelque chose comme être à l'aise, en forme, ou au mieux. Contrairement, donc, à ce qu'affirme André Martinet, l'ineptie peut clouer le bec, tout autant que l'interdit.

LE malentendu qui divise grammairiens et linguistes ne date pas d'hier, puisque Ferdinand de Saussure écrivait à la belle époque de l'immédiate avant-guerre : *« On a commencé par faire ce qu'on appelait de la « grammaire ». Cette étude, inaugurée par les Grecs, continuée principalement par les Français, est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressée sur la langue elle-même ; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes. C'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit. »*

Rien de plus simple en apparence : le linguiste décrit un état de langue, tandis que le grammairien prescrit ou proscrit. Alors au nom de quoi légiférer ou sanctionner ? Au nom de la logique ? de la clarté ? du génie de la langue ? du bon goût ? du bon usage ? Questions à l'autre partie : même si on les dit *standards* pour les besoins, existe-il des ensembles linguistiques homogènes ? Faut-il « neutraliser » les *variations* au risque de décrire avec minutie une langue imaginaire ?

Ainsi, comme les Japonais, les défauts n'arrivent jamais seuls. Les linguistes négligeaient souvent la situation et les diverses pratiques langagières ; et certains se posent encore, de bonne foi, des problèmes saugrenus, comme celui-ci : faut-il insister sur « l'oral » ou sur « l'écrit » ? Malgré sa banalité, l'évidence ne saute pas toujours aux yeux : la maîtrise du français parlé est aussi nécessaire, indispensable, que la maîtrise du français écrit. Il serait, par exemple, inquiétant que les hommes politiques abandonnassent à M. Le Pen les imparfaits du subjonctif.

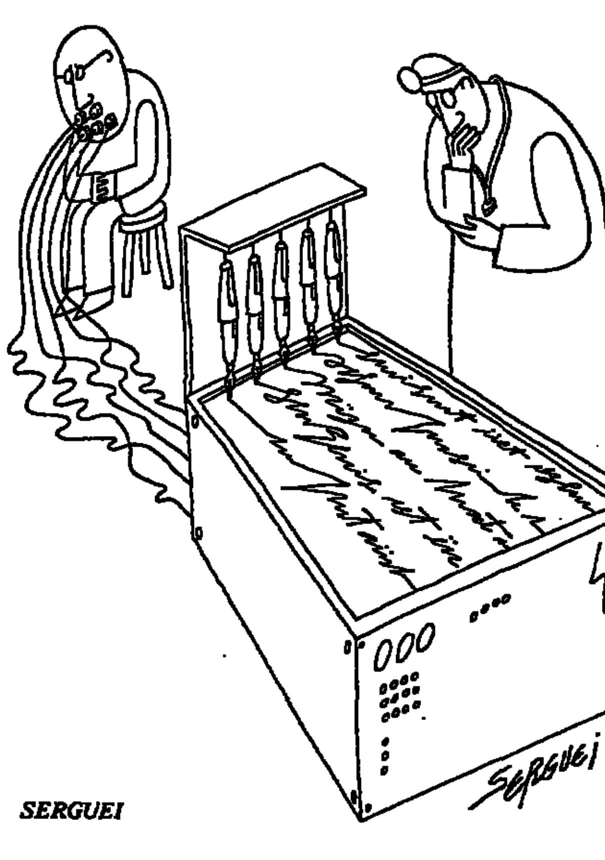

SERGUEI

A la différence des linguistes, les grammairiens isolent *un usage* (celui *« de la Cour et de la plus saine partie de la ville »* ; celui de *« la bourgeoisie cultivée »*, etc.), le sacrent *bon usage* et rejettent les autres comme anecdotiques, intolérables, dangereux, tératologiques. Le *bon usage* n'est plus que le reflet de la *bonne société*, de ses craintes et de ses ridicules. Et il se fige en poncifs, ou se transforme en verroteries.

Par bonheur, les poètes s'en mêlent, en protestant plus fort encore qu'André Martinet. Sans doute un peu las de se contraindre par ailleurs, Claudel voulait au moins surprendre le français *dans tous ses ébats*. Que valent donc les protestations vertueuses d'un Don Léopold Auguste qui résume dans une manière de « langue de bois » poétique les émois des grammairiens passés et à venir ? *« Le noble jardin de notre langage est en train de devenir un parc à brebis, un champ de foire ; on le piétine dans tous les sens. »*

APRÈS le désespoir, l'injure ; puisqu'il faut au moins un responsable, de préférence venu d'ailleurs. Pour Léopold Auguste (sans trait d'union), inutile de chercher : c'est Christophe Colomb, c'est-à-dire *« un Génois, un métèque, un aventurier, un fou, un romantique, un illuminé plein de prophéties, un menteur, un intrigant, un spéculateur, un ignorant qui ne savait pas regarder une carte, bâtard d'un Turc et d'une juive ! »* Et s'il faut du nouveau — *« On ne peut pas rester éternellement confit dans la même confiture »*, — qu'il soit exactement semblable à l'ancien ! La conclusion s'impose : *« Il devrait y avoir des lois pour protéger les connaissances acquises. »* Les novateurs sont des *malfaiteurs*, des *brigands*, des *ennemis de l'Etat*. Autrement, le choix est simple : *« S'ils sont fous, qu'on les enferme ! S'ils sont sincères, qu'on les fusille ! »* (*Le Soulier de satin*, troisième journée, scène 2.)

Dieu soit loué ! Avec Aristide, on respire enfin ! Les férules et les fusils restent au vestiaire. Le grammairien se contente de flâner, comme un chasseur de papillons. Au hasard, Aristide rencontre par exemple *zeugme*, qui, « en bon français », signifie *jonction, réunion*. L'ellipse ou le sous-entendu — on ne sait trop — serait en cause. Selon Littré, on pourrait même parler d'un *zeugme composé* quand le calcul oblige à reconstruire *« un mot qui n'est pas absolument celui qu'on a déjà vu :* Vous régnez ; Londres *est* libre et vos lois florissantes. *Est* fait sous-entendre *sont* après *lois*. »

Comment ce *est* s'y prend-il pour descendre jusqu'à *sont ?* Et il paraît curieux, à première vue, *que l'ellipse — c'est-à-dire une* absence ou un *manque* — puisse définir une manière de lien. Enigme pour une autre fois.

Quand *zeugme* se prend pour attelage, l'obscurité se dissipe. On sait que *et* autorise à unir des groupes de même nature. Les potaches aiment les jeux qui tournent les règlements. Exemple caduc : *Ce général a été blessé à la cuisse et à l'improviste.*

Les poètes ne sont pas en reste ; sauf qu'ils rendent les traits plus aigus. Aristide a l'air d'admettre que les effets de l'attelage sont toujours « comiques ». On s'étonne alors de l'« ellipse » de Booz : quand il n'est pas endormi, Booz est ordinairement vêtu *« de probité candide et de lin blanc »*, comme tout un chacun. Il est vrai que certaines alliances sont manifestement *contre nature*, comme on s'en convaincra à lire ce titre provocateur de Benjamin Péret (1899-1959) : *Mort aux vaches et au champ d'honneur* (3). Point de craintes, cet exemple ne figure pas dans les classiques d'Aristide.

MAIS voici une remarque plus émouvante. L'élection et la mort rapide du pape Jean-Paul Ier ont fait surgir diverses énigmes. Ce pape « vite » était, paraît-il, seul la nuit de sa mort. Tout le monde a donc un alibi ; et Mgr Marcinkus veillait aux finances. Il est une question plus décisive : fallait-il supprimer aussi, comme on a pu le constater dans plusieurs journaux, *le trait d'union entre Jean et Paul ?* Grevisse aidant, la solution s'impose, même si elle soulève un léger problème d'identité qui ne troublera que les théologiens de la Trinité : *« N'étant pas* Jean ou Paul, *mais à la fois* Jean et Paul, *il n'est donc pas douteux que le nom du feu pape devait et devra s'écrire* Jean-Paul *avec le trait d'union. »* Pour les hypothèses plus complètes, il ne serait pas absolument immoral de confier l'enquête à « Dirty » Leonardo, je veux dire Sciascia. L'attelage ferait la force : Sciascia et Chapelan !

(1) Aristide, *la Langue française dans tous ses débats*, préface de Maurice Chapelan, éditions François Bourin (426 p., 150 F.). Sous son vrai nom, Maurice Chapelan, Aristide vient également de publier un livre de poèmes, *Amante en abyme, « symphonie poétique en double version, classiques et moderne »*, (Grasset, 102 p., 60 F).

(2) Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, Duculot (1986).

(3) Les œuvres complètes de Benjamin Péret sont publiées chez Eric Losfeld.

L'amour-passion du français

Jean Dutourd vole au secours de notre langue

GEORGES BRASSENS lisait le « Grevisse » comme, adolescent, il se régalait de Paul Féval *ou de* Dumas père. L'aventure courait dans chacune des pages du *Bon Usage* ; la fraîcheur d'âme ne lui faisait pas défaut.

Né à Constantinople, de nationalité uruguayenne, Albert Caraco connaissait l'espagnol, l'allemand, l'anglais, le français. Il écrivait en maître ces quatre langues. Le français eut sa préférence. *« Lui qui était plus près de Samuel Johnson et du Siècle d'or quand il s'exprimait en anglais et en espagnol, choisit le français car il admirait le style impeccable du dix-huitième siècle, celui de Diderot, de Chamfort, de Montesquieu, et estimait qu'un essayiste doit adopter une langue à son apogée. »* (Vladimir Dimitrijévic, *le Monde* du 4 mai 1984.)

Alexandre Vialatte s'indignait des réformes qui tendent à l'assoupissement des règles ou, pis, à des simplifications maniaques et saugrenues, lesquelles séduisent une époque qui a la religion de l'irrespect et de l'innovation à tout prix. *« Le flambeau de la civilisation s'allume à celui de la grammaire »*, assurait-il. Subtilités, difficultés, exceptions à la loi du participe passé, certitude qu'on ne cesse jamais d'apprendre, l'enchantaient.

Une maîtresse tyrannique

« C'est une maîtresse absorbante et tyrannique qu'une langue littéraire riche d'une longue tradition ; elle prend son homme tout entier et ne souffre pas de rivales. » Ainsi parlait Valery Larbaud, porte-parole d'une *fameuse suite de défenseurs de* notre idiome, ce qui n'exclut pas, chez eux, la lucidité, donc les atermoiements, les repentirs, les doutes, les influences du goût, l'invention populaire, les interventions étrangères, les aveux d'embarras, le désir de savoir jusqu'où *« peut aller la liberté, la licence, sans causer de désordre, sans hâter l'avènement du chaos »*, selon l'avis d'André Thérive, car *« une langue vivante est une langue qui change »*. La momifier serait aussi un crime.

Dans sa préface au dictionnaire d'Adolphe V. Thomas (homme béni par les humbles serviteurs de l'écriture), Michel De Toro, citant Emile Deschanel, rappelle que Vaugelas vit naître *« comme un monstre »* le mot « exactitude », que Bossuet s'excusa d'employer « démagogue », que Voltaire désapprouva « persifler » et « mystifier », que Mme de Sévigné blâma *« effervescence »*, etc. L'usage finit par balayer les réticences des plus illustres, cet usage qui *« fait beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison et beaucoup contre raison »*, comme l'écrivait, au dix-huitième siècle, l'éminent grammairien Vaugelas (déjà nommé), gardien de bon ton mais ferme d'un patrimoine qu'il jugeait menacé.

S'écoulent les années ; les charges des barbares se multiplient ; l'érosion s'accentue ; déclinant, fourbu, moribond, notre idiome tient encore la rampe. Un homme comme Jean Dutourd n'est pas étranger à cette résistance qui suscite l'estime et mobilise les forces de ceux qui savent qu'un pays va à van-l'eau quand se défait sa langue.

Orfèvre du paradoxe par révérence pour la logique, l'antiphrase à la plume comme on dit l'épée à la main, il s'en prend au relâchement de certains journalistes et des speakers, dont Gide s'indignait déjà. La bonne humeur masquant l'irritation, Jean Dutourd prodigue au passage quelques conseils afin d'emporter sans grande lutte l'assentiment des courtisans du moindre effort (on songe à cet orateur athénien interrompu par une ovation qui demanda : *« Aurais-je proféré une imbécillité ? »*). De même Dutourd donne-t-il des exemples où sévit l'inculture, et par conséquent l'aplomb, et dresse une liste des plus cocasses de recommandations : ne dites pas patronner, financer, mais sponsoriser, dites look plutôt qu'aspect, top-secret au lieu de confidentiel, image de marque à la place de réputation, feeling pour instinct et, bien sûr, *« s'investir dans un plus au niveau du »*, tandis que *les Illusions perdues* sont attribuées à Stendhal et *le Diable boiteux* à Voltaire... On rit pour ne pas s'angoisser.

Dans *Exercices d'admiration*, Cioran déplore le déclin de notre langue et s'attriste de l'indifférence des Français devant la déroute. *« Et c'est moi, rebut des Balkans, qui me désole de la voir sombrer,* ajoute-t-il. *Eh bien, je coulerai, inconsolable, avec elle ! »* Qu'il soit rassuré. Le naufrage serait-il inévitable, Cioran ne demeurera pas seul à livrer combat avant de baisser pavillon.

LOUIS NUCERA.

★ ÇA BOUGE DANS LE PRET-A-PORTER, *traité du journalisme*, de Jean Dutourd, Flammarion, 182 p., 79 F.

Le Monde des livres
L'ANNÉE DES LETTRES 1989
sous la direction de Pierre Lepape
Préface de François Bott

Plus de treize mille livres sont publiés chaque année en France : comment s'y retrouver dans ce foisonnement ? Comment discerner les tendances qui traversent la production littéraire ? Quels sont les auteurs et les ouvrages à ne pas ignorer ? La librairie française est-elle menacée ?

C'est à ces questions que répond l'ouvrage *L'année des lettres* réalisé par l'équipe du *Monde des livres*.

Pour chaque domaine, tendances et auteurs phares sont présentés par un article inédit. Cet ensemble est complété par une éphéméride détaillée sur la vie du livre et de l'édition.

Une coédition
LA DÉCOUVERTE Le Monde

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision. Contrat défini par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. 48 87.08.21
ÉDITEURS
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

FRANCOIS RIBADEAU DUMAS
LA MAGIE CHEZ LES JESUITES
90 F
SOLEIL NATAL - 8 bis rue Lornier 91580 ETRECHY

La langue de zinc

Robert Giraud nous enseigne l'Argot du bistrot

QU'ON s'en réjouisse ou qu'on s'en inquiète, le pays de Bistrot, avec sa frontière en cuivre ou en étain souvent appelée improprement *le zinc*, fait partie de notre paysage national.

Et ses habitants, les Biberonneurs, les Bois-sans-soif, les Soûlographes, les Bec-en-zinc, les Gobelotteurs, les Dalle-en-pente, les Biturins, constituent une société pas trop fermée mais où l'on apprécie les clins d'œil. Ils ont leur langage, auquel ils tiennent et qui fourmille de menus signes de reconnaissance : leur argot.

Les « classes dangereuses » employaient l'argot comme une manière de se protéger des indiscrets. Elles y parvenaient, d'ailleurs, et l'argot, langue secrète, restait clos et faisait peur : des dames se sont évanouies lorsqu'au procès de Lacenaire et d'Avril, ces fanfarons du lingue (1) en utilisèrent quelques séquences. Mais l'argot, ce n'est pas seulement le code des voyous et des bonneteurs. C'est aussi celui des métiers, des grandes écoles et des petits clans. Ainsi, le langage des soiffards, qui suffit aux besoins de la fraternité éthylique et au plaisir de mâcher un langage insolite, plus savoureux, plus nouveau et un peu vicelard.

« Il n'est bon bec que de bistrot », aurait pu chanter François Villon, s'il avait connu le mot. Mais il a seulement évoqué Maître Jean Cotart, un fameux pochard, celui-là :

« Prince, il n'eust sceu jusqu'à terre crachier ;
Toujours crioit : « Haro ! la gorge m'art »
Et si ne sceust oncq sa soif estanchier... »

Et c'est le miracle de Villon que ces mots venus de si loin dans le temps nous soient encore aujourd'hui si proches : l'argot de Villon n'a pas tellement vieilli. Un autre poète, et non des moindres : Aristide Bruant, entrait délibérément dans la langue technique des ivrognes. Rappelez-vous la chanson :

« L'an mil-huit-cent-soixante et dix,
Mon papa qu'adorait l'trois-six et la verte,
Est mort à quarante et sept ans... »

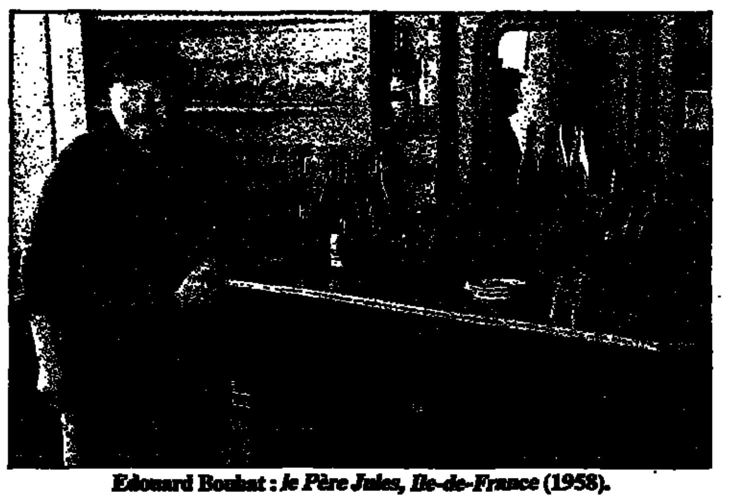

Édouard Boubat : *le Père Jules, Île-de-France* (1958).

Le catalogue de la manufacture nationale des Casse-pattes et des Portos de déménageur offre à ce poète magnifique du terroir de Paname un certain nombre de rimes riches et d'images bien assénées.

Qui sait aujourd'hui ce qu'est le *« trois-six »*, la *« verte » ?* c'est pourquoi, entre autres raisons, Robert Giraud a composé un traité de *l'Argot de bistrot*, que j'aimerais voir entre toutes les mains des Francs-buveurs et Pastissés-très-précieux, avant qu'elles ne tremblent trop sous l'action des diverses liqueurs et n'empêchent ainsi une lecture fluante... sans compter l'état des mirettes qui peut, pour des mobiles analogues, laisser également à désirer, sur les vieux jours.

J'ajoute que le bouquin de Robert Giraud est, en même temps qu'un dictionnaire bien senti sur le vocabulaire des liquides, un album de photographies d'ambiance tout à fait bien choisies, les unes incitatives, les autres... annonciatrices de déceptions ivrognardes.

Mais revenons au *« trois-six »*... Giraud nous précise, d'après Larousse : *« un alcool dont la force est telle qu'avec trois parties, mêlées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire »*. Ordinaire ? Vous nous voyez siffler de l'ordinaire ? Le trois-six, d'évidence, est à consommer tel quel. D'ailleurs, comme chacun sait, l'eau est un produit malsain et la preuve, c'est qu'il trouble le pernifiard.

Et *« la verte » ?* Mais vous l'aviez déjà reniflé, la verte, c'est l'absinthe. Depuis déjà quelques saisons, l'absinthe ne se trouve plus sur les rayons des supermarchés. Dommage. A ce qu'on dit dans les troquets, elle vous rendait raide dingue en trois coups, comme ce vin de Noah, cépage redoutable aujourd'hui proscrit, qui obtenait le même résultat en un temps encore plus record.

Donc, lisez Giraud ! C'est un « must » ! Pour ne pas passer pour un cave au rade de votre dilection. Vous apprendrez de même ce qu'est un cardinal, un communard, une tomate, un perroquet, un tortu... Et encore du coaltar, une côtelette sans os, du couillotin, un fœtus, une marie-salope, un omnibus, un side-car, tous sirops fort propres à s'affûter le sifflet dans les grandes largeurs.

Comme l'a fait aussi Martine Chatelain dans ses *Mots de l'ivresse* (chez Belin), Robert Giraud explore les taillis de la boutanche avec une compétence tous azimuts qui me laisse des doutes sur sa vocation anti-alcoolique. Un gaillard qui en sait aussi long doit tirer une belle expérience derrière son wagon-foudre. *« Pas ne le dit pour le lui reprochier... »*, disait encore Villon...

Un autre aspect du travail de Giraud, c'est une jolie anthologie ponctuelle des mémorialistes du demi-setier. Car l'album est copieusement illustré... par l'exemple. Tout ça bien instructif, bien divertissant, avec un petit fumet de rétroviseur qui, par les temps qui courent et toutes hontes... bues, m'a semblé tout à fait réconfortant. A la vôtre !

ALPHONSE BOUDARD.

★ **L'ARGOT DU BISTROT, de Robert Giraud, préface de Roland Topor, Éd. Marval, 158 p., photos noir et blanc, 200 F.**

(1) Couteau à cran d'arrêt.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Couple infernal

(Suite de la page 21.)

COMME SOUVENT dans les couples maudits tels que les peint Strindberg, chacun des deux partenaires cherche à sauver l'union, ou ses intérêts propres, en épousant ce qu'il croit être la mentalité de l'autre. L'homme d'argent jure ses grands dieux que les affaires l'assomment, qu'il aurait tant aimé être de l'autre côté, celui de la gloire et de l'éternel, mais que, bah, il faut bien que quelqu'un des deux se salisse les mains. L'homme de lettres s'essaie au réalisme des chiffres, en rajoute dans une âpreté contrefaite, singe la voyouterie qu'il suppose à son vis-à-vis. Puis, chacun retombe dans son rôle, comme épuisé et honteux d'en être sorti...

Décidément, il n'y a pas de quoi rire ni moins encore de quoi juger. Il vient un moment où le beau rêve de mettre en mots des chimères doit se traduire en placards, en coquilles, en paroles avec les correcteurs, les représentants, les journalistes, tous ces intermédiaires nécessaires et que l'artiste a tôt fait de trouver parasites, afin d'atteindre l'autre solitude visée dans l'isolement de l'acte d'écrire, celle du lecteur. Un court temps, celui où l'éditeur règne, d'un règne souverain et vaguement coupable, ou qui s'en donne l'air, l'impalpable se fait marchandise, enjeu technique et social, il y risque sa pureté, son être même.

C'est cette négociation poignante qui se devine en filigrane des billets et des pneumatiques évoquant, sans recul, telle vétille typographique ou comptable. La *Correspondance* Proust-Gallimard est à lire en songeant à ce qu'elle cache, à ce qu'elle tente de dire d'inavouable de part et d'autre, et que nous sommes seuls à deviner, n'y étant impliqués que par procuration, et pour peu que nous gagne la sympathie.

P*ROUST entre deux siècles* peut nous y préparer. C'est un essai d'Antoine Compagnon, qui préface par ailleurs la réédition en « Folio » de *Sodome et Gomorrhe*. Le mot *« essai »* ne convient qu'à demi. Il manque à l'ouvrage ce qui fait l'intérêt du genre, une intention propre et continue, gagée par l'inédit du texte. Il s'agit plutôt d'un recueil d'articles. L'un d'eux a paru dans *Equinoxe*, l'autre dans *la Revue des sciences humaines*, un autre dans *la Nouvelle Revue de psychanalyse*. Mais ils semblent avoir été remaniés et servent un dessein qui leur est commun et que signale le titre.

Proust n'aimait pas l'idée qu'on regarderait ses manuscrits à la loupe, qu'on en tirerait des hypothèses fausses sur sa façon de travailler et sur l'évolution de sa pensée. Il s'est ouvert de cette appréhension dans une lettre de 1922 à M. et Mme Sydney Schiff, citée en exergue par Antoine Compagnon. Et, en même temps, il redoutait qu'on ne s'aperçût pas des idées autour desquelles était bâtie son entreprise, que l'énormité et l'apparente frivolité de cette dernière n'en cachent le propos.

De fait, *la Recherche* donne le sentiment, quand elle paraît, au lendemain de la Grande Guerre, d'un *« monstre préhistorique échoué dans les Années folles »*. L'expression est de Compagnon. Elle rejoint celle de Proust lui-même parlant de *« monument druidique »* promis à l'oubli.

L'HEURE est alors aux romans populaires et patriotiques, à thèse sociale ou religieuse, ou bien à l'éclatement dadaïste des formes. Et pourtant l'œuvre proustienne trouve sa place à la charnière des deux siècles en train de s'opposer. Compagnon compare excellemment la situation de Proust à celle, en peinture, de Manet, que Proust invoque d'ailleurs volontiers. Dernier des classiques ou premier des révolutionnaires ? *La Recherche* illustre la continuité et la rupture, par l'inconfort et l'insécurité qui s'en dégagent. Proust reviendra souvent sur le classicisme de Racine ou de Baudelaire, né de vrais arrachements à la tradition, tandis que les avant-gardes de surface retombent dans l'académisme.

Autre analyse particulièrement riche : celle que Compagnon consacre à ce qu'il appelle *« l'épithète inégale »*. On sait comme Proust en veut à Sainte-Beuve de mal allier les adjectifs. Il ne suffit pas, pour être écrivain, de faire suivre des mots de portée décroissante ou inattendus. Faire dérailler la langue ne paraît génial qu'aux niais. Proust rêve d'une pauvreté sublime à la Fromentin, qui fuirait l'effet artiste. Et on a vu le résultat ! En faire trop, pas assez : vieux dilemme de tout écrivain, et que *la Recherche* ne tranche pas, sinon en s'abandonnant à l'inimitable. *« Le soleil rayonnant sur la mer »*, de Baudelaire, mis en musique par Fauré, faut-il y voir le comble de la platitude ou de l'économie suggestive ? Et l'audace syntaxique, qu'en attendre, si elle n'est irrépressible ?

« Problèmes de cuisine intérieure », risquent de dire les paresseux pour qui un livre ne doit laisser voir, comme la peinture ou le théâtre d'autrefois, qu'un sujet bien cadré, sans aperçu sur l'atelier du peintre ou la coulisse, sur l'angoisse du comment s'y prendre, à l'image des objets industriels dont des carènes enveloppantes dérobent au regard tout soupçon de travail en cours...

Comme les bisbilles avec Gaston, les questions de style soulevées par Compagnon nous concernent tous. Les capots plombés et les garanties de conduite sans effort, laissons cela aux marchands de bagnoles !

★ **CORRESPONDANCE MARCEL PROUST-GASTON GALLIMARD, présentation et notes de Pascal Fouché, Gallimard, 670 p., 195 F.**

★ **PROUST ENTRE DEUX SIÈCLES, d'Antoine Compagnon, Seuil, 318 p., 140 F.**

★ **SODOME ET GOMORRHE, de Marcel Proust, préface d'Antoine Compagnon, collection « Folio », Gallimard, 650 p., 43 F.**

PIERRE-JEAN LABARRIÈRE, GWENDOLINE JARCZYK
Le syllogisme du pouvoir
Y a-t-il une démocratie hégélienne ?
Une traduction nouvelle et un commentaire des paragraphes consacrés à l'étude de la *Constitution étatique interne* dans les lignes fondamentales de la *Philosophie du Droit* de Hegel.
Hegel : le malheur de la conscience ou l'accès à la raison
Texte et commentaire
Une traduction nouvelle et un commentaire de la *Conscience malheureuse*, figure fameuse de la *Phénoménologie de l'Esprit* de Hegel.
Aubier

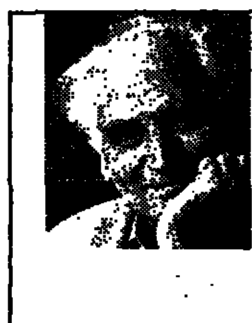

sous la direction de
Michel Serres

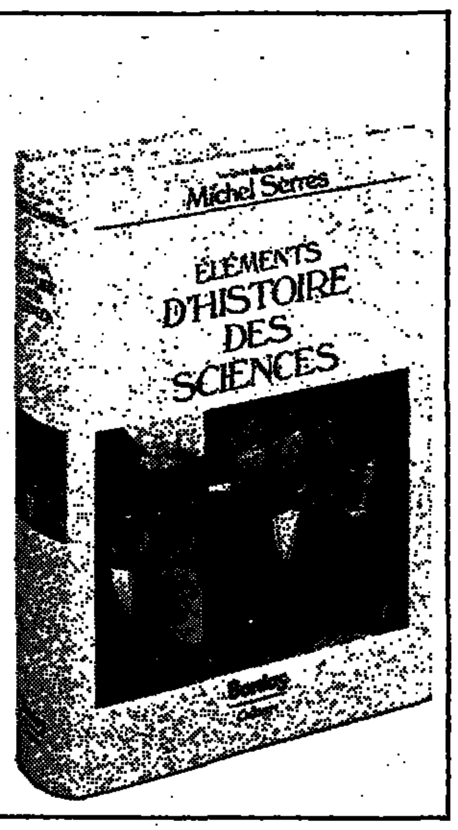

Bordas
Cultures

Jules Favre *avocat de la liberté*
Pierre Antoine Perrod

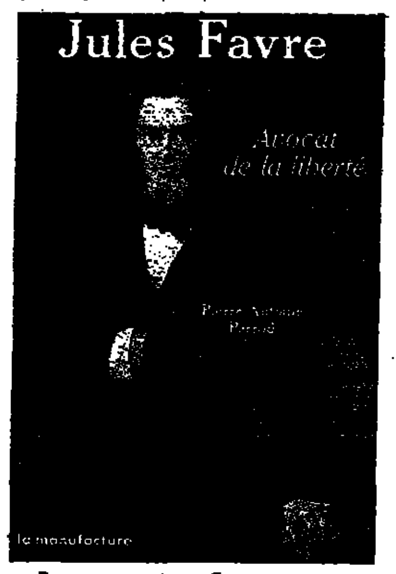

« Pierre Antoine Perrod a entamé un beau procès en canonisation. Il est irrésistible... Lisez. »
(Pierre Chaunu, *Le Figaro*.)
« Pour les amoureux de l'histoire du barreau au XIXe siècle, une mine incomparable permettant de revivre au quotidien l'activité d'un grand avocat. »
(A. Viala, *La Gazette du Palais*.)
la manufacture

PRIX BALZAN-COMPARATISME 1988
ETIEMBLE

L'Europe chinoise
Tome II
De la sinophilie à la sinophobie
Bibliothèque des Idées
GALLIMARD *nrf*

هكذا من الأصل

LA PENSÉE UNIVERSELLE

poètes du temps présent

Karina SKODA
« Amour, toujours, vie à l'infini »
80 pages, 49,20 F T.T.C.

Guy GUÉRINEAUX
« Aurore poétique »
48 pages, 40,70 F T.T.C.

Georgette BORDIONE-BERT
« Au gré du vent »
160 pages, 64,20 F T.T.C.

Rachid CHIKHI
« Bouquet d'Algérie »
80 pages, 52,80 F T.T.C.

Frédérica CAP
« Ça n'arrive pas qu'aux autres »
64 pages, 45,40 F T.T.C.

PAULANGE
« Cendres vives »
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Serge JEANDEL
« Corde sensible »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Danielle GAPIN-TRAHIN
« Les confidences d'un grenier »
192 pages, 69,60 F T.T.C.

Manuel MENDES
« Les crises en thèmes »
192 pages, 73,90 F T.T.C.

Pascal MORISSET
« De la vie à la mort »
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Suzanne BARON
« Diorama »
32 pages, 39,80 F T.T.C.

Maryvonne POHARDY
« Et si nous cheminions ensemble »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Georges BECKER
« Femme... toute ma vie »
176 pages, 67,50 F T.T.C.

Joseph FILOSSI
« Larmes blanches »
32 pages, 39,60 F T.T.C.

Pierre AUGER
« Lucarnes »
64 pages, 45,40 F T.T.C.

Sandra FANGAZIO-FRA
« Mais comment lui dire ? »
64 pages, 46,00 F T.T.C.

Jocelyne TISSOT
« Métamorprose »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Valérie SAUVAGEON
« La nuit, mon alliée »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Claude SANTONI
« La nuit des folies »
164 pages, 67,40 F T.T.C.

Jean-Jacques ROBIN
« Passeport pour la vie »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Jean-Guy OLIVIER
« La passion du réel »
48 pages, 42,80 F T.T.C.

Gilda HERRLI
« Pensées provençales »
32 pages, 39,00 F T.T.C.

René FAIVRE dit RENATO
« Pêle-mêle poétique au fil du temps »
80 pages, 48,50 F T.T.C.

Gérard DOREAU
« Poésie nivernaise »
64 pages, 45,00 F T.T.C.

Gaël PINTY
« Poèmes de l'imaginaire et du réel »
80 pages, 47,10 F T.T.C.

Sylvie CEPPI
« Plume à bonheurs »
32 pages, 39,60 F T.T.C.

Pascal FAGAN
« Plus beaux sont nos rêves
quand ils reviennent de loin »
144 pages, 64,20 F T.T.C.

Anne-Marie BASQUIN
« Relief »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Albéric COISEUR
« Sensibilités »
32 pages, 39,80 F T.T.C.

Charlotte BEAUMONT
« Souvenirs amers »
32 pages, 36,90 F T.T.C.

Serge COQUILLAS
« Souvenirs d'un enfant isolé »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

Catherine AMMAR
« Survivre »
64 pages, 46,80 F T.T.C.

Didier POINTREAU
« La vie est une rose, épines où l'on se pose »
128 pages, 68,10 F T.T.C.

Sylvie LE BIANT
« La vie de mon cœur »
48 pages, 42,20 F T.T.C.

romans

Jo. GALLIOZ
« L'Alpe et son Mattéo »
L'histoire passionnée et passionnante d'un enfant de l'Assistance.
208 pages, 68,60 F T.T.C.

Stéfano TENEFF
« L'assassinat d'un mort »
A New-York, une enquête policière très mouvementée.
208 pages, 77,80 F T.T.C.

Eugène LEIBENGUTH
« Bagages »
Un amnésique confronté à son passé.
208 pages, 80,20 F T.T.C.

Kettie CYMAN
« Charlie and Co »
Humour et romantisme, un roman très contemporain.
96 pages, 52,80 F T.T.C.

Serge WESEL
« Kröller et autres Contes de Mort »
Le livre noir d'un conteur obsédé par la souffrance et la mort.
128 pages, 57,80 F T.T.C.

JANNEAU DE TINCHEBRAY
« Le mousquetaire rouge et le squelette
de l'arbre creux »
Un grand amour, sous la tourmente révolutionnaire.
256 pages, 86,70 F T.T.C.

Jacqueline METEREAU
« Misandre »
Le procès du machisme.
112 pages, 51,70 F T.T.C.

Jean-Marc BOURDALEIX
« Les marionnettes de l'impossible »
Kidnappings en série, chez Guignol.
256 pages, 101,30 F T.T.C.

Olga ROSSELLO-BOURGUIGNON
« L'orpheline de Pontivréa »
Dans les années 20 une famille d'exilés italiens s'établit en France.
144 pages, 68,50 F T.T.C.

Corinne DUPRE
« La passion d'un voyage »
Un voyage d'affaires qui devient un voyage d'amour.
80 pages, 47,50 F T.T.C.

Pierrette MOREL CASTELS
« Pensements dans la tête »
Souvenirs, anecdotes, réflexions. La vie, quoi...
64 pages, 39,80 F T.T.C.

Daniel MASAROTTO
« Phénix »
Des personnages qui renaissent de leurs propres cendres.
176 pages, 68,50 F T.T.C.

Rosemonde AHOU DE SAINTANGE
« Sang et larmes d'Afrique »
Une aventure au quotidien dans la brousse africaine.
272 pages, 108,70 F T.T.C.

Charles-Marie de BONADONA DE SOLANCIER
« Symphonie tragique »
La victoire de l'élan romantique.
192 pages, 73,90 F T.T.C.

Joseph BEAL
« Sur les pas d'un enfant de Majorque »
La vie d'un déraciné au début de ce siècle.
368 pages, 113,40 F T.T.C.

Francine LAURANS
« Tourmente sous les Tropiques »
Intrigues et passions amoureuses, à Brazzaville.
208 pages, 88,60 F T.T.C.

Michel DAVY
« La Ziggourat »
Le roman d'un traqueur de fausses routes.
192 pages, 72,80 F T.T.C.

récits - souvenirs

Robert RAMELOT
« Bwana Maïbwe »
Les aventures d'un géologue dans une Afrique aujourd'hui disparue.
288 pages, 117,70 F T.T.C.

Halter REGAUX
« Caducée et Croix de Lorraine »
Un chirurgien de la résistance aux prises avec l'administration.
288 pages, 111,80 F T.T.C.

Andrée RAKOSY
« Ile magique, l'île de Pâques »
Une merveilleuse escale dans un tour du monde en Concorde.
64 pages, 42,20 F T.T.C.

René COREDO
« Mataf, maton, flic »
Toute une carrière au service de l'Etat.
224 pages, 92,80 F T.T.C.

Élisabeth MAIRE
« Marie-Hélène une vie d'amour et de devoir »
Les déceptions d'une petite paysanne lorraine.
292 pages, 122,80 F T.T.C.

Clémence DE COURTHEZON
« Ma brassée de souvenirs »
Dans le Vaucluse de 1914 à 1944.
96 pages, 69,60 F T.T.C.

Marie-Josephe BERNARD
« Le miroir brisé »
Une femme lutte contre la maladie qui finira par emporter un de ses enfants.
128 pages, 57,80 F T.T.C.

Florent HARTE
« Nostalgie à Marras »
Les charmes de la vie dans la campagne landaise.
208 pages, 71,70 F T.T.C.

Hélène GIRAUDIAS
« Le recul du temps »
*La chronique d'une famille saintongeaise et poitevine,
tout le long du XIX^e siècle et jusqu'en 1922.*
328 pages, 167,80 F T.T.C.

Paule HAVAGE
« Toute une vie d'amour »
Une toute petite femme, mais un cœur gros comme ça...
112 pages, 49,50 F T.T.C.

Pierre RICCI
« Vision et sensibilité »
Tantôt drôle, tantôt grave, toute une vie sous le soleil de Marseille.
96 pages, 49,20 F T.T.C.

essais

Mohamed HIFAD
« Amina ou la force de la symétrie »
Un voyage initiatique pour vivre en harmonie avec le monde.
80 pages, 44,30 F T.T.C.

Marie-Henriette GUERMEUR
« Jeu, set et... Mac »
Une biographie et aussi un hommage à John MC ENROE.
128 pages, 48,10 F T.T.C.

Laurent DUPAS
« Légiférer la manipulation
ou les Hallues réunies »
A la recherche de l'explication d'un jeu de dupes.
224 pages, 59,10 F T.T.C.

Rémi CARILLON
« Quinze maximes pour l'homme »
Éléments de réflexion sur le rôle des hommes dans l'univers.
320 pages, 96,80 F T.T.C.

Jean ROBERT
« La vérité »
Il est urgent que les hommes se placent sous la protection de Dieu.
144 pages, 52,80 F T.T.C.

Henri RUCOUOY
« Soit Belge et ne te tais pas »
*La réplique d'un Belge à l'attitude souvent ironique
et condescendante des Français.*
176 pages, 78,70 F T.T.C.

Ahmed CHAMI
« Sous l'aile du Burnous »
De courtes pages, de longues histoires...
128 pages, 61,80 F T.T.C.

Luinec LEDIRAT
« Recueil de pensées d'un ouvrier français apolitique et
libre penseur »
Les réflexions d'un homme comme tant d'autres.
64 pages, 39,00 F T.T.C.

Michel LEMOINE
« Votre chevelure cette inconnue »
Des problèmes souvent beaucoup plus simples à prévenir qu'à guérir.
208 pages, 91,80 F T.T.C.

théâtre

Albert ISSA
« Cady ou l'amour fétiche »
L'esprit des sociétés africaines d'avant la colonisation.
64 pages, 36,90 F T.T.C.

Pierre JEUDY DU FERRE
« L'esclave de l'amour »
Une mère soustrait à la Gestapo son fils, né de père juif.
128 pages, 55,70 F T.T.C.

Alicia GONZALES ARTIDIELLO
« Fabulations d'un autre monde »
Tout est détraqué au royaume de la mort...
48 pages, 38,00 F T.T.C.

Alain TAMENNE
« Les joueurs d'amour »
Les chassés-croisés des cœurs et des sens.
160 pages, 64,40 F T.T.C.

Michel FEVE
« Hors rendez-vous »
Le dernier client d'une prostituée à la veille de la retraite.
96 pages, 49,50 F T.T.C.

Patrick TOURCHON
« Menghalalkan, la justification »
Les préoccupations des étudiants malaisiens d'un enseignant français.
56 pages, 49,50 F T.T.C.

Yannick BERTHOUX
« La mariée rouge »
Sous la Terreur, une enquête policière.
136 pages, 56,70 F T.T.C.

Jacques BELOT
« Théâtre insolite II Bras d'Honneur ! »
L'ambiguïté du conflit automobiliste-piéton.
80 pages, 48,50 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TÉL. : 48-87-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.
DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Téléphone : 48-87-08-21

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Des talents inquiétants...

★ VAMPIR, ROMAN TOUT EN COULEURS ET EN LAMBEAUX, de Hanns Heinz Ewers. Traduit de l'allemand par Jan Dusay, L'Age d'homme, 412 p., 150 F.

★ L'HOMME D'APULIE, de Horst Stein. Traduit de l'allemand par Nicole et Henri Roche, Hachette, 464 p., 118 F.

V*AMPIR. Roman tout en couleurs et en lambeaux.* L'étrange livre vous saisit dès les premières pages, même sans rien connaître de l'auteur, Hanns Heinz Ewers, qui, dans un court préambule au titre latin (*« Habent sua fata libelli », qu'on pourrait traduire* librement par la citation du *Maître et Marguerite, « Les manuscrits ne meurent pas » !),* se présente en parlant de lui à la troisième personne. Il nous conte l'histoire incroyable de son manuscrit : *« Achevé en décembre 1916 à Séville ; de là, H.H.E. l'expédia vers l'Allemagne à bord d'un navire norvégien ; stoppé par les Français à Brest, le capitaine détruisit le manuscrit, H.H.E. envoya alors, de New-York, au printemps 1917, une copie sensiblement remaniée ; un monsieur R., de Vienne, qui acheminait du courrier secret vers l'Allemagne, le prit en charge. Son agent était steward sur un vapeur suédois... » Vampir* sera ensuite enterré dans un jardin du Bronx, une copie sera brûlée par une Irlandaise pour échapper à une perquisition du FBI, il sera mis à l'index aux Etats-Unis, tandis que son auteur, interné à plusieurs reprises comme citoyen allemand, libéré sur parole *« à condition de ne rien publier »,* revenu en Europe en 1920, tient à répéter que *« les autorités américaines se montrent fort zélées lorsqu'il s'agit d'empêcher l'émergence des choses de l'esprit ».*

Qu'est-ce donc que ce terrible brûlot ? Qu'est-ce que ce dangereux *Vampir empêché par tous les moyens d'arriver à...* son éditeur allemand et qui, après soixante-dix ans, pour la première fois, est publié en français ? Disons-le tout net : un rêve fantastique et beau, aux frontières du romantisme, du scientisme et du magique, qui, un peu comme le manuscrit caché du *Nom de la rose,* ramasse en un délicieux fatras l'état des cultures et des angoisses attisées par les *« buveurs de sang ».* Les amateurs le savoureront.

« Le talent de cet auteur est inquiétant », écrivait en 1920 Pierre Mac Orlan, un découvreur admirateur de ce *« monsieur ne pensant pas comme tout le monde »,* en avant-propos de la première édition française de *Mandragore* (1). « Mandragore, poursuivait-il, *n'est ni un roman de tout repos ni, je crois, un roman conforme au goût littéraire de notre race. Mais, tel qu'il est, avec ses erreurs, c'est un ouvrage d'une puissante personnalité, révélant une intelligence systématiquement pervertie. »*

Cette analyse convient aussi à *Vampir* dans lequel on retrouve les mêmes obsessions, mais actualisées par le contexte de la Première Guerre Mondiale et par des éléments autobiographiques sertis comme des pierres dures dans la *succession des aventures hallucinées et* prodigieuses de Frank Braun, celui qui, dans *Mandragore,* s'éprend de cette créature idéale d'une blancheur sans tache et, en même temps, facteur de toutes les perversions. *« Ce livre,* écrivait encore Mac Orlan, *est un des plus curieux documents que l'on puisse souhaiter sur l'Allemagne de 1914 et ses classes dangereuses intellectuelles (...), composé par un poète, par un artiste sachant admirablement doser ses poisons. »* De même, *Vampir* est aussi un document sur l'état d'esprit des Allemands à *New-York pendant la guerre de* 14, *coincés* loin de leur pays, tentant de trouver un bateau au risque de se faire arraisonner par les Anglais et envoyer en prison. Un *New-York* dont Ewers connaît admirablement les rues, les quartiers, les bars, les gens, et où lui-même sera «retenu», venant en aide à la patrie comme son personnage Frank Braun en faisant des tournées à travers tout le pays pour mobiliser les Allemands d'Amérique et collecter des fonds.

L E roman, *« tout en couleurs et en lambeaux »,* commence alors que Frank Braun, *malade* de l'Europe en *« cette année où le monde est devenu fou »,* était reparti une nouvelle fois (*« Etait-ce la septième, la dixième ou la douzième fois ? »),* s'embarquant de Hambourg vers les *mers* du Sud, dépassant le détroit de Magellan pour apprendre dans le port d'Antofagasta, au Chili, l'attentat de Sarajevo. La fin de l'Allemagne. La guerre... la guerre avec la France, la Russie, l'Angleterre, mais aussi la Belgique, la Serbie, le Monténégro, le Portugal, le Japon, l'Italie, la Roumanie, la Grèce.

Tandis que, pour augmenter le senti*ment de fin du monde, sur le Thuringia* qui arbore fièrement le pavillon noir-blanc-rouge avec la Croix de fer, s'est déclarée la fièvre jaune. Comme si le diable était monté à bord, décimant les passagers, tuant presque jusqu'au dernier hommes et animaux du petit cirque *d'Europe qui s'est fourvoyé là. Quelle* tendresse dans la description de la fin du

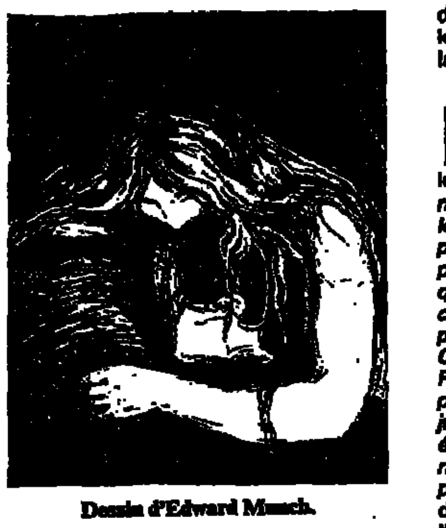

Dessin d'Edward Munch.

dompteur de fauves mourant près de ses cages en psalmodiant : *« Adieu Allah ! Adieu Mahmourd. Le capitaine s'occupera de vous. Il l'a promis, il l'a juré. Adieu, Abdallah ! »* Et dans tous les ports, au Pérou, en Equateur, à Panama, au Mexique, on empêche le bateau d'accoster ; on les chasse de partout.

A San-Francisco, notre héros malade réussit à descendre à terre, *à se sauver...* jusqu'à New-York où il retrouvera la colonie allemande échouée là, et surtout le fil conducteur, *deus ex machina* du livre : madame Van Ness, *alias* Lotte Lewi, qu'il avait déflorée à quinze ans au Tiergarten, la belle rousse aux yeux verts, la belle juive (demi-juive, plutôt), avec ses bijoux d'émeraude et son inquiétant attirail de ciseaux, de canifs, de scalpels et de bistouris... Autre Mandragore pratiquant pour lui le grand rituel où se confondent le sang, la volupté et la mort.

En quinze chapitres aux noms de pierres précieuses, de l'opale à l'hématite, Frank Braun va nous entraîner à sa *suite sur le continent américain, du sud* au nord, d'ouest en est, dans le Mexique en révolution, à Central Park pour se fiancer malgré lui avec la fille d'un des grands magnats de Wall Street, dans les meetings des comités patriotiques, à la corrida où l'on fait combattre un taureau *et un tigre (un survivant du Thuringia,* justement), à la « Fête des roses » où se défoulent des femmes du monde déguisées en nonnes. Un roman gros de centaines de personnages étonnants ou inquiétants : des légionnaires, des clowns, des hommes-canons, Pancho *Villa, des espions de toutes nationalités* autour de ce Frank Braun qui, dans les *délires* du mescal, rêve de Picasso (qui a les oreilles de Van Gogh), d'Emmaldine, la plus grande diva du monde.

E T aussi de Frédéric Hohenstaufen, l'empereur Staufen que François *d'Assise avait voué à l'enfer,* que le pape avait excommunié. *« Lui, Frédéric II, le père d'Enzio et de Manfred, lequel avait bouleversé le monde de sa poigne allemande. Quelle était sa patrie ? Etait-il allemand, lui ? Parce qu'il était né sur les bords du Rhin ? Ce chrétien qui ne méprisait pas moins le prophète chrétien que le juif et l'arabe ! Cet Allemand qui tenait sa cour à Palerme, dont le chancelier était un poète pisan, dont le meilleur ami était un juif de Jaffa et dont les sages conseillers étaient des Sarrazins ! L'empereur se riait tout autant des charlatans des patries que de ceux des religions. »* Frédéric II (1194-1250), souverain de l'Empire romain germanique, roi de Sicile et de Jérusalem, « le *premier après Dieu »,* qu'on retrouve dans *l'Homme d'Apulie,* des Mémoires apocryphes écrits *avec beaucoup d'érudition* et par un Allemand d'aujourd'hui, Horst Stern, fasciné par son sujet. Cet *Homme d'Apulie* aussi éloigné de Benoist-Méchin que de Kantorowicz, sans craindre les anachronismes qui permettent à l'empereur souabe de lire Jünger et Nietzsche et de *louer la beauté des paysages des* Pouilles, la riche Apulie. *« L'histoire n'est pas une science, elle est, comme la théologie, une création artistique qui se développe a partir de l'exégèse de textes anciens »,* prévient Frédéric II, le petit-fils de Barberousse, par la plume de son « autobiographe ». Voila la clé de ces *« Mémoires privés »,* passionnante introduction qui ne se veut pas livre d'histoire.

Revenons à Frank Braun, vampire vampirisé à l'étrange maladie, qui voit du sang dans tous ses rêves et vit avec la peur d'être aspiré, vidé, de se flétrir tandis que la terre entière, prise d'une *« folle sanguinaire »,* s'est dressée contre sa patrie.

Nourri comme ses livres d'une immense culture classique, moderne et cosmopolite (très imprégnée de psychanalyse), passionné par les sorciers et les prodiges autant que par le symbolique, le *mystique* et le magique — sans craindre la pacotille, — H.H.E., cet aventurier qui a bourlingué sur la terre entière est lui-même un personnage de roman : né à Düsseldorf en 1871, mort à Berlin en 1943, artiste-peintre, journaliste à Berlin, directeur d'un fameux cabaret litté*raire où Schönberg fut chef d'orchestre,* scénariste du *l'Etudiant de Prague,* un des plus célèbres *films expressionnistes* allemands, auteur de romans-catastrophes, d'ouvrages critiques, d'impressions de voyage. Mais, brisé par la guerre et la défaite allemande, ce décadent sceptique se transformera en nationaliste ardent prêt à sympathiser avec le « parti de l'ordre », à se rallier à Hitler. Mais il tombe en disgrâce, son œuvre est interdite dès 1935 (à part des *ouvrages de propagande, dont une* biographie de Horst Wessel, l'objet de l'hymne du Parti nazi). Il n'écrira plus. « H.H.E. fut *« censuré » à Berlin et à Vienne, à Saint-Petersbourg, Rome et Paris, mais nulle part d'une façon aussi fabuleusement totale qu'aux Etats-Unis »,* écrivait-il en 1920 sans se douter que, dans son pays, il perdrait même le droit d'écrire.

O N peut renâcler devant son goût pour une sorte de bazar encyclopédique, son inquiétant univers de mort un peu Grand Guignol, mais il y a dans *Vampir* une dérision à l'égard des valeurs sacro-saintes de la *Heimat,* un esprit visionnaire qui ne se préoccupe pas de réalisme politique ni de morale, une étrange façon de vouloir que la grandeur de l'Allemagne passe par un mélange des sangs allemand et juif ! (*« Tu as suivi la voie que je t'ai montrée, celle qui mène à ta patrie. Tu es devenu allemand : mon sang coule en toi »,* dit Lotte Lewi à Frank guéri). Hubert Juin, dans une remarquable préface à *Mandragore, en 1970, nous incite à juste raison* à lire Ewers, non pas comme un prédicant politique, mais pour le plaisir du cauchemar. *« De grâce,* se fâchait le préfacier, *que l'on s'abstienne d'écrire comme certains que ce même Ewers a vu l'épouvante nazie sortir de ses livres, et qu'il en fut ainsi parmi les créateurs. Les mauvaises lectures font les vrais criminels. Piètres excuses. Nous n'en sommes plus là. Cette façon de chercher — et de trouver — aux dignitaires du régime hitlérien des responsables dans le domaine de la littérature et de l'art est franchement intolérable. »*

Chez les écrivains comme ailleurs, c'est le talent qui inquiète le plus. Si vous avez aimé d'Annunzio, Eco, ou même *l'Eve future* et *la Cavalière Elsa,* allez voir du côté de Hanns Heinz Ewers, vous ne le regretterez pas.

(1) *Mandragore,* paru en français en 1920 chez Crès, a paru en 1970 dans une nouvelle traduction due à François Truchaud chez Christian Bourgois. Réédité en 1988. Du même auteur, signalons deux volumes de nouvelles : *Dans l'épouvante* (Bourgois), *l'Araignée* (Marabout).

La mémoire de Penelope

Quand se mêlent l'Histoire et les souvenirs intimes. Mme Lively bat les cartes.

H ISTORIENNE de profession (elle enseigne à Oxford), Penelope Lively a fait de l'Histoire le sujet principal de ses romans. Partant de l'idée que toute vie, lorsqu'on tente d'en organiser le récit, peut, comme l'Histoire, faire l'objet d'un nombre infini d'interprétations, Penelope Lively a tenté de rendre compte d'une telle complexité.

Serpent de lune, qui reçut, en 1987, le très prestigieux Booker Prize, tente donc de capter une vie dans la multiplicité des sentiments, des impressions et des faits qui la composèrent, sans que les événements décrits soient évoqués en fonction d'une quelconque chronologie ni que soient écartés les myriades d'aspects, en apparence secondaires, de la personnalité. *« Le jeu de cartes que je transporte avec moi est constamment battu et rebattu. Aucune continuité ; tout se passe en même temps. »*

Sur son lit de mort, à l'hôpital, Claudia, une historienne réputée, se souvient ; des images remontent du passé, dont le surgissement va déclencher le processus de la mémoire ; ainsi revit-elle son enfance, la relation d'amour-haine avec son frère et, plus tard, le rapport tout aussi ambigu établi avec sa propre fille, la période de guerre, surtout, dans la chaleur étouffante du désert, le bruit et la poussière du Caire, ou bien dans la chambre d'hôtel aux volets clos où vient la rejoindre son amant. Les rapports entre les personnages, dans leur mouvance et leur ambiguïté, sont présentés au cours de scènes brèves — par exemple, une visite au musée qui sera examinée sous divers points de vue. Les épisodes, avec les réactions diverses qu'ils suscitent, s'enchaînent suivant l'ordre subjectif que dicte la mémoire. *« Le fonctionnement de la mémoire m'a toujours fascinée,* dit Penelope Lively. *Une façon de l'étudier pouvait être d'utiliser ma propre vie, mais il fallait bien entendu dépasser les limites de l'expérience individuelle... Je suis née en Egypte et j'y ai été élevée. J'ai passé là-bas les années de guerre et j'en ai gardé un souvenir très intense. Mais une petite fille de huit ans ne passe que peu de temps sur le champ de bataille ! »*

Il lui fallut retourner en Egypte, ce qu'elle fit récemment, pour préciser ses souvenirs et mettre à exécution le désir longtemps mûri d'écrire sur la guerre et sur ce pays. Ce roman fut donc à la fois suggéré par le besoin de revenir aux années d'enfance en Egypte et par la fascination de l'Histoire. La clé en est donnée dans une phrase dont Penelope Lively souligne la place centrale qu'elle lui attribue : *« Si je ne fais pas partie du tout, je ne suis rien. »* Se relier à l'Histoire, se situer dans un tout qui excède par définition les limites de l'individu, telle est la démarche qui, selon Penelope Lively, donne à l'humain sa dignité.

CHRISTINE JORDIS.

★ SERPENT DE LUNE, de Penelope Lively, traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Stock, 286 p., 130 F.

THE INDEPENDENT

Penelope Lively : la fascination de l'Histoire.

Un coup de théâtre de Thomas Keneally

Une pièce jouée à Sydney en 1789 bien vue par le romancier australien.

L E *jeudi 4 juin 1789, pour* l'anniversaire du roi d'Angleterre, les convives, marins et soldats exilés à Sydney depuis une année, se rendirent au théâtre. Une petite troupe de forçats jouait *l'Officier recruteur,* de George Farquhar. Le lieutenant Ralph Clark, responsable de cette opération dont les préparatifs avaient duré plusieurs mois, eut droit lui aussi à des applaudissements bien mérités. Il en avait vu de toutes les couleurs avec ses acteurs, et surtout ses actrices, dont la jolie Silvia qui devint sa *maîtresse. C'est donc lui* le « metteur en scène », il aurait peut-être mieux valu dire le « meneur de jeu ».

Car c'est d'un jeu qu'il s'agit : celui qui, dans cette œuvre de fiction inspirée initialement par un journal intime authentique (retrouvé depuis peu), s'instaure entre la dimension imaginaire d'une comédie et la réalité prodigieusement dure de la vie quotidienne. Chaque protagoniste, y compris *l'aborigène de service* Arabanoo, présente une facette de ce rude microcosme, et une multitude de détails véridiques ou judicieux captivent l'attention ; plus, à dire vrai, que ne l'entraîne un flux émotionnel.

Thomas Keneally traite toujours des sujets forts, qui ont quelque chose de saisissant. *La Liste de Schindler* (seul autre livre de lui traduit à ce jour en français) relevait d'une enquête sur cet industriel allemand, sauveur de juifs pendant la guerre, autant que du roman. Avec *le Metteur en scène,* comme avec *Bring Larks and Heroes* et *Passenger,* le *champ* d'investigation est purement australien, ce qui n'est pas fait pour nous déplaire (1). Quant au genre du roman historique, il a ses partisans comme ses adversaires ; à chacun de décider. Détail amusant à cet égard, le comte de La Pérouse, célèbre navigateur, est devenu dans le texte français La Panouse, plus connu comme propriétaire du château et du zoo de Thoiry.

Redevenons sérieux : la dédicace aux aborigènes *« à jamais dépossédés »* aurait été plus fidèlement traduite par *« encore dépossédés »* — nuance.

JEAN-PAUL DELAMOTTE.

★ *LE METTEUR EN SCÈNE,* de Thomas Keneally, traduit de l'anglais (Australie) par Anne Damour, Editions Bernard Coutaz, 370 p., 136 F.

— Le photographe allemand Michael Ruetz a fait en Australie un *travail d'une qualité exceptionnelle.* L'édition française de son ouvrage, *Regard sur l'Australie,* vient de paraître, agrémentée d'une présentation spécialement écrite à cette occasion par Frank Moorhouse, l'auteur de *Coca-Cola Kid* (Presses de la Renaissance) et *d'Un Australien garanti d'époque* (La Petite Maison, tél. 46-03-01-92). C'est une splendeur. (Hologramme, 144 pages, format 26 × 36, 390 F.).

(1) Outre ses romans, qui lui ont valu un *succès considérable, Thomas* Keneally a publié (chez Hodder and Stoughton) un beau livre consacré à *l'Outback,* à l'arrière-pays australien. D'une lecture passionnante, il comporte aussi de belles photos. Espérons qu'il sera un jour disponible dans notre langue. En attendant, la librairie australienne de Saint-Denis (tél. 48-09-94-59) peut sûrement vous la procurer dans sa version originale.

هكذا من الأصل

A travers le monde entier, 24 heures sur 24, une source innovatrice et puissante de services financiers internationaux

Le marché financier de Tokyo: où va l'argent?

Sous la direction de son nouveau président, Tsugio Yukihira, Yamaichi, l'un des leaders du marché financier de Tokyo, se prépare à servir le monde d'aujourd'hui, dont le degré d'intégration a atteint un niveau avancé. Voici comment M. Yukihira et Yamaichi envisagent l'évolution dynamique du marché financier de Tokyo et ses interactions globales.

Soutenu par une puissante économie interne et favorisé par la rapidité impressionnante avec laquelle la déréglementation et l'internationalisation ont progressé, le marché des capitaux de Tokyo est devenu le plus puissant du monde. Depuis les années '70, on a assisté à un essor et une expansion réguliers en terme de taille, de produits disponibles et de participants.

La puissance de ce marché est surtout liée aux liquidités importante et aux taux d'intérêt modérés. Le taux d'épargne des ménages japonais continue à tourner autour des 14—15% du revenu disponible. Selon la Banque du Japon, les actifs financiers globaux des particuliers avaient déjà atteint 800 mille milliards de yens (soit l'équivalent de 6.4 mille milliards de dollars) en juin 1988. Ceci représente plus du double du PNB.

Dans l'ensemble, le secteur privé continuera à avoir des besoins de financement, quoique certaines entreprises puissantes aient recours à l'autofinancement. Le secteur public, principal emprunteur lors de la dernière décennie, est en train d'assainir son budget: d'où une réduction de sa demande de fonds. La demande cumulée de financement de ces deux secteurs n'arrive pas à absorber la totalité de l'épargne des ménages.

En conséquence, les liquidités devraient rester excédentaires au Japon jusqu'au milieu des années '90. De plus, vient s'ajouter à ces capitaux le rapatriement des revenus provenant des investissements colossaux à l'étranger, de l'ordre de 320 milliards de dollars, ce qui augmente la situation financière excédentaire du pays.

Cette situation aura un double impact: le premier est que l'argent continuera à s'écouler en dehors du pays, et le second est que les taux d'intérêt resteront à un niveau très bas. Pour les investisseurs et les emprunteurs étrangers, le message est clair. Une meilleure compréhension du développement financier futur commence avec une connaissance plus approfondie de la Bourse de Tokyo.

Le flux global des investissements japonais

Le montant de la balance créditrice nette du Japon envers l'extérieur a été multiplié par 16 depuis 1981, ceci est une indication de l'amplitude du capital japonais et des sorties monétaires. Le recyclage de ces fonds contribue à l'essor continu de l'économie mondiale.

L'Institut de Recherche de Yamaichi prévoit que les crédits externes nets du Japon atteindront 600 milliards de dollars aux alentours de 1995. L'excédent s'est concentré dans le secteur privé, qui a eu tendance à investir dans les valeurs américaines.

Les pertes latentes massives causées par les fluctuations des taux de change et des cours des obligations depuis l'Accord du Plaza ont modifié les stratégies d'investissement des investisseurs institutionnels japonais, notamment après le "lundi noir". Les investissements en obligations libellées en ECU, livres sterling, dollars australiens et canadiens ont remarquablement augmenté, ainsi que les investissements en actions.

Ce changement ne signifie pas, cependant, l'arrêt du flux des fonds japonais vers les Etats-Unis. Sans aucun doute, les Etats-Unis peuvent être sûrs de rester la destination privilégiée des investissements du Japon sur les marchés étrangers pendant encore sept ou huit ans. En dehors du différentiel de 4% des taux d'intérêt à long terme, la forte tendance vers l'intégration économique entre les deux pays et l'ampleur du marché américain adapté à l'appétit énorme des investisseurs institutionnels, encourageront les gestionnaires des fonds japonais à investir massivement dans les valeurs américaines.

Les investissements étrangers directs au Japon sont maintenant devenus une réalité

Les investissements à l'étranger ne se limitent plus aux investissements en valeurs mobilières, dont la taille a été multipliée par 7 pour les actions et par 10 pour les obligations entre les exercices fiscaux de 1981 et 1987. Yamaichi considère que les firmes étrangères vont de plus en plus investir directement au Japon, y compris dans le domaine de la recherche fondamentale. Malgré un des niveaux de salaires les plus élevés au monde, le Japon dispose d'excellents ingénieurs et d'un système de contrôle de qualité essentiels pour une compétitivité à long terme. Déjà, les filiales de société étrangère détenues à 100% par la société mère connaissent de très bons résultats. Lors de l'exercice fiscal 1987, IBM Japon a fait état de bénéfices qui l'ont placé 14ème parmi les sociétés japonaises et, selon la presse, lors des exercices récents, les profits annuels de Coca Cola Japon étaient meilleurs que ceux de la société-mère.

Certaines de ces filiales étrangères exportent également. D'autres sociétés les suivront bientôt pour produire davantage au Japon, vendre sur place et exporter.

Les nouveaux intervenants poursuivront vraisemblablement leurs activités fusions et acquisitions en dépit des complications fiscales et la résistance psychologique qui reste à être surmontée. Heureusement, Yamaichi, pionnier en matière de fusions et acquisitions au Japon et traditionnellement réputé pour sa capacité à lever des capitaux pour le compte des entreprises, est dans une position privilégiée pour aider les firmes étrangères qui envisagent de passer des accords avec les sociétés japonaises.

Le yen: devise internationale

En dépit du caractère global de l'économie japonaise et de l'influence qu'elle exerce sur le monde, le rôle du yen en tant que devise internationale est encore plutôt insignifiant. Seulement 2% des échanges commerciaux mondiaux sont libellés en yens et sa part dans les réserves en devises détenues par les autorités monétaires étrangères se situe aux alentours de 8%.

Une des raisons du faible degré d'internationalisation du yen a été attribuée à l'absence de marchés monétaires à court terme suffisamment mûrs au Japon. Même s'ils désirent conserver leurs avoirs en yens, les étrangers ne peuvent pas gérer leurs fonds à court terme.

Le taux d'escompte officiel est instauré uniquement pour ajuster les taux du marché, puisque les banques privées se refinancent essentiellement auprès de la banque centrale. Cette procédure est fondamentalement différente de celle des Etats-Unis où le taux d'escompte officiel s'aligne sur les taux du marché.

Actuellement, le Ministère des Finances est en train d'accroître l'émission de bons de trésor à six mois. Une augmentation du nombre de catégorie de même que du volume des bons de trésor existants devrait contribuer au développement des marchés à court terme.

L'innovation: c'est de plus en plus une question d'information

La plupart des techniques financières d'aujourd'hui ont vu leur origine dans la nécessité pour les emprunteurs sur les marchés internationaux de convertir facilement les fonds levés dans la devise de leur pays ou au moins en dollars, en passant par plusieurs devises intermédiaires. Dans ce domaine, Yamaichi répond de manière rapide et efficace aux besoins de ses clients en offrant une information en temps voulu et de nouveaux instruments plus efficaces.

Les investisseurs institutionnels japonais les plus importants exigent de la nouveauté—des instruments financiers à haut rendement mais présentant peu de risques, et en quantité importante.

En tant qu'intermédiaire financier, Yamaichi renforce actuellement son réseau d'information ainsi que sa compréhension de l'environnement financier et monétaire international et de la politique de ses clients. De cet effort résulte d'importantes innovations dans les domaines que Yamaichi anticipe comme étant les éléments-clefs de la nouvelle réalité en train de se dessiner dans l'industrie financière.

Il est clair qu'aucune entreprise ne pourra demeurer dans une position dominante dans tous les domaines. La tendance veut qu'une société ou une institution se spécialise dans un secteur ou tout au plus dans un nombre limité de domaines. C'est uniquement par une telle spécialisation qu'une entreprise peut espérer offrir des services d'un niveau pleinement satisfaisant, et mieux, une expertise nécessaire pour répondre aux besoins de sa clientèle.

Analyse informatisée des investissements

La globalisation notable des activités financières a conduit à la croissance rapide des marchés fonctionnant 24 heures sur 24, et les investisseurs se sont trouvés submergés par un tas d'informations.

Parce que l'éventail des instruments disponibles s'est élargi, pour inclure non seulement les actions mais aussi les options et opérations à terme, l'analyse et la gestion efficace de cette gamme complexe d'instruments financiers sur plusieurs marchés mondiaux demande une technologie financière très sophistiquée—afin d'analyser les risques et les rendements du capital de manière scientifique.

De plus, l'importance des portefeuilles de nombreux investisseurs institutionnels ne leur permet plus de se fier aux méthodes conventionnelles. Les systèmes informatiques de gestion qui offrent un jugement objectif et un contrôle des risques aux investisseurs, sont maintenant très demandés.

Afin de pourvoir à ces besoins variés, Yamaichi a par exemple récemment introduit une série de systèmes informatisés, les principaux étant "Integrative Stock System (ISS)" et "Integrative Bond System (IBS)" qui ont été conjointement développés avec Global Advanced Technology Corporation (GAT), une société basée à New York, créée en 1987 et ayant la vocation de l'application de théories financières avancées. Plus de 200 investisseurs institutionnels à travers le monde entier utilisent déjà ces systèmes.

Canalisation des investissements étrangers

La tendance mondiale consiste à déplacer les bases de production vers les marchés majeurs ou à leur proximité. Les fabricants dans le monde entier sont particulièrement soucieux de participer au marché unique européen.

Le rôle des maisons de titres japonaises dans ce transfert accéléré de capitaux est de plus en plus important. Les sociétés japonaises qui déplacent leurs unités de production dans un autre pays exigent des informations stratégiques sur les lieux d'implantation, les sociétés avec lesquelles elles pourraient s'associer et la manière dont elles pourraient se procurer les fonds—y compris localement—qui leur seront nécessaires. L'expérience acquise par Yamaichi au cours des dernières années en prêtant son assistance aux investissements directs de ses sociétés-clientes, est de plus en plus appréciée et recherchée.

Pour répondre aux besoins extensifs des firmes japonaises qui tendent à la globalisation, ainsi que pour promouvoir les transactions internationales, le Département Fusions et Acquisitions (M&A) de Yamaichi est présent sur tous les marchés importants d'Europe et d'Amérique du Nord.

Yamaichi est précurseur dans ce domaine avec une connaissance accumulée sur plus de 15 ans d'expérience. Sa compétence dans le financement des entreprises est un des facteurs qui a fait du groupe Yamaichi un leader dans ce domaine. Son indépendance vis-à-vis de tous les grands conglomérats nippons de la finance ou de l'industrie lui permet d'agir librement, sans subir l'influence de qui que ce soit.

Croyant fermement que seules les fusions et acquisitions à l'amiable peuvent servir au mieux la stratégie de gestion à long terme d'une entreprise, Yamaichi se consacre au développement des opérations de fusions et acquisitions sur la base de négociations amicales, aussi bien au niveau national qu'international.

Que ce soit sous forme de garantie d'émission, d'investissement en valeurs mobilières ou d'investissement international direct, Yamaichi sous la direction de son nouveau président, souhaite offrir des services d'informations financières du plus haut niveau dans un monde intégré.

YAMAICHI
YAMAICHI SECURITIES

Yamaichi Securities Co., Ltd.: 4-1, Yaesu 2-chome, Chuo-ku, Tokyo 104, Japon Tel: 03-276-3181 Télex: J22505 YAMAYORK
Yamaichi France S.A.: 49-53 Avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris Tél. 1-4289 1185 Télex: 648973 YAMA A/F
Londres, Amsterdam, Francfort/Main, Zurich, Genève, Lugano, Milan, Madrid, Bahrein, New York, Chicago, Los Angeles, San Francisco, Montréal, Toronto, Hong Kong, Singapour, Séoul, Pékin, Changhai, Sydney, Melbourne

••• Le Monde • Vendredi 2 juin 1989 31

PHOTO

Une conférence de presse de M. Jack Lang sur la photographie

Le déclic du 150e anniversaire

De grandes expositions, la création d'un fonds de soutien et le développement des centres régionaux, telles sont les principales mesures prises (annoncées par Jack Lang le 1er juin) en faveur de l'image fixe.

C'est sous le signe des retrouvailles que le ministre de la culture a présenté les orientations de sa politique pour la photographie en 1989 puisqu'il ne s'était plus prononcé sur cette matière depuis l'annonce en 1982 de la création du Centre national de la photographie (CNP) et de l'Ecole nationale de photographie d'Arles.

Il en a profité pour frapper officiellement les trois coups du 150e anniversaire de la photographie : soixante-trois expositions célèbreront cet événement. Les quatre plus importantes auront lieu à Paris à la rentrée. Aux Archives nationales « 1839, la photographie révélée » évoquera la genèse d'une invention à travers ses pionniers. Au musée d'Orsay, « l'Invention d'un regard, 1839-1918 » retracera la richesse d'exploration de ce nouveau médium. Au CNP « Histoire de voir » proposera en cent quatre-vingts tirages un vaste parcours initiatique de Nègre à Newton. Le Musée d'art moderne développera dans « l'Invention d'un art » la relation de la photographie aux beaux-arts. C'est la première fois que le cinquième étage du Centre Pompidou sera consacré entièrement à l'image fixe.

Parmi les trente-huit expositions présentées en région, d'Arles à Mulhouse, notons la rétrospective John Coplans cet été à Marseille. Et surtout « La nouvelle photographie ancienne », réunissant les recherches de praticiens contemporains utilisant des procédés anciens qui, du 17 juin au 31 octobre, circulera dans quatre villes de Bretagne. Quatorze manifestations célèbreront cet anniversaire à l'étranger, d'Odense au Danemark à Leverkussen en Allemagne, et dans les centres culturels français de Naples et de Zagreb.

Le ministre a exprimé, en outre, son désir de développer les institutions photographiques en région. Equivalent des centres d'art contemporains ou des centres chorégraphiques, les centres régionaux seront fondés dans le Nord-Pas-de-Calais, à Aurillac et à Lorient. Enfin, un Centre d'art photographique à vocation européenne verra sans doute le jour à Metz.

Sur le plan éditorial, notons la publication par le Patrimoine des actes du colloque international de Cerisy (1). Il faut saluer aussi la création par la mission du patrimoine photographique de la collection « Donations » dont le premier volume sera consacré à François Kollar, ainsi que la conception pour 1991 aux éditions Adam Biro d'une histoire mondiale de la photographie, sous la direction de Michel Frizot.

Protéger le patrimoine

La protection du patrimoine occupe une place de choix parmi ces initiatives avec l'inventaire du fonds des œuvres anciennes de la Bibliothèque des Arts décoratifs. Et la restauration du fonds Albert-Londe conservé à la bibliothèque des Beaux-Arts. La réalisation de vidéodisques permettra au public de consulter les épreuves d'Atget ou de Nadar, les donations des photographes contemporains (Lartigue, Kertesz, Ronis), ainsi que l'intégralité des fonds anciens gardés au fort de Saint-Cyr. A la Documentation française, une banque de données regroupe déjà les principales sources iconographiques du pays. D'ici à la fin de 1989, un guide des fonds historiques sera publié par les musées de France.

L'enseignement et la formation participent à ce projet d'ensemble. L'Institut français de restauration es œuvres d'art comptera dès septembre un département spécialisé dans la restauration de la photographie et l'Ecole du Louvre s'enrichira d'une section photographique. Le soutien aux créateurs n'est pas négligé pour autant. Les problèmes de droit d'auteur et ceux liés au statut de la photographie en tant qu'œuvre originale seront mis à l'étude dans la perspective de l'ouverture au grand marché européen. Enfin, le ministre a prévu la mise en place d'un fonds spécial de soutien. Géré par une commisson de huit membres, il servira pour des opérations à caractère exceptionnel. Pour 1989, il oscille entre 1 et 2 millions de francs, mais devrait évoluer entre 3 et 5 millions de francs dès 1990. Le budget global attribué à la photographie est actuellement de 35 millions. S'il reste fort inférieur à celui alloué à d'autres disciplines, il exprime au moins la volonté de mener une politique d'ensemble en faveur de la photographie, dont ne peut se prévaloir aujourd'hui aucun pays d'Europe.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Les multiples inventions de la photographie », actes du colloque de Cerisy, éd. par la Mission du patrimoine photographique, 18, rue Vivienne, Paris-2e, 188 p., 220 F.

● **Prix Nadar 1989 décerné par l'association Gens d'images.** – Le 35e prix Nadar a été attribué au catalogue de l'exposition « Splendeurs et misères du corps » (*le Monde* du 27 octobre 1988). Publié dans le cadre du Mois de la photo, en co-édition avec la Triennale internationale de la photographie de Fribourg, ce volume illustré de 238 pages comprend des textes de Pierre Borhan et de Roger-Marcel Mayou.

Les Becher à la galerie Urbi et Orbi

Sculptures anonymes

Le singulier portrait de famille des architectures industrielles américaines dûment répertoriées.

En 1957, Bernd et Hilla Becher ont commencé un inventaire systématique des maisons de mineur, suivi en 1961 du relevé typologique des bâtiments techniques et industriels du Siegerland, dans la Ruhr et en Hollande. A la fois documentaire et descriptive, leur transcription obéit à un projet cohérent comme les portraits de Sander. Elle répond à la fascination pour la technique exercée dans les années 30 sur les artisans de la nouvelle objectivité, tel Renger Patzsch qui déclare : *« Il n'y a rien qui ne puisse être beau »*.

Identiquement cadrés, sans subjectivité, ces monuments à la beauté involontaire, d'où toute *aura* se trouve éliminée, sont classés par famille. Chaque édifice n'est qu'une partie d'un ensemble. Agencés en tableaux, ils sont à la fois originaux et multiples d'eux-mêmes, à l'image de l'épreuve photographique.

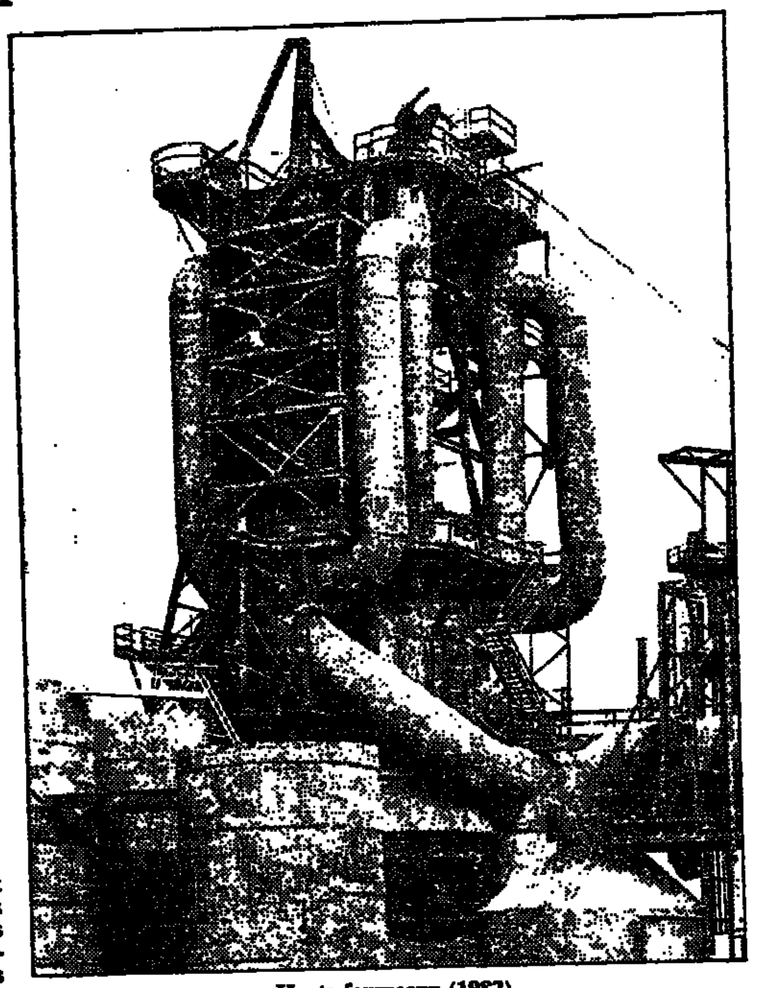

Hauts fourneaux (1982)

Du conceptuel à l'objectivité

Bernd et Hilla Becher étaient perçus au début comme des artistes conceptuels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les études morphologiques de ces archéologues modernes participent de la réhabilitation en photographie de la notion d'objectivité. Cela se vérifie dans la sélection proposée par Gilles Dusein qui regroupe uniquement des bâtiments américains industriels ou agricoles, archivés à la chambre, dans tous les Etats-Unis, entre 1982 et 1986.

Vus de l'extérieur, sans souci de la fonction, dans une lumière plate, chevalements de puits ou silos à grain de l'Illinois ou du Minnesota constituent un puzzle aux pièces interchangeables et faussement identiques. Ces anatomies comparées, saisies d'un point de vue souvent surélevé, produisent un plaisir vrai. C'est de la précision que naît la magie de l'ensemble. N'est-ce pas Walter Benjamin qui disait : *« Un document n'est convaincant que par l'effet de surprise. Une œuvre d'art gagne en valeur à une confrontation répétée » ?*

P. R.

★ Hilla et Bernd Becher, « American buildings and others », présenté par la galerie Urbi et Orbi, à l'espace J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e, jusqu'au 3 juin.

DANSE

« Ottone Ottone », d'Anne Teresa de Keersmaeker

Eros Attila

Sur le Couronnement de Poppée, *de Monteverdi, Keersmaeker nous offre un spectacle totalement dément, à la fois passionnant et raté.*

Les biographies d'Anne Teresa de Keersmaeker nous apprennent qu'elle est passé par Mudra, l'école bruxelloise de Béjart, où elle a surtout appris *« ce qu'elle ne voulait pas faire »*. Pourtant, c'est un certain Béjart qui a déclaré : *« Ce qu'on aime, on le violente, on le brûle, on le détruit, on le reconstruit, on l'étouffe, on l'aère : on le fait vivre. »* (C'était pour se justifier du traitement infligé au *Roméo et Juliette* de Berlioz, qu'il vénère).

Keersmaeker applique le principe béjartien au *Couronnement de Poppée* de Monteverdi, œuvre qui « l'émerveille » ; elle a choisi le second enregistrement d'Harnoncourt, pour qui elle professe *« une énorme admiration »*. Cette musique, elle la coupe, elle la passe en accéléré, elle la hache de silences ou la truffe de musique pop, elle la couvre de hurlements stridents ou de paroles vociférées, plus ou moins compréhensibles.

Tout cela n'a rien de choquant : nous en avons vu d'autres, et la musique de Monteverdi plane très haut, sublime, indestructible. Keersmaeker n'entretient plus avec elle d'étroits rapports de dépendance comme dans son récent Bartok ; sa chorégraphie ne se soucie pas d'être ce qu'il est convenu d'appeler « musicale » (un pas sur chaque note, pour schématiser grossièrement).

Les ravages du désir

Elle ne suit pas davantage pas à pas le déroulement de l'histoire. Elle avait même refusé qu'on fournît dans le programme un résumé de l'action de l'opéra.

Cependant on finit par identifier les personnages (qui sont souvent doublés, voire triplés) et reconnaître les principaux épisodes de l'opéra. Mais comme déchirés, émiettés, recomposés. La chorégraphie et la gestuelle sont constamment hystériques, forcenées, enragées. Ce ne sont qu'étreintes furieuses, courses échevelées, chutes frénétiques. On jette en l'air des escarpins, des livres, des pommes, des disques compacts.

Seul l'Amour (reconnaissable à ses ailes, qu'il enlèvera bientôt) ne quitte pas le plateau : tantôt surveillant le magnétophone, tantôt piquant un cent mètres, tantôt prostré au pied d'un mur, tantôt houspillant les personnages.

Si ce sont bien les ravages du désir qu'a voulu peindre Keersmaeker, dans ce *« chaos où tout le monde est amoureux de tout le monde »*, c'est réussi : le plateau dévasté ressembe à un champ de bataille, c'est Azincourt, c'est Waterloo, Attila n'était qu'un enfant de chœur à côté d'Eros.

Il y a sans doute beaucoup d'images fortes dans ce spectacle, et d'autres drôles (le gag des deux Sénèques essayant de traverser méticuleusement le plateau sur des chaises, qu'on leur enlève une à une). Mais tant de violence ininterrompue finit par lasser, parce qu'on ne sent pas de construction, de ligne de force, de progression, et parce que les mêmes effets se répètent : Keersmaeker ne sait pas,ici, discipliner son imagination exacerbée. La représentation dure trois heures (dont un quart d'heure d'entracte) : bien avant la fin, on est tétanisé.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 2 juin.

CINÉMA

Le Festival d'Annecy

Les trésors du cinéma d'animation

Le cinéaste soviétique Youri Norstein acclamé. Un Petit Dinosaure *produit par Spielberg et Lucas. Un chaton nommé Oliver, signé Walt Disney : les premiers jours du Festival sont de bon augure.*

Ni smoking ni grand escalier à Annecy, mais, tout comme à Cannes, des cinéastes venus du monde entier, artisans et orfèvres modestes du cinéma d'animation, cette branche du septième art qui conjugue, à parts égales, l'art du dessin, du scénario, de la prise de vue, du rythme et de la musique.

Le Festival du cinéma d'animation d'Annecy est l'occasion rêvée, tous les deux ans, de prendre le pouls d'un grand malade qui, çà et là, donne des preuves encourageantes de sa survie. En France, bien que la situation demeure préoccupante, à cause principalement au non-respect du cahier des charges par les chaînes de télévision, *« ça bouge, ça avance, ça progresse »*, a estimé, optimiste, M. Jack Lang, qui a inauguré le « marché » en pleine expansion qui s'étend sous de vastes tentes blanches au bord du lac. Le ministre a réaffirmé le « volontarisme » de l'Etat en faveur du cinéma d'animation. Il a distribué des bons points à FR 3 et à A 2, morigéné M 6, reconnu que la 5 faisait *« un peu plus »* et salué Canal Plus, parrain du Festival.

L'arrivée des nouvelles technologies est certainement une chance pour le cinéma d'animation dans les années à venir. D'ailleurs, une commande, sous l'égide de la Mission du bicentenaire de la Révolution française, a inauguré le festival : le *Paris 1789*, de José Xavier et Jerzy Kular, réalisé en images de synthèse. Celle-ci a nécessité un budget équivalent à celui d'un modeste long métrage (environ 11 millions de francs). Le résultat est décevant : le scénario est nul, sinon absent ; les personnages plats, et les jeux de lumière sur des reconstitutions architecturales de Paris, certes impressionnants, ne sauvent pas ces dix minutes.

Somptueux manteau

Avant Paris, Annecy a eu la primeur de dix autres minutes, celles du film inachevé de Youri Norstein, *le Manteau*, d'après Gogol. Le cinéaste soviétique, barbe blanche, modestie souriante, a lui-même présenté cette *« fable sur la conscience de la souffrance humaine et la façon dont on peut, pour rien, détruire un homme »*.

Le dessin en noir et blanc, d'une sombre expressivité, l'univers des tons, le mouvement des caméras, tout est somptueusement simple. Youri Norstein a commencé son film il y a quatre ans ; il l'a interrompu faute de disponibilité des studios. Le ministre français a aussitôt proposé l'étude d'une coproduction, pour permettre à Norstein d'achever ce long métrage de soixante-dix minutes.

Les Américains ont, cette année, fait une entrée en force. Peter Schneider senior, vice-président du département long métrage de Walt Disney, a lui-même présenté, en avant-première, les produits qui, selon lui, devraient permettre à Walt Disney de revivre son âge d'or des années 30. Des extraits d'une *Petite Sirène*, d'après Andersen ; un court métrage né du succès de *Roger Rabbit* et, enfin, hors compétition, *Oliver and Company*, de Georges Scribner, dont la sortie est prévue en France à la fin de l'année.

Dans ces aventures d'Oliver, le chaton, inspirées d'Olivier Twist, de Dickens, et transposées à New-York. Bette Middler prête sa voix à Georgette, caniche star, qui affronte la mafia new-yorkaise aux côtés d'Oliver.

Premier long métrage en compétition, *le Petit Dinosaure et la Vallée des merveilles*, de Don Bluth, produit par Spielberg et Lucas, sort en France le 21 juin. Aux Etats-Unis, il a connu un succès plus grand encore que *Fievel et le Nouveau Monde*. Il a coûté 12 millions de dollars et affiche sereinement ses 50 millions de recettes.

Dans un pays d'« avant le temps », un petit dinosaure perd sa mère à la suite d'un tremblement de terre. Avec quelques compagnons d'espèces différentes, il part à la recherche du pays où les arbres ont encore des feuilles vertes. Il affronte la sécheresse, d'autres dinosaures, les aléas de l'amitié. Les enfants auront très peur, ils adoreront. Mais on attendait plus fou, plus beau encore.

En revanche, *Alice*, que le cinéaste d'origine tchèque, Jan Svankmajer a librement adapté d'après Lewis Caroll, est une réussite totale. Déjà primé à Annecy, ce premie long métrage mêle prises de vues réelles, marionnettes et effets spéciaux où la terre, l'eau et les ustensiles ménagers reviennent comme des leitmotivs. Chaque objet, chaque élément est à lui seul un univers.

Mais à Annecy, il y a tous les jours en compétition une bonne cinquantaine de courts métrages de fiction, de télévision, de publicité. Et, chaque jour apporte sa brassée de nouvelles. Ainsi, le premier Festival soviétique de cinéma d'animation se déroulera en 1990 à Tallin (Estonie). Ainsi encore, René Laloux met en chantier, après *Gandahar*, en compétition, son prochain long métrage, *le Monde des dieux nains*.

ODILE QUIROT.

THEATRE TRISTAN BERNARD
Loc. 45220840 en coproduction avec LE THEATRE DE CAROUGE-GENEVE
CREATION
MROZÈK
LE CONTRAT
Version française de KATARZYNA SKANSBERG
Mise en scène GEORGES WODZICKI
avec GEORGES WOD.. RAOUL PASTOR

de Harald Mueller
mise en scène Christian Schiaretti
avec Agathe Alexis, Christian Ruché
ROSEL
ÉPAVE
CARTOUCHERIE
la Tempête
LOC. 43 28 36 36

DANSE
HORIZONS
CHORÉGRAPHIE Brigitte Hyon
Musique : Adams, Boesch
Costumes : Colette La Vie
Lumière : Yves Breton
Dansée par : Sophie Beziers, Philippe Ducou, Paola Piccolo, Marina Rocco
ESPACE ACTEUR
1, 2, 3 JUIN
20 h 30
ADRESSE :
14 bis, rue Sainte-Isaure
75018 PARIS
PAYSAGES AVEC FIGURES
CHORÉGRAPHIE Marie-France Delieuvin
Costumes : Arièle Grimm
Dansée par : Marie-France Delieuvin, Tony Di Stasio, Philippe Ducou, Giuseppe Frigeni, Nathalie Pernette, Florence Turpault
Tél. : 42-62-35-00

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS
ÉGLISE SAINT-EUSTACHE
Samedi 3 juin
21 heures
Places : 100 F
Loc. tél. 45-62-11-00 (p.o. Valmalète)
FÉD. des DÉPORTÉS
F.N.D.I.R.P. présente :
« DE LA RÉVOLUTION A LA RÉSISTANCE »
ENS. ORCHESTRAL de NORMANDIE
Chœurs de SAINT-EUSTACHE
Dir. : J.-P. BERLINGEN
HONEGGER, SIBELIUS
R.P. MARTIN

Culture

MUSIQUES

A propos de « Wozzeck » en concert à Pleyel

Douleur et violence

Le chef-d'œuvre lyrique d'Alban Berg supporte-t-il d'être donné en concert, sans mise en scène ? Non seulement il le supporte, mais c'est peut-être ainsi qu'il faut l'écouter.

D'Alberto Savinio vient de paraître, chez Fayard, un gros volume d'articles, intitulé *la Boîte à musique*. Boîte qu'il faut ouvrir à tout prix même si l'on ne fait pas partie du petit cercle qui entoure d'un culte discret le frère cadet de Giorgio de Chirico. Alberto, ce « touche-à-tout de génie », comme disent les encyclopédies, fut aussi chroniqueur insolent du tout-Paris au joli temps du Bœuf sur le toit. Critique musical, ensuite, dans son pays, mais à l'italienne : *moderato cantabile*, aimant écrire pour écrire, davantage que pour estoquer, écrivant tranquillement les plus grosses bêtises (ou les vérités les plus contestées) sur des gens très bien qui ne l'avaient pas mérité (Mozart, en particulier), Savinio, qui composa opéras et ballets, signa romans et essais, sut parler de la musique comme d'une *étrange chose* – ce qu'elle est.

La Boîte à musique s'ouvre d'ailleurs sur un texte non daté, dont la première phrase est : *« J'ai vu un chef d'orchestre tomber de son pupitre »* (un autre, très célèbre, ne s'est-il pas planté sa baguette dans le crâne ?). Et qui se termine par ces lignes que n'aurait pas désapprouvées le très surréaliste Giorgio : *« Des milliers et des milliers d'hommes « jouent » avec la musique en la coulant dans les diverses formes de la composition, en faisant chanter ses voix prisonnières ou encore en l'écoutant et en s'abandonnant à son chant d'animal dompté ; et un jour, la Musique apparaît, semblable à une ombre longue près du jeune chef, elle le saisit au col et le jette à bas de son pupitre. C'est la vengeance de l'Etrange Chose. »* (1)

Alberto Savinio, qui se baladait de Milan à Sienne et suivait sans la suivre l'actualité musicale italienne pendant les années de guerre, s'indignait peu, mais fort. Or il piqua une colère en 1948 à propos de *Wozzeck* : *« En mai dernier*, écrivait-il, *j'ai entendu un concert symphonique à la Scala, dirigé par Erich Kleiber. Au programme, quelques extraits du* Wozzeck *d'Alban Berg. Peu d'applaudissements à la fin, et beaucoup de huées. Je me suis alors demandé : « Une politique extérieure est-elle possible, si on hue Wozzeck ? »*

Le soleil noir du répertoire

Cette anecdote prouve au moins deux choses : que le créateur de *Wozzeck* (Erich Kleiber, père de Carlos, allait ensuite démissionner de Berlin pour protester contre l'interdiction de *Lulu* par les nazis) ne trouvait pas déshonorant de diriger le chef-d'œuvre de Berg en concert, sans représentation scénique ; et que cette musique terrible – puisqu'y résonne le malheur absolu de l'homme, face au sadisme insondable que ce malheur suscite – est susceptible de provoquer chez un auditoire moyen des réactions incontrôlées.

Cela pour dire que Marek Janowski a eu bien raison de diriger en concert, samedi 27 mai, salle Pleyel, *Wozzeck*, de Berg : une révélation, en ce qui nous concerne. Il faut avoir entendu l'œuvre de cette façon une fois dans sa vie (comme le disque mais avec de *vrais* chanteurs) pour comprendre que décor et mise en scène servent, pour la représentation, de divertissements ; qu'ils apaisent – ne serait-ce que par l'acoustique, puisque l'orchestre est alors dans la fosse – la blessure ravivée, mesure après mesure, par cette musique « pure ». Cela pour dire encore qu'un public honteusement clairsemé (au moins au parterre) assistait à ce concert, pourtant l'un des plus impressionnants de l'année. Mais qu'il ne faut finalement pas s'en étonner : *Wozzeck*, soleil noir du répertoire lyrique européen, continue probablement à effrayer, ne serait-ce qu'inconsciemment.

Wozzeck, en concert, apparaît enfin pour ce qu'il est : une grande forme symphonique – une très longue symphonie, en fait, – dans laquelle viennent s'encastrer des dialogues chantés, étroitement fondus dans la gangue de ce métal vigoureusement architecturé, et défilant, (rejointoyés par des interludes et des prologues) à la vitesse vertigineuse que l'on sait.

A la tête de son nouvel orchestre philharmonique (aussi coupant, aussi râpeux et louvoyant, aussi sombre et virulent que Berg l'aurait souhaité), Janowski a joué cette partie difficile d'implacable violence et d'extrême rapidité : violence de chaque événement musical, à vous serrer la gorge ; rapidité des transitions orchestrales, qui ne sont rien d'autre que des changements à vue du décor sonore.

L'orchestre de *Wozzeck* peut sans doute être plus coloré, plus agressif, plus vif et animal encore : Dohnanyi l'a montré en 1979 avec les *Philharmoniker* de Vienne (l'enregistrement vient d'être réédité en compact). Mais pouvait-on résister samedi à un plateau de roi : Sigmund Nimsgern en Wozzeck, l'Américain Nadine Secunde en Marie (une Elsa qui aurait beaucoup fréquenté Brecht, ou quelque chose comme cela), Graham Clark (le capitaine), Franz Mazura (le docteur)... Gloires montantes, stars vénérables : un plateau « pensé », comme Janowski en a le secret. Un plateau, en tout cas, vocalement capable d'assumer le voisinage d'un orchestre déchaîné.

ANNE REY.

(1) Alberto Savinio : *la Boîte à musique* (traduction : René de Ceccatty), Fayard, 484 pages, 180 F.

Le fascinant opéra de Chostakovitch

(Suite de la première page.)

Trente et un ans plus tard, l'œuvre reparaissait (le 26 décembre 1962, au Théâtre Stanislavsky), en présence du fils et du gendre de Khrouchtchev, dans une version expurgée (1) dont l'Opéra de Nice donnait la première française grâce à M. Pierre Médecin (*le Monde* des 17 décembre 1963 et 16 avril 1964). En 1979, Rostropovitch ressuscitait la version originale pour un mémorable enregistrement, à Londres, avec Galina Vichnevskaïa (trois disques EMI).

C'est une œuvre d'une intensité vraiment formidable, comme l'a confirmé le superbe spectacle d'Antoine Bourseiller au Grand Théâtre de Nancy, où il a multiplié, ces dernières années, avec de nombreux opéras modernes (2), des réussites qui feraient de lui un excellent directeur artistique de la Bastille...

De grands chanteurs, des chœurs extraordinaires chantant en russe, préparés par Emmanuel Joël, un orchestre très brillant, sous la direction passionnée de Jérôme Kaltenbach ; tout le monde joue avec une véhémence extrême, un engagement total, ce drame sinistre, auquel Bourseiller confère sa véritable dimension épique, shakespearienne parfois, comme l'indique le titre.

« Un rayon de lumière au milieu des ténèbres », c'est ainsi que le compositeur voyait cette femme, mal mariée à un riche marchand, qui se donne à un de ses employés, assassine son horrible beau-père et son mari, épouse son amant ; déportée avec lui en Sibérie, elle se jette dans un fleuve glacé en entraînant dans la mort la jeune fille à laquelle celui qu'elle n'a cessé d'aimer prodigue ses faveurs.

Une histoire vraiment atroce ; cependant, il y a peu d'opéras aussi fascinants, tant est prodigieuse cette musique qui allie la truculence paysanne, l'ironie, la brutalité, la couleur russe native d'un Moussorgski, et la mélancolie, l'horreur, le sens du destin inexorable d'un Tchaïkovski, en une partition saisissante par son instantanéité « cinématographique », marquée de bout en bout par l'expérience de Chostakovitch comme accompagnateur de films muets.

L'un des caractères les plus étonnants de cette musique est dans son double registre psychologique et « moral » : elle colle étroitement au livret, à l'action, mais, en même temps, elle juge, elle critique de l'extérieur, elle révèle le secret des cœurs, l'hypocrisie, les sous-entendus, grâce au talent impitoyable de ce portraitiste et caricaturiste de génie.

Une distribution éblouissante

Bourseiller, qui pousse à l'extrême le réalisme de l'action, jusqu'à ces scènes d'amour, de flagellation ou de meurtre aussi crues et terrifiantes sur le plateau que dans la musique, a su attirer à Nancy et dynamiser une distribution éblouissante. Joséphine Barstow se montre digne de la grande Vichnevskaïa ; elle est la noblesse dans le crime, très belle, avec une voix sensuelle, éclatante, lourde, violente, souveraine dans les airs magnifiques que Chostakovitch confie à son héroïne, sans jamais la tourner en dérision (l'œuvre est dédiée à sa maîtresse de l'époque, devenue sa femme, Nina Varzar).

Ses partenaires sont à sa mesure : Jacque Trussel, le séducteur, au jeu et à la voix très physiques, terrible et d'une force impressionnante, comme Dimiter Petkov, l'effroyable beau-père, à côté de Stuart Kale, le mari médiocre qui répugne à Katerina. Chacun est vraiment le personnage, tout comme Danièle Chlostawa, Hélène Jossoud, Jean Brun (le sergent de police abruti et sadique, avec sa troupe ridicale), Ivan Matiakh, l'ivrogne, et Olivier Sadoullaiev, aussi savoureux en pope « compréhensif » que bouleversant dans le chant final des déportés, à la manière de l'Innocent de *Boris*.

Les costumes de Rosalie Varda, d'une couleur locale très sobre, et les décors habilement agencés par Guy-Claude François pour les nombreux changements de tableaux, contribuent à cette grande réussite, ainsi que le surtitrage judicieusement réalisé, indispensable aujourd'hui pour de tels ouvrages. Les responsables de la Bastille, venus voir le spectacle, auront pu mesurer l'enthousiasme du public. Ce n'est peut-être pas une raison pour choisir un drame aussi affreux en une circonstance aussi symbolique que l'ouverture d'un nouvel Opéra français.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il y a quelques changements dans les épisodes symphoniques, un adoucissement des courbes vocales très tendues et, surtout, de nombreuses modifications dans le livret qui effarouchait Staline (« Près de la moitié du texte fut remanié », selon Galina Vichnevskaïa).

(2) *Boulevard Solitude* de Henze, la *Cantate Octobre* de Prokofiev, *le Rapt de Perséphone* d'André Bon, *King Priam* de Tippett (sans compter, récemment, *Lulu* à Nantes).

● **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans le dernier supplément « Arts-Spectacles » (*le Monde* du 1ᵉʳ juin), *la Dame de Pique* de Tchaïkovski sera donnée les 1ᵉʳ, 3, 6, 7, 9, 10, 13, 14, 16 et 17 juin, à 20 heures et le 4, à 15 heures. Le prix des places va de 105 F à 355 F. Location au (1) 47-58-14-04. Renseignements audiphone : 47-58-13-33.

VENTES

35,2 millions de dollars pour un Pontormo

Record chez Christie's à New-York

Debout, dans la grande salle des ventes de Christie's, et pour une fois moins compassée que les lambris sévères alentour, la foule a applaudi à tout rompre. Que faire d'autre ? Sous ses yeux, ce mercredi 31 mai, le record du monde du prix le plus élevé pour un tableau de maître ancien venait d'être pulvérisé : pour 35 millions et 200 000 dollars (235 millions de francs), le portrait du duc Cossimo 1ᵉʳ de Médicis par Iacopo le Carucci dit Pontormo venait d'être attribué au représentant du Musée Getty à Los Angeles. Le précédent record était détenu par un tableau d'Andrea Mantegna, *l'Adoration des mages*, vendu chez Christie's à Londres, en 1985, pour 10 millions et 449 000 dollars.

Certes, le portrait de Cossimo de Médicis, considéré comme le chef-d'œuvre du Pontormo, ce maître du maniérisme florentin, et estimé avant la vente à 20 millions de dollars, était attendu sur le marché. D'autant que la toile, très connue et qui fut jadis la propriété du cardinal Fesch puis de la princesse Pauline Bonaparte avant d'être acheté au début du siècle par le collectionneur américain James Stillman (mort l'année dernière), a été constamment exposée ces cinquante dernières années. Notamment au palais Strozzi de Florence et au Frick Museum de New-York.

Pourtant, personne, pas même Christopher Burge, le président de Christie's New-York, convaincu comme il devait l'avouer lui-même qu'il s'agissait là *« de la plus importante œuvre de la Renaissance italienne à être mise en vente depuis de nombreuses années »*, ne s'attendait à pareil record. Et, contrairement aux ventes de tableaux impressionnistes qui, l'année dernière, avaient donné lieu à de véritables soirées de ventes de gala, celle-ci avait été « escamotée » un après-midi de semaine. Il est vrai que New-York n'est pas Londres, place de prédilection des maîtres anciens, et qu'ici le marché de l'art est plus restreint.

Cependant, les spécialistes s'accordent à dire qu'une évolution spectaculaire se fait sentir aux Etats-Unis. Dans le marché de la peinture bien sûr, mais aussi dans celui de l'art et de la sculpture antiques, domaine inhabituel dans lequel plusieurs « raiders » célèbres de Wall-Street n'ont pas hésité à se lancer, tel Asher Edelman, jusque-là connu pour son goût de l'art contemporain, qui contrôle aujourd'hui deux galeries d'antiquités gréco-romaines.

A cela une raison immédiate, comme l'explique Lynn Smith Vincent, rédactrice en chef de *Art and Auction Magazine* : *« Le krach de Wall Street ! Les indicateurs économiques sont encore très instables, et les investisseurs se méfient des placements industriels. Ils cherchent dans la peinture une valeur stable, gratifiante et susceptible de prendre du prix. »* En tête du marché américain les impressionnistes toujours, et la peinture dite moderne en général (en novembre 1987, *les Iris* de Van Gogh ont atteint 53,9 millions de dollars chez Sotheby's). *« Pourtant*, explique encore Mᵐᵉ Smith Vincent *les goûts évoluent également. L'impressionnisme c'est une peinture facile à appréhender, mais, avec l'irruption des Japonais sur le marché, il y a eu une telle envolée des prix que les collectionneurs, par goût ou par nécessité, se rabattent sur la peinture ancienne. Jusqu'à il y a très récemment les toiles de maîtres anciens étaient cotées en centaines de milliers de dollars, mais rarement en millions de dollars. »*

De fait, le temps n'est plus où les collectionneurs privés américains de peinture ancienne, comme David Paul en Floride ou Gerald Guterman à New-York qui, en faillite il y a deux ans, dut vendre sa collection, se comptaient sur les doigts de la main. Pris de court souvent dans cette course à l'investissement, bien des musées sont contraints à vendre, et rares sont ceux qui peuvent acheter, y compris de l'ancien. Exception faite du Frick de New-York et du Musée Getty à Los Angeles. Ce qui explique que la vente de mercredi du tableau de Cossimo Iᵉʳ au Musée Getty ait été saluée par certains aux Etats-Unis comme *« une victoire de la culture sur le pouvoir de l'argent »*. Deuxième manche de ce match *« artistique »* jeudi 1ᵉʳ juin avec la vente de tableaux anciens de la collection Chrysler, à New-York, chez Sotheby's cette fois.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

DANSE 20 h 45

THEATRE DE LA VILLE PARIS

JUSQU'AU 2 JUIN

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER

OTTONE-OTTONE

MONTEVERDI

LE COURONNEMENT DE POPPEE

5, 6, 7 JUIN

DOMINIQUE BAGOUET

LE SAUT DE L'ANGE

BAGOUET BOLTANSKI DUSAPIN

LOC. 42.74.22.77

2 PL. DU CHATELET 4ᵉ

ARTS

Le printemps du marché de l'art

Premier choix, second choix

Delacroix, Boudin, Léger, Miro, Picasso : tels sont les favoris des marchands de tableaux du faubourg Saint-Honoré cette année.

Comme les grands couturiers, les grands marchands de tableaux ont leur mode de printemps. Avec un ensemble parfaitement réglé, ils présentent tous en mai leurs dernières trouvailles, pièces précieuses obtenues aux enchères publiques ou chez de mystérieux collectionneurs et héritiers prêts à se « séparer » – comme l'on dit pudiquement – de la toile de maître qui faisait l'orgueil de leur salle à manger. Et, sans doute, les salles à manger, les salons et les chambres de France et d'ailleurs sont-elles inépuisables en tableaux, tableautins et dessins, si l'on en juge par le brillant et l'abondance des expositions qui parsèment la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

On croirait que tous les dessins d'Ingres, toutes les aquarelles et toutes les chasses au lion de Delacroix, les plus beaux Caillebotte et les Dufy fauves appartiennent aux musées d'Amérique et d'Europe. Erreur. Voulez-vous une version du *Paolo et Francesca* d'Ingres ? Il y en a une à vendre chez Schmit (1), dessin d'une miraculeuse et inexpressive précision. De l'autre côté du couloir, une somptueuse aquarelle de Gauguin, chats et ornements océaniens. Tout près, une autre aquarelle : Delacroix, voyage au Maroc, un Maure fumant, étendu sur le sol. Somptueux encore. Autre rareté : un bouquet de fleurs de Chassériau, chamarré de rouge et jaune et peint avec une belle fougue. Préférez-vous cependant les impressionnistes ? C'est bien facile ! Monet ? Caillebotte ? Degas ? Renoir ? Cézanne ?. Berthe Morisot ? Tous sont là, ou, quelques centaines de mètres plus loin, à la galerie Odermatt-Cazeaux (2). Selon vos goûts et vos moyens, faites donc l'empiette d'un grand paysage de Giverny, d'une tête d'enfant rousse ou d'un croquis de danseuse.

Butins amassés

Tout cela n'est pas assez moderne ? Il suffit de monter au premier étage de chez Schmit ou de marcher jusque chez Daniel Malingue (3). Le premier peut se flatter de présenter une suite de Derain cubisants, un Matisse peu connu, des Van Dongen ironiques et stridants et un Dufy fauvissime. A quoi le second réplique par une formidable série de Léger, gouaches et huiles, de l'avant-14 et de l'entre-deux-guerres, accompagnée de quelques Braque, d'un Miro de premier choix et d'un Brauner parmi les meilleurs.

De telles expositions se prêtent mal à l'analyse. Ce sont des butins amassés, des raretés réunies et accrochées côte à côte, avec goût et sobriété d'ordinaire, mais sans aucun souci de cohérence ni d'exhaustivité. Il semble néanmoins que deux constantes se laissent distinguer. L'une est à la résurrection des cubistes dits « français », négligés depuis les années 30. Metzinger, Valmier, La Fresnaye, Gleizes, tous peintres fort estimables quoique de second ordre, reviennent à la mode. La curiosité explique en partie leur retour bien qu'il soit permis de supposer qu'ils bénéficient aussi de la cherté monstrueuse de Picasso, de Braque et de Gris, cherté qui rend aléatoire pour un marchand l'achat de leurs œuvres, même mineures.

Cette évolution a de plaisantes conséquences, puisqu'elle permet de voir enfin des toiles méconnues, certaines séduisantes, d'autres curieuses, qui toutes ont leur place dans une histoire du cubisme qui ne se contente plus de raconter l'émouvante aventure de la « cordée » Picasso-Braque. Elle encourage aussi, hélas, des tentatives moins nécessaires. Quand une galerie s'efforce de réhabiliter Emile-Othon Friesz (4), qu'en dire, sinon qu'il ne vaut pas tant de zèle ? Les Friesz de 1906-1907, exécutés sous l'influence de Braque et de Matisse, ont de l'énergie et de jolies teintes fuchsia et orange. Ceux de 1910 ont encore le mérite de « cézanniser » avec assez de fermeté. Mais ceux de 1930 sont de pauvres toiles terreuses, peintes d'un pinceau gras et filandreux, pastiches ratés de Derain et de Van Dongen.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, jusqu'au 20 juillet.

(2) Galerie H. Odermatt-Ph.-Cazeaux, 85 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'au 29 juillet.

(3) Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon, jusqu'au 8 juillet.

(4) Galerie Katia Granoff, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'au 30 juin.

GRAND CONCOURS

Voyages en Littérature

COMMANDEZ VOS NUMEROS MANQUANTS

Cochez les numéros des vignettes qui vous manquent. Nous vous ferons parvenir les numéros correspondants en franco de port.

N°1 4,50 F daté 23 MAI	N°2 4,50 F daté 24 MAI	N°3 4,50 F daté 25 MAI	N°4 4,50 F daté 26 MAI	N°5 4,50 F daté 27 MAI	N°6 6,00 F daté 28 - 29 MAI
N°7 4,50 F daté 30 MAI	N°8 4,50 F daté 1 JUIN	N°9 4,50 F daté 2 JUIN			

NOM: ______ PRENOM: ______

ADRESSE: ______

CODE POSTAL: ______ LOCALITE: ______

Envoyez ce bon de commande avec votre règlement du total des exemplaires commandés à: Le Monde, *service des ventes au numéros, 7, rue des Italiens, 75009 Paris.*

(Publicité)

CHAQUE MERCREDI *DANS LE DATÉ JEUDI*

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE du *Monde*

C'est + de choix d'affaires en vente et en location

C'est une exclusivité du *Monde* :

« La Sélection des Institutionnels »

Spectacles

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

BONS BAISERS D'ARTISTES. Des artistes contemporains détournent la carte postale. Atelier des enfants. Jusqu'au 26 août.

CULTURE DE L'OBJET. Galerie du Cci. Entrée : 15 F (gratuit pour les moins de 13 ans). Jusqu'au 28 août.

DE MATISSE A AUJOURD'HUI. 3 et 4 étages. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS DE MATISSE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 27 août.

HANS HAACKE. Artfairismes. Galeries contemporaines. Jusqu'au 18 juin.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande galerie, 5 étage. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Grande Halle et Centre Georges Pompidou). Jusqu'au 14 août.

CARL FREDRIK REUTERSWARD. Musée d'art moderne. Jusqu'au 11 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h à 21 h 15, sam., dim. de 9 h à 17 h 30.

1889, LA TOUR EIFFEL ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 août.

LES PETITES FILLES MODERNES. Exposition-dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Du 6 juin au 24 septembre.

EMILE ZOLA - PHOTOGRAPHIES DE SA FILLE DENISE (1897 - 1982). Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Du 6 juin au 17 septembre.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h. Visites-conférences les lun., mer., jeu., ven. à 12 h et 19 h 45, sam. à 11 h 30 (23 F).

LES DONATEURS DU LOUVRE. Hall Napoléon - niveau accueil. Entrée : 25 F (ticket d'entrée au Musée). Jusqu'au 21 août.

L'INSPIRATION DU POÈTE. Pavillon de Flore. Entrée : 25 F (billet d'accès au musée). Du 2 juin au 28 août.

MICHEL-ANGE DESSINATEUR. Galerie Mollien. Entrée : 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée). Jusqu'au 31 juillet.

UN COLLECTIONNEUR PENDANT LA RÉVOLUTION. Jean-Louis Soulavié (1752 - 1813). Pavillon de Flore (2 étage). Entrée : 25 F (ticket d'entrée du musée donnant droit à l'exposition). Jusqu'au 24 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

JEAN FAUTRIER. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 septembre.

NAM JUNE PAIK. La fée électronique. Jusqu'au 30 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EUROPE 1789 - 1799. XX exposition du Conseil de l'Europe. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h. Nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 26 juin.

Musées

1789 - 1815 L'ÉTOFFE DES HÉROS. Costumes et textiles français de la Révolution à l'Empire. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 juillet.

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Du 6 juin au 10 septembre.

DIETER APPELT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 juin.

BOGRATCHEW - POUGNY. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Du 1 juin au 1 octobre.

LA COLLECTION STEPHEN WHITE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 5 juin.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CITÉ PROST. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 1 juin au 23 juin.

CRAFT TODAY USA. Objets contemporains made in USA. Musée des Arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 août.

DANTAN JEUNE, CARICATURISTE ET PORTRAITS SCULPTÉS DE L'ÉPOQUE. Romantique. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 juin.

DE L'ÉGLISE AU TEMPLE DE LA RAISON : LE PANTHÉON. Symbole des révolutions. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 juillet.

DE LA RIVIERA A LA COTE D'AZUR. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 21 août.

ROLAND DORÉ, SCULPTEUR BRETON DU XVII SIÈCLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

SYLVAIN DUBUISSON. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

DÉCOUVERTES SOUS-MARINES EN MANCHE ET ATLANTIQUE. Institut océanographique, centre de la mer et des eaux, 195, rue Saint-Jacques (46-33-08-61). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 30, sam. et dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 juillet.

LE FER A PARIS, ARCHITECTURES. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 juin.

HOMMAGE AU MAITRE UNG-NO LEE. Séoul 1904 - Paris 1989. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et les 14 juillet, 15 août, 1 et 11 novembre de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 novembre.

LES HUILLCA : PEINTRES NAIFS DU PÉROU. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 6 juin.

LE LARMOYEUR. Musée de la vie romantique - Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Du 2 juin au 30 octobre.

MAGICIENS DE LA TERRE. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. de 12 h à 20 h, ven. et sam. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F, 50 F (billet couplé Centre Georges Pompidou et Grande Halle). Jusqu'au 14 août.

LA MESURE DU CIEL, DE LA PLAQUE PHOTOGRAPHIQUE AUX TECHNIQUES. Spatiales. Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt, balcon de la salle 5 (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 1 juin au 3 septembre.

MINIATURES DE L'INDE IMPÉRIALE : Les peintres de la cour d'Akbar (1556 - 1605). Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 juillet.

MUCHA. La collection Ivan Lendl. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 17 juillet.

ODYSSEY, CENT ANS DE PHOTOGRAPHIE AU NATIONAL GEOGRAPHIC. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 5 juin.

QUAND PARIS DANSAIT AVEC MARIANNE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 août.

RENDRE LA VILLE ACCESSIBLE A TOUS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 6 juin au 20 juin.

HENRI LE SIDANER. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 juillet.

LES SIÈCLES D'OR DE LA MÉDECINE. Padoue XV - XVIII. Muséum d'histoire naturelle, galerie de zoologie 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (43-36-14-41). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam. et dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 décembre.

THÉATRE ET RELIGION EN ASIE. Costumes, masques, marionnettes, ombres. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

TURQUIE : MAINS DE FEMMES. Musée de l'Homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

UBU : CENT ANS DE RÈGNE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1 juillet.

UNE NOUVELLE AFFICHE POUR LE MUSÉE NATIONAL DES ARTS ET. Traditions populaires. Musée des Arts et Traditions populaires, hall, 6, av. du Mahatma Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 15 juin.

Jeudi 1er juin

Centres culturels

1789 : LE PATRIMOINE LIBÉRÉ. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully (42-77-44-21). T.l.j. sf dim. de 13 h à 18 h. Du 6 juin au 10 septembre.

L'ART DANS LA FOLIE, LA FOLIE DANS L'ART. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Du 5 juin au 20 juin.

ASSEYEZ-VOUS EN SUÉDOIS ! Trois générations d'art du meuble en Suède. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 juillet.

AUBUSSON 1989. 25 artistes contemporains. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 juin.

CENT SOIXANTE-CINQ PEINTRES, GRAVEURS, PHOTOGRAPHES ET SCULPTEURS. Originaires de trente-neuf pays différents exposent. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 juin.

CHINE. Photographies de Hiroji Kubota. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 9 juillet.

CROISEMENT DE SIGNES. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 16 août.

CROSSINGS'89 FRANCE - HAWAII. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

DIVINA DEA. Objets et dessins de Nobuko Sugai. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Du 6 juin au 13 juillet.

L'EVENTAIL A TOUS VENTS. Du XVI siècle à nos jours. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 juillet.

FRANK HORVAT. Côté mode. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 2 juillet.

IMAGES INTERNATIONALES POUR LES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, nocturne mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 juillet.

PETER KNAPP. Centre culturel suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 juillet.

MAITRES FRANÇAIS 1550 - 1800. Dessins de la donation Mathias Polakovitz à l'Ecole des Beaux-Arts. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar., et les 14 et 15 mai de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 juin.

MORCEAUX CHOISIS DU XIX SIÈCLE. Dans les collections des musées d'Ile-de-France. Mairie du IXe arrondissement, 6, rue Drouot. T.l.j. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 2 juillet.

MEHDI MOUTASHAR. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 30 juin.

PETITS ET GRANDS THÉATRES DU MARQUIS DE SADE. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1 juillet.

PROPUESTA 89. Centre culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 30 juin.

MAN RAY. 360e de liberté. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h, nocturne le jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 15 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 5 juin.

RANDY SAHARUNI. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 18 juin.

SUPPORTS DE RÊVES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.

LE VOYAGE EN ITALIE. Les photographes français en Italie 1840 - 1920. Fondation Dosne - Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

Galeries

ABSTRACTION-CRÉATION. 1931-1936. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 1 juillet.

ACADÉMIES. Visages et corps dans l'estampe du XX siècle. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 17 juin.

AEPPLI, RAYNAUD, RAYSSE, NIKI DE SAINT PHALLE, TINGUELY. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 10 juin.

FRANÇOIS ARNAL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 10 juin. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 5 juin.

ARTSCHWAGER, MORLEY, RUSCHA. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 1 juin au 15 juillet.

ASPECTS DE L'ART MODERNE EN FRANCE 1920 - 1960. Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ BEAUDIN. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 6 juin au 30 juillet.

HILLA BERND BECHER. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 3 juin.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 9 juin.

JAMES BROWN. Sculptures et peintures. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 1 juillet.

GENEVIÈVE CLAISSE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 1 juillet.

ANTHONY CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 31 juillet.

FRANCESCO CLEMENTE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juin.

JAMES COIGNARD. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 17 juin.

MARC COUTURIER. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 28 juin.

JEAN COUY. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 9 juin.

JEAN DAIVE. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 10 juin.

EDITH DE VRIES. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 17 juin.

RÉGIS DEPARIS. les encadrements. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 3 juin au 8 juillet.

LA DERNIÈRE SÉANCE. Cinq heures pour la photographie. Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré (42-60-68-08). Jusqu'au 25 juin.

DI MACCIO. Galerie Ra, 7, rue Turbigo (42-36-45-74). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN DUBUFFET. Regards sur la pensée d'un philosophe. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 20 juillet.

JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 30 juin.

ESQUISSES ET DESSINS. Du XVI au XX siècle. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 17 juillet.

CHARLES FILIGER. 1863 - 1928. Bateau-Lavoir, 18, rue de Seine (43-25-13-87). Jusqu'au 15 juin.

JEAN-CLAUDE LE FLOCH. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 1 juin au 30 juin.

SAM FRANCIS II. Toiles grands formats. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 1 juillet.

LEE FRIEDLANDER. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 8 juillet.

E. OTHON FRIEZ. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 30 juin.

FUTURA 2000. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 1 juin au 8 juillet.

CHRISTIAN GALZIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 6 juin au 29 juillet.

GARDAIR. Galerie Olivier Nouvellet, 19, rue de Seine (43-29-43-15). Jusqu'au 3 juin.

PABLO GARGALLO. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 13 juillet.

OSCAR GAUTHIER. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 10 juin.

ZVI GOLDSTEIN. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 3 juin.

AUGUSTE HERBIN. Galerie J.-E. Resche, 20, rue de Seine (43-29-44-03). Jusqu'au 30 juin.

GOTTFRIED HONEGGER-CORNELIA HESSE. Père et fille. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 29 juillet.

FRANK HORVAT. Album de famille. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 17 juin.

JEANCLOS, LE TYMPAN DE SAINT-AYOUL A PROVINS. Galerie Albert Lœb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 18 juillet.

PETER JOSEPH. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 1 juin au 8 juillet.

ANISH KAPOOR, WOLFGANG LAIB, RICHARD LONG. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 6 juin au 22 juillet.

JON KESSLER. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 7 juin.

PIOTR KLEMENSIEWICZ. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 17 juin.

AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 5 juin.

CHARLES LAPICQUE. Huiles sur toiles de 1940 à 1973. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 13 juillet. / Œuvres sur papier. Galerie Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 13 juillet.

ERICA LENNARD. Cinq heures pour la photographie. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 7 juillet.

LOIC MADEC. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 14 juillet.

ANDRÉ MASSON-GÉRARD SCHNEIDER. Œuvres sur papier. Galerie Heyram - Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 24 juin.

MAITRES FRANÇAIS DES XIX ET XX SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

NAM JUNE PAIK. Galerie du Génie, 23, rue Keller (48-06-02-93). Jusqu'au 3 juin.

BRUCE NAUMAN. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 20 juin.

L'OBJET DU RELIEF. Galerie Natalie Séroussi, 34, rue de Seine (46-33-03-37). Jusqu'au 8 juillet.

OBJET OBJECTIF. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 3 juin au 22 juillet.

NAM JUNE PAIK, YOUNG-JIN HAN. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 17 juin.

PANAMARENKO. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 3 juin.

CLAUDIO PARMIGGIANI. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 22 juillet.

PEINTURES FLAMANDES XVI - XVII SIÈCLES. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 13 juillet.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 22 juillet.

PICASSO ET L'ATELIER PIERRE HUGO. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (43-29-50-84). Jusqu'au 30 juin.

POLIAKOFF ET DOUCET. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 30 juin.

YVES-MARIE PÉRON. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 1 juillet.

PAOLO QUARTANA. Cinq heures pour la photographie. Galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal (43-31-10-10). Jusqu'au 30 juin.

BERNARD QUENTIN. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Du 6 juin au 14 juin.

LES RÉALITÉS NOUVELLES 1946 - 1956. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 1 juillet.

NIKI DE SAINT PHALLE. Œuvres des années 1980... stabilisées par Tinguely. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 17 juin. / JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juin.

LES SALUEURS. Huit artistes contemporains autour de Jean Hélion. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 10 juillet.

EMMANUEL SAULNIER. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 3 juin.

SCHNEIDER. Galerie Vega, 16, rue Guénégaud (40-46-07-33). Jusqu'au 24 juin.

JEANNE SOCQUET. Galerie Pierrette Morda, 88, rue Saint-Martin (42-71-85-75). Jusqu'au 13 juillet.

MARTIN SZEKELY. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 3 juillet.

PIERRE TAL COAT. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 29 juillet.

TAL COAT. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 22 juillet.

GILLES TELLIER. Cinq heures pour la photographie. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 30 juin.

THÈMES DE L'AGE CLASSIQUE. Galerie Pardo, 160, boulevard Haussmann (45-62-55-40). Jusqu'au 30 juin.

JEAN TINGUELY. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Du 1 juin au 29 juillet.

HERVÉ TÉLÉMAQUE. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 30 juin.

FRANÇOISE VERGIER. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 21 juin.

MARTIN VIVÈS. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 17 juin.

EDOUARD VUILLARD. 1868-1940 le chemin de la création. Galerie Bellier, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 1 juillet.

WANDERERS. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 13 juin.

WILLIAM WEGMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 1 juin au 13 juillet.

WISWANADHAN. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 1 juillet.

JOHANES ZECHNER. Galerie Daniel Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 17 juin.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Légende d'Ossian illustrée par Girodet (1767 - 1824). Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach (46-05-22-64). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 juin. Populaire ou Décoratif. L'art du spectacle forain. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 2 juillet.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans dehors. Propositions 7. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

CRÉTEIL. Serge Plagnol. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-18-88). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

EVRY. Keiichi Tahara. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h à 18 h 30, sam. de 12 h à 18 h, jusqu'à 20 h 30 les soirs de spectacle. Jusqu'au 24 juin.

MALAKOFF. Béatrice Casadesus. Promenade dans un musée imaginaire. Centre culturel communal, 24, rue Béranger (47-46-75-00). Mar. de 12 h à 18 h 30, mer., ven. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, sam. de 13 h 30 à 19 h, dim. de 10 h à 12 h. Du 2 juin au 2 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Dessins de Martha Grunewaldt et les Machines d'Emile Ratier. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juillet.

PARIS-LA DÉFENSE. Monory. Carte blanche à la galerie Daniel Lelong. Galerie La Défense Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 29 juin.

PONTOISE. Camille Pissarro. Gravures. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre. Jacques Villon. Gravures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 JUIN

« Hôtel de l'île Saint-Louis. Evocation de Voltaire, les amours de La Fontaine. L'hôtel de Richelieu », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Promenade dans les catacombes », 14 h 30, entrée place Denfert-Rochereau (Ars conférences).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lauzun et île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard).

« La chapelle dite « expiatoire », 15 heures, 36, rue Pasquier (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Musée Delacroix, place Furstenberg et chapelle des Saints-Anges », 14 h 30, 6, place Furstenberg.

« La naissance de gothique à Saint-Denis », 15 heures, entrée de la basilique, métro Saint-Denis-Basilique.

« Un escorial parisien : Anne d'Autriche et le Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques.

CONFÉRENCES

107, rue de Reuilly (salle n° 1), 19 h 30 : « L'astrographie, une technique qui allie la graphologie et les influences planétaires », par S. Chermet-Carroy (ULP, tél. : 43-43-40-70).

47, rue de la Fontaine-au-Roi, 20 heures : « Les dimensions parallèles » (AGEASAC, tél. : 43-57-29-81).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le yoga royal de la théosophie ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « La douceur et l'intensité », par C.-A. Chem.

THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE
43 66 43 60
10 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES
DU 2 AU 16 JUIN
LA STAR
OPERA
DE ZYGMUNT KRAUZE
MISE EN SCENE JORGE LAVELLI
M ________ tel ________
adresse ________
JE RESERVE ___ PLACE(S) A 150 F. POUR LA STAR
2 3 6 7 8 9 10 13 14 16 JUIN A 20 H 30
entourer la date choisie, souligner une date de repli
ci-joint un chèque de F. ________
à l'ordre du Théâtre National de la Colline 15 rue Malte-Brun 75020 Paris M° Gambetta

DANIEL LELONG
présente
MONORY
Grands formats en bleu, rose, et noir 1981-1989
24 mai - 29 juin 1989
GALERIE LA DÉFENSE ART 4
15, place de la Défense, La Défense 4
Tous les jours de 12 h à 19 h sauf le mardi. Tél. : 49 00 15 96

NOUVELLE FORMULE
Le Monde
ARTS-SPECTACLES
CHAQUE MERCREDI
(NUMÉRO DATÉ JEUDI)

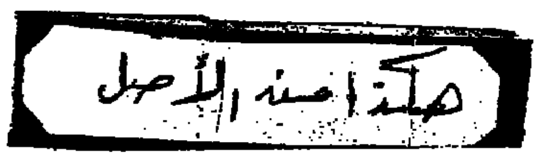

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 1er juin

TF 1

20.40 Série : Julien Fontanes magistrat. 22.15 Série : Soko, brigade des stups. Objectif : Joe White. 23.10 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre. 6. Haroun Tazieff et les volcans. 0.05 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires. Intrigues : Un crime chasse l'autre. 0.50 Documentaire : Histoires naturelles. Le chamois.

A 2

20.35 Cinéma : Je vais craquer. ■ Film français de François Leterrier (1980). Avec Christian Clavier, Anémone, Nathalie Baye, Maureen Kerwin. *Un jeune cadre bien tranquille est entraîné dans la vie parisienne nocturne et croit à la liberté sexuelle.* 22.05 Flash d'informations.

Paradoxal : une terre juive en URSS

LE BIROBIDJAN

par le Dr. Patrick Braun et Jean Sanitas

aux Editions Robert Laffont

22.15 Sport : Tennis. Résumé des Internationaux de Roland-Garros. ▶ 22.45 Magazine : Résistances. Birobidjan : Une terre juive en URSS. 0.10 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12. 0.30 Météo. 0.35 Soixante secondes. Jacques Séguéla. 0.40 Histoires courtes. Spécial Festival d'Annecy : Le sujet du tableau, de Georges Schwizgebel ; Baby in television, de Pencho Kunchev ; Maux croisés, de Richard Condie.

FR 3

20.35 Téléfilm : Fanny et Alexandre. D'Ingmar Bergman, avec Pernilla Allwin, Bertil Guve (2e partie). 22.55 Journal et Météo. Elections européennes. Invité Valery Giscard d'Estaing. *23.10 Sport : Tennis.* Résumé des Internationaux de Roland-Garros. 23.25 Magazine : Océanique. « Les heures chaudes de Montparnasse » de Jean-Marie Drot. 0.15 Musiques, musique. Pièce, de Suk, par Annick Roussin, violon, et Marc Bensoussan, piano ; Quatuor nº 5 opus 76, de Haydn, par le Quatuor Ludwig.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les Bootleggers. ■ Film américain de Joseph Sargent (1973). Avec Burt Reynolds, Matt Clark, Ned Beatty. 22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Pale Rider, le cavalier solitaire. ■■ Film américain de Clint Eastwood (1985). Avec Clint Eastwood, Michael Moriarty, Carrie Snodgress (v.o.). 0.05 Cinéma : L'ours et la poupée. ■ Film français de Michel Deville (1969). Avec Brigitte Bardot, Jean-Pierre Cassel, Daniel Ceccaldi. 1.30 Magazine : Cinémode été 89.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le port des filles perdues. De Carl Monson, avec Frank Stallone, Christopher Mitchum. *Un marin s'en prend au proxénète de sa fiancée.* 22.20 Téléfilm : Les fantasmes de Laura. De Vincent Salviani, avec Kathy Shower, Brett Halsey. *Violée devant son mari.* 0.00 Journal de minuit. 0.05 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.10 Jo Gaillard (rediff.). 2.05 Bouvard et compagnie (rediff.). 2.20 Tendresse et passion (rediff.). 3.10 Journal de la nuit. 3.15 Série : Une vie. 4.00 Voisin, voisine (rediff.). 5.00 Tendresse et passion. 5.25 Bouvard et compagnie (rediff.). 5.40 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm : Le justicier d'Okinawa. De Seiji Izumi, avec Koichi Saki, Narumi Yasada. *Les amis d'un boxeur sont assassinés...* 22.00 Série : Clair de lune. 22.50 Six minutes d'informations. 22.55 Magazine : Quand la science mène l'enquête (rediff.). 23.40 L'homme de fer (rediff.). 0.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Etranger, d'où viens-tu ? (rediff.). 2.25 Magazine : M6 aime le cinéma (rediff.). 3.20 Magazine : Adventure (rediff.). 3.55 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.15 Quand la science mène l'enquête (rediff.). 5.10 S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 5.30 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 6.00 Etranger, d'où viens-tu ? 6.25 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Karen, Carson et Marilyn, de Jean-Frédéric Vernier. 21.30 Profils perdus. Paul Deharme. 22.40 Nuits magnétiques. Précoces, surdoués et petits génies. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Le rock de Canterbury.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mai au Grand, Auditorium) : Symphonie nº 29 en la majeur K 201 et Concerto pour piano et orchestre nº 12 en la majeur K 414, de Mozart : Symphonie nº 5 en mi bémol op. 82, de Sibelius par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Maximiano Valdès ; sol. Ingrid Haebler, piano. 22.30 Musique légère. Six exquises esquisses, de Claudric ; Arménia, de Gabaye ; Balada, de Porumbescu. 23.07 Club de la musique contemporaine. Ensemble musicatreize. 0.30 Hugo Wolf.

Vendredi 2 juin

TF 1

20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Isabelle Aubret. Variétés : Frédéric François, Daniel Guichard, Gérard Blanc, Gold, Elli Medeiros, Michel Delpech. 22.40 Magazine : Destinées. De Patrick Jeudy. Jayne Mansfield. Textes de Jean Durieux, lus par Lambert Wilson. 23.40 Journal et Météo. 0.00 Feuilleton : Le joyau de la couronne. De Christopher Morahan et Jim O'Brien, d'après le Quatuor indien, de Paul Scott (2e partie). 0.55 Série : Drôles d'histoires. Intrigue : Urgent cause décès. 1.20 Série : Des agents très spéciaux. L'intégrateur universel.

A 2

20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes, avec Jean Carmet, Marie-Pierre Casey, Darry Cowl, Eva Darlan (6e épisode). 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Cap sur d'autres mondes. Invités : Geneviève Dormann *(le Bal du dodo)*, Jacques Lanzmann *(les Guérillans)*, Jéromine Pasteur *(Selva sauvage)*, Alain Peyrefitte *(l'Empire immobile ou le choc des mondes)*. 23.00 Journal. 23.10 Météo. 23.15 Soixante secondes. Alberto Moravia, écrivain. 23.20 Sport : Tennis. Résumé des internationaux de Roland-Garros. ▶ 0.00 Cinéma : En suivant la flotte. ■■ Film américain de Mark Sandrich (1936). Avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Randolph Scott. *Est-il besoin de présenter une fois de plus l'inoubliable couple que formaient Fred Astaire et Ginger Rogers ? Est-il même besoin de raconter l'histoire, qui n'est que prétexte à chansons, ballets et intrigues sentimentales ? Qu'il suffise de dire que cette comédie musicale de la grande époque est parmi les plus réussies de la série. Bien sûr, tout cela vous a aujourd'hui un air un peu kitsch, mais les connaisseurs apprécieront. Quant aux autres...*

FR 3

20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.25 INC. 20.35 Série : Le Masque. La rançon de la gloire, de Patrick Saglio, avec Gérard Blain, Jean-Yves Gautier. *Une vedette du Top 50 victime d'un enlèvement.* 21.35 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. La planche dans tous ses états, de Loïc Etevenard. 22.30 Journal et Météo. Avec un résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros. 23.00 Série : De l'autre côté. Films d'animation présentés par René Laloux. (3e partie). Les dents d'Ernest, Portraits de famille, de François Bruel ; Tour d'ivoire, Les trouble-fête, L'oiseau de nuit, de Bernard Palacios. 23.30 Danse contemporaine : Dix anges. Chorégraphie de Dominique Bagouet. 0.00 Musiques, musique. Quatuor opus 25, de Brahms, par Laurent Cabasso, Sonia Weideratherton, Anne-Marie Conquer, Roland Verley.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Condamnation sans appel. De David Lowell Rich, avec Lindsay Wagner, Martin Balsam. *Mariée à un toxicomane.* 22.05 Documentaire : Aventures dans les mers du Sud. 1re partie : Les îles des épices. 22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Dangereuse sous tous rapports. ■■■ Film américain de Jonathan Demme (1986). Avec Jeff Daniels, Melanie Griffith, Ray Liotta. *Un « yuppie » coincé rencontre une mythomane survoltée : la routine de son existence explose ; mais quand on change autant sa vie, on peut aussi la perdre. Sous la forme d'une comédie policière brillante et spectaculaire, Demme offre une réflexion pirandellienne sur identité et libre arbitre. Les interprètes sont formidables, le changement de ton du film, à mi-parcours, proprement ahurissant, et l'ensemble d'une intelligence rare. L'un des grands films américains de la décennie.* 0.45 Cinéma : Jane B par Agnès V. ■ Film français d'Agnès Varda (1987). Avec Jane Birkin, Philippe Léotard, Jean-Pierre Léaud. *Premier volet d'un diptyque qu'Agnès Varda a consacré à Jane Birkin ; ici, la partie la plus « documentaire » (« Kung fu master » sera une fiction), portrait imaginaire de la comédienne, à travers saynètes et participations amicales. C'est cocasse, si l'on aime Birkin, quelquefois franchement émouvant (l'imitation de Laurel et Hardy), le plus souvent longuet et inutile.* 2.20 Cinéma : Booby Trap. □ Film américain de Franky Schaeffer (1986). Avec Emily Longstreth, Devin Hoelscher. 3.55 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul. □ Film italien de Enzo G. Castellari (1970). Avec Chuck Connors. 5.30 Téléfilm : Panique dans le 17 h 22.

LA 5

19.00 Série : K 2000. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : L'héritage fatal. De Rod Homcomb. *Un séduisant escroc tout juste sorti de prison doit rembourser ses dettes. Le « roi » du milieu lui procure un emploi mais « sous conditions ».* 22.25 Téléfilm : Coup bas. De Frank Harris, avec Leo Fong, Cameron Mitchell. *Tueur par télépathie.* 0.00 Journal de minuit. 0.05 Coup bas (suite). 0.15 L'inspecteur Derrick (rediff.). 1.20 Jo Gaillard (rediff.). 2.15 Bouvard et compagnie (rediff.). 2.30 Tendresse et passion (rediff.). 2.55 Journal de la nuit. 3.00 Série : Une vie. 3.45 Voisin, voisine (rediff.). 5.45 Tendresse et passion (rediff.). 6.10 Bouvard et compagnie (rediff.).

M 6

20.35 Téléfilm : L'enquête de Monseigneur Logan. De Harry Falk, avec Robert Wagner, E. G. Marshall. *Des guérisons miraculeuses.* 21.55 Série : Clair de lune. 22.45 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Variétés : Eurorock. 0.00 L'homme de fer (rediff.). 1.00 Musique : Boulv'rock'n hard. 2.00 Etranger, d'où viens-tu ? (rediff.). 2.25 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 2.50 Magazine : Quand la science mène l'enquête (rediff.). 3.40 Documentaire : S'il te plaît, montre-moi nos histoires. 4.05 Magazine : M6 aime le cinéma (rediff.). 5.00 Le glaive et la balance (rediff.). 5.30 Magazine : Adventure (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Pierre Loti. 21.30 Musique : Black and blue. La vie quotidienne des jazzmen américains. 22.40 Nuits magnétiques. Précoces, surdoués et petits génies. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Le rock de Canterbury.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Missa solemnis op. 123, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, le Chœur de chambre de Rias, le Chœur du Sudfunk, dir. Neville Marriner ; sol. Judith Beckmann, soprano, Marjana Lipovsek, alto, Keith Lewis, ténor, Matthias Hoelle, basse. 22.20 Premières loges. Thaïs, de Massenet. 23.07 Club de la musique ancienne. Chiara Banchini, Jasper B. Christensen : Les sonates de Corelli. 0.30 Poissons d'or. A 1.30, Les poissons d'or du passé : Gustav Holst.

Audience TV du 31 mai 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.8	Santa Barbara 23.0	Tennis 6.1	Actualité région. 9.1	Top 50 2.1	K 2000 3.6	Cagney et Lacey 2.2
19 h 45	49.7	Roue fortune 23.7	Tennis 6.8	19-20 Info 8.1	Flash 3.5	K 2000 4.5	Cagney et Lacey 2.1
20 h 56	59.5	Journal 27.6	Journal 11.0	La classe 8.9	Publicité 2.3	Journal 4.5	Publicité 4.8
20 h 55	62.9	Sacrée soirée 29.7	Heure vérité 9.5	Le Document 3.0	Bande annonce 3.6	La Rançon 11.0	Chambre 5.7
22 h 08	54.4	Sacrée soirée 24.3	Heure vérité 9.0	Le Document 1.4	American Just. 4.0	La Rançon 11.3	Chambre 4.6
22 h 44	28.8	Publicité 9.0	Tennis 8.0	Lettre ouverte 2.1	Camomille 1.2	Lois des Poumis 5.8	Libre et change 2.0

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 1er juin à 0 heure et le samedi 3 juin à 24 heures.

Durant les trois prochains jours, fraîcheur, nuages, ondées et parfois orages resteront au menu sur la majeure partie du pays. Les régions du Nord-Ouest seront les mieux loties : les passages nuageux seront entrecoupés de belles éclaircies, même s'il faut compter sur quelques averses.

Vendredi : nuages, ondées et orages. – Sur le Nord, la Normandie, la Bretagne, les Pays de Loire et Poitou-Charentes, nuages et éclaircies, parfois assez belles, se partageront le ciel. On ne sera pas à l'abri d'une averse passagère.

Sur les Ardennes, la Champagne, l'Ile-de-France, le Centre, le Limousin, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, l'Auvergne, la Bourgogne et la Lorraine, les nuages resteront abondants toute la journée. Il pleuvra par moments et on pourra entendre gronder le tonnerre dans l'après-midi. Seuls quelques coins de ciel bleu apparaîtront de loin en loin.

Sur l'Alsace, la Franche-Comté, le Lyonnais et le Sud-Est, le temps sera assez ensoleillé en matinée. L'après-midi, le temps deviendra lourd. Des orages isolés éclateront alors.

Les températures matinales iront de 5 à 8 degrés sur la moitié nord, de 9 à 14 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, elles seront comprises entre 15 et 20 degrés, excepté sur le Sud-Est, où il fera plus chaud (20 à 25 degrés).

Samedi : pas de changement. – De la Bretagne au nord de l'Aquitaine, au Centre à l'Ile-de-France et au Nord, le temps sera mitigé, partagé entre des périodes ensoleillées et des passages nuageux accompagnés, par endroits, d'averses à partir de la mi-journée.

Du Sud-Ouest à l'Auvergne, à la Champagne ainsi que sur les régions plus à l'est, le temps sera nuageux avec des ondées et des orages. Les pluies pourront être assez abondantes sur les régions méridionales, en particulier sur les versants sud du relief. Les températures seront du même ordre que celles de la veille.

SITUATION LE 1er JUIN 1989 A 0 HEURE TU

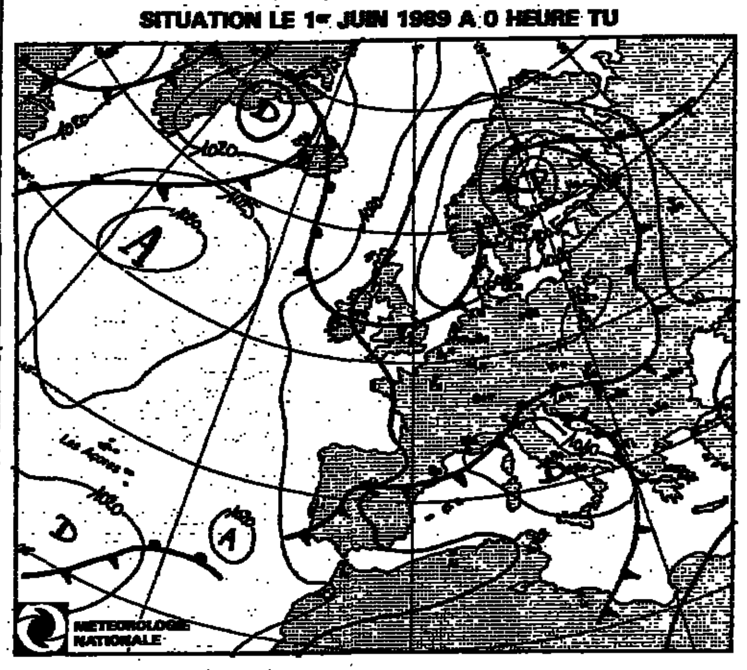

PRÉVISIONS POUR LE 3 JUIN 1989 A 12 HEURES TU

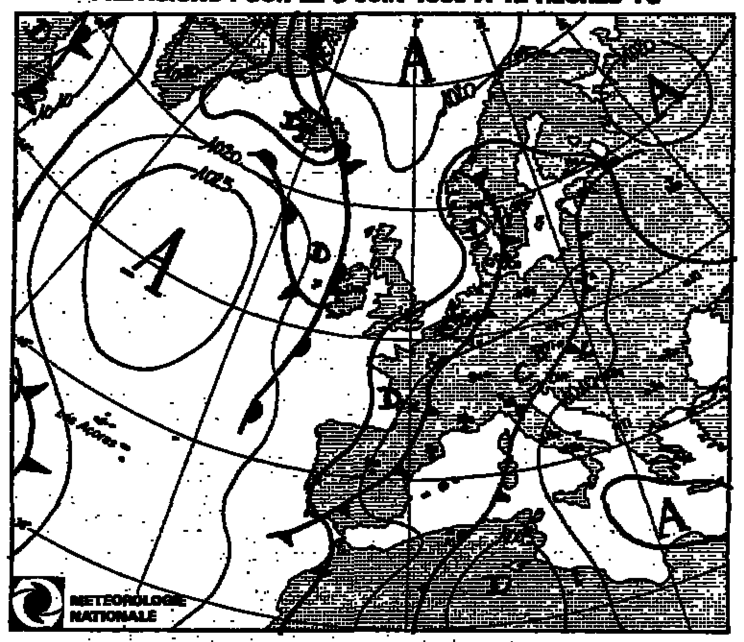

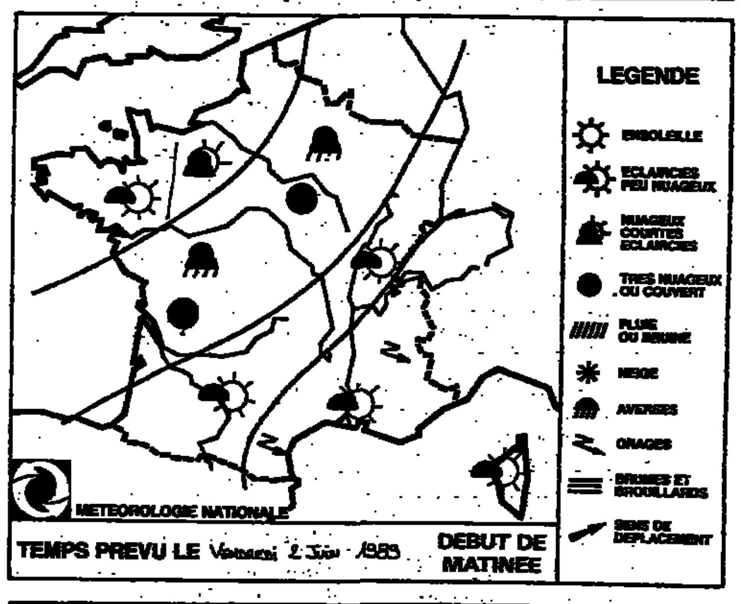

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 31-5-1989 à 6 heures TU et le 01-6-1989 à 6 heures TU — le 01-6-1989

FRANCE

AJACCIO	23	14	C
BIARRITZ	19	14	C
BORDEAUX	21	10	C
BOURGES	17	7	C
BREST	17	6	N
CAEN	14	5	D
CHERBOURG	14	6	N
CLERMONT-FERR.	15	7	C
DIJON	18	11	C
GRENOBLE St-M-H	25	13	P
LILLE	16	3	N
LIMOGES	16	9	C
LYON	20	14	N
MARSEILLE-MAR.	24	18	P
NANCY	17	7	N
NANTES	20	8	D
NICE	21	16	C
PARIS-MONTS.	16	8	D
PAU	18	10	N
PERPIGNAN	23	16	C
RENNES	17	5	D
ST-ETIENNE	20	10	B
STRASBOURG	17	10	P
TOURS	18	5	N
TOULOUSE	22	11	N
POINTE-A-PITRE	31	24	D

ÉTRANGER

ALGER	28	14	D
AMSTERDAM	15	7	A
ATHÈNES	23	18	O
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	24	14	C
BELGRADE	28	16	N
BERLIN	15	6	N
BRUXELLES	15	4	D
LE CAIRE	26	21	D
COPENHAGUE	15	5	C
DAKAR	30	23	D
DELHI	38	27	D
DJERBA	26	19	N
GENÈVE	23	12	N
HONGKONG	26	22	P
ISTANBUL	23	17	D
JÉRUSALEM	24	11	D
LISBONNE	22	14	N
LONDRES	16	8	P
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	16	6	D
MADRID	24	12	C
MARRAKECH	27	17	N
MEXICO	28	13	B
MILAN	26	14	N
MONTRÉAL	20	14	C
MOSCOU	25	14	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	28	21	D
OSLO	9	6	P
PALMA-DE-MAJ.	25	14	B
PÉKIN	31	19	D
RIO-DE-JANEIRO	25	19	N
ROME	22	13	B
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	14	5	N
SYDNEY	17	6	D
TOKYO	24	17	D
TUNIS	28	17	D
VARSOVIE	15	3	D
VENISE	20	16	P
VIENNE	22	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5015

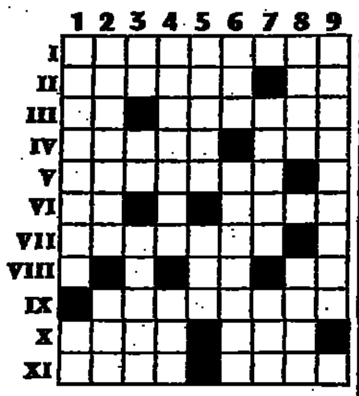

HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui est amené à changer de ton. – II. Se trouvent dans un lieu. Fait des débuts remarqués. – III. Se rapproche peut-être du but. Rend service à la médecine. – IV. Est plein de poils. Connaissait le monde du silence. – V. A souvent renvoyé la balle. – VI. Conduit à réagir. Tel qu'il n'y a vraiment pas de quoi en faire une maladie. – VII. Ni à omettre ni à remettre. – VIII. Quitta la ville pour la campagne. Interjection. – IX. Met en état de manque. – X. Fait boire la tasse. N'a pas de prix. – XI. Donnaient de l'éclat. Empêche d'aller de l'avant.

VERTICALEMENT

1. Court et fait marcher. Adverbe. – 2. Quelqu'un qui a besoin d'assistance. Vient des Alpes. – 3. Article. Préposition. Perche qui peut être tendue. – 4. Peut frapper l'enclume. Abrite des mosquées. 5. Pour celui qui a quelque chose à cacher. Fit naître la déception. – 6. Préfixe. Lieu de transformation. – 7. Plus on tire dessus, plus il diminue. Prépare le gratin. – 8. Source de réflexion. Combustible. – 9. Moyen d'éviter des débordements.

Solution du problème nº 5014

Horizontalement

I. Mortifiés. – II. Oreiller. – III. An. Anse. – IV. Talc. – V. Itou. Si. – VI. Gisors. Un. – VII. Ara. – VIII. Albinos. – IX. Râla. Miel. – X. Duelliste. – XI. Se. Eus. Er.

Verticalement

1. Montagnards. – 2. Or. Laue. – 3. Réalisable. – 4. Tinctoriale. – 5. Il. Oran. Lu. – 6. Fla. Us. Omis. – 7. Iéna. Isis. – 8. Ers. Su. Eté. – 9. Etinceler.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **FORUM.** – Qu'est-ce qu'une école de yoga ? Une école de yoga, c'est un endroit où l'on apprend à devenir professeur de cette discipline, à développer ses qualités spirituelles et physiques ou à accroître ses connaissances des civilisations millénaires. Pour répondre aux questions que se posent, à propos de cette école, les adeptes de la respiration savante et de la quête de la sagesse, la Fédération nationale des enseignants de yoga (FNEY) organise, le lundi 19 juin, à 20 h 30, un forum d'information autour de professeurs. Ceux qui souhaiteraient juger de l'esprit de l'enseignement dispensé pourront participer à un cours de yoga à condition de ne pas être débutant et de s'inscrire au préalable.

★ Ecole française de yoga. Le 19 juin à 20 h 30. 3, rue Aubriot, Paris-4e. Tél. : (1) 42-78-03-05.

● **Brocante.** – Pour la sixième année consécutive, une foire à la brocante et à la carte postale réunira, dimanche 11 juin, à Vauhallan (Essonne), trente-cinq professionnels des monnaies, des meubles rustiques, des bijoux anciens et de la vieille dentelle. Cinq d'entre eux seront spécialisés dans la carte postale d'autrefois classée par thèmes ou par lieux.

★ Sixième foire à la brocante et à la carte postale. De 9 heures à 19 heures, dimanche 11 juin. Place du village, Vauhallan (91). Renseignements : tél. : 69-41-08-32.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

(Publicité)

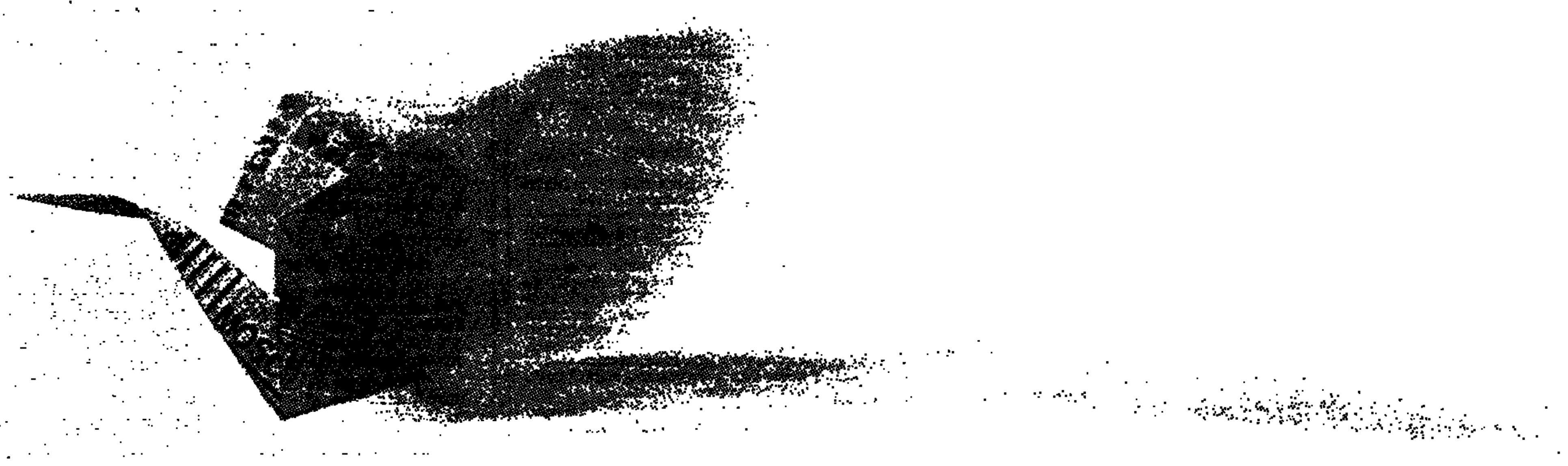

UN JOURNAL PASSE A L'OUEST

Moscou, mercredi, 5 h du matin : les lecteurs les plus pressés s'agglutinent aux vitrines de la rédaction pour découvrir à la lampe torche la dernière édition des Nouvelles de Moscou. Quelques heures plus tard, un exemplaire se revendra 20 fois son prix.

LES NOUVELLES DE MOSCOU, C'EST LA PERESTROIKA A LA UNE

Avril 89 : De retour de Géorgie, Egor Yakovlev, rédacteur en chef des Nouvelles de Moscou, livre son enquête sur le *"massacre impitoyable"*. Il y dénonce la censure, interpelle l'opinion, dit pourquoi il a eu *"peur pour le sort de la Perestroïka"*.

LES NOUVELLES DE MOSCOU, C'EST LA PERESTROIKA EN DIRECT

"J'ai été victime des médias." Sergueï Medounov, ancien dirigeant de la stagnation brejnevienne, aujourd'hui expulsé du parti pour compromissions, accorde sa première interview aux Nouvelles de Moscou. Il y répond aux questions de Natalia Guevorkian.

LES NOUVELLES DE MOSCOU, C'EST LA PERESTROIKA EN V.O.

2 FORMULES D'ABONNEMENT : ☐ 6 mois : 245 F - ☐ 1 an : 430 F

(cocher la formule choisie)

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : n° .... rue : ....

.... localité : ....

code postal : .... bureau distributeur : ....

Veuillez établir votre règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Générale d'Editions Internationales et l'adresser à : LES NOUVELLES DE MOSCOU - 36, rue Picpus - 75012 PARIS - Tél. : 43.42.58.00 M 1

LES NOUVELLES DE MOSCOU

L'HEBDOMADAIRE DE LA PERESTROÏKA

A PARTIR DU 2 JUIN EN KIOSQUE ET SUR ABONNEMENT

Le Carnet du Monde

Naissances

– Pascal et Nadine LAUDET
sont heureux d'annoncer la naissance de

Aurore,

le 8 mai 1989.

3, rue Pasteur,
92210 Saint-Cloud.

– Elizabeth, née Marchand
et Luc de LA BARDONNIE
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Benoit,

né le samedi 27 mai à Bergerac (Dordogne), frère de Marc et Joël, onzième des petits-enfants de Bardouly.

– Laurence LÉVY
et
Jean TOURET

sont heureux d'annoncer la naissance de

Jérémy

à Paris, le 27 mai 1989.

Décès

– Mme Jacques Amar,
Le docteur et Mme Michel Amar,
Leurs enfants, Véronique, Caroline et Pierre,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marinette Amar,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Narcisse Franco,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques AMAR,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 mai 1989, à Créteil, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

52, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marc CAVELL,
artiste peintre,

survenu le 21 mai 1989, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le jeudi 8 juin, à 15 h 45.

– Mme André Genty,
sa mère,
Mme Pierre Genty,
son épouse,
M. Claude Genty,
son frère,
Alain et Agnès Rouveret,
Jean-Paul et Catherine Depretto,
Jean-Christophe et Anne Ortoli,
Sophie, Laure et Vincent,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre GENTY,
déporté-résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 25 mai 1989, dans sa soixante-huitième année.

L'incinération a eu lieu le mardi 30 juin, à Clermont-Ferrand, dans la plus stricte intimité.

47, avenue Gabriel-Péri,
94068 Saint-Maur-des-Fossés.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– Sa famille et ses proches
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri HUGUET,
professeur
de l'université Bordeaux-II.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

– La famille Kessedjian
a la douleur de faire part du décès de

Paul KESSEDJIAN,

survenu le 29 mai 1989, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

27, rue Parmentier,
75001 Paris.

– Le duc de Lévis Mirepoix,
Mme Jacqueline Foucault,
sa sœur,
Alain et Didier Gérard,
ses neveux,
M. et Mme Jacques Gérard,
ont la tristesse de faire part du décès de

la duchesse douairière de LÉVIS MIREPOIX,

survenu le 30 mai 1989.

Le service religieux aura lieu en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris (16e), le vendredi 2 juin à 18 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

55, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

– Les élèves en France et à l'étranger,
Les enseignants, chercheurs et techniciens des laboratoires de chimie organique appliquée, de photochimie, de physico-chimie des hydrocarbures de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,
ont la tristesse de faire part du décès, le 27 mai 1989, de

M. Alfred MAILLARD,
professeur honoraire à l'université de Strasbourg.

Ils gardent le souvenir des qualités profondes de l'esprit du chercheur et de l'homme.

– M. et Mme Jean Maslo,
M. et Mme Philippe Maslo,
Et David,
M. Pierre Maslo,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paula MASLO,

survenu le 30 mai 1989, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 2 juin, à 15 heures, au cimetière de Bagneux.

22, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Mme Mariette Orru,
Ses huit enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Mathilde Orru,
font part du décès de

M. Joseph ORRU,
« homme de paix »,

survenu le lundi 29 mai 1989.

83, rue de Chevreul,
69007 Lyon.

– Nous apprenons le décès de

Edmond SOUSSA,

qui fut un grand sportif mondial et un peintre international,

survenu à Paris, le 29 mai 1989, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris (5e), suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 11 octobre 1898 au Caire, Edmond Soussa, décorateur, peintre, ferronnier, décora divers palais égyptiens et de grandes demeures. En tant que joueur de billard, il remporta quinze titres mondiaux et détint de nombreux records du monde aux jeux de cadre.]

Remerciements

– Mme Maryse Noguez
et ses filles Emilie et Julie,
M. Dominique Noguez,
M. et Mme François Noguez,
Et toute la famille de

Gérard NOGUEZ,

mort brutalement le 24 mai 1989, à quarante-trois ans,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

Anniversaire

– Il y a un an,

Albert ENJALBERT,

nous quittait...

Il a laissé à tous ses collègues et amis de la CNAVTS l'empreinte d'un homme de cœur et de combat.

Que tous ceux qui l'ont connu s'associent dans une communion de pensée pour lui et sa femme Denise.

Messes anniversaires

– Le 4 juin 1989, quarante jours après le décès du

professeur Nicolas SVORONOS,

sa famille, ses amis, ses collègues se souviendront, lors d'une messe qui sera célébrée à 11 h 30 en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Bizet, 75016 Paris.

Cérémonie religieuse

– M. et Mme Jacques VILAIN,
Mlle Carole VILAIN
sont heureux d'annoncer la communion solennelle de

Delphine

le dimanche 4 juin à 10 h 30, en l'église de Savigny-en-Sancerre (18240).

Communications diverses

– Responsables, cadres, pionniers, entrepreneurs, vous êtes concernés. Le dimanche 4 juin, à 15 h, conférence-débat : perfectionnement ; protection des élites ; suggestions et communications, par J. Leclerc, psychanalyste, créateur de l'auto-déconnection instantanée. Une technique nécessaire à la vie de l'entreprise.

Lieu : Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris (métro Latour-Maubourg). Tél. : 43-20-64-74. Entrée 30 F.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le jeudi 25 mai, Mme Anne Grynberg *a soutenu* : « Les internés juifs des camps du sud de la France 1939-1942. Assistance, solidarité, sauvetage ».

– Université Paris-III, le samedi 3 juin, à 13 h 30, amphithéâtre Michelet, 46, rue Saint-Jacques, escalier A, M. Jacques Bony : « Réalité et symbole dans l'œuvre de Gérard de Nerval : la recherche des formes dans le récit nervalien ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le lundi 5 juin, à 9 h 30, salle 224 (Sorbonne), galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, M. De Arago Bastos Do Valle Rogerio : « La théorie de l'agir communicatif en face des apports d'une sociologie comparative des organisations ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mardi 6 juin, à 14 h 30, salle des actes, centre administratif, Mlle Nadine Deshours : « Les cultes messéniens ».

– Université René-Descartes (Paris-V), sciences humaines Sorbonne : le mardi 6 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Patrick Baudry : « Corps, mort et problématiques suicidaires ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 6 juin, à 9 heures, salle 107, centre Malher, 9, rue Malher, M. Emmanuel Adzou : « Le traitement social du corps humain chez les Kukua (Teke) du Congo ».

– Université Paris-X (Nanterre), le mardi 6 juin, à 17 heures, salle 614, bâtiment G, Mme Khachani, née Saliha Bouchta : « Le rôle de l'industrie minière dans le développement économique du Maroc ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le mardi 6 juin, à 15 heures (Sorbonne), salle Louis-Liard, Mlle Sylvie Joubert : « Polythéisme des valeurs et sociologie. Le cas de l'astrologie ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le mardi 6 juin, à 9 heures, salle 106, centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, M. Akpalé Jacob Gneba : « Mass media et impérialisme culturel en Afrique noire : cas de la radio et de la télévision en Côte-d'Ivoire ».

L'assemblée de la société des lecteurs à Ivry

Les membres de la société des lecteurs *du Monde* tiendront leur assemblée annuelle statutaire à Ivry-sur-Seine le samedi 3 juin à 15 heures (ouverture des portes à 14 heures). Ce sera l'occasion pour les participants de découvrir la nouvelle imprimerie *du Monde* et de rencontrer à l'issue de cette réunion les salariés du journal (ouvriers et cadres techniques, journalistes, employés et cadres administratifs).

Nous rappelons aux actionnaires qu'un service de navettes est prévu samedi à partir de 14 heures entre la station de métro Mairie-d'Ivry et l'imprimerie *du Monde*. Les actionnaires peuvent être accompagnés d'une personne ; mais nous leur déconseillons de venir accompagnés d'enfants de moins de douze ans, les conditions de sécurité d'une usine ne rendant pas possible leur accueil.

France Loto — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 14/03/89) — TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
0	6830	5 000
	52280	30 000
	056740	60 000
	096760	200 000
	153820	60 000
1	261	800
	12071	30 000
	68211	30 000
	266231	200 000
2	32	400
	372	800
	492	800
	9732	5 400
	91192	30 000
	060712	60 000
	142192	200 000
3	883	800
	1033	5 000
	2063	5 000
	4213	5 000
	76673	30 000
	96643	30 000
	99723	30 000
4	314	800
	674	800
	884	800
	54194	30 000
	179294	200 000
	245354	200 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES (F.)
5	5	200
	15	600
	065	1 000
	195	1 000
	0565	5 200
	19425	30 200
	104585	60 200
	109475	60 200
	203295	60 200
6	6	200
	0346	5 200
	7656	5 200
	080366	10 000 200
7	6577	5 000
	172807	60 000
8	38	400
	58	400
	738	1 200
	4608	5 000
	64268	30 000
	061958	60 400
	236658	60 400
9	080109	60 000

89 TRANCHE DE LA FETE DES MERES 43e
TIRAGE DU MERCREDI 31 MAI 1989
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

France Loto TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 22/06/88)

Le numéro **0 8 2 8 2 3** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille: 1 8 2 8 2 3 — 2 8 2 8 2 3 — 3 8 2 8 2 3 — 4 8 2 8 2 3 — 5 8 2 8 2 3 — 6 8 2 8 2 3 — 7 8 2 8 2 3 — 8 8 2 8 2 3 — 9 8 2 8 2 3 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
002823	080823	082023	082803	082820	10 000,00 F
012823	081823	082123	082813	082821	
022823	083823	082223	082833	082822	
032823	084823	082323	082843	082824	
042823	085823	082423	082853	082825	
052823	086823	082523	082863	082826	
062823	087823	082623	082873	082827	
072823	088823	082723	082883	082828	
092823	089823	082923	082893	082829	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2823	4 000,00 F
	823	400,00 F
	23	200,00 F
	3	100,00 F

LOTO N° 22 TIRAGE DU MERCREDI 31 MAI 1989: 1 19 32 37 41 48 — numéro complémentaire 46
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 JUIN 1989 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

89 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 31 MAI 1989 44e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

CAMPUS

Les projets du collège franco-allemand

Le collège franco-allemand, créé à l'automne 1987, lors d'un sommet culturel, par le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand, pour susciter des cursus intégrés dans des établissements d'enseignement supérieur des deux pays, a dressé un premier bilan de ses réalisations, au cours d'un conseil qui s'est tenu à Mayence. Le collège, qui réunit dix-huit personnalités des domaines scientifique et économique des deux pays, a retenu, parmi la centaine de demandes qui lui étaient parvenues, les projets qui lui paraissaient offrir la possibilité de conduire, à l'aide de cours communs, à un double diplôme français et allemand : économie et gestion (Paris-Dauphine et université Goethe de Francfort); sciences politiques (IEP Paris et Institut Otto-Suhr de l'université de Berlin); sciences de l'ingénieur (Centrale et Ponts et Chaussées, d'une part, Technische Hochschule d'Aschen et université technique de Munich, d'autre part); commerce, (ESC Paris et université Hohenheim); langues et culture (université de Metz et université de Saarbrücken). Le soutien qui sera accordé à ce programme est de 820000 deutschemarks pour la participation allemande et 2,2 millions de francs pour la France. D'autres projets sont à l'étude, notamment en sciences économiques. Des séminaires franco-allemands ont été organisés dans les domaines de la gestion et du droit.

Ces actions sont suivies par un secrétariat allemand rattaché à l'université de Mayence (DFHK Saarstrasse 21. Forum 3, D 6500 Mainz. Tél. : 19-49-61-31/39-29-05) et un secrétariat français rattaché à l'université Robert-Schuman de Strasbourg (CFAES, 8, rue des Ecrivains, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-67-05-10).

● Logement des étudiants

L'Union nationale des maisons d'étudiants organise, le 8 juin, au Palais du Luxembourg, un colloque sur le thème « Quel avenir pour le logement des étudiants ».

– Pour plus de renseignements, contacter Mme Préaudat au 45-89-38-35.

● Fonction publique

L'université de Provence (Aix-Marseille-I) a créé un diplôme universitaire d'études supérieures de consultant dans la fonction publique, correspondant aux différentes fonctions d'assistance, d'audit, de conseil dans le service public.

– Université de Provence, UFR de psychologie et sciences de l'éducation. Département des sciences de l'éducation. 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 01. Tél. : 42-20-70-06.

● A l'ESC de Lille

M. Jean-Pierre Debourse, professeur agrégé de sciences de gestion, qui était directeur de l'Agence régionale de développement Nord-Pas-de-Calais, est nommé directeur général du groupe Ecole supérieure de commerce de Lille.

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T
puis OSP

Cabinet de la SCP d'Avocats CHEVALIER – CHEVALIER-ANDRIER – BARADEZ, du barreau d'Evry, 48, rue Blaise-Pascal à EVRY (Essonne). Tél. 64-97-11-11

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE, au Palais de Justice d'Evry (Essonne), rue des Mazières, le MARDI 20 JUIN 1989, à 14 h
UNE MAISON
A USAGE D'HABITATION, SISE A SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE (ESSONNE)
20, RUE DES GRAVERIOTS – Avec PARC D'AGRÉMENT ET GARAGE
MISE A PRIX : 250 000 F
Consignation obligatoire pour enchérir. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'Evry (l'avocat du poursuivant ne peut intervenir que pour celui-ci). Une visite sur place est prévue le MARDI 13 JUIN 1989, de 16 h à 17 h.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 15 JUIN 1989, à 14 h 30
UN APPART. 4 P.P. – 1er ét. – PARIS (16e)
39, RUE DES BELLES-FEUILLES
M. à P. : 280 000 F S'adr. Me B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat à PARIS (75017) – 12, rue Théodule-Ribot. Tél. : 47-66-59-89. Sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice à EVRY (91), rue des Mazières, le MARDI 6 JUIN 1989, à 14 h
MAISON D'HAB. à SAVIGNY-SUR-ORGE (91)
34, boulevard de l'Emancipation
Cadastre secteur AW, n° 212, comprenant sous-sol total, rez-de-ch. 2 pièces cuisine. 1er étage, 2 pièces mansardées, sur terrain de 737 m².
M. à P. : 350 000 F Les enchères ne pourront être portées que par minist. d'avocat exerçant près le T.G.I. d'EVRY – S'adresser pour rens. : SCP VASLOT, BOURGEOIS VIALA, avocats, 61, rue Saint-Spire, CORBEIL-ESSONNES – Tél. : 64-96-24-68 – Au Greffe TGI EVRY où le cahier des charges est déposé.

Vente sur convertion de saisie au Palais de Justice de CRÉTEIL le jeudi 15 juin 1989, à 9 h 30
APPARTEMENT à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (Val-de-Marne)
124, boulevard de Créteil
au 3e étage, bât. A, de 3 pièces principales
Mise à prix : .... 250 000 F
S'adresser à Me VITRY, avocat, 14, rue de Fontenay, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), tél. : 48-73-31-85 – Me MALANGEAU, avocat, 8, allée Maryse-Hilz, résidence La Croix du Sud à CHEVILLY-LARUE (Val-de-Marne), tél. : 46-33-02-21 – Me JOSSE, mandataire-liquidateur, 4, rue du Marché, Saint-Honoré, PARIS 1er, et tous avocats près le tribunal de grande instance de Créteil.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le jeudi 15 juin 1989 à 14 h. En deux lots :
1er lot UN APPARTEMENT à PARIS (16e) 68, avenue Henri-Martin au 5e étage de 3 pièces principales garage, cave
2e lot UN APPARTEMENT à PARIS (14e) 116, av. du Gal-Leclerc bât. A, au 9e ét. de 3 ppales 1 chambre, cave, box
MISES à PRIX : 1er lot : 800 000 F - 2e lot : 500 000 F
Renseignements : s'adresser à la SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS 16e. Tél. : 45-24-46-40. Au Greffe des Criées du Tribunal de grande instance de PARIS.

BENNETON
Graveur-Héraldiste
Papier-à-lettre - Cartes de visite - Faire-part de mariage
Chevalières gravées
75, bd Malesherbes - Paris 8 - tél. : (1) 43.87.57.39

Communication

Le quatrième Festival du dessin de presse d'Epinal

Les « tronches » et les mots

EPINAL
de notre envoyée spéciale

« Gros, moi ? » Campé devant une planche entièrement consacrée aux récents heurs et malheurs du RPR, Philippe Séguin, jovial, fait mine de s'indigner. *« On dirait qu'ils ne se sont pas aperçus que j'avais maigri ».* Pourtant, le député et maire RPR d'Epinal le sait : il a plutôt de la chance car on donne presque toujours l'air gentil aux gros. Ni l'Obélix de Wiaz, qui sue sang et eau sous une pesante croix de Lorraine, ni le *« bonhomme Séguin »*, que Tim, à la manière d'une estampe révolutionnaire, a chargé de tous les maux du monde (dans l'ordre, et à califourchon, Bernard Pons et Mgr Lefebvre), n'avaient de quoi assombrir l'inauguration des expositions « Images de la caricature » par le maire d'Epinal (*le Monde* daté 28-29 mai).

Autre accès de bonne humeur : celui qui a salué l'octroi du Grand Prix du Festival au dessinateur-chroniqueur de *Libération*, Willem. Sa grande ombre noir et blanc, qui semblait sortir directement de ses dessins, s'est lentement extraite de la foule des caricaturistes réunis pour la circonstance puis s'en est retournée discrètement au bistrot.

Ses collègues semblaient unanimes : peut-être parce que son dessin se situe à mi-chemin de la famille d'images plutôt figées comme celles d'un Faizant et le graphisme plus « inventif » mais plus « crad » de l'« Ecole de Nancy », que représentent Vuillemin, Lefred, Thouron ou Malingrey ; parce qu'il se situe entre la classique école « politicienne » et la nouvelle génération de dessinateurs qui recueille les faveurs des étudiants de l'Ecole de l'image à Epinal, si l'on en juge par leur journal *le Fendard.*

« Jeune talent » à... trente-trois ans

Döbritz, qui dessine pour *le Figaro, la Croix* et *Témoignage chrétien*, a été encouragé par le prix de « jeune talent » qui lui a été décerné à... trente-trois ans. Un âge qui symbolise les difficultés d'une profession d'autodidactes, très précaire et, par la force des choses, très modeste. *« La seule chose qui nous rende plus intelligents que les journalistes, c'est qu'au lieu de se faire avoir par les mots, on se fait seulement avoir par les tronches »*, plaisante Soulas. Leur seule vraie prétention, *c'est de croire aussi qu'un* bon dessin vaut mieux qu'un long discours...

Ar. C.

★ Festival « Images de la caricature », jusqu'au 13 juin, Epinal. Sept expositions sont présentées à travers la ville : *l'Esprit de 89* (caricature de l'actualité), place de l'Atre ; *le Canard enchaîné* (documents originaux de l'hebdomadaire satirique), exposition Reiser, exposition Faizant, exposition Wolinski à l'ancienne Trésorerie générale ; exposition Caricatures révolutionnaires (gravures originales de la fin du XVIII^e) au Musée départemental des Vosges et international de l'imagerie ; exposition Fred Hamster à la CPAM.

Le palmarès

– Grand Prix d'Epinal (attribué à un caricaturiste pour l'ensemble de ses dessins présentés à Epinal) : Willem.

– Prix du Jeune Talent (attribué à un dessinateur de moins de trente-cinq ans) : Döbritz.

– Prix Turbo-Media national (attribué au média national qui a le plus favorisé, en 1988-1989, l'utilisation du dessin de presse d'actualité) : *l'Evénement du jeudi.*

– Prix Média régional : *l'Indépendant* (Perpignan).

● ***Reed International va racheter « TV Times ».*** – IPC Magazines, filiale du groupe de presse britannique Reed International, a conclu un accord de rachat de 141 millions de livres (1,5 milliard de francs) de la société Independent Television Companies (ITP). Ce groupe, détenu par quinze télévisions indépendantes, publie trois magazines : *TV Times* (trois millions d'exemplaires par *semaine) qui possède jusqu'en* 1992 les droits exclusifs de publication des programmes des chaînes privées et qui prévoit d'insérer les programmes des deux chaînes publiques BBC 1 et BBC 2, ainsi qu'un magazine féminin, *Chat*, et un autre de bandes dessinées pour adolescents inspirées des *émissions de télévision, Look In.* Reed International a en outre annoncé son intention de racheter Travel Information Group, qui appartient à M. Rupert Murdoch et qui publie des magazines du tourisme et de l'hôtellerie comme *Travel Weekly, Hotel and Travel Index, Official Meeting Facilities Guide, etc. Cette opération coûterait 825 millions de dollars à Reed (soit 5 milliards de francs).*

Parallèlement à la grève dans la presse régionale

La CGT occupe le siège du SPQR

Alors qu'une grande partie des quotidiens régionaux n'avaient pas paru à la suite de la grève lancée le mercredi 31 mai par la Fédération nationale du Livre CGT (FILPAC-CGT), plusieurs militants de cette organisation ont occupé en fin de matinée le siège parisien du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), afin « d'appuyer leur mouvement en faveur de la sauvegarde des emplois et des qualifications » (*le Monde* du 1^{er} juin). Le SPQR a jugé *« profondément regrettable »* cette irruption qui a empêché les négociations prévues sur l'informatisation des journaux entre le syndicat patronal et les organisations syndicales : la CGT avait en effet interdit l'accès du siège du SPQR aux autres syndicats (FO, CFTC et CFDT).

Cependant, le SPQR estime que cette action *« n'entame pas sa volonté de parvenir à un accord avec tous les partenaires sociaux, permettant la modernisation des entreprises et, de ce fait, d'apporter les garanties attendues en matière d'emploi et de ressources. »* La Fédération du livre FO a condamné pour sa part *« la conception stalinienne de la démocratie »* adoptée par la CGT, et tient celle-ci pour *« responsable de la rupture des discussions prévues »*. La FILPAC-CFDT a dénoncé, quant à elle, *« l'intolérance du Livre CGT »* qui a *« empêché les autres organisations syndicales de poursuivre les discussions en cours sur l'avenir des professions concernées par l'introduction des nouvelles technologies dans la presse ».*

La FILPAC-CGT a réitéré sa volonté de rencontrer le bureau du SPQR et non pas la seule Commission technique, estimant à la suite de l'accord conclu avec le patronat de la presse régionale en avril 1986 : *« Nous négocions sans résultat depuis trois ans. »* La CGT a indiqué que la grève du 31 mai n'était qu'une *« étape dans les actions »* qu'elle mènerait pour obtenir que l'accord sur l'informatisation de la presse soit respecté.

Les nouvelles chaînes payantes du câble

Bataille pour le contrôle des réseaux

Canal Plus étudie le lancement de deux chaînes de cinéma pour le câble. Les six programmes transmis par le satellite TDF 1 seraient bientôt diffusés par les réseaux. Ces nouveaux programmes devraient stimuler les abonnements mais ils suscitaient aussi une guerre larvée entre les opérateurs, France Télécom et les nouveaux *investisseurs pour le contrôle de* la programmation et de la gestion des réseaux.

ANGERS
de notre envoyé spécial

Un sondage récent, effectué par Ipsos pour France Télécom, montre que si 70,6% des personnes interrogées ne souhaitent pas plus de chaînes généralistes, en revanche, 71,8% veulent plus de programmes thématiques. Des programmes qui existent sur le câble : Canal J (pour les enfants), TV Sport, issues d'efforts communs des câblo-opérateurs, sont reçues sur la plupart des réseaux. Canal Infos, chaîne d'information de l'AFP et de Communication Developpement (Caisse des dépôts), n'est pour l'instant présent que sur les réseaux de cette dernière. Mais, tout comme Planète, chaîne de la Générale des eaux consacrée au documentaire, *elle espère pouvoir* bientôt déborder des réseaux de sa maison mère. Pour remplir le créneau musical où règne actuellement l'anglophone MTV, les opérateurs attendent la naissance d'Euromusique.

Musique, information, jeunesse, découverte, sports sont autant de *secteurs où la coopération s'organise* sans trop de remous entre opérateurs, quitte à laisser sur le bord du chemin des indépendants comme TV Mondes. Reste le créneau important de la fiction et du cinéma, où chaque opérateur a investi en ordre dispersé. La Lyonnaise des eaux met en avant Paris Première et Ciné Folies, occupant ainsi sur ses réseaux le haut et le bas de gamme. Communication Developpement fabrique TV-Club pour fédérer à moindre coût ses canaux locaux dispendieux. Quant à la Générale des eaux, sa chaîne payante de films, Ciné-Cinéma, n'est présente, pour des raisons techniques et juridiques, que sur trois réseaux, les autres devant se contenter d'une version dérivée, Ciné-Spectacles.

De fait, hormis la SEPT, financée par l'Etat, le vrai développement de chaînes thématiques de fiction et de cinéma, le créneau porteur par excellence, est suspendu à la possibilité d'offrir des options payantes sur les réseaux câblés. C'est dans cette optique que Canal Plus et Communication Développement viennent de créer une *société d'études à parité.* Celle-ci doit préparer le lancement de deux services, l'un de cinéma de repertoire par abonnement, l'autre de paiement à la séance de films.

Le renfort de Canal Plus, et celui espéré d'investisseurs diversifiés, peut donc être une bonne nouvelle pour les opérateurs. L'apport financier de ces nouveaux venus desserrerait la contradiction entre une nécessaire baisse des tarifs de base du câble, et une amélioration coûteuse des chaînes thématiques. Accessoirement, il conjurerait l'accusation d'intégration verticale et de cartel qui pèse sur ces opérateurs.

Une menace ?

Mais l'arrivée de nouvelles chaînes payantes échappant à leur contrôle, comme celles du satellite TDF1, peut aussi être une menace pour ces mêmes opérateurs. Car les conditions de vente de ces chaînes ne sont pas fixées. Forte de la propriété des principaux réseaux, et des décodeurs, France Télécom pourrait être tentée de court-circuiter le monopole territorial de vente des programmes actuellement dévolu aux opérateurs. Cette perspective, techniquement possible sinon politiquement viable, suscite par avance l'opposition des opérateurs.

Dans cette bagarre autour des chaînes thématiques payantes, sur fond de pénurie de canaux, les premières victimes sont les chaînes en langue étrangère et les canaux locaux. Faute de place et d'audience, les premières disparaissent des réseaux, ou sont regroupées, comme sur *le Canal* Europe de *la* Générale des eaux, qui mélange sur un seul canal des télévisions espagnole, italienne et allemande. Quant aux canaux locaux, malgré l'insistance de beaucoup d'élus, ils devront attendre des jours meilleurs, et plus d'abonnés, avant de pouvoir s'épanouir.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Europe 1993

La France et la Belgique lancent un programme de coopération transfrontalière entre le Nord et la Wallonie

LILLE
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chérèque, ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, a lancé à sa façon, le 30 mai à Lille, sa campagne européenne. Au nom du gouvernement, et entouré des présidents du conseil général du Nord et du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, il a signé avec les autorités belges, nationales et régionales de Wallonie, un protocole de coopération transfrontalière.

A la fin du mois de juin, il devrait conclure avec les autorités espagnoles un pacte de même nature associant trois régions françaises et quatre espagnoles, afin qu'il n'y ait plus ni d'« au-delà » ni d'« en-deçà » des Pyrénées. Enfin, dans le courant de novembre, M. Jacques Chérèque qui, décidément, s'est mis à l'heure européenne, réunira tous ses collègues de l'Europe des Douze pour tenter de fixer les objectifs et de tracer les lignes directrices de ce que devrait être, dans l'Europe de 1993, un aménagement cohérent de tout le territoire de la CEE.

Le programme de coopération lancé avec les Belges, qui répond au nom de « pacte », couvre ce que M. Robert Urbain, ministre du commerce extérieur du royaume, a appelé l'« Eurozone », c'est-à-dire cette partie de territoire homogène qui, autour de la métropole lilloise, englobe Tournai, Mons Charleroi, Le Borinage, la vallée de la Sambre et, du côté français, Maubeuge, Avesnes, Valenciennes et le Hainaut Cambrésis. Des régions qui ont été et sont encore victimes des douloureuses crises successives des charbonnages, de l'acier et des constructions de matériel ferroviaire.

La coopération devrait porter sur les chapitres essentiels suivants : l'innovation technologique dans les PME, la recherche, la collaboration universitaire entre Valenciennes, Mons et Maubeuge (création d'une maîtrise des sciences et techniques des matériaux nouveaux), la reconquête du cadre de vie, la formation *des jeunes, l'amélioration des infrastructures* et, notamment, l'électrification de la voie ferrée Lille-Tournai. Cette « Eurozone », en effet, risque, si l'on n'y prend garde, d'être rejetée à l'est des grands axes de demain que seront les réseaux de TGV et le tunnel sous la Manche.

Jumelages avec... la Chine

Pour sa part, M. Chérèque, dont les maîtres mots dans cette affaire sont *« ambition »* et *« pragmatisme »*, n'a pas exclu que cette zone, à cheval sur la frontière, puisse obtenir de la part des autorités de Bruxelles des conditions de financement dérogatoires et particulièrement avantageuses si des entreprises (notamment étrangères) décident de s'y implanter. Conditions qui pourraient être comparables à celles dont bénéficie le pôle européen de développement de Longwy (subventions pouvant aller jusqu'à 35 % de l'investissement), situé à cheval sur les trois frontières de la Belgique, du Luxembourg et de la France.

L'initiative franco-belge, dans laquelle les collectivités locales veilleront, à côté des Etats, à être *« des interlocuteurs à part entière »*, a souligné M. Noël Josephe, président socialiste du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, surtout lorsqu'il *s'agira de recevoir les crédits européens*, vient à une heure propice. Depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982, beaucoup de villes, de départements ou de régions ont déployé avec des fortunes diverses une politique extérieure tous azimuts. Ces démarches, maquillées derrière des jumelages économiques, ont pu donner lieu, trop souvent, à des voyages coûteux et inefficaces *qui ont répandu une impression de* désordre et d'amateurisme aux frais des contribuables régionaux.

C'est ainsi, par exemple, que plus de dix régions françaises sont *aujourd'hui jumelées avec des provinces* chinoises. La coopération transfrontalière, en revanche, semble non seulement naturelle parce que de proximité, mais aussi nécessaire dans l'optique de l'échéance 1993. A l'intérieur de la Communauté, d'autres régions que le Nord-Pas-de-Calais – par exemple la Franche-Comté, le Jura ou la Lorraine, – en association avec la Sarre et le Luxembourg ont développé des initiatives intéressantes. Ce sont ces programmes, tests concrets d'une *Europe sans frontière*, qui devraient faire l'objet de subventions spécifiques du Fonds européen de développement régional (FEDER).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● ***Débat sur l'harmonisation fiscale.*** – La faculté de Paris-VIII Saint-Denis organise, les 2 et 3 juin, dans le cadre d'une série de débats sur l'Acte unique européen, une rencontre autour du thème « imposition de la fortune et du capital, harmonisation de la fiscalité », en présence de MM. Abelin (CDS), Auberger (RPR), Emmanuelli (PS), Marx (PCF), et Vasseur (UDF). Renseignements au 48-29-09-59.

Lire aussi

● La préparation du scrutin du 18 juin .... pages 15 et 16
● La Commission de Bruxelles bouscule les constructeurs automobiles .... page 45

DROUOT-RICHELIEU
DROUOT RICHELIEU
9, rue Drouot, 75009 PARIS
Téléphone : 48-00-20-20
Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

DIMANCHE 4 JUIN

S. 5 et 6. – 11 h 30 IMPORTANTS TABLEAUX CONTEMPORAINS : de Kooning, André Masson, Henri Michaux, Saul Steinberg, Atlan, Fautrier, Lam, Lanskoy, Adami, Charchoune, Christo, Bazaine, Hartung, Yang, Klein, Picasso, Calder, D. Giacometti, Takis, Lichtenstein, Ting, Wesselmann, Stamos, Mathieu, Riopelle, Rauschenberg, Stella. - M^e LOUDMER.

LUNDI 5 JUIN

S. 4. – Tableaux, bibelots, meubles anciens et de style. - M^{es} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

S. 5 et 6. – *14 h 30 TABLEAUX DU 19^e ET MODERNES :* Appian, Canchois, Cybert, Galien Laloue, Gernez, Hadamard, Jeaurat, Maufra, Jules Noël, Troncet, Troyon, Yon, Ziem. - M^e LOUDMER.

S. 9. – Livres. - M^{es} GROS, DELETTREZ (ARCOLE).
S. 10. – Livres illustrés modernes. Autographes, livres anciens. - *M^{es} OGER,* DUMONT (ARCOLE).
S. 12. – Livres, gravures. Collection de fers à dorer. - M^e LANGLADE.
S. 13. – Tabx mod. - M^e ROBERT.
S. 14. – 14 h 15 Objets d'art et de bel ameublement des 18^e et 19^e siècles. - M^{es} ADER, PICARD, TAJAN. M. Dillée, expert.

MARDI 6 JUIN

S. 1. et 7. – Tableaux anciens et modernes. Art nouveau, art déco. Beau mobilier du 18^e. Souvenirs historiques. Tapisseries des 17^e et 18^e. - M^{es} LIBERT, CASTOR.
S. 10. – Suite de la vente du 5 juin. - *M^{es} OGER, DUMONT (ARCOLE).*

MERCREDI 7 JUIN

S. 3. – Importants bijoux. Vente à la requête d l'Administration des Douanes sur ordonnance à l'encontre de Maurice JOFFO. - M^{es} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR. M. Serret (exposition les 5 et 6 juin de 11 h à 18 h).
S. 5. – Tableaux, meubles. ARCOLE.
S. 9. – 14 h 15 – Dessins anciens. - M^{es} ADER, PICARD, TAJAN. M. de Bayser, expert.
S. 11. – Livres anciens et estampes modernes - M^{es} RABOURDIN, CHOPPIN /DE JANVRY (ARCOLE).
S. 14. – 14 h 15 Meubles et objets d'art des 17^e, 18^e et 19^e siècles provenant de plusieurs châteaux et de divers amateurs. - M^{es} ADER, PICARD, TAJAN. M. Saint-Bris, expert.
S. 16. – Tableaux, objets de vitrine et bon mobilier de style. - M^e DELORME.

JEUDI 8 JUIN

S. 1. – Tableaux anciens et modernes. Estampes. Objets d'art des 18^e, 19^e et 1900. Mobilier ancien, contemporain. - M^{es} CHAMBELLAND, GIAFFERI, VEYRAYC. Tél. : 42-94-10-24.
S. 3. – Suite de la vente du 7 juin - M^{es} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 10. – Mobilier de propriété et à divers : gravures, tableaux, sièges et meubles anciens et de style. - M^{es} AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 12. – Bibliothèque spécialisée sur la Préhistoire. M^{es} LAURIN, *GUILLOUX,* BUFFETAUD, TAILLEUR.

VENDREDI 9 JUIN

S. 3. – Suite de la vente des 7 et 8 juin. - M^{es} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
*S. 7. – Tapis d'Orient. - M^{es} LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 8. – *14 h 15 Estampes anciennes et modernes.* - M^{es} ADER, PICARD, TAJAN. M^{elle} Rousseau.
S. 9. – Bibliothèque B... et à divers : Livres anciens et modernes (Régionalisme, *Histoire, livres à figures, beaux illustrés du 18^e, etc.) - M^{es} AUDAP,* GODEAU, SOLANET.
S. 11. – Tableaux, bibelots, meubles. - LANGLADE.
S. 13. – Tab, bib, mob. - M^e BOISGIRARD.
S. 14. – 14 h 30 Rare ensemble d'art contemporain : lithographies, peintures, sculptures. Tableaux modernes. PARIS AUCTION (M^e de GAGNY. Tél. : 42-46-00-07).
S. 16. – Estampes, tableaux, meubles. - M^{es} BINOCHE, GODEAU.

DROUOT-MONTAIGNE
DROUOT MONTAIGNE
15, avenue Montaigne, 75008 PARIS
Tél. : 48-00-20-80 - Télex 650873
MERCREDI 7 JUIN à 20 h 30
Collection Bertrand Benard
IMPORTANTE COLLECTION D'ARMES AMERICAINES
Révolvers, pistolets, Winchesters.
Exceptionnelle suite de fusils et carabines époque Guerre de *Sécession* 1861-1865.
M^{es} MILLON, JUTHEAU – Commissaires-priseurs.
-M. Dey, expert. Exposition publique : mardi 6 juin de 11 h à 22 h et mercredi 7 juin de 11 h à 18 h.

ETUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
ARCOLE, (GIE de CP), 40-22-02-50.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 47-70-83-04.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 48-24-51-20.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION : de Cagny, Cardinet-Kalck, Dearbergue, Dumousset-Deburaux, Hochaux-Couturier, Ribeyre, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 47-27-95-34.

Avec Le Monde sur Minitel
CENTRALE ET SUPELEC
GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

BEAUBOURG
2 p., 50 m², s/cour arborée. 1.050.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

2e arrdt

SENTIER 160 m²
Exceptionnel, parfait état, divisibles. 42-72-40-19.

4e arrdt

BASTILLE-HENRI-IV
Bel imm. pierre de t., dble liv., 2 chbres, balc., 2e ét., ascenseur. 42-72-40-19.

5e arrdt

PORT-ROYAL, très beau 3 p., 75 m², état impecc. 1.995.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

BERTHOLLET, réc. 4 p., tt cft, 92 m², 2 bns, park. dble. 3.200.000. 43-35-18-36.

6e arrdt

VANNEAU MAYET. Bon imm. ancien, 70 m² en duplex, au 5e ét. : dble séj., cuis., balcon sud, au 6e ét., 2 petites chambres + bns. 1 890 000 F. F.-FAURE, 45-49-22-70.

R. DU CHERCHE-MIDI Beau 3/4 p., charm. imm. 18e, soleil, calme. 47-05-61-91.

PALAIS DU LUXEMBOURG Superbe hôtel 18e, 6 p., ht plaf., parquet Versailles, serv. box. 47-05-61-91.

7e arrdt

MUSÉE D'ORSAY (récent) séj., 3 chbres, 2 bns, park., terr. arborée. 47-05-61-91.

LA TOUR-MAUBOURG Vue superbe s/Invalides, 4 p., impecc., bon imm. 3.500.000 F. 47-05-61-91.

8e arrdt

MADELEINE, p. de t., 1er ét., prof. lib. autorisée, 4 p., tt cft, 78 m², état neuf. 2.550.000 F. 43-35-18-36.

VILLIERS, 4 p., 105 m² r.-de-ch., très bel imm. p. de t., poss. prof. lib. 2.550.000.

M.G.N. 43-87-71-55
38, bd des Batignolles, 75017 PARIS.

12e arrdt

BASTILLE 130 m²
RÉCEPTION, 60 m², 2 ch., cuis. 20 m², appt caractère, bon imm., gardien interphone. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

DAUMESNIL
Studio 27 m², état impecc. 620.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES, réc. 3 p., tt cft, 73 m², calme, soleil, box. 1.490.000 F. 43-35-18-36.

14e arrdt

AUTOUR DE MONTPARNASSE plus. studios réc. ou anc. A partir de 510.000 F. 43-35-18-36.

PLAISANCE, réc., calme, sol., 2-3 p., tt cft, 60 m², park. 1.430.000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

CONVENTION
2 p., 40 m², très bon état, stand., fbles charges. 1.050.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

VOUILLÉ, réc. liv. 3 ch., 112 m², 2 bains, 2 w.c., park. dble, balcons, plein soleil. Tél. : 43-35-18-36.

16e arrdt

PR. AV. MARCEAU 65 m². 1.770.000
FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

TROCADÉRO
6 P. 200 m²
APPARTEMENT D'ANGLE VUE DÉGAGÉE
3 bains, 2 services, balcons. PRESTATIONS EXCEPT.
FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

BD EXELMANS, 4 p., 90 m², balc., pierre de t. 2.470.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

AV. DE VERSAILLES, appt 90 m² env., stand. 2.420.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

17e arrdt

R. LEMERCIER, 2-3 p., 50 m², très bon état, fbles charges. 858.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

MAIRIE 17e - 2 PIÈCES tt cft, parfait état, balc., plein soleil. Prix 460.000.

M.G.N. 43-87-71-55
38, bd Batignolles, 75017 PARIS.

17e CITÉ DES FLEURS (près), imm. ravalé, beau 3 pces, s/rue, cuis. équipée, tt cft. 899 000 F, crédit poss. 48-04-84-48.

EXCEPTIONNEL
G.-MOQUET, 2 P. 630 000
Parfait état, clair, dble expos., 4e ét., bon imm. bien situé, cave, gardien. 48-04-35-35.

RUE DE LA JONQUIÈRE
BEAU 2 PCES. 650 000 F
Dans bel imm., p. de taille, dble expos., séj., 1 chbre, cuis., sal. d'eau, cave, gardien. 48-04-35-35.

18e arrdt

Mo GUY-MOQUET, 2 p., balcon, récent, standing, refait neuf. RARE. 830.000 F. 45-53-38-18.

PR. SQUARE CARPEAUX (64 m²) 3 p., cuis., salle de bains, w.c., imm. pierre de t. Px : 1.315.000 F.

M.G.N. 43-87-71-55
38, bd des Batignolles, 75017 PARIS.

MARCHÉ LEPIC, 2 P. 39 m², tt cft, cuis. équipée, parfait état. Px 650.000 F.

M.G.N. 43-87-71-55
38, bd des Batignolles, 75017 PARIS.

20e arrdt

R. DES PYRÉNÉES
Dans imm. récent, 2 p., 50 m², bon état. 850.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE dans imm. récent appt 100 m² env. + balc., ét. élevé. 2.000.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ DANS AVENUE principale, beau 3 p. tt cft, prof. lib. poss. 1.150.000 F. Trans Opéra, 46-22-80-43.

VINCENNES, près Métro, AV. DU CHATEAU. GRAND STUDIO, tt cft, cuis., éq., s.-de-bns, wc, 439 000 F. Créd. tot. possib. 48-04-08-60.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travx. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Importante SOCIÉTÉ loue SANS COMMISSION
QUARTIER MARAIS
près place des Vosges dans résidence de grand standing 2 P. 53 m², loyer mensuel 7.235, parking et charges comprises ; 2 P. 64 m², loyer mensuel 9.882 charges et park. compris ; STUDIO 33 m², rez-de-ch., loyer mens. 4.998, charges et park. compr. (chauff. électr. indiv.). Tél. h. bur. : 43-21-83-21.

locations non meublées demandes

Paris

Rech. appt à Paris 4 p., 6.000 F C.C. maxi. Tél. bur. : 42-33-61-36 ; dom. : 42-78-94-52, Jérôme.

Artiste peintre CHERCHE pour exercer son art, local (atelier, studio, grenier, hangar...) en échange de services. Paris intra muros. Philippe Flament : 45-55-76-81.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, rue Berryer 75008 Paris

LOCATION, VENTE, GESTION

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS POUR SA CLIENTÈLE

LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurances

U.F.E. 42-89-12-52

pavillons

(77) Près MELUN, 35 min. gare de Lyon, LE MÉE-SUR-SEINE, proche ttes commodités, PAVILLON sur ss-sol tot. avec entr., cuis., séjour dble, avec terrasse. Etage : 4 ch., s. de b. Garage. Terrain 298 m². A voir. Prix : 640.000 F. SIMONET Immobilier : 64-39-40-90.

Part. vend à Cesson (35 km Paris), pav. 3 pces sur 138 m² jard., séj., chem., coin cuisine, toilettes. Etage : 2 chbres, s.-d-b., surface habitable 42 m². Bon état. Prix : 350 000 F. 43-59-47-60. 60-63-89-14 20 h.

SAINT-OUEN Pavillon à rénover, 106 m² hab. s/191 m² terrain, 2 gar. 850.000 F. 42-52-01-52.

Collaborateur *le Monde* cherche pavillon 3-4 pièces à louer à Brunoy (91) ou prox. Tél. : (16) 44-28-61-51 après 19 heures.

maisons individuelles

BURES/YVETTE - 91, part. préf. à part. MAISON TOUT CFT sur terr. 720 m², gd séj. + 5-6 p. Px : 1.800.000 F. T. 19-21 h : 69-07-12-55.

maisons de campagne

Maison campagne rénovée de petit hameau près MONTAIGU-85, 100 m² mezzanine, 2 chemin., jard. 195.000 F. 40-73-13-20, 40-29-47-84.

fermettes

170 KM SUD PARIS
FERMETTE 3 P., cuis., bns, w.c., dépend., 3.000 m². Px 240.000 F, CRÉDIT 100 %. THYRAULT, ST-FARGEAU. (16) 86-74-08-12.

hôtels particuliers

PLACE TERTRE
Hôtel part. 350 m² sur 3 niveaux + jardin. Trans Opéra, 46-22-80-43.

propriétés

(77) pr. château VAUX-LE-VICOMTE, de charmant village, PROP. 200 m² hab., belles chem. marbre d. ttes pièces, s-sol tot., parc 5 000 m², prest. de qual. Prix 1 410 000 F SIMONET Imm. 64-39-40-90

GORDES-LUBERON vd bel. mais. pier. 180 m², 4 ch. 3 bns, piscine, 8 500 m², arboré, tr. beau. 2 900 000 F. 90-75-94-38.

VERSAILLES RD PRÈS PARC CHATEAU sur 1 500 m², superbe ppté de 3 niv., récep. 103 m², 7 chbres, sous-sol complet. 9 400 000 F 39-02-38-10.

MEUDON
OPÉRATION PRESTIGE de deux propriétés dans quartier résidentiel, proximité gare et Institut Notre-Dame, livr. 90. 3 500 000 F C.M.P. (1) 46-44-41-21.

ST-MAUR-LE PARC
Magnifique propriété 7/8 p. sur 1 200 m² de terrain avec pav. indépendant. Environnement de rêve Prix : 4 300 000 F ICG : 43-24-02-17.

IMMO 66
38, RUE DE LA MADELEINE EPERNON (28230) (16) 37-83-73-73 rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS FORETS, ETC... PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire

SUD-PARIS (91)
ESSONNE, belle propriété, 4 000 m, parc, 7/8 p., nombreuses dépendances. 1 500 000 F. 42-80-24-49 ou sam./dim. 64-95-40-82.

Part. vend région DREUX (28), 75 km Paris, prop. calme, bordure forêt, panorama, jard. pays., env. 3.000 m², maison à 2 X 100 m² hab., tt cft : séj. + 5 chbres + vaste s. de jeux aménag. 800.000 F. Tél. : (16) 37-48-77-06 (w.e.) ou 46-60-80-92 (h.r.).

30 min Lille, 30 km Calais, beau presbyt. 18e s., s/1.200 m², séj. 60 m², 6 ch., garage 2 voit. Prix : 800.000 F. Tél. : 28-48-45-89.

HACIENDA EN VAL-D'OISE
Très belle construction neuve à l'architecture originale, grand patio avec barbecue en brique, séjour lumineux 40 m², 4 belles chambres dont une sérienne, bureau, tout confort actuel, garage, sur + de 500 m² en plein centre de L'ISLE-ADAM. Total : 1.299.000 F.
AVIS L'ISLE-ADAM
40, Grande-Rue. 34-69-03-25.

GOUDELIN, CdN, 10 min. St-Quay-Port, maison de meunier, en L, rest. sur 900 m², bord riv., pierres, poutres appar., cheminée granit sous ard., 120 m² habit., 5 p., bain, rang., chauff. électr., dble isol., gar., terr., dépend. 100 m², jard. arb., chasse, pêche, tennis, voile, golf, équit., futur TGV, habit. de suite. Belle prestation. (16) 39-18-58-05 apr. 20 h. 420.000 F justifié.

EN BOURGOGNE
MOULIN + MAISON
Moulin état de marche + habitation, 11 p., bon état, nombr. dépendances, bief de 800 m, terrain 25.000 m². 1.600.000. 48-05-59-70.

VALLÉE DE CHEVREUSE ravissante ppté récente, 300 m² habit. s/4 600 m² terrain paysagé. Px à débattre cause santé.
M.G.N. 43-87-71-55
38, bd des Batignolles, 75017 PARIS.

MOULIN A EAU
Vendu cause divorce, à 1 h 30 Paris direct autor. Sud BRIARE (45) Pêche, chasse, tennis, golf s/pl. En plein centre village tous comm. Au cœur de sa verdoyante campagne, traversé par son bief en eau. Vous serez séduit par l'ancien moulin à eau s/son terr. clos 1,5 ha. Entièr. restauré, site unique privilégié, caché, rare. Gd séj. 60 m², chem., salon, cuis., ancien four à pain, cheminée, 8 ch., bains, w.c., dépend. 200 m². Devenez pptaire sans apport comme un loyer constant. (16) 38-66-22-92 (24 h/24).

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitution de sociétés et tous services.
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Rue Sédaine, 100 m², local très clair. 10 000 F.
40-20-02-15.

Drancy gare, 700 m², bureaux locaux, accès camions et voitures.
40-20-02-15.

fonds de commerce

Ventes

LYON-BASTILLE
S.A.R.L. en activité, avec boutique 40 m² + cave.
A CÉDER, BAIL NEUF
petit loyer + cession, 350 000 F, à débattre, y compris matériel sur place. Secteur impression-édition, communication, audiovisuel, import-export.
43-46-12-33.

AGENDA IMMOBILIER

COTE D'AZUR

DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges

Terre rare...

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA – Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94-64-85-06.

Au cœur du nouveau golf international, Bouygues Loisirs construit (entre les trous 12 et 13) 4 petits immeubles avec des studios, des 2 et 3 pièces autour d'une piscine privée. Renseignements et vente sur place:

les Résidences du Nouveau Golf

Avenue du Golf (cv 015) 83700 Valescure.
Tél. (16) 94 82 44 51

Pour recevoir une documentation gratuite, envoyer ce bon à Bouygues Loisirs : 29, rue Pastorelli – 06047 Nice.

Nom ____
Adresse ____
Tél.: ____

LM 02-06-89

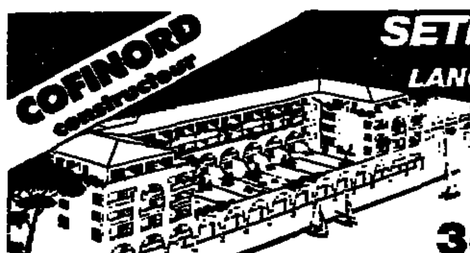

SETE : LA VENISE LANGUEDOCIENNE

PORT-SAINT-CLAIR : entre plage et port.

345 000 F*
Tél. (1) 42 61 39 79

Gestion ou garantie locative IMMOVAC
Votre 3 pièces + loggia + cuisine équipée.
Coupon à retourner à COFINORD : 31, av. de l'Opéra - 75001 PARIS

NOM ____
TEL. ____ TEL. BUREAU ____
ADRESSE ____ SC

LM 02-06-89

Le Monde CADRES

JEUNE GROUPE INDUSTRIEL
en expansion rapide cherche

ATTACHÉ DE PRESSE ET ADJOINT COMMUNICATION

Il assurera les relations presse du groupe et assistera le Directeur de la communication dans diverses tâches de communication interne et externe (magazine du groupe, ...). Poste basé à Paris.

- 25 ans environ, 2 ans d'expérience et bonne connaissance de la presse. Grande disponibilité ;
- Bonne culture générale, capacités d'expression écrite et orale, faculté d'adaptation.

Envoyez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à :
Laurent BAUDOIN – Groupe ALTRAD – 41, rue François-Ier, 75008 PARIS.

Filiale d'un important groupe, nos activités se situent dans le domaine du service aux entreprises et sont réparties sur plusieurs sociétés.
Afin d'intégrer la fonction Personnel, gérée actuellement au sein d'une autre société du groupe, nous créons ce poste de

Responsable du Personnel

Vous mettrez donc en place ce nouveau service, chargé de gérer la paie, le personnel (environ 100 personnes) et d'assurer l'administration dans le cadre de procédures à développer. Vous assumerez la totalité de la fonction, formation, recrutement, ainsi que les aspects juridiques et sociaux.
Après une formation supérieure type IEP, Sciences Eco, droit, CELSA, DUT,... vous avez acquis environ 5 années d'expérience en tant que Responsable du Personnel en PME, couvrant toutes les facettes de la fonction.
En tant que Jeune Professionnel, vous pourrez imposer de façon autonome votre fonction, votre rigueur et votre pragmatisme.
Afin de pourvoir vous rencontrer rapidement, merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et rémunération actuelle, sous la réf.JM/89116 à notre conseil.

Garnier Demolnet & Associés
17, rue Tronchet 75008 PARIS

IMPORTANTE STÉ
recherche
titulaire maîtrise en droit pour situation évolutive, excellente connaissance de l'anglais indispensable.
Adr. lettre manuscrite, C.V. + photo à :
S.A. FRANÇAISE DE RÉASSURANCES
34, bd de Courcelles, 75017 Paris.

Lycée technique
sous contrat
CHERCHE
PROFESSEURS
niveau maîtrise/doctorat (économie, gestion market.) pour BTS et lycée : action commerciale/économie-droit/techniques de vente.
42-83-35-57

CENTRE DE TRANSFUSION recherche
TECHNICIEN(E)S
BTS - AB
pour remplacements 3 à 7 mois. 1, voie Félix-Eboué, 94000 CRÉTEIL. Tél. pour R.V. : 42-07-85-60.

URGENT, le Centre Hospitalier d'ORSAY (91) recherche
UN MANIPULATEUR
EN ÉLECTRORADIOLOGIE pour un rempl. du 1er juin au 1er oct. 1989. Env. C.V. à DIRECTION DU PERSONNEL, Centre Hospitalier d'Orsay, B.P. 27, 91401 ORSAY.

● SI VOUS ETES HEC ou équivalent (25-30 ans)
● SI VOUS DÉSIREZ participer à l'échelon direction au développement d'une jeune affaire,
● SI VOUS AIMEZ les responsabilités et à condition que vous soyez dynamique, capable d'organiser et de diriger,
● SI VOUS DÉSIREZ un salaire en rapport avec vos capacités.
Adressez votre CV manuscrit à no 469, MURATER, 15, rue Taitbout, 75009 Paris qui transmettra.

secrétaires

STÉ BITUME
SPORTSWEAR
recherche
SECRÉTAIRE
avec notion comptabilité.
TRÈS URGENT
Contacter le 43-38-20-30.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., formation universitaire, ch. poste service communication entreprise ou agence. Expér. 6 ans quotidien national, spécialisée relations presse, publiques et promotionnelles. Etudie toutes propositions. Melina GAZSI : 48-24-21-23.

Etud. autrichien, 18 ans, ch. pl. « au pair », France, 3 sem. à 3 mois, entre 10-7 et 10-10-89. Helmut Derfler, Rotental 19, 6176 Völs, Autriche.

J.F., 30 ans, niveau BTS comptabilité, connaissance en informatique, 10 ans d'expérience professionnelle, cherche emploi dans cabinet d'expertise comptable. 60-63-18-67 après 18 h.

CLAVISTE PHOTOCOMPO
(10 ans expérience)
cherche
poste saisie en page écran. Région Compiègne ou région parisienne. Tél. : 44-76-70-64.

Enseignante, directrice études secrétariat bureautique, BEP et BAC G, ch. poste stable pr sept. 89. Ecr. no 40072, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE DE DIRECTION
Assurances vie, Dr Sciences Eco, Sciences Po, exp. fusion Cie, pratique direction générale. Réf. 1er ordre, adm. et commerciales. Libre imm. si nécessaire. Ecrire sous le no 8364 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

— DEA psycho ;
— 2 ans grapho et dactylo ;
— bonne présentation, sociable, aimant analyser, étudier, contrôler ;
— bonne équipière.
Tél. : 45-72-33-90, de 9 h à 12 h, ou écrire à DD NAKIB, 10, av. Porte-de-Villiers, 75017 PARIS.

L'AGENDA

Animaux

SCHARPEI
— Le chien le plus rare au monde.
— Vacciné, tatoué, LOF.
— Garanti 1 an.
— Facilité de paiement.
42-83-44-40.

Bateaux

Particulier vend BOMBARD 84, année 1979, moteur H.B. Yamaha 25 CV, commande à distance, remorque mise à l'eau, siège, etc., l'ensemble bon état, peu servi. Prix : 18.000 F. Tél. : 43-04-42-41.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET
ACHAT OR
Tableaux anciens et modernes
Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83.

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 26 et 27 mai vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline, 9 900 F au lieu de 17 400 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt porte de Pantin, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-St-Gervais. 48-44-63-81. ouvert de 10 h à 19 h.

Jeune fille au pair

Fam. anglaise rech. J.F. sérieuse au pair, ménage, aimant campagne, randon. 50 livres par semaine. Libre du 1er-08 au 1er-09. T. : (19) 44-48-85-39-83.

Stages

Muriel, 23 ans, diplômée scripte, anglais, souhaiterait effectuer stages : SCRIPTE PRODUCTION MONTAGE (séjour USA 18 mois à Boston) Ecrire : Danièle, Carnet du Monde 7, rue des Italiens 75009 Paris

Traiteur

G. COUSIN
Buffets campagnards Lunchs - Réceptions sur mesure à domicile ou dans l'une de nos salles (jusqu'à 200 personnes) Buffets à thèmes (entreprises, collectivités) Restaurat. à domicile à partir de 8 convives Un service exceptionnel Organisation familiale Livraison chaud ou froid à votre heure LES VIVIERS (après le stade) 95810 GRISY-LES-PLATRES (près de Pontoise)
(1) 34-66-68-93
Palme d'or du Meill. jambon de Paris

Vacances Tourisme Loisirs

PREMANON - JURA - ÉTÉ 89, séjour, montagne, enfts 8-15 ans, 1er au 21-07 : 2.560 F. Mini-golf, poneys, tennis, vidéo, piscine, cyclotour. Rd-Point Saudricourt, PARIS-13e. 45-82-14-19.

Louo été, mas provençal de Lubéron, 1 ha pinède, pisc. Tél. : 90-09-82-19.

LOCATION : CAP D'AGDE (Hérault). Studio tout confort avec loggia. Dans immeuble entre mer et port. Couchage 3 personnes. Parking privé. Quartier pléroncier et commerç. Locat. JUIN/SEPTEMBRE : 1 000 F la semaine. Locat. JUILLET/AOUT : 1 400 F la semaine. Téléphone : 39-55-29-18. Après 19 heures.

automobiles ventes

moins de 5 C.V.

Collaborateur Citroën vd Citroën AX Olympic. 9.000 km. Date 1re mise en service 15-9-88. Prix 40.000 F. Tél. de 8 h 30 à 18 h 30 : 42-40-61-42.

POLO OXFORD
Août 1987 (modèle 1988) Prix Argus à débattre. Tél. : 34-64-67-21 ap.-midi et le soir après 21 heures.

de 8 à 11 C.V.

MERCEDES 190 E, modèle 88, beige métallisé, intérieur cuir, alarme, radio-cassette, glaces teintées, tatouage des vitres, état neuf. 9.500 km. Prix 125.000 F. Tél. : 46-23-34-28.

SOMMAIRE

■ Devant les ministres de l'OCDE réunis à Paris, M. Mitterrand a réclamé un nouvel accord sur les parités de change *(lire page 41)*.

■ M. Camdessus, président du FMI, exhorte les pays créditeurs à réduire le montant de la dette des pays pauvres *(lire ci-dessous)*.

■ La Commission européenne souhaite que les quotas imposés aux constructeurs automobiles japonais en Europe soient progressivement supprimés *(lire page 45)*.

■ M. Pierre Guillen a démissionné de la présidence de la commission sociale du CNPF *(lire page 43)*.

Le président du FMI relance la stratégie de réduction de la dette

Sur le ton courtois qui lui est coutumier, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, n'a pas mâché ses mots. S'adressant, mercredi 31 mai, à l'ensemble de la communauté bancaire au travers de l'auditoire réuni à Paris par l'Association française des banques, il lui a enjoint de relancer la stratégie de réduction de la dette et d'accélérer les négociations avec les pays endettés, le Mexique en particulier.

Le temps du « bricolage » est révolu. Celui des tergiversations aussi : les pouvoirs publics ou les organismes multilatéraux ne se substitueront plus à l'effort des banques commerciales. Se tournant vers l'avenir – *« nous sommes tous coresponsables du passé, n'en parlons plus »*, – M. Camdessus a dressé un tableau sans complaisance de la situation des pays endettés à revenu intermédiaire.

La stratégie élaborée depuis 1982 a tenu quelques promesses : redressement de la balance des paiements des débiteurs ; diversification de leur économie ; assainissement, impensable il y a sept ans, du système financier. Quels que soient les critères retenus, les *« indicateurs de santé des grandes banques commerciales ont* [depuis lors] *été multipliés par deux. »* Mais les carences sont importantes. Depuis sept ans, les pays débiteurs ont été *« privés de croissance de leur revenu par habitant. »* Alors même que les banques étaient remboursées de quelque 160 milliards de dollars entre 1983 et 1988, les nouveaux crédits s'asséchaient et les investissements s'effondraient. Tenus, depuis quatre ans, de rembourser chaque année 25 milliards de dollars de plus qu'ils ne recevaient, les débiteurs ont vu leur patience s'émousser. Nombre d'entre eux sont tombés dans ce piège *« intolérable »* pour le système financier et *« suicidaire »* pour les pays en voie de développement : les arriérés de paiement. La *« banalisation »* de cette pratique est préoccupante. L'expérience le prouve : lorsqu'un pays *« choisit ou est contraint de recourir aux arriérés, la fin de son effort »* d'assainissement économique *« est proche. »*

M. Camdessus n'est pas le premier à souligner la gravité du diagnostic. Pour mieux placer le monde bancaire devant ses responsabilités et ajuster ses méthodes afin de réduire vraiment leurs créances, il a tenu à reconnaître que la prudence proverbiale du FMI avait été, dans certains cas, *« contre-productive »*. Désormais, et pour les seuls bons élèves comme le Mexique ou les Philippines, le Fonds abandonnera une vieille prérogative. Il déboursera ses prêts avant même qu'un accord soit réalisé avec les autres créanciers publics ou privés.

Le cas mexicain

L'auditoire du directeur général *est devenu particulièrement attentif* lorsque le cas mexicain a servi d'exemple aux nouvelles méthodes du Fonds pour participer à l'effacement partiel de la dette. Quelques heures après l'annonce d'un accord entre le Mexique et le Club de Paris (*le Monde* du 1er juin), le directeur général a précisé les nouvelles règles du jeu entérinées le vendredi 26 mai.

Sur l'enveloppe de 4,1 milliards de dollars de crédits accordés à Mexico, 25 % seront consacrés à des opérations de réduction du capital de la dette. L'équivalent de 40 % des quotes-parts du Mexique auprès du FMI, soit 550 millions de dollars additionnels, ont été prévus pour l'allégement des remboursements. Les sommes ainsi dégagées, près de 1,5 milliard de dollars, peuvent paraître dérisoires face à l'endettement total du Mexique, 107 milliards de dollars. Elles se conjugueront à un effort parallèle de la Banque mondiale, à des prêts japonais – dont le montant n'a pas encore été précisé – et, surtout, à des prêts émanant d'organismes multilatéraux qui devraient assurer un effet de levier.

Cet effort sera-t-il suffisant pour convaincre les banques, derniers acteurs à s'interroger encore sur leur contribution dans cette stratégie visant à renouer avec la croissance sur une base financière assainie ? Les pressions se multiplient. Les Etats-Unis hésitent entre la carotte et le bâton fiscal pour amener les hésitants à résipiscence. L'intervention de M. Camdessus aura eu l'avantage de rappeler l'urgence du problème et... l'absence d'alternative au moment où, après le Venezuela, l'Argentine confirme la fragilité de la démocratie dans certains pays lourdement endettés.

Il faudra attendre le 7 juin et la réunion, à Madrid, du comité de coordination des banques sur le Mexique pour avoir une première réponse. La complexité même du processus envisagé pour réduire *la* dette par des règles du marché plaide pour la célérité. En matière *financière, les périodes transitoires* sont les plus dangereuses. Mais les intérêts contradictoires des banques *n'augurent guère un consensus* rapide, même pour un pays comme le Mexique bénéficiant de tout *l'appui politique des Etats-Unis*.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Dassault négocie avec l'Irak un contrat de 22 milliards de francs

(Suite de la première page.)

Dans ce contexte, l'« affaire Dassault » met en lumière le dilemme devant lequel sont placées les autorités françaises. Elles peuvent s'accrocher au remboursement des dettes passées, au risque de perdre les contrats liés à la reconstruction et au réarmement du pays au profit de pays concurrents.

La Grande-Bretagne, le Japon, la RFA, par exemple, n'ont pas accumulé un tel endettement et peuvent aujourd'hui proposer à Bagdad des crédits avantageux. Les autorités françaises peuvent au contraire « oublier » le passé pour aider les exportateurs français. Mais à un coût extrêmement élevé pour le budget national.

Un grand contrat financé à crédit sur un pays peu solvable a, certes, à court terme, un effet positif sur la balance commerciale. Mais, à long terme, le solde pour la balance des paiements est très faible en cas de remboursement partiel et peut même être négatif en cas de défaillance totale du pays créancier. Ainsi, l'administration a calculé qu'un contrat de 1 milliard entraîne, en cas de défaillance totale, une sortie nette de capitaux de 700 millions de francs et, dans le cas d'une défaillance limitée à 50 %, un solde voisin de zéro.

Surtout, le coût pour l'Etat de ces contrats est énorme, puisque c'est en définitive le budget qui finance non seulement la différence entre les taux d'intérêt normaux du marché et les taux préférentiels accordés au pays acheteur (un écart qui peut atteindre 4 points), mais qui, par le biais de l'assurance COFACE, règle aussi *in fine* les impayés. Ainsi, en reprenant le même exemple, un contrat de 1 milliard coûtera près de 1,8 milliard au budget dans le cas d'un sinistre total, et plus de 800 millions de francs dans le cas *d'une défaillance de 50 %*.

On comprend dans ces conditions l'émoi soulevé au sein de l'administration lorsque, le 28 avril dernier, M. Hugues de l'Estoile, vice-président de Dassault, a déclaré, à Bagdad, qu'*« il y avait trois chances sur quatre »* que sa firme puisse vendre *« une cinquantaine d'avions de combat Mirage-2000 »* à l'Irak. De fait, si le pays est demandeur, compte tenu des *« relations étroites entre Dassault et l'Irak depuis une quinzaine d'années »*, comme le rappelait M. de l'Estoile, le contrat n'est pas encore bouclé. Les Soviétiques restent en concurrence avec leurs Mig-29. En outre, la France est également en concurrence avec les Britanniques pour un autre contrat prévoyant la construction d'une usine d'avions d'entraînement.

L'assurance des dirigeants de Dassault est apparue comme une provocation Rue de Rivoli, où on s'emploie depuis à souligner le coût de l'aide ainsi apportée au constructeur aéronautique français. Ainsi, selon une étude confidentielle qui circule au sein de l'administration, les vingt commandes nécessaires annuellement pour combler le plan de charge de Dassault et maintenir *1 500 emplois menacés* représentent un risque de coût budgétaire de 4 milliards de francs par an.

Dassault a affiché en 1988 un bénéfice net pour la société mère de 146 millions de francs contre 191,6 millions en 1987, année déjà jugée mauvaise. Les effectifs de l'entreprise (13 300 personnes) ont baissé de 2 800 salariés depuis 1985. Dassault a annoncé début avril la fermeture d'une cinquième usine, à Colomiers, près de Toulouse, où 1 460 emplois sont concernés. L'entreprise a réalisé l'an dernier 70 % de son chiffre d'affaires (18 milliards de francs) à l'exportation, dont 7,8 milliards de francs d'exportations militaires.

« Le coût annuel du maintien de l'emploi chez Dassault dépasserait ainsi considérablement les coûts qui avaient été jugés prohibitifs hier dans la construction navale ou dans la sidérurgie », conclut la note confidentielle, non sans souligner que l'effort ainsi consenti devrait être maintenu pendant plusieurs années *« jusqu'à l'arrivée à maturité du programme Rafale »... en 1996*.

VÉRONIQUE MAURUS.

EN BREF

● **ATT en Chine populaire.** – *L'Américain ATT a conclu – via sa* filiale néerlandaise AT and T Network Systems International BV (ex-ATT *Philips Telecommunications), dans* laquelle Philips détient 15 % – une joint-venture (société commune) pour *fabriquer des équipements de transmission* en République populaire de Chine. AT and T NSI détiendra 50 % *de la nouvelle compagnie, qui sera* dénommée AT and T de Shanghaï Ltd. A ses côtés, ont trouve pour 28 % la *SOCC (Shanghaï Optical* Fiber Communications Engineering Corp.), détenue et dirigée par la *municipalité de Shanghaï et la STEF* (la Shanghaï Telecommunications Equipment Factory), 22 %.

● **PTT : Un nouveau patron à *la tête de la Cogecom*.** – M. Gérard Eymery (quarante-huit ans), directeur adjoint du cabinet de *M. Paul Quilès, ministre des postes*, télécommunications et de l'espace, a été nommé mercredi 31 mai en conseil des ministres à la présidence de la Cogecom, la holding qui coiffe les filiales de France Télécom. Ingénieur civil des Télécom, M. Eymery est passé successivement à l'ORTF, *TDF*, la Sofirad, et à *Télé* Monte-Carlo, avant de rentrer, il y a un an, au cabinet de Paul Quilès pour s'occuper des questions du câble et du satellite. M. Eymery succédera à M. Yvon Le Bars, qui présidait la Cogecom depuis janvier 1987. M. Le Bars futQnotamment directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, *M. Norbert Ségard, et chargé de mission* au cabinet de M. Jacques Chirac, quand celui-ci était premier *ministre de 1974 à 1976*.

● **Air Inter augmente ses *tarifs de 1,5 %*.** – *Inchangés depuis* le 1er janvier 1986, les tarifs d'Air Inter ont augmenté, jeudi 1er juin, de *1,5 % en moyenne. La compagnie* intérieure lance une nouvelle carte d'abonnement qui offre 15 % de *réduction sur tous les vols et l'accès* au service Plein ciel pour la somme de 1 800 F. Cette carte s'amortit en *huit aller-retour*.

● **Matra et Banner se partagent Fairchild.** – Matra Aerospace, filiale américaine de Matra, rachètera les divisions spatiales et militaires de l'américain Fairchild Industries pour 200 millions de dollars (1,3 milliard de francs). Cette reprise sera effec*tive après que Bonner Industries aura* acquis Fairchild au prix de 18 dollars par action. Banner conservera pour lui les divisions aciers spéciaux, mécaniques et composants pour l'aéronautique et cédera l'électronique de défense, l'espace et le contrôle à Matra. Le chiffre d'affaires *de Fairchild, fournisseur du Pentagone*, a atteint en 1988 454 millions de dollars (3 milliards de francs).

(Publicité)

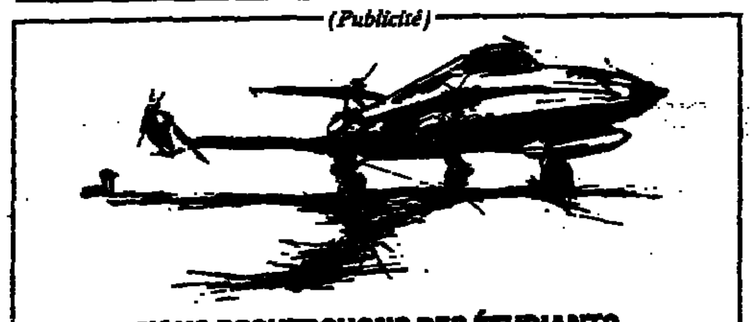

NOUS RECHERCHONS DES ÉTUDIANTS QUI DÉSIRENT DEVENIR PILOTES PROFESSIONNELS !

Les cours permettant d'obtenir le brevet de pilote commencent en décembre 1989, en Caroline du Sud et au Nouveau-Mexique, à la NAIA, une école agréée aux Etats-Unis.
Conditions d'admission : être âgé de 18 ans ; diplômé d'études secondaires ou équivalent ; être en bonne santé et avoir passé avec succès les tests qui auront lieu à Paris en août 1989.
Les diplômés de NAIA volent sur les lignes aériennes du monde entier :

AIR LITTORAL
AER LINGUS
AVIACO
BRITISH AIRWAYS
CROSSAIR
DAN-AIR
FINNAIR
GARUDA
KLM
MARTINAIR
(et bien d'autres)
RYAN AIR
SAS
SCHREINER AIRWAYS
SWEDAIR
SWISSAIR

Autres cours disponibles : qualification d'instructeur, de pilote sur multi-moteurs et de pilote de transport aérien commercial.

UNE NOUVELLE ÉCOLE DE TECHNICIENS DE CELLULES D'AÉRONEFS ET DE PROPULSEURS ACCUEILLE MAINTENANT LES ÉTUDIANTS !

Ecole agréée par la FAA – PC 766-130
Habilitée à accepter des étudiants du monde entier
Programme d'échanges ≠ P-4-4759

AVEZ-VOUS LES QUALIFICATIONS REQUISES ?

Ecrivez pour obtenir de plus amples renseignements à :
North American Institute of Aviation
Conway-Horry County Airport – P. O. Box 680
Conway, South Carolina 29526 – USA

Le déficit commercial en avril

Le recul des exportations françaises

Le mauvais résultat du commerce extérieur de la France en avril est-il un avertissement ? Ou bien faut-il voir dans le déficit (3,8 milliards de francs) un simple accident de parcours ?

La signification d'un chiffre mensuel ne doit pas être exagérée. Une bonne méthode consiste, pour se faire une idée de la tendance réelle, à dégager un résultat moyen sur les trois derniers mois connus. Pour la période février-mars-avril, le déficit atteint 4,5 milliards de francs, soit 1,5 milliard de francs en moyenne par mois. Ce qui est peu.

Mais le doute vient à l'esprit à la lecture des chiffres détaillés. En avril, les exportations ont baissé de 3,3 % par rapport à mars revenant de 96,5 milliards de francs à 93,3 milliards. Ce qui est un mauvais signe, même si les ventes de la France à l'étranger avaient atteint ces mois derniers des niveaux records. L'essoufflement semble particulièrement net pour les ventes françaises de biens d'équipement, qui malgré huit Airbus (2,6 milliards de francs) reculent de 1,9 mil*liard de francs en un mois soit 8,6 %*.

L'agroalimentaire heureusement...

Cette baisse de régime ramène évidemment l'attention sur ce qui demeure le point noir du commerce extérieur de la France : sa balance des produits industriels, déficitaire de 5,5 milliards de francs en avril, malgré les exportations de matériel militaire (1).

Si ce mauvais chiffre se répétait, il mettrait un terme à l'amélioration constatée depuis le début de l'année. Pour l'heure, les achats à l'étranger de biens d'équipements continuent de progresser passant de 22,6 milliards de francs en mars à 22,9 milliards de francs en avril. Ce qui est *une preuve supplémentaire* de la forte activité actuelle de l'économie française. La même constatation peut d'ailleurs être faite pour les biens de consommation, dont les achats à l'étranger sont passés de 15,4 milliards de francs à 15,7 milliards de francs.

Or, à l'inverse, les exportations de biens d'équipement (– 8,6 %) et de biens de consommation (– 5,7 %) régressent, ce qui est peut-être le signe d'un tassement de la demande mondiale. Hypothèse à suivre...

Le renchérissement des prix du pétrole a également – quoique dans une bien moindre mesure – contribué à détériorer la balance commerciale de la France en avril. Le solde déficitaire a atteint 7 milliards après 6,6 milliards en mars et 5,7 en février (– 5,5 milliards en moyenne mensuelle 1988).

Fort heureusement, les excédents agroalimentaires sont restés très *élevés* : 4,8 milliards en avril, après 4,4 milliards en mars et 5 milliards en février. L'excédent moyen de *1988 n'avait été que de 3,3 milliards* de francs. Ces très bons résultats – qui surprennent par leur importance – compensent une grande partie de notre déficit énergétique.

Autre signe de mauvais augure ? Les échanges de la France se sont détériorés en avril avec la CEE (– 4,5 milliards de francs après 2,9 milliards de francs en mars), à cause notamment d'un piètre résul*tat vis-à-vis de la RFA* (– 5,7 *mil*liards de francs après – 4,2 milliards de francs en mars). Le déficit avec *le Japon* est resté *à peu près* stable (2,4 milliards de francs), mais les échanges avec les Etats-Unis n'ont rien arrangé (– 2,7 milliards de francs après – 888 millions de francs en mars), la montée du dollar renchérissant nos achats outre-Atlantique.

Au total, les exportations de la France ont progressé de 17,1 % par rapport à avril 1988, ce qui est une bonne performance. *Malheureusement* les importations ont augmenté encore plus vite (+ 19,5 %).

Les chiffres de mai et juin permettront d'y voir plus clair et tran*cheront peut-être* entre les deux thèses qui, actuellement, s'affrontent au sein du gouvernement : le commerce extérieur étant en voie de redressement, le déficit de 1989 ne dépassera pas 25 milliards de francs ; le commerce extérieur de la France se détériorant, le déficit atteindra 60 milliards de francs.

Réponse probable en juillet...

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le matériel militaire a dégagé un* excédent de 1,7 milliard de francs en avril.

(Publicité)

EXTRAIT DE L'AVIS DE PRÉSÉLECTION DU 25 AVRIL 1989 LANCÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE - (DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE RURALE) DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL POUR LA RÉALISATION ET L'ÉQUIPEMENT DE FORAGES AU SÉNÉGAL

Dans le cadre du 2ème Programme CEAO Hydraulique Villageoise et Pastorale du Sénégal, il est prévu la réalisation de 41 forages équipés et 5 existants à équiper dans les régions de Tambacounda et Kolda au Sénégal. Les travaux feront l'objet d'appels d'offres internationaux et seront financés par la Banque Islamique de Développement (BID).

Les entreprises intéressées par les travaux devront prendre l'attache de la Direction de l'Hydraulique Rurale, Route des Pères Maristes, BP 2041 Hann, Dakar pour plus d'informations.

La date limite de remise des offres est fixée au 26-6-1989 à 16H00 GMT.

VOTRE 1er EMPLOI C'EST NOTRE AFFAIRE

AGF / AIR INTER / AIR LIQUIDE / ATOCHEM / AVIONS DASSAULT / BANQUE INDOSUEZ / BANQUE LA HENIN / BNP / BOSSARD CONSULTANTS / GROUPE CGE / CGI / CITROEN / CNES / COGEMA / COLAS / COMPAGNIE BANCAIRE / CONFORAMA / CONTROL DATA / COULTRONICS / DOW CHEMICAL / DUNLOP / ECCO TEMPORAIRE / EDF - GDF / FORD FRANCE / FRANCE-TELECOM / HENKEL / ICL / JEAN LEFEBVRE / LA CECA / MANPOWER / MASSEY FERGUSON / MC DONALD'S / METROLOGIE / MICHELIN / ORKEM / PARIBAS / PEUGEOT / PHILIPS / RENAULT VI / RHONE-POULENC / SAGEM / SALOMON / SEGIN / SETVAL / SG2 / SHELL / SHELL CHIMIE / SINORG / SITB / SLIGOS / SOPAD NESTLE / TECHNIP / TOTAL FRANCE CRD / UNISABI / UNYSIS / CREDIT LYONNAIS / FOUGEROLLE / TRANSPAC / SEENA / LILLY FRANCE / BANQUE POPULAIRE ROP / SNCF / CETELEM / RANK XEROX / ECIA / GSM / NORWICH UNION / SERNAM / REGIE RENAULT / GIE / SOPRA / BENNE MAREL / CONTINENT / TREFIMETAUX / TFE / HABITAT / INGEMA / BICS / CORA / CREDIT DU NORD / SOFINCO / SOLVAY / UNILOG / SAE / AIR FRANCE / APAVE / FRANCE QUICK / SAFT / HILTI / SODICAM / MUTUELLES DU MANS / AGF VIE / ODA / DECATHLON / GOUPIL / LEROY MERLIN / HEINEKEN / CASINO / CASTORAMA / NORAUTO / ARTHUR ANDERSEN INFORMATIQUE / CARREFOUR / SAGEM SAT SERVICE / CCF / GERVAIS DANONE / CAP SESA / CARNAUD- BHV / QUAKER / SCREG ROUTES / AUCHAN / PHILIP MORRIS FRANCE / ARTHUR ANDERSEN ASSOCIES / SOMMER ALLIBERT / NCR / APPLE / OLIVETTI

et celle des 450 entreprises qui vous informent dans l'Etudiant :

Pour les jeunes diplômés bac + 2, bac + 3

1re EDITION

Prévision d'embauche, profils recherchés, postes proposés, salaires... Région par région et en supplément toutes les formations complémentaires et admissions parallèles.
220 pages, 78 F.
En librairie fin mai.

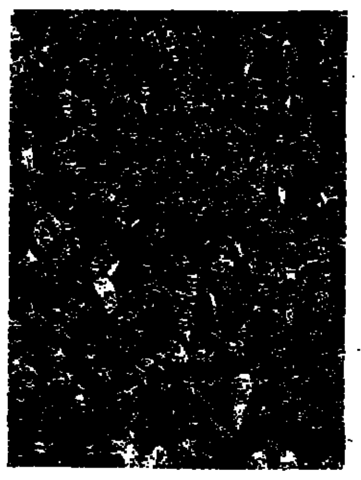

Le Forum de l'Etudiant bac + 2, bac + 3

2 jours pour rencontrer les entreprises qui vous recrutent.
Les 2 et 3 juin, de 10 h à 19 h à l'Espace Champerret, porte de Champerret, 75017 Paris.

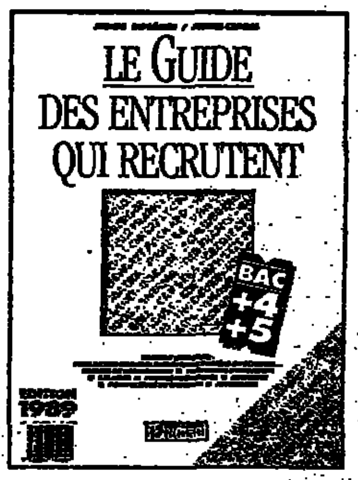

Pour les jeunes diplômés bac + 4, bac + 5

4e EDITION

Filières de recrutement, prévisions d'embauche, salaires, profils, ambiance, perspectives de carrière, avantages et en supplément tout sur les 1ers emplois à l'étranger, les formations complémentaires et MBA.
408 pages, 98 F.
En librairie fin mai.

l'Etudiant

L'INFORMATION POUR CHOISIR / 27, RUE DU CHEMIN-VERT, 75543 PARIS CEDEX 11 - TEL. (1) 48.07.41.41.

Économie

ÉTRANGER

La conférence ministérielle de l'OCDE

Les Etats-Unis au banc des accusés

Les rôles ont été inversés. A la conférence ministérielle de l'OCDE qui s'est ouverte à Paris, mercredi 31 mai, ce sont les Etats-Unis qui ont fait figure d'accusé et le Japon, soutenu par les Européens, qui a endossé la robe du procureur. Au cœur des débats, la section 301 de la loi commerciale américaine et la « liste noire » des pays qui, soupçonnés de pratiques déloyales par Washington, sont menacés de *mesures de rétorsion s'ils ne s'amendent pas.*

Le Japon, en tête de liste, s'est empressé de dénoncer une attitude « unilatérale » dangereuse pour l'avenir du libre-échange et met en garde contre la confiance née d'une conjoncture à bien des égards encourageante. Le ministre des affaires étrangères, M. Sousuke Uno, désigné par son parti pour remplacer M. Takeshita au poste de premier ministre, a dû quitter Paris très vite et ne pourra assister à la poursuite des discussions à l'OCDE. Mais le terme même d'« *unilatéralisme* » restera l'un des mots-clés de cette rencontre. Au point de donner lieu à un petit jeu. Le projet de communiqué final le cite par cinq fois. Combien devait-il en rester à l'issue de la conférence, jeudi 1er juin au soir ?

La question dépasse le simple tournoi diplomatique. La Communauté européenne, pourtant épargnée par la « liste noire » américaine, a vivement protesté, au nom des principes mêmes du multilatéralisme qui régit le commerce international. « *Aucun pays n'a le droit d'interpréter lui-même les règles et de prendre des mesures en conséquence* », a affirmé le commissaire européen aux relations extérieures, M. Frans Andriessen. Pour leur part, les Etats-Unis qui s'attendaient à de telles attaques ont répliqué en reprenant une vieille antienne. Les pays excédentaires, autrement dit le Japon et la RFA, ont le devoir urgent de renforcer leur croissance intérieure et de limiter leurs succès à l'exportation.

Ces échanges à fleuret moucheté n'ont pas empêché tous les participants de retrouver un beau consensus pour s'inquiéter de la fermeté persistante du dollar. Une telle hausse « *pourrait saper les efforts d'ajustement* » des États-Unis pour réduire les déficits commerciaux, a souligné le secrétaire au Trésor, M. Nicholas Brady. Et chacun de réaffirmer, à l'intention des marchés financiers, que la concertation entre les principaux pays industriels se porte bien. Une autosatisfaction mêlée d'une pointe de malaise devant les turbulences monétaires actuelles.

Mais le président François Mitterrand qui recevait, comme le veut la tradition, les ministres présents à l'OCDE, mercredi 31 mai au soir, a *jusqu'à présent été* seul à demander un nouvel accord sur les parités allant au-delà de l'accord du Louvre qui, en février 1987, a cherché à ordonner les taux de change flottants. Pour le chef de l'État, les signataires d'un nouvel accord devraient s'engager sur « *des principes et des procédures claires* » quant à leurs interventions sur les marchés mais aussi sur les politiques monétaires et budgétaires à mettre en œuvre.

M. Brady a pour sa part affirmé que le processus de coopération monétaire international était adéquat, et utile en période de tensions. « *Les accords du Louvre font partie du processus et sont toujours bel et bien vivants* », a-t-il déclaré. Alors que certains accusent les Etats-Unis de se satisfaire du niveau actuel du dollar, qui permet aux autorités monétaires américaines de contenir les pressions inflationnistes, M. Brady a voulu déjouer ces accusations en affirmant que « *les Etats-Unis ont coopéré et continueront de coopérer avec ses partenaires commerciaux dans leur action de lutte contre les pressions exercées par les marchés des changes* ».

● **Hausse des commandes industrielles aux Etats-Unis.** — Les commandes industrielles ont progressé de 2,7 % en avril après avoir connu une hausse de 0,7 % en mars, annonce le département américain du commerce. Cette augmentation confirme la vive demande pour des biens manufacturés.

Un rapport sévère sur les politiques agricoles

L'oubli des signaux du marché

Si les Etats ont moins dépensé pour leur agriculture en 1988, ils n'ont pas pour autant modifié leurs politiques agricoles. Ce moindre soutien a été permis par le raffermissement général des prix des denrées alimentaires qui a comprimé d'autant les besoins de subvention.

Dans les conclusions de son dernier rapport intitulé « Politiques, marchés et échanges agricoles », l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) se garde bien de tout triomphalisme : les options libérales définies lors des conseils ministériels de 1987 et 1988 n'ont pas été suivies. Sans la sécheresse aux Etats-Unis, sans les quotas laitiers en Europe, les Etats auraient sans nul doute continué à faire « des folies » pour leur agriculture.

L'orientation des prix par le marché, qui est l'objectif central de la réforme des politiques agricoles, est restée lettre morte. « *En 1988*, note le rapport, *l'aide a diminué du fait de l'évolution des prix du marché mondial et de la sécheresse, mais la politique agricole n'a guère exposé davantage les producteurs aux signaux des marchés mondiaux.* » Le pronostic des experts est sévère : « *Les tendances lourdes de la production et de la consommation devraient à nouveau conduire à des excédents généralisés pour la plupart des produits, risquant ainsi de recréer des tensions dans le domaine des échanges.* »

En termes chiffrés, les transferts globaux imputables aux politiques agricoles des pays de l'OCDE ont atteint 270 milliards de dollars en 1988, en léger retrait par rapport à leur niveau record de 1987 (286,5 milliards de dollars). Mais l'aide est cependant restée supérieure à son montant de 1985, et à la moyenne des exercices 1983-1984-1985 (171,4 milliards de dollars). L'ESP, « *équivalent subvention à la production* », qui mesure la part du *montant des divers soutiens dans* la valeur de la production, a de son côté diminué à 157 milliards de dollars en 1988, contre 169 milliards l'année précédente.

Pour la première fois depuis sept ans, les prix des produits agricoles se sont nettement redressés. Le blé, les céréales secondaires, les oléagineux, le sucre, la viande de bœuf et les produits laitiers ont tous bénéficié d'un renchérissement dû, soit aux conditions climatiques, soit au contrôle de l'offre de lait par les quotas et la réduction du cheptel. Le déficit en viande bovine (– 22 millions de tonnes en *1989*), qui explique l'actuelle flambée des prix de la chair rouge, devrait toutefois être largement résorbé dès 1990, avec un excédent, pour la zone OCDE, évalué à 177 millions de tonnes.

Les échanges agro-alimentaires mondiaux se sont, eux aussi, redressés en 1988 plus encore qu'en 1987, confirmant leur reprise après la stagnation de la période 1980-1986. Mais comme le souligne l'OCDE, l'accès au marché ne s'est pas amélioré et l'usage des aides affectant directement ou non la concurrence à l'exportation est demeuré « *très répandu* ».

Voyant une « *avancée importante* » dans l'accord intervenu en avril au GATT (1), l'OCDE estime que les Etats doivent cependant entreprendre d'urgence une réforme effective de leurs politiques agricoles, sous peine de connaître à nouveau des dérapages de subventions et de productions. 1988 a été aux yeux de l'organisation une année pour rien, marquée par des réformes limitées et des coups du ciel « *heureux* » pour les budgets publics. L'agriculture libérale a décidément du mal à se faire jour. Le marché mondial continue de faire peur et chacun tente encore d'y soustraire ses troupes agricoles, d'autant plus enclines à la revendication qu'elles perdent en effectifs.

E. F.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Lors des réunions d'avril, les Etats-Unis ont renoncé à imposer à la CEE la suppression de toutes les subventions agricoles dans les dix ans. Les deux « géants » de l'agriculture ont accepté de s'engager sur une base concertée vers la réforme de leurs politiques agricoles.

REPÈRES

Bâtiment

Crainte d'un ralentissement en 1990

Le président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), M. Jacques Brunier, a, le 31 mai, exprimé la crainte que la bonne conjoncture constatée actuellement dans le bâtiment (+ 3 % prévu en 1989) ne se ralentisse. « *Pour 1990, nous risquons de subir le contrecoup d'une inflexion de la croissance générale mais aussi de mesures propres à notre secteur, qu'il s'agisse de la diminution des ressources du 1 %, des conséquences de l'impôt de solidarité sur la fortune sur les travaux, ou de celles liées à la disparité des avantages fiscaux consentis à l'épargne immobilière* », a-t-il déclaré. M. Brunier a exprimé ses préoccupations sur « *les crédits à l'habitat, qu'il s'agisse du secteur locatif social avec un recul des subventions d'environ un tiers sur les quatre premiers mois de 1989 par rapport à la même période en 1988 ou de l'accession sociale qui connaît une situation très inquiétante.* »

Sécurité sociale

L'assiette des prélèvements sera élargie

Le ministre délégué auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la santé, M. Claude Evin, a déclaré à l'Assemblée nationale, mercredi 31 mai, lors de la séance des questions au gouvernement, que le Parlement serait saisi d'un texte législatif concernant une contribution sociale généralisée (CSG), destinée à financer la Sécurité sociale.

Ce texte devrait être présenté à la session d'automne, dès que les partenaires sociaux auront fini d'« *examiner les modalités concrètes* » de la base de cotisations. Ce texte aura « *pour vocation d'élargir l'assiette des prélèvements, pour financer la partie de la protection sociale qui fait appel à la solidarité* », notamment la politique familiale.

L'accession à la propriété

Cinquante-cinq mille prêts aidés en 1989

Le gouvernement financera en 1989 un programme de 55 000 prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP).

Au premier semestre, un contingent de 22 500 PAP avait été décidé ; 32 500 PAP supplémentaires seront donc financés au second semestre. De plus, les plafonds de ressources pour bénéficier de ces prêts aidés vont être relevés de 6 %, ce qui les aligne sur les plafonds de ressources à ne pas dépasser pour entrer dans un logement locatif HLM construit grâce à un prêt locatif aidé (PLA).

هكذا صدر الأصل

EN ÉTÉ, CE QUE NOUS GAGNONS D'UN CÔTÉ, NOUS, NOUS NE LE PERDONS PAS DE L'AUTRE.

+43 %* d'auditeurs en été !

Aux mois de juillet et d'août pendant que ceux qui viennent du Nord se mettent tout de suite à l'écoute de RMC, ceux qui sont avec nous toute l'année restent au Sud et continuent de nous écouter. Résultat, contrairement aux autres, nous ne perdons pas d'un côté ce que nous gagnons de l'autre.

** Étude Sofres été 1987 versus 55 000 Médiamétrie, septembre à juin 1987, audience cumulée, lundi-vendredi, 3 UDA Sud.*

RMC

Économie

SOCIAL

M. Pierre Guillen abandonne la présidence de la commission sociale du CNPF

Un communiqué laconique du CNPF a annoncé, le mercredi 31 mai, que M. François Perigot avait *« accédé à la demande de Pierre Guillen, qui a souhaité être libéré, à compter du 1er septembre prochain, de ses responsabilités de président de la commission sociale du CNPF pour se consacrer à ses fonctions de vice-président délégué de l'UIMM. »* Agé de soixante-deux ans, M. Guillen, qui avait pris la présidence de la commission sociale le 16 décembre 1986 après l'élection de M. Perigot, demeurera membre du conseil exécutif du CNPF. Son successeur à la tête de la commission sociale sera désigné le 12 juin.

« J'avance toujours à petit bruit »

Un petit cigare à la main, confortablement installé derrière son bureau de l'UIMM (patronat de la métallurgie), là où il se sent vraiment chez lui, M. Guillen ne comprend pas, en ce mercredi 31 mai, que son départ puisse surprendre. *« Les raisons,* assur-t-il tranquillement, *étaient prévues pratiquement dès l'origine. »* Lorsque la responsabilité de la commission sociale du CNPF lui a été proposée, il avait, rappelle-t-il, donné son *« accord à condition que* [je puisse] *continuer à mener de front ces nouvelles fonctions de vice-président du CNPF et celles de vice-président délégué général à l'UIMM. »* Il était donc prévu, ajoute-t-il, qu'au bout d'un certain *« délai de temps »*, dont la durée n'était pas précisée, *« la commission sociale aurait adopté les inflexions nécessaires. l'UIMM exercerait sur votre serviteur son droit de préemption ».*

M. Guillen minimise sa sortie dans la mesure où il la présente comme la *« concrétisation d'une décision qui était dès le départ une hypothèse de travail : Si en arrivant au CNPF, j'avais proclamé que j'y étais pour deux lustres ou trois quinquennats, on aurait pu voir dans mon départ d'autres raisons ».* Mais tel n'est pas le cas. Il ne faut donc pas davantage rechercher des désaccords, par exemple avec le président du CNPF, là où, selon M. Guillen, il n'y en a pas : *« Pourquoi devrait-il y en avoir ? J'ai toujours bénéficié d'une large liberté d'action. Il ne faut pas chercher midi à 14 heures. »*

Il reste que M. Guillen qui est toujours président de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), ne mènera pas, contrairement à ce qui était attendu, les négociations sur l'assurance-chômage à l'automne. Même s'il semblait acquis qu'il resterait moins longtemps que certains de ses prédécesseurs illustres comme MM. Chotard et Ceyrac, son départ apparaît quelque peu précipité. Doté d'une forte personnalité, recourant fréquemment à un humour caustique et brillant qui laissait pantois certains de ses interlocuteurs ou en séduisait d'autres, il est possible qu'il se soit lassé d'un repliement du CNPF sur l'arrière-scène là où il aurait pu souhaiter que sur certains sujets il se montre plus offensif.

Pour autant, et alors qu'il s'empresse de réaffirmer que *« l'UIMM apportera le soutien qu'elle a toujours apporté à la politique sociale du CNPF »*, il ne semble pas qu'il y ait eu des désaccords importants entre M. Perigot et M. Guillen, contrairement à ce qui était arrivé entre M. Gattaz et M. Chotard. Il ne semble pas davantage que M. Guillen se mette en réserve pour une candidature à la présidence, n'ayant visiblement pas cette ambition. Il reprend ses marques à l'UIMM, considérant qu'au niveau des branches il y a beaucoup à faire sur le plan social.

Officier de sous-marin

Fils d'instituteur et ingénieur de formation, M. Guillen a suivi les cours de l'Ecole navale et il a été officier de sous-mmarin de 1947 à 1959. C'est à cette date qu'il est entré à l'UIMM, où sa route a été continuellement ascendante. Passionné de littérature – et fort cultivé –, c'est aussi un grand amateur de football, une passion qu'il partage avec ses amis Jacques Delors et Philippe Séguin. Au 1er septembre prochain, lors de son départ, il aura donné trente ans de sa vie professionnelle au patronat. Mais dans les trois dernières années il a atteint plusieurs des buts qui lui étaient chers. *« J'avance toujours à petit bruit »*, confiait-il quelques mois après son arrivée. A petit bruit peut-être, mais avec efficacité.

Une des principales réussites de M. Guillen aura été de remettre la politique contractuelle sur les rails après l'accident majeur de la fin 1984, lorsque les négociations sur la flexibilité de l'emploi avaient échoué, en la recentrant davantage sur les branches et sur les entreprises. Après avoir longtemps secondé M. Chotard dans la négociation des grands accords nationaux interprofessionnels, il a décentralisé les négociations sociales en lançant, en mai 1988, ce que l'on a appelé la recherche des « accords de méthode ». Le CNPF et les confédérations devaient arrêter de grands principes sur quelques thèmes afin qu'ils soient ensuite discutés dans le détail au niveau des branches et des entreprises. Deux accords ont ainsi été conclus, sur les mutations technologiques et l'aménagement du temps de travail. A chaque fois, M. Guillen a dû se passer de l'accord de FO, même s'il n'a échoué dans aucune négociation sociale.

Cet adepte du « girondinisme social », méfiant devant l'interventionnisme de l'Etat et sarcastique devant les « leçons » du gouvernement, n'hésitait pas parfois à être un peu directif, par exemple pour conseiller aux entreprises de mettre un peu la « pédale douce » sur l'individualisation des salaires. En bon libéral, il savait décocher des flèches aux gouvernements quels qu'ils soient (M. Chirac en ayant reçu presque autant que M. Rocard sur ses méthodes), mais il ne manquait jamais, ni en public ni en privé, de plaider pour un syndicalisme fort, tant il était réellement inquiet de l'affaiblissement du mouvement syndical. Un *« élément d'incertitude »* qui lui paraît dangereux. Il aura également largement contribué à faire évoluer les positions du CNPF sur l'Europe aujourd'hui un peu plus ouvertes sur sa « dimension sociale ».

MICHEL NOBLECOURT.

● Billancourt : les « dix » mis en demeure de quitter l'usine. – Les dix militants CGT de Renault-Billancourt dont la cour d'appel de Versailles a confirmé le licenciement le 26 avril, et qui se sont installés jour et nuit dans l'usine depuis mardi 16 mai, ont été sommés, mercredi 31 mai, par huissier de quitter les lieux. Cette « sommation » indique *que les « dix » n'ont « aucun droit ni titre »* à se maintenir dans l'établissement : s'ils ne quittaient pas celui-ci, ils y *« seraient contraints par tous les moyens prévus par la loi, et notamment par voie d'expulsion avec l'assistance de la force publique si besoin est ».*

Le Monde
PUBLICITÉ
TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

Ce mois-ci dans
DYNASTEURS
LE MENSUEL DES ECHOS
Dossier
Bourse : les illusions de Paris
Et aussi
• La FNAC en perte d'identité
• Les banques françaises dans le piège africain
• Le come-back du ciné-studio
EN KIOSQUE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de participations et de placements, établissement de crédit en liquidation, retrait d'agrément du 27/02/1989 de la Commission bancaire, société anonyme au capital de F 70 116 000, dont le siège social est à Paris-8e, 23, rue Quentin-Bauchart, informe qu'elle a mis fin, en accord avec la société de conseils en investissement-Transactions immobilières SCITI, SARL au capital de F 40 000, dont le siège social est Paris-8e, 35, rue de Rome, à la garantie financière accordée à cette société, depuis le 30 juin 1988, au titre de son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce » visée par la loi du 2 janvier 1970.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque de participations et de placements cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie, pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque de participations et de placements, à condition d'être produites, dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de la Banque de participations et de placements, 23, rue Quentin-Bauchart à Paris-8e.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, la présente publication n'emportant aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société de conseils en investissements-Transactions immobilières SCITI.

COLAS

Colas a acquis le 26 mai 1989 aux Etats-Unis la totalité du capital de IA Holdings Corporation, société qui, avec ses filiales, a réalisé en 1988 des travaux de chaussées et d'ouvrages routiers représentant, avec les ventes directes de matériaux, un chiffre d'affaires de 112 millions de dollars dans les Etats de Pennsylvanie, Maryland, Delaware, Virginie et West Virginie.

Colas est déjà implantée depuis dix ans dans six autres Etats situés au nord-est des Etats-Unis au travers de sa filiale Barrett Paving Materials Inc. dont le chiffre d'affaires s'est élevé en 1988 à 116 millions de dollars.

IAH complète harmonieusement les implantations du groupe Colas, leader pour la construction et l'entretien des routes, qui a réalisé 10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1988.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE DU 25 MAI 1989

BIAO AFRIBANK

L'Assemblée Générale de la BIAO s'est réunie le 25 mai 1989 et a procédé à l'arrêté des comptes de la Banque au 31 décembre 1988.

Le résultat brut d'exploitation s'est élevé à 81 millions de FF., contre 96 millions de FF. en 1987.

Il a été décidé de compléter les provisions pour créances douteuses et de constituer des provisions sur des filiales en Afrique, ainsi que sur des prêts consentis à certaines de ces filiales.

Le net des provisions constituées a été de 507,308 millions de FF., compte tenu de la décision prise par les actionnaires de racheter à la BIAO 3,5 milliards de crédits souverains.

Le résultat net se traduit par une perte de 393 millions contre un bénéfice de 21 millions en 1987.

L'actionnariat de la BIAO est aujourd'hui constitué de la manière suivante :

- BANQUE NATIONALE DE PARIS ____ 51 %
- BANCO DO BRASIL ____ 20 %
- UNION DE BANQUES SUISSES ____ 20 %
- COMPAGNIE INTERAFRICAINE D'INVESTISSEMENTS ____ 9 %

Le nombre de CIP en circulation est maintenant insignifiant à la suite de la garantie de cours offerte aux porteurs pendant le premier trimestre ; la radiation de ces titres de la cote du Second Marché sera prochainement demandée.

Oblicic-Régions

La Sicav régionale de première catégorie

Comptes de l'exercice 1988-1989 clos le 31.03.1989 *approuvés par le Conseil d'Administration* du 17 mai 1989, présidé par M. François Bienabé.

Actif net au 31.03.1989 : F 250.953.256

Performance en taux actuariel du 31.03.1988 au 31.03.1989 : + 8,95 %

Valeur liquidative au 16.05.1989 : F 1.091,99

Dividende proposé : F 90,74 + F 1,65 d'avoir fiscal pour mise en paiement le 17 juillet 1989.

RSCG FINANCES

sdr — GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

bail investissement

L'Assemblée générale annuelle s'est réunie le 30 mai 1989 sous la présidence de Monsieur Maurice Gontier. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1988 qui se sont soldés par un bénéfice de 214 135 687,91 F.

Elle a décidé la mise en paiement le 11 juillet 1989 d'un dividende de 64 F, en augmentation de 6,67 % sur celui de l'exercice 1987.

Ce dividende peut être, au choix des actionnaires, versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la Société émises au prix de 786 F, – les actionnaires ayant jusqu'au 30 juin pour exercer leur option.

Au cours de cette assemblée, Monsieur Maurice Gontier a prononcé l'allocution suivante :

Mesdames, Messieurs,

L'année 1988, 27e exercice social de Bail Investissement, a été, comme vous l'a indiqué le Conseil d'Administration dans son rapport, une année traduisant une production importante et une nette reprise des investissements.

Les engagements globaux ont augmenté de 10,80 % et dépassé le seuil de quatre milliards de francs pour atteindre 4,1 milliards de francs malgré l'arrivée à échéance d'un certain nombre de contrats de crédit-bail. Les nouvelles opérations de pleine propriété représentent plus de la moitié des 514 millions d'engagements souscrits durant l'exercice.

Les recettes de l'exercice atteignent 699 millions de francs, et ce, bien que les opérations nouvelles en cours de construction ou achevées en fin d'année n'aient été que partiellement productives pendant l'exercice.

Ces bons résultats ont permis à la société de dégager un bénéfice de 214 millions de francs – dont 123 millions de francs provenant de la location simple et 91 millions de francs du crédit-bail, – en progression de 11,24 % sur celui de l'exercice précédent, et donnent la possibilité au Conseil d'Administration de vous proposer la mise en distribution d'un dividende de 64 francs par action en augmentation de 6,67 %, soit plus de deux fois l'inflation ; il vous sera possible de percevoir ce dividende sous la forme d'actions nouvelles, émises à 786 F.

Il convient de souligner que BAIL INVESTISSEMENT a servi chaque année depuis vingt ans un dividende en progression constante et très supérieure à l'inflation ; alors que le dividende a été multiplié par dix, l'indice national du coût de la construction INSEE n'était pendant la même période multiplié que par cinq.

En 1988, le comportement des titres des SICOMI à la Bourse de Paris a été décevant : les actions de BAIL INVESTISSEMENT n'ont pas échappé à cette ambiance. Toutefois, depuis le début de 1989, le cours s'est redressé mais ne traduit pas la valeur réelle de la société.

Les engagements nouveaux pris au cours du premier trimestre 1989 se sont élevés à 313 millions de francs, dont plus des trois quarts consistent en des opérations de crédit-bail.

La société poursuit sa politique de développement du patrimoine de pleine propriété en vue d'assurer une progression régulière de ses résultats malgré l'arrivée à terme des contrats de crédit-bail anciens dont les marges étaient élevées.

Ainsi la société se donne les moyens d'accroître ses dividendes au cours des prochaines années, ce que la Bourse ne devrait pas manquer d'apprécier.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Groupe Docks de France

L'assemblée générale ordinaire des Docks de France s'est réunie le 25 mai 1989.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1988, ainsi que les projets de résolution présentés par le conseil d'administration, et en particulier celui fixant le dividende à 55 F par action, soit 82,50 F avoir fiscal compris.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1er juin 1989 aux guichets de la Banque de l'Union européenne, de la Banque Worms, du Crédit industriel de l'Ouest, du Crédit lyonnais et de la Banque Indosuez.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de participations et de placements, établissement de crédit en liquidation, retrait d'agrément du 27/02/1989 de la Commission bancaire, société anonyme au capital de F 70 116 000, dont le siège social est à Paris-8e, 23, rue Quentin-Bauchart, informe qu'elle a mis fin, en accord avec le Cabinet André G. Betton, 25, rue Marbeuf, à la garantie financière accordée à cette société, depuis le 14 juin 1988, au titre de son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce » visée par la loi du 2 janvier 1970.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque de participations et de placements cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie, pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque de participations et de placements, à condition d'être produites dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de la Banque de participations et de placements, 23, rue Quentin-Bauchart à Paris-8e.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, la présente publication n'emportant aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité du Cabinet André Betton.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque de participations et de placements, établissement de crédit en liquidation, retrait d'agrément du 27/02/1989 de la Commission bancaire, société anonyme au capital de F 70 116 000, dont le siège social est à Paris-8e, 23, rue Quentin-Bauchart, informe qu'elle a mis fin, en accord avec la société Immeubles conseils services IMCOS, SA au capital de F 500 000 dont le siège social est à Paris-8e, 25, rue Marbeuf, à la garantie financière accordée à cette société, depuis le 14 juin 1988, au titre de son activité de « transactions sur immeubles et fonds de commerce » visée par la loi du 2 janvier 1970.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée à ce titre par la Banque de participations et de placements cessera à l'expiration d'un délai de trois jours *francs* à dater de la *présente* publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie, pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la Banque de participations et de placements, à condition d'être produites dans un délai de trois mois de la présente publication, au siège de la Banque de participations et de placements, 23, rue Quentin-Bauchart, à Paris-8e.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, la présente publication n'emportant aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de la Société immeubles conseils services IMCOS.

SAGA

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale ordinaire annuelle est convoquée pour le mercredi 21 juin 1989 à 16 heures au siège social, tour Atlantique 92800 Puteaux.

L'avis de convocation, comportant l'ordre du jour et précisant les conditions de participation à cette assemblée, a été publié au BALO du 18 mai 1989, ainsi que dans *les Petites Affiches* du 15 mai 1989.

Les comptes sociaux ont été publiés au BALO du 9 mai 1989. Les comptes consolidés, en cours de publication, sont disponibles ainsi que tous les documents préparatoires au siège social.

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SUEZ

COMPTES CONSOLIDES 1988

RESULTAT NET + 26%
RESULTAT PAR ACTION 35,01 F

Le Conseil d'Administration, réuni le 30 mai 1989 sous la présidence de M. Renaud de La Genière, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1988.

Le Groupe de la Société Générale de Belgique a été consolidé, en 1988, par mise en équivalence ; il sera consolidé, en 1989, par intégration globale, après harmonisation de ses principes comptables avec ceux retenus dans le Groupe Suez.

Les principales données globales du bilan se présentent comme suit :

(en milliards de francs)	1987	1988	
. Total du bilan	343,8	408,3	+19%
. Fonds propres (y compris intérêts hors groupe)	25,6	37,6	+47%
. Fonds propres (part du groupe)	18,8	29,6	+57%

Les résultats nets globaux (part du groupe) ressortent en progression sensible :

(en millions de francs)	1987	1988	
. Résultat net courant	1.294	1.597	+23%
. Résultat net sur opérations en capital	839	1.092	+30%
. Résultat net total	2.133	2.689	+26%

Compte tenu du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (77 millions en 1988 contre 61,6 millions en 1987), le résultat net total (part du groupe) par action ressort en légère progression :

	1987	1988
. Résultat net courant	F 21,01	F 20,83
. Résultat net sur opérations en capital	F 13,62	F 14,18
. Résultat net total	F 34,63	F 35,01

Ces chiffres confirment que la prise de contrôle de la Société Générale de Belgique n'a pas entraîné de dilution du résultat net consolidé par action au titre de l'exercice 1988. D'après les prévisions actuelles et sous réserve de l'évolution des marchés, le résultat net total (part du groupe) de l'exercice 1989 devrait se situer à un niveau supérieur à F 3,6 milliards, ce qui devrait assurer une progression du résultat net total par action. Pour sa part, le résultat net courant par action serait en progression de plus de 25%.

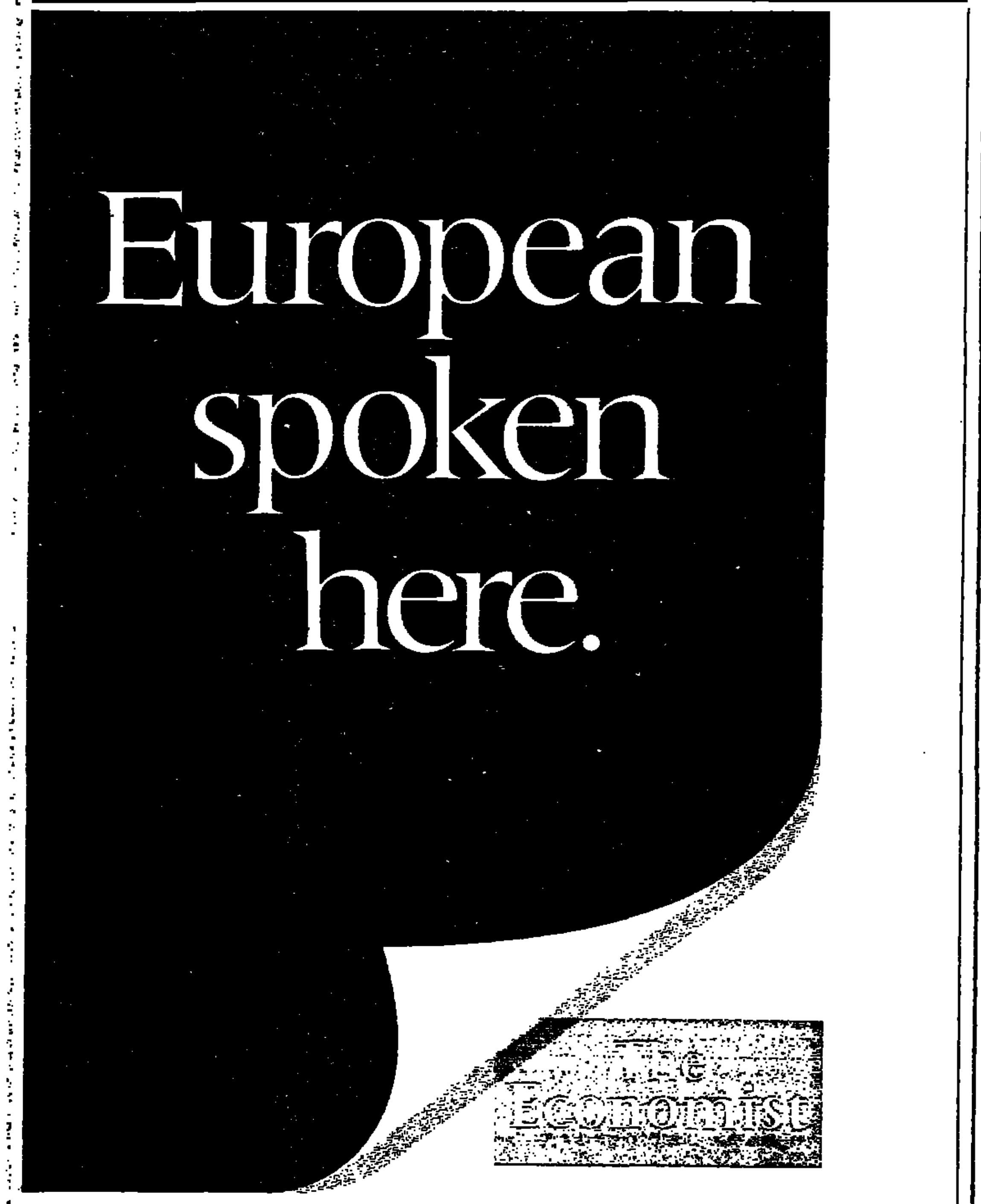

Independent Views of World Affairs, Business, Finance, Science. Every Friday.

Traduction de l'annonce ci-dessus :
« Ici on parle européen ». The Economist, des analyses indépendantes sur les affaires du monde, de la finance, de la science. Tous les vendredis.

Économie

AFFAIRES

Souhaitant développer des « mémoires dynamiques »

SGS-Thomson vise le marché japonais

Cap sur le Japon et le marché des DRAM, ces mémoires dites « dynamiques » qui truffent tous les micro-ordinateurs : deux ans après sa création, SGS-Thomson s'est fixé deux objectifs à atteindre d'ici à la fin de l'année.

MILAN
de notre envoyée spéciale

« Il y a deux choses que l'on sait faire en Italie : les spaghettis et les semi-conducteurs » : rond, moustachu et affable, M. Pasquale Pistorio, le patron de SGS-Thomson, n'est pas du genre guindé. En bras de chemise, débarrassé de son alliance, de sa chevalière et de sa montre, soigneusement alignées sur sa table de travail, il est manifestement content de montrer à ses visiteurs son dernier laboratoire à Agrate, près de Milan. *« Le plus moderne du monde »*, souligne-t-il. Il est aussi fier, d'ailleurs, de faire admirer les peintures de son épouse qui ornent les murs de son bureau et de la cantine de l'entreprise. Même s'il évite tout triomphalisme, Pasquale Pistorio a quelques raisons d'être content : depuis le mariage des intérêts du français Thomson dans les composants électroniques avec ceux de l'italien SGS, il y a tout juste deux ans, la compagnie (12 milliards de dollars de chiffre d'affaires) a redressé ses comptes, sans hypothéquer pour autant l'avenir.

SGS-Thomson a déjà derrière elle quatre trimestres de bénéfices : au cours des derniers mois de 1989, le tandem a dégagé 2 millions de dollars (13 millions de francs) de profit pour 310 millions de dollars (près de 2 milliards de francs) de chiffre d'affaires. Douzième industriel mondial dans les semi-conducteurs et numéro deux européen, le tandem italo-français prévoit de rester bénéficiaire cette année, malgré la détérioration du marché, de plus en plus perceptible depuis quelques mois.

« Nous avons une structure saine qui peut faire face à un marché difficile », affirme M. Pistorio. Dans un métier où les frais de recherche-développement représentent quinze à vingt pour cent du chiffre d'affaires (soit 220 millions de dollars pour la société cette année), il est indispensable de grossir pour être capable de supporter cet effort. Le patron de SGS-Thomson estime qu'il lui faut atteindre 4 à 5 % du marché mondial, soit le double de sa place actuelle (2,5 %). *« Ce sera long »*, confie-t-il, en brossant les deux voies qu'il entend suivre pour parvenir à ses fins.

D'abord, M. Pistorio veut *« attaquer »* le marché japonais : ses ventes au pays du Soleil Levant ne représentent que 2 % de son chiffre d'affaires alors que c'est le plus gros marché du monde pour les semi-conducteurs (40 %). Dès l'an prochain, il ouvrira un centre de design dans ce pays où il veut aussi conclure des alliances avec des partenaires locaux.

Autre objectif, qu'il souhaite également atteindre d'ici à la fin de l'année : entrer sur le marché des mémoires dynamiques (les DRAM), terrain de prédilection des Japonais. Ces mémoires, considérées comme *« le pétrole brut »* de l'électronique, sont indispensables selon l'entreprise car elles sont au cœur des systèmes informatiques, et particulièrement des ordinateurs personnels. En outre, elles permettent d'acquérir une expérience industrielle transférable sur les autres semi-conducteurs (*le Monde Affaires* du 4 février). Mais le prix du ticket d'entrée est lourd : *« 250 millions de dollars »*, selon les estimations de M. Pistorio. Il explore donc toutes les voies possibles. Et, parmi elles, une alliance stratégique avec un japonais qui constituerait la solution la moins risquée. *« Une compagnie comme la nôtre qui a la capacité d'être un leader mondial doit aussi participer à ce marché »*. La voie est clairement tracée... reste à la suivre.

FRANÇOISE VAYSSE.

Nouvelles inculpations dans l'affaire Cogéma

M^me^ Claude Nocquet, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a procédé à deux nouvelles inculpations dans l'affaire Cogéma (Compagnie générale de matières nucléaires), cette filiale du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) qui avait porté plainte en janvier 1988 pour avoir perdu 259 millions de francs sur le MATIF (Marché à terme international de France). Il s'agit de M. Michel Vignon et de M^me^ Elisabeth Sacone, travaillant à l'époque au sein de la société de remise Arbitrage SA, qui gérait les fonds déposés par le Cogéma. M. Michel Vignon, quarante-six ans, inculpé de complicité d'escroquerie, abus de confiance, faux en écriture de commerce et recel, a été placé sous mandat de dépôt. Il était dans l'affaire l'associé de M. Jean-Marc Aletti, le directeur d'Arbitrage SA. Ce dernier est en fuite depuis le 20 janvier 1988, juste avant qu'un mandat d'arrêt ne soit lancé contre lui. Au total, depuis le début de la procédure juridique, voici seize mois, cinq personnes ont été inculpées. Les trois précédentes remontent à un an.

(Publicité)

COMUNICATO DELL'AMBASCIATA D'ITALIA IN FRANCIA

ELEZIONI DEL PARLAMENTO EUROPEO

DOMENICA 18 GIUGNO 1989

EUROPA UNITA : è un traguardo che tutti possiamo contribuire a raggiungere.

Le prossime elezioni dirette del Parlamento europeo rappresentano un importante momento di incontro tra tutti i cittadini europei.

Ricordatevi che potete votare nei Seggi elettorali istituiti dalle Autorità diplomatiche e consolari italiane in Francia la *domenica 18 Giugno 1989 dalle ore 8 alle 22.*

Nella stessa occasione sarete invitati a pronunciarvi sul referendum di indirizzo concernente il conferimento di un mandato costituente al Parlamento europeo appena eletto.

Se una settimana prima delle Elezioni non avrete ancora ricevuto il certificato elettorale, rivolgetevi al vostro Consolato.

Votare significa non sentirsi straniero in nessun Paese d'Europa.

Telefono degli Uffici Consolari :

PARIS : 1/45 20 78 22
BASTIA : 95/31 01 52
BORDEAUX : 56/51 56 51
CHAMBÉRY : 79/33 20 36
DIJON : 80/66 27 30
GRENOBLE : 76/46 15 68
LILLE : 20/93 54 16
LYON : 78/93 00 17
MARSEILLE : 91/47 14 60
METZ : 87/66 96 13
MULHOUSE : 89/66 41 11
NICE : 93/88 79 86
TOULOUSE : 61/62 82 90

TRADUCTION

AVVISO PER GLI ITALIANI RESIDENTI IN FRANCIA

L'EUROPE UNIE : un objectif que nous tous pouvons contribuer à atteindre.

Les élections du Parlement européen représentent un moment important de rencontre entre tous les citoyens européens.

Rappelez-vous que vous pouvez voter dans les bureaux de vote institués par les Autorités diplomatiques et consulaires italiennes en France, **le dimanche 18 juin 1989, de 8 h à 22 heures.** De même vous serez invités à vous prononcer pour le référendum d'orientation sur l'attribution d'un mandat constituant au Parlement européen.

Si une semaine avant les élections vous n'avez pas encore reçu le certificat électoral, adressez-vous à votre Consulat.

Voter signifie ne pas se sentir étranger dans aucun des pays d'Europe.

La BFCE va élargir son actionnariat

La Banque française du commerce extérieur (BFCE) va élargir son actionnariat sans pour autant que soit mis en cause son statut public. Les nouveaux entrants au capital seront en effet des assureurs publics — en l'occurrence les Assurances générales de France (AGF) — et, éventuellement, des banques étrangères, qui viendraient se substituer aux actionnaires privés actuels de la BFCE (Société générale et Crédit agricole pour 10% chacun).

« Il n'y aura pas dilution de l'actionnariat public », affirme-t-on rue de Rivoli. Celui-ci est actuellement constitué par la Banque de France et la Caisse des dépôts pour 24,55% chacune, le Crédit national, la BNP et le Crédit lyonnais pour 10% chacun, enfin la Caisse centrale de coopération économique pour 0,9%.

L'élargissement de l'actionnariat de la BFCE, qui a exigé une modification de ses statuts autorisés par le ministère de l'économie, est la conséquence du rappel à l'ordre de la Commission bancaire (*le Monde* daté 7-8 mai) demandant à la banque d'augmenter ses provisions pour risque-pays. Ce qui oblige la BFCE à trouver 900 millions d'ici à la fin de l'année. Du coup certains actionnaires, notamment les deux banques récemment passées dans le privé, Crédit agricole et Société générale, ont marqué leur réticence à maintenir leur présence dans le tour de table. Elles se sont d'ailleurs — ainsi que la BNP et le Crédit lyonnais — abstenues d'approuver les comptes de 1988 lors de l'assemblée générale du 29 mai.

La réorganisation de son actionnariat doit s'accompagner pour la BFCE de la redéfinition de sa vocation. Jusque-là banque institutionnelle vivant sur des prêts bonifiés, elle a dû, devant la régression de ceux-ci, devenir de plus en plus une banque comme les autres. Une évolution à poursuivre et à mieux définir, mais le pari est gagnable, estime M. Bernard Esambert, président de la Compagnie financière Edmond de Rothschild qui a été chargée récemment, à la demande de la BFCE, de son évaluation.

CLAIRE BLANDIN.

M. François Cariès futur président du CIC

M. François Cariès, actuellement conseiller de M. Jean Saint-Geours, président de la Compagnie financière du CIC (Crédit industriel et commercial), devrait succéder à ce dernier. Sa nomination comme administrateur devrait être publiée au *Journal officiel* du 2 juin, avant qu'un conseil d'administration de sa Compagnie, tenu le même jour, ne le désigne comme président.

[Banquier de carrière, M. François Cariès avait été écarté de la présidence de la BUE (Banque de l'union européenne), une des banques du groupe CIC, par M. Edouard Balladur, en septembre 1986. Agé de soixante-deux ans, il devrait être un « président de transition » pour le CIC, désormais détenu à 51 % par le GAN (Groupe des assurances nationales)].

M. Alain Minc reste auprès de M. De Benedetti

Le conseil d'administration de CERUS, holding français de l'italien Carlo De Benedetti, qui s'est réuni le 1^er^ juin, a désigné M. Alain Minc, déjà directeur général, comme vice-président. M. Minc s'est engagé à rester cinq ans aux côtés de M. Carlo De Benedetti, mettant ainsi fin aux rumeurs sur son départ pour une éventuelle présidence d'entreprise publique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CEE

Alfa Romeo et Renault sur la sellette

La Commission de Bruxelles bouscule les constructeurs automobiles européens

Alfa Romeo condamnée à rembourser les aides que lui a octroyées l'Etat italien; Renault plus que jamais dans le collimateur de la Commission européenne; l'exécutif de la CEE à la recherche d'une politique cohérente pour l'industrie automobile des Douze : trois dossiers qui annoncent la fin d'une époque.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Bruxelles a demandé, mercredi 31 mai, à Finmeccanica, filiale de l'IRI, le holding industriel de l'Etat italien, de rembourser au Trésor national les 615 milliards de lires (2,8 milliards de francs environ) qu'elle avait accordés en 1985 et 1986 pour éponger les dettes de sa filiale Alfa Romeo. La *Commission* reproche à la firme au trèfle à quatre feuilles de ne pas avoir utilisé ce montant à la restructuration de l'entreprise.

Comme les aides au fonctionnement sont formellement interdites par les règles de concurrence de la CEE, les subventions devront être remboursées. La société Alfa Romeo n'existant plus juridiquement, depuis son rachat par Fiat, les responsables communautaires se retournent donc vers Finmeccanica, bénéficiaire *directe de la vente. Le* groupe de M. Agnelli, qui s'est approprié la prestigieuse marque italienne, après l'opération de sauvetage par les pouvoirs publics, a donc fait une bonne affaire. Mais c'est la dernière qu'il devrait effectuer, du *moins dans le genre*, tant la Commission est déterminée à bannir les aides destinées à renflouer les entreprises, qu'elles soient privées ou publiques.

Désormais Renault est en première ligne. *Sir Leon Brittan*, commissaire chargé de la concurrence, n'est guère satisfait de la manière dont la Régie a honoré ses engagements – pris en contrepartie de l'effacement de la dette de 12 milliards de francs par le gouvernement à la fin de l'année dernière en matière de restructuration du groupe et, surtout, de modification de son statut. Bruxelles maintient sa position : Renault doit répondre aux exigences des lois commerciales communes et ne peut notamment restée protégée d'une éventuelle faillite.

Après sa rencontre, infructueuse, le 17 mai dernier, avec M. Raymond Levy, PDG de la Régie, Sir Leon a clairement laissé entendre qu'il porterait l'affaire devant la Cour européenne de justice, si le gouvernement ne se montrait pas plus compréhensif. A cet égard, l'entretien que devait avoir jeudi 1er juin, à Bruxelles, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, avec le commissaire européen, devrait être décisif. Les positions affichées par M. Martin Bangemann, son collègue chargé des affaires industrielles et de la réalisation du grand marché, sont tout aussi inquiétantes pour les Français.

La fin des quotas

La semaine dernière à Tokyo, il annonçait qu'il fallait trouver une solution d'ici à 1993 pour éliminer les quotas appliqués par la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grande-Bretagne *aux* importations de voitures japonaises, sans pour *autant leur* substituer un contingent communautaire. En échange, le responsable européen a proposé à Tokyo de mettre au point, à partir du moment où les barrières actuelles seront abolies, un *suivi* statistique commun. Selon l'entourage de M. Bangemann, les autorités nippones sont acquises à l'idée qu'une flambée de leurs ventes sur le marché européen serait néfaste à *tout le* monde. L'affirmation de M. Bangemann, selon laquelle *« le contenu local »* est une notion dépassée parce qu'irréaliste et protectionniste, n'est pas pour calmer les Français, qui ont dû déjà faire une concession en acceptant 70 % seulement de valeur ajoutée européenne dans les véhicules fabriqués par Nissan au Royaume-Uni.

La position du commissaire accrédite la thèse, véhiculée par certains milieux communautaires, faisant valoir que les constructeurs japonais réfléchissent sérieusement à un changement de stratégie : produire dans les Etats membres pour répondre à la demande européenne.

Les incartades de M. Bangemann ont donné lieu, mercredi, à un débat lors de la *réunion hebdomadaire* de la Commission. La tentative de « recentrage » a apparemment réussi. Le porte-parole de l'exécutif communautaire s'est évertué à expliquer qu'il s'agit de dépasser la seule dimension japonaise pour conduire une réflexion d'ensemble sur l'avenir de l'automobile européenne. La première ligne directrice de Bruxelles est de persuader les Douze de ne pas *faire de la surenchère* pour attirer les implantations étrangères. L'objectif est d'élaborer une politique cohérente en matière de conditions d'investissement. Il sera ainsi recommandé aux gouvernements d'éviter l'installation *« d'usines tournevis »*.

M. Frans Andriessen, commissaire responsable des relations extérieures, a été chargé de mener une *mission de bons offices* à Tokyo, afin de dissuader les Japonais de profiter sans discernement de l'ouverture du marché communautaire, étant entendu que Bruxelles ne peut pas *toujours maîtriser la réaction des* Etats membres, comme ce fut le cas pour les magnétoscopes de Poitiers.

La Commission songe également à favoriser des accords de coopération industrielle entre constructeurs des Douze et à développer les projets *communs de recherches*. Sa réflexion porte en outre sur l'adoption de « directives » techniques (quarante-quatre sont sur la table du Conseil), dont la plus importante est « la réception communautaire » (l'autorisation de mise sur le marché accordée à un véhicule par une administration nationale serait automatiquement valable dans les autres pays européens).

Reste à savoir si l'opération d'encadrement engagée par Bruxelles va aboutir. Il est bien trop tôt pour faire un pronostic. Toujours est-il que, même *focalisées*, les annonces de M. Bangemann correspondent à une logique : celle du marché unique.

MARCEL SCOTTO.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

2e AVIS

M. le préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, M. le préfet de la région de Picardie et du département de la Somme, informent le public que par arrêté en date des 31 mars et 7 avril 1989, ils ont prescrit l'ouverture :

– suivant les dispositions du décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, d'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de l'autoroute entre NEUFCHATEL-EN-BRAY et ABBEVILLE touchant les communes de NEUFCHATEL-EN-BRAY, SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, MENONVAL, LUCY, FESQUES, CALLENGEVILLE, FOUCARMONT, FALLENCOURT, SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE et BLANGY-SUR-BRESLE en Seine-Maritime et BOUTTENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, LE TRANSLAY, VISMES-AU-VAL, MARTAINNEVILLE, TOURS-EN-VIMEU, GREBAULT-MESNIL, HUPPY et BEHEN dans la Somme,

– d'une enquête publique sur les modifications des Plans d'occupation des sols des communes de NEUFCHATEL-EN-BRAY, FOURCARMONT et *BLANGY-SUR-BRESLE dans le département de la Seine-Maritime et de* BOUTTENCOURT dans le département de la Somme.

Les pièces du dossier principal, ainsi que des registres d'enquêtes, seront déposés à la mairie de *BLANGY-SUR-BRESLE* pendant 33 jours consécutifs, depuis le lundi 29 mai 1989 jusqu'au vendredi 30 juin 1989 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 le samedi (dimanches et jours fériés exceptés).

Pendant le même délai, des dossiers subsidiaires et des registres d'enquêtes resteront déposés et chacun pourra en prendre connaissance aux lieux jours et heures suivants :

- à la sous-préfecture de Dieppe, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 15 à 16 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 8 h 30 à 12 h le samedi (dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, de 14 h à 19 h les *mardis et* vendredis et de 14 h à 15 h les lundis, mercredis et jeudis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de MONONVAL, de 11 h à 12 h tous les jours (samedis dimanches et jours fériés *exceptés*),
- à la mairie de LUCY de 17 h à 18 h les lundis, mercredis, jeudis et de 18 h à 20 h les mardis et vendredis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la *mairie de FESQUES*, de 16 h à 17 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de CALLENGEVILLE, de 11 h à 12 h du lundi au vendredi et de 14 h à 17 h le samedi (dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de FOUCARMONT, de 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de FALLENCOURT, de 11 h à 12 h les lundis, mercredis et jeudis, de 10 h 30 à 12 h les mardis et de 18 h à 19 h les vendredis (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE, de 18 h à 19 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la sous-préfecture d'ABBEVILLE, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de BOUTTENCOURT, de 14 h 30 à 17 h 30 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de BOUILLANCOURT-EN-SERY, de 17 h 30 à 18 h 30 tois les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la *mairie de TRANSLAY*, de 15 h à 16 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de VISMES-AU-VAL, de 17 h 30 à 18 h 30 tous les jours *(samedis, dimanches et jours fériés exceptés)*,
- à la mairie de MARTAINNEVILLE, de 11 h à 12 h tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- *à la mairie de TOURS-EN-VIMEU, de* 14 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 14 h 30 à 18 h les samedis (mercredis, dimanches et jours fériés exceptés),
- *à la mairie de GREBAULT-MESNIL, de 14 h à 15 h tous les jours* (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie d'HUPPY, de 16 h à 19 h les lundis, de 16 h à 18 h 30 les mardis, mercredis et vendredis, *de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30 les jeudis* (samedis, dimanches et jours fériés exceptés),
- à la mairie de BEHEN, les mardis de 18 h à 19 h 30, les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30, les lundis, mercredis et jeudis de *14 h à 15 h* (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Un dossier technique sera également déposé à la préfecture de la Seine-Maritime, Direction départementale de l'équipement à *ROUEN*, ainsi qu'à la préfecture de la Somme, Direction départementale de l'équipement à AMIENS, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 45 tous les jours (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

L'un ou l'autre des membres de la Commission d'enquête recevra, en personne, les observations du public :

- le mercredi 28 juin 1989, à la mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
- le jeudi 29 juin 1989, à la sous-préfecture d'ABBEVILLE de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
- le vendredi 30 juin 1989, à la mairie de BLANGY-SUR-BRESLE de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

La Commission d'enquête sera présidée par :

– M. Maurice ROY, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, *demeurant* 5, avenue Louise, 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY.

Avec lequel siégeront :

– M. Cléophas TRAMECOURT, directeur honoraire des PTT, demeurant 8, place de l'Hôtel de Ville, 80000 AMIENS,

– M. Paul COLLOTTE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en retraite, demeurant 12, rue des Fonds Thirel, 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

Le rapport et les conclusions motivées de la Commission d'enquête seront déposés au Tribunal administratif de la Seine-Maritime, dans les sous-préfectures de DIEPPE et *d'ABBEVILLE*, dans les mairies de NEUFCHATEL-EN-BRAY, SAINT-GERMAIN-SUR-EAULNE, MENONVAL, LUCY, FESQUES, CALLENGEVILLE, FOURCARMONT, FALLENCOURT, SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE, BLANGY-SUR-BRESLE, BOUTTENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, LE TRANSLAY, VISMES-AU-VAL, MARTAINNEVILLE, TOURS-EN-VIMEU, GREBAULT-MESNIL, HUPPY et BEHEN, *ainsi qu'à la préfecture de* la Seine-Maritime, Direction départementale de l'équipement, Cité administrative Saint-Sever à ROUEN et à la préfecture de la Somme, direction départementale de l'équipement, Centre administratif départemental, boulevard du Port à AMIENS.

Les demandes de communication de ces conclusions devront être adressées à M. le préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime (adresse ci-dessus).

Pour le préfet, et par délégation,
Le chef du Service du budget
des routes et des transports :
R. de ROHOZINSKI

Les deux opérations étant déjà entièrement souscrites, la présente insertion est publiée à titre d'information.

Crédit National

Société Anonyme au capital de F 871 893.600 - Siège Social 45, rue St-Dominique, 75700 Paris

Émissions d'ABSA et d'ORA

OPÉRATIONS FRANÇAISES

- **AUGMENTATION DE CAPITAL** d'un montant nominal de F 149.309.600 représenté par 746.548 actions nouvelles à BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS.
- **EMPRUNT** *d'un montant nominal de F 447.928.800 représenté par 373.274* obligations de F 1.200 nominal REMBOURSABLES EN ACTIONS.

BANQUE PARIBAS

BANQUE NATIONALE DE PARIS
CREDIT LYONNAIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
BANQUE GÉNÉRALE DU PHÉNIX
BANQUE WORMS
BANQUE DEMACHY ET ASSOCIÉS
CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
BANQUE CSIA
LAZARD FRÈRES ET CIE

TRANCHE INTERNATIONALE

200.000 ACTIONS A BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ont fait l'objet d'un placement international.

BANQUE PARIBAS CAPITAL MARKETS LIMITED

BAYERISCHE VEREINSBANK AG
CREDIT SUISSE FIRST BOSTON LIMITED
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LIMITED
J.P. MORGAN SECURITIES Ltd
NOMURA INTERNATIONAL LIMITED
NM. ROTHSCHILD & SONS LIMITED
SALOMON BROTHERS INTERNATIONAL LIMITED
UBS PHILLIPS & DREW SECURITIES LIMITED
SG WARBURG SECURITIES

BALO en date du 24 avril 1989 — Visa COB n° 89-140 en date du 20 avril 1989

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

(Publicité)

Vous cherchez à vendre ou à acheter
une boutique, un local commercial, une alimentation, un café, une librairie ou tout autre commerce
C'EST DANS LE JOURNAL SPÉCIALISÉ EN FONDS DE COMMERCE **"LES ANNONCES"**
que vous trouverez tous les lundis les toutes dernières affaires
En vente partout 6,20 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. Tél. : (1) 48.05.30.30

DEMAIN, EN AVANT-PREMIÈRE DU CNIT

L'avenir appartient à ceux qui écoutent tôt.

Au CNIT, écoutez battre le cœur des échanges internationaux. Le WORLD TRADE CENTER - PARIS LA DÉFENSE et Radio Classique Affaires : 6 jours d'informations toniques pour vivre à l'heure internationale.

THÈME	LES SERVICES À LA DIMENSION PLANÉTAIRE
INVITÉ 7.40	Jean PEYRELEVADE Président Directeur Général UAP
DÉBAT 8.20 8.30	Alain POIRÉE Directeur Général CLM/BBDO Jean-Pierre PETIT Directeur Général Administrateur BDDP
INVITÉ 8.35 8.45	Gérard PELISSON Co-Président Groupe ACCOR
ET TOUTE UNE SÉRIE DE REPORTAGES : CHINE, URSS, USA, ALLEMAGNE...	

WORLD TRADE CENTER
PARIS - LA DÉFENSE
4, PLACE DE LA DÉFENSE - 92090 PARIS LA DÉFENSE - CEDEX 26 - TÉL : 16 (1) 47.73.66.44

RADIO CLASSIQUE AFFAIRES : PARIS 101

هكذا من الأصل

Marchés financiers

M. Bérégovoy propose que les sociétés cotées contribuent au budget de la Bourse

« Les sociétés cotées doivent aussi réfléchir à leur propre contribution aux coûts du marché boursier, à l'instar de ce qui existe sur les marchés étrangers. Il n'est pas sain que le coût des transactions demeure inégalement supporté par les actionnaires, au risque de dissuader les plus petits d'entre eux. » A un mois de la libéralisation des courtages fixes, M. Pierre Bérégovoy a réaffirmé son attachement à l'existence de *« petits actionnaires nombreux et actifs. »* Dans une lettre adressée au Comité des entreprises du second marché, organisme regroupant soixante-dix entreprises cotées, le ministre des finances rappelle qu'il a demandé à l'ensemble des parties concernées (banques, sociétés de Bourse, firmes cotées) de prendre des initiatives réduisant les tarifs d'exécution des ordres.

L'une des mesures envisagées est la suppression de la gratuité totale dont bénéficiaient jusqu'à présent les sociétés cotées, au nom du service public. Une redevance serait instaurée, à laquelle s'ajouteraient diverses facturations lors d'opérations particulières comme le lancement d'OPA ou les augmentations de capital. La société des Bourses françaises, chargée du fonctionnement du marché, étudie actuellement une telle hypothèse, qui lui permettrait ainsi de diversifier ses recettes. Actuellement, celles-ci proviennent essentiellement des intermédiaires (sociétés de Bourses) et, dans une moindre mesure, de la prestation de services (diffusion des cours, fourniture de statistiques).

La Société générale crée un nouveau groupe de crédit spécialisé

Un nouveau groupe de crédit spécialisé est né, Franfinance, issu du regroupement, par la Société générale, de quatre de ses filiales françaises, le CREG, la Société auxiliaire de crédit, Diebold et Solomateg. Avec 1 300 personnes, il gère 15 milliards de francs d'encours et distribue plus de 9 milliards de francs de crédits chaque année.

La nouvelle entité, présidée par M. Michel Delorme, quarante-cinq ans, directeur de département à la Société générale, représentera un peu moins de 30 % du secteur similaire de la Compagnie bancaire (Cetelem, Cofica, UFB et Locabail), principal concurrent, 50 % de celui de la SOVAC et l'équivalent de SOFINCO, du groupe Suez. Avec son autre filiale, le Crédit général industriel (CGI), racheté progressivement depuis quelques années, avec ses 15 milliards de francs, d'encours de crédit et ses 120 points de vente, la Société générale disposera en France de deux ensembles de taille comparable pour la distribution de crédits spécialisés aux entreprises et aux particuliers et pour le développement de leur carte de crédit multicommerces Pluriel.

La banque pousse les feux actuellement dans ce secteur du crédit spécialisé, qui, avec 76 milliards de francs d'encours sur un total de 412 milliards de francs (18 %), dégage 27 % de ses bénéfices. Son président, M. Marc Viénot, prend ainsi la suite de ses prédécesseurs, M. Maurice Lauré, qui créa Sogebail, et M. Jacques Mayoux, qui fit racheter le CREG et le CGI. La Société générale devient ainsi le numéro un français en immobilier et en crédit-bail mobilier et le numéro un en Europe pour le crédit-bail – le numéro deux si on inclut European Computer System (ECS).

Dans le cas de sa nouvelle filiale Franfinance, la banque recrée des guichets très légers proches des prescripteurs (les vendeurs de produits et de matériels), avec une informatique centralisée et des marges qui sont tout de même moins rabotées que celles des crédits classiques. Elle s'efforce, comme le font aussi la BNP et le Crédit lyonnais, de reconquérir les parts du marché que les grandes banques commerciales, après la seconde guerre mondiale, abandonnèrent aux nouveaux groupes de crédit spécialisés, la Compagnie bancaire de M. de Fouchier et la SOFINCO-La Hénin de M. Francès. Leur stratégie passe aussi bien par les crédits personnels distribués à leurs guichets que par la création ou le rachat d'établissements, l'ennemi commun étant les mutualistes, Crédit agricole et Crédit mutuel, qui ont toujours pris pour cible les particuliers.

FRANÇOIS RENARD.

(Publicité)

CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

APPEL D'OFFRES RESTREINT
(Procédure d'urgence)

• **Maître d'ouvrage**
Conseil général des Vosges
8, rue de la Préfecture
C.O. 581
88021 ÉPINAL CEDEX

• **Objet du marché**
Conception et mise en œuvre d'une campagne de publicité ayant pour objectif de sensibiliser le grand public aux actions du département des Vosges.

• **Durée et contenu**
Cette campagne se déroulera sur les quatre derniers mois de l'année 1989 et sera axée autour des thèmes suivants :
– la politique scolaire du département ;
– l'image des Vosges en matière de tourisme hivernal ;
– le Conseil général des Vosges et l'entreprise ;
– la politique sociale en faveur des plus déshérités.

• **Renseignements à fournir**
– qualification professionnelle ;
– moyens de la société en personnel et matériel ;
– attestation d'assurance conforme aux dispositions réglementaires ;
– références récentes de la société en matière de conception et mise en œuvre d'une communication globale (en particulier au profit de collectivités locales).

• **Date limite de réception des candidatures**
10 juin 1989.

• **Adresse où elles doivent être transmises**
– CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES
D.V.E.F.T.
8, rue de la Préfecture
C.O. 581 *88021 ÉPINAL CEDEX*

• *Date d'envoi à la publication*
23 mai 1989.

NEW-YORK, 31 mai ↑

Légère reprise

Un mouvement de reprise s'est amorcé mercredi à Wall Street. Mais il n'a pas été immédiat. D'abord en baisse, le marché n'a commencé à se redresser qu'à mi-séance pour reperdre vers la clôture une partie du terrain regagné. Finalement après être tombé à 2 462,68, puis remonté à 2 497,06, l'indice des industrielles s'établissait à 2 480,14, en progrès de 4,59 points.

Le bilan de la journée a été d'une qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 951 valeurs traitées, 913 ont monté, 537 ont reculé et 501 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, cette hausse a été largement imputable aux ordres d'achats brutalement lancés par les ordinateurs en liaison avec la hausse des cours du terme. Les arbitragistes ont donc vendu des «futures» pour racheter au comptant à moindre coût. D'autre part, des rumeurs ont circulé autour du «Big Board» selon lesquelles la Bundesbank renoncerait à relever ses taux directeurs. Celles-ci ont eu pour effet de pousser le marché obligataire à la hausse.

Seule fausse note : l'annonce d'une augmentation de 2,7 % en avril des biens manufacturés qui contredit les autres informations sur le ralentissement de la croissance.

L'activité s'est encore accélérée avec 162,5 millions de titres échangés contre 151,8 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 mai	Cours du 31 mai
Alcoa	65 1/4	64 3/4
A.T.T.	35 5/8	35 1/2
Boeing	81	80 3/8
Chase Manhattan Bank	36 1/4	36 1/2
Du Pont de Nemours	110 5/8	110 1/4
Eastman Kodak	45 1/8	44 3/4
Exxon	43	43 1/8
Ford	48 1/2	48 3/4
General Electric	54 1/4	54 3/4
General Motors	40 3/8	40 3/8
Goodyear	53 1/2	53 1/8
I.B.M.	108 1/4	109 5/8
I.T.T.	60	59 7/8
Mobil Oil	51 1/4	51 1/2
Pfizer	61	61
Schlumberger	39 1/2	39 3/8
Texaco	51 1/2	51 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	123 1/2	122 5/8
Union Carbide	27 3/8	28 3/4
U.S.X.	34 1/2	34 7/8
Westinghouse	61 3/4	63
Xerox Corp.	64 1/8	63 3/4

PARIS, 1er juin =

Calme

Le calme règne rue Vivienne, où pour la quatrième séance consécutive le marché a fait preuve de résistance. Après avoir ouvert sur un recul de 0,5 %, l'indicateur instantané revenait à – 0,2 % en fin de matinée. En début d'après-midi, il s'inscrivait à – 0,03 %. Il suivait ainsi le même cheminement que la veille où il avait terminé sur un score légèrement positif (+ 0,38 %). Les investisseurs attendaient de connaître l'issue de la réunion de la Bundesbank sur un éventuel relèvement des taux d'intérêt outre-Rhin. Leur décision de laisser inchangé le loyer de l'argent réconforta les opérateurs sans pour autant augmenter le volume des affaires. Dans ce contexte, on dénombrait en début d'après-midi 90 valeurs en hausse de 0,7 %, 91 en baisse de 1,03 % et 15 inchangées. Du côté des firmes étrangères cotées au RM la répartition était quasi analogue avec 23 en hausse de 0,95 %, 18 en baisse de 1,04 % et 14 inchangées.

Parmi les plus fortes progressions de la séance figuraient Majorette, Sligos, Nord-Est, Electronique Serge Dassault, Vallourec et Bell Equipement. Parmi les plus forts replis, on notait Crédit national, Exor, Hutchinson, UIC et Roussel Uclaf. La SBF confirmait que, à la suite de l'offre publique d'échange (OPE) de CERUS sur Dumenil-Leblé, le holding français de M. Carlo De Benedetti contrôle désormais 93 % de la société dirigée par M. Jacques Letertre.

L'action Eurotunnel, après sa récente flambée, recule légèrement sous l'effet de prises de bénéfices. Elle n'est plus la principale hausse depuis le début de l'année, Métaleurop l'ayant devancé avec un gain de 129,2 % contre 115,6 % pour la firme qui construit le tunnel sous la Manche. Parmi les plus fortes baisses depuis le 1er janvier, on note le SAT (– 23,7 %), Ingénico (– 21,9 %) et Essilor International (– 13 %). Le MATIF, quant à lui, demeurait ferme, les contrats s'appréciant de 0,6 %.

LONDRES, 31 mai ↓

Nette baisse

La baisse observée depuis mardi s'est poursuivie le lendemain dans un marché nerveux redoutant un nouveau relèvement des taux d'intérêt britanniques pour défendre la livre. L'indice Footsie des cent valeurs a légèrement réduit ses pertes de la mi-séance pour terminer la journée en recul de 15,6 points à 2 114,4. Quelque 536 millions de titres ont été échangés contre 458 millions la veille. Les investisseurs attendaient la décision de la Bundesbank, craignant que cette banque centrale ne décide de relever ses taux dès jeudi, comme l'a fait le Japon.

Les valeurs tournées vers l'exportation, qui avaient fortement profité de l'ascension du billet vert, ont souffert des prises de bénéfices, notamment ICI et Glaxo. La perspective d'une contraction de la construction si le crédit devient plus cher a déprimé les titres de ce secteur, que ce soit Blue Circle ou Land Securities. Les magasins ont également pâti de ces rumeurs. Eurotunnel a reviré à la baisse sous l'effet de prises de bénéfices. La compagnie charbonnière Coalite s'est dépréciée après que son conseil d'administration eut demandé à ses actionnaires de rejeter l'offre d'Anglo United.

TOKYO, 1er juin ↓

Repli

La hausse n'aura été qu'un feu de paille. La baisse a repris jeudi au Kabuto-Cho. Le mouvement s'est accéléré pendant la séance. Limité en fin de matinée (– 0,18 %), le repli de l'indice Nikkeï atteignait 0,83 % à la clôture, qui s'établissait ainsi à 33 981,35 (– 285,40 points).

La remontée du dollar a, selon les professionnels, favorisé des prises de bénéfices. Mais le marché a surtout pâti du manque d'affaires. Bien qu'en augmentation, l'activité est resté très en dessous des normes habituelles avec à peine plus de 1 milliard de titres échangés.

Recul des sidérurgiques, des firmes de courtage, des immobilières, des textiles, des pharmaceutiques et des pâtes à papier.

Hausse des transports maritimes et des mécaniques. Les chantiers navals et les électriques sont restés bien orientés, mais sans plus.

VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 1er juin
Akai	846	849
Bridgestone	1 660	1 650
Canon	1 810	1 890
Fuji Bank	3 590	3 530
Honda Motors	2 010	2 070
Matsushita Electric	2 490	2 830
Mitsubishi Heavy	1 150	1 170
Sony Corp.	7 700	7 750
Toyota Motors	2 730	2 770

FAITS ET RÉSULTATS

• **Le numéro un du bâtiment allemand double son carnet de commandes.** – Les commandes engrangées par le groupe Philipp Holzmann, numéro un ouest-allemand du bâtiment et des travaux publics (26 000 salariés) pendant les cinq premiers mois de l'année ont plus que doublé (+ 104 %) par rapport à la même période comparable de 1988, en s'établissant à 4,8 milliards de deutschemarks (16 milliards de francs). A hauteur de 1,7 milliard de deutschemarks, ces commandes ont été apportées par les nouvelles acquisitions du groupe, ont indiqué, le 31 mai, les dirigeants lors d'une conférence de presse à Francfort. L'évolution des commandes laisse présager *« des résultats satisfaisants »* en 1989. Fin mai, le carnet de commandes du groupe s'établissait à 8 milliards de deutschemarks. Philipp Holzmann AG, la maison mère du groupe, a réalisé en 1988 un bénéfice de 24 millions de deutschemarks, en faible hausse sur celui de l'exercice précédent. – (*AFP.*)

• **Seiko recueille les fruits de sa restructuration.** – Le groupe japonais Hattori Seiko a enregistré une amélioration de ses résultats pour l'exercice 1988-1989 clos le 31 mars, suite à de vigoureux efforts de restructuration dans sa division horlogère (marque Seiko). Le bénéfice avant impôt s'est élevé à 22,3 milliards de yens (1,51 milliard de francs) contre seulement 400 millions de yens (19 millions de francs) pour l'exercice précédent. Les ventes totales du groupe ont augmenté de 1,7 % grâce aux bons résultats des secteurs bijouterie et lunetterie.

• **VEBA : forte croissance des résultats pour le premier trimestre.** – Le chiffre d'affaires du conglomérat ouest-allemand VEBA (énergie, transports, chimie), numéro quatre de l'industrie outre-Rhin, a progressé d'au moins 10 % au cours des cinq premiers mois de l'année. Ses dirigeants l'affirment... Pour le premier trimestre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a augmenté de 12,1 % à 11,8 milliards de deutschemarks (39,7 milliards de francs) et le bénéfice net de 22 % à 225 millions de deutschemarks (7,58 millions de francs). Le bénéfice par action en 1989 devrait dépasser les 28,60 deutschemarks (96,40 F).

• **OPA d'Anglo-United sur Coalite.** – La compagnie minière privée britannique Coalite a engagé ses actionnaires à rejeter l'OPA de 427 millions de livres (4,5 milliards de francs) lancée la semaine dernière par son concurrent, Anglo-United. Dans une lettre aux actionnaires, le président de Coalite, l'ancien ministre travailliste, M. Eric Varley, qualifie l'OPA de *« totalement déplacée »* et prête à Anglo-United l'intention de revendre immédiatement le groupe par appartements.

L'offre d'achat d'Anglo-United financée par Samuel Montagu et la Hongkong and Shanghai Bank, est destinée à tirer parti des changements structurels sur le marché du charbon après la privatisation de la société publique British Coal, prévue pour après 1992.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	405	Le gd livre du mois	....	370
Asystel	....	267	Loca Investissement	....	255 10
B.A.C.	....	285	Locamic	....	185
B. Demachy & Assoc.	....	601	Metallurg. Minière	....	258
B.I.C.M.	....	595 c	Micrologie Internat.	....	279 80
B.I.P.	....	762	Microservice	....	180
Boiron	....	530	Microservice (bons)	21	20 10 c
Bolloré Technologies	....	940	M.M.B.M.	....	940
Boisset (Lyon)	....	....	Molex	205 10	210
Câbles de Lyon	....	1935	Navale-Delmas	....	1030
Calberson	....	837	Olivetti-Logabax	193	195
Cardif	....	644	Om. Gest.Fin.	....	405
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	590 c	Pinault	485	500
C.A.T.C.	....	170	P.F.A.S.A.	....	488 10
C.D.M.E.	1690	1632	Presbourg (C.in & Fin)	....	....
C. Equip. Elect.	....	372	Prévoyance Assurance	537	....
C.E.G.I.D.	....	835	Publicat. Filipacchi	....	629
C.E.G.E.P.	....	290	Razel	....	620
C.E.P.-Communication	....	2025	Rémy & Associés	....	304 10
Ciments d'Origny	....	612	St-Gobain Emballage	....	2000
C.N.I.M.	....	620	St-Honoré Matignon	....	225
Codetour	....	250	S.C.G.P.M.	....	621
Concept	....	340	Segin	431 50	....
Conforama	....	398	Sélection Inv. (Lyon)	108 30	108 30 c
Creeks	....	460	S.E.P.	....	582
Dafsa	....	150	S.E.P.R.	....	....
Dauphin	....	1450	Serbo	455	....
Devanlay	....	1190	S.M.T.Goupil	....	320
Deville	....	590	Sodexho	....	780
Dolisos	....	200	Supra	....	246
Editions Belfond	....	130	Thermador Hold. (Lyon)	....	233
Elysées Investissem.	19	....	TF 1	427	....
Finacor	....	220 c	Unilog	....	215
Garonor	....	459	Union Financ. de Fr.	....	540
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	234	Viel et Cie	....	214
Guintoli	....	681			
I.C.C.	....	250			
Idia	....	280 10			
Idianova	153	152			
I.G.F.	....	....			
IM2	....	316			
Int. Metal Service	....	979			
La Commande Electr.	....	275			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 31 mai 1989

Nombre de contrats : 7 356.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	600	–	75	–	–
CGE	400	35	42	1,50	10
Elf-Aquitaine	440	69	72	1	–
Eurotunnel SA-PLC	100	22,50	26	0,60	2,10
Lafarge-Coppée	1 400	145	–	2,65	16,50
Michelin	182	17	–	1	–
Midi	1 400	38,50	–	33	61
Paribas	520	3,11	13,50	32,11	–
Peugeot	1 700	36	89	50,50	86
Saint-Gobain	600	22	39	11	26
Société générale	480	8,50	–	–	–
Thomson-CSF	200	25	29,50	6,90	5,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mai 1989

Nombre de contrats : 45 207.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89
Dernier	106,52	106,38	106
Précédent	106,40	106,30	105,94

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
106	1,25	1,55	0,89	1,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,7420 F ↓

Le dollar s'est orienté à la baisse le jeudi 1er juin au matin, en raison de nombreuses prises de bénéfices ; la devise américaine s'échangeait à Paris à 6,7420 F environ, contre 6,7450 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs estiment que la Bundesbank ne devrait pas relever ses taux directeurs lors de sa réunion du 1er juin. Ils attendent la publication le 2 juin des statistiques américaines du chômage en mai.

FRANCFORT	31 mai	1er juin
Dollar (en DM)	1,9780	1,9899
TOKYO	31 mai	1er juin
Dollar (en yens)	142,70	142,52

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er juin) .... 8 3/4-8 7/8 %
New-York (31 mai) .. 9 13/4-9 21/25

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	30 mai	31 mai
Valeurs françaises (*)	nc	
Valeurs étrangères (*)	nc	
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	477,1	475,9
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 722,81	1 729,65
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	494,52	493,25

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 475,55	2 480,14

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 765,3	1 755,7
Mines d'or	172,6	173,5
Fonds d'Etat	85,86	85,43

TOKYO

	31 mai	1er juin
Nikkeï Dow Jones	34 266,75	33 981,35
Indice général	2 537,14	2 518,21

(*) Non communiqués.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7225	6,7275	– 52	– 37	– 80	– 55	– 140	– 60
$ can.	5,5673	5,5760	– 195	– 146	– 341	– 303	– 724	– 666
Yen (100)	4,7159	4,7227	+ 146	+ 170	+ 297	+ 342	+ 903	+ 990
DM	3,3918	3,3960	+ 44	+ 68	+ 102	+ 124	+ 257	+ 316
Florin	3,0119	3,0155	+ 36	+ 47	+ 78	+ 96	+ 209	+ 252
FB (100)	16,1988	16,2187	+ 21	+ 116	+ 100	+ 239	+ 249	+ 640
FS	3,9359	3,9411	+ 9	+ 27	+ 45	+ 70	+ 231	+ 302
L (1 000)	4,6847	4,6914	– 166	– 124	– 315	– 234	– 724	– 615
£	10,5476	10,5622	– 464	– 414	– 857	– 794	– 2467	– 2379

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2
DM	6 7/16	6 11/16	6 7/8	7	7	7 1/8	7 3/8	7 1/2
Florin	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2	7 5/8	7 3/4
F.B. (100)	7 3/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 1/2	8 13/16	8 5/8	8 15/16
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 5/16	8 7/16	8 3/16	8 5/16	7 13/16	7 15/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	12	12 1/2	12	12 1/2	11 7/8	12 1/4
£	13 3/4	14	14 1/4	14 5/6	14 1/4	14 3/8	14 5/16	14 7/16
F. franç.	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 7/8	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 1er JUIN

Cours relevés à 14 h 22

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3860	C.N.E. 3 % ★	3927	3850	3820 c	– 2 72
1073	B.N.P. T.P.	1082	1082	1084	+ 0 18
1240	C.C.F. T.P.	1252	1255	1255	+ 0 24
1120	Créd. Lyon. T.P.	1121	1122	1122	+ 0 09
1700	Renault T.P.	1710	1710	1711	+ 0 06
1844	Rhône-Poul. T.P.	1900	1905	1906	+ 0 22
1328	St-Gobain T.P.	1335	1333	1333	– 0 15
1362	Thomson T.P.	1366	1369	1369	+ 0 22
645	Accor	670	671	675	+ 0 75
825	Air Liquide	829	828	828	– 0 12
2800	Alcatel ★	2988	2948	2970	– 0 60
2180	Als. Superm.	2150	....	....	....
370	A.L.S.P.I. ★	351 10	352 50	359 90	+ 2 51
585	Alsthom ★	583	583	586	+ 0 51
2600	Arjom. Prioux ★	2600	2540	2598	– 0 08
650	Arnault-Roy ★	646	647	646	....
1080	Aux. Entrepr. ★	1093	1080	1101	+ 0 73
610	Av. Dassault ★	730	732	735	+ 0 68
430	BAFP ★	425	425	425	....
350	Bail-Equipem. ★	355 10	362	365	+ 2 78
890	Bail Investis. ★	906	906	910	+ 0 44
365	B.N.P. C.I. ★	358 50	358 50	362	+ 0 98
475	Cie Bancaire ★	498	495	503	+ 1
635	Bazar H.-V. ★	620	625	621	+ 0 16
690	Béghin-Say ★	675	679	677	+ 0 30
915	Berger (Mé)	899	890	890	– 1
765	Bic ★	792	778	780	– 1 52
490	B.I.S. ★	495	498	500	+ 1 01
3100	Bongrain S.A. ★	3130	3080	3095 c	– 1 12
825	Bouygues ★	875	888	881	+ 0 74
116	B.P. France ★	132	134 90	134 90	+ 2 20
675	B.S.N. ★	705	700	703	– 0 28
715	Canal Plus ★	721	720	722	+ 0 14
2650	Cap Gem. S. ★	2700	2680	2684 c	– 0 59
2880	Carrefour ★	2879	2835	2878	– 0 03
225	Casino ★	219 80	215	216 50	– 1 50
160	Casino A.D.P. ★	145	148	148	+ 2 07
980	Cascogne D.I.	980	....	....	....
1250	C.C.M.C.	1245	1250	1250	+ 0 40
....	Centrest	276	....	....	....
610	Cerabati ★	612	605	615	+ 0 49
430	Cerus ★	465	449	462	– 0 65
2220	C.F.A.O. ★	2210	2202	2191	– 0 86
425	C.G.E.	435	436	437	+ 0 46
1480	C.G.I. Informat.	1649	1650	1631	– 1 09
1510	C.G.I.P. ★	1595	1571	1600	+ 0 31
1320	Chargeurs S.A. ★	1341	1355	1356	+ 1 12
1440	Ciments franç. ★	1532	1537	1543	+ 0 72
620	Club Méditer. ★	640	642	649	+ 1 41
685	C.M.B. Packag.	733	722	728	– 0 68
188	Codetel ★	200	202	199 50	– 0 25
345	Cofimeg ★	341	345 50	341 20	+ 0 06
980	Colas ★	928	940	949	+ 2 26
235	Cpt. Entrepr. ★	250 30	244	248	– 0 92
1040	Compt. Mod. ★	1130	1101	1130	....
880	Créd. Foncier ★	895	881	880	– 1 68
485	C. F. Internat. ★	488	487	480	– 1 64
200	C.C.F. ★	209 50	207	205 50	+ 0 98
590	Cr. Lyon. (Ci) ★	590	581	583	– 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1140	Crédit Nat. ★	1175	1120	1131 c	– 3 74
540	C.S.E.E. ★	580	580	580	....
560	Creusot ★	560	560	559	– 0 18
3280	Darant S.A. ★	3110	3090	3070	– 1 29
1450	De Dietrich ★	1422	1425	1420	– 0 14
235	Dév. R.N.-P.d.C.	245	....	....	....
350	Dév. R. Sud-Est	355	355	343	– 3 38
550	D.M.C.	560	562	561	+ 0 18
430	Drouot Assur. ★	465 10	481	478	+ 2 77
3800	Docks France ★	3870	3850	3849 c	– 0 54
950	Dumez ★	1017	1015	1011	– 0 59
....	Duménil Leblé	1041	1050	1040	– 0 10
1880	Eaux (Gén.) ★	1868	1888	1880	+ 0 64
2030	Ecco ★	2110	2110	2150	+ 1 90
970	Electrofinanc. ★	951	951	940	– 1 16
560	El. S. Dassault ★	571	565	571	....
500	Elf-Aquitaine	511	512	515	+ 0 78
395	– (certific.) ★	398	400	400	+ 0 50
1270	Epeda B.-F.	1266	1300	1300	+ 2 69
3290	Essilor ★	3340	3301	3316	– 0 72
1590	Essil. Int. (DP) ★	1561	1590	1565	+ 0 26
445	Euro S.A.F. ★	463 50	460	461	– 0 54
1700	Euralimenta ★	1665	1656	1659	– 0 36
1380	Eurocom ★	1442	1445	1452	+ 0 69
3090	Euromarché ★	3135	3140	3145	+ 0 32
700	Europe nº 1 ★	711	715	712	+ 0 14
105	Eurotunnel ★	118 50	118	117 30	– 1 01
1390	Exor ★	1399	1395	1340	– 4 22
1200	Facom ★	1225	1222	1230	+ 0 41
1020	Fichet-Bauche ★	997	1000	997	....
215	Financial ★	211	211	211	....
435	Fives-Lille ★	411	420	419 90	+ 2 17
1870	Fromageries Bel ★	1935	1934	1920	– 0 78
1620	Gal. Lafayette ★	1645	1630	1610	– 2 13
635	Gascogne ★	635	....	....	....
1720	Gaz et Eaux ★	1770	1751	1752	– 1 02
880	Géophysique ★	866	869	868	+ 0 23
635	Gerland ★	640	640	641	+ 0 16
3520	Groupe Cité ★	3472	3472	3465	– 0 20
900	Gr. Victoire	927	930	940	+ 1 40
450	– (certif.)	463	465 10	465	+ 0 43
1360	GTM-Entrep. ★	1420	1400	1420	....
880	Guyenne-Gas. ★	945	920	939	– 0 63
335	Hachette ★	369 50	385 10	369 80	+ 0 08
865	Havas ★	987	985	991	+ 0 41
570	Hénin (La) ★	567	568	568	+ 0 18
1380	Hutchinson ★	1376	1328	1332	– 3 20
365	Imétal ★	380	378 10	377	– 0 79
240	Ingénico ★	241	242	242	+ 0 41
6000	Inst. Mérieux ★	6000	6000	6000	....
545	Interbail ★	536	535	532	– 0 75
1440	Intertechnique ★	1482	1432	1459	– 1 55
1280	J. Lefebvre ★	1327	1328	1299	– 2 11
1050	Labinal ★	1129	1110	1117	– 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2120	Lab. Bellon ★	2086	2085	2081	– 0 24
1470	Lafarge-Coppée	1540	1535	1539	– 0 06
1360	Lebon ★	1379	1378	1369	– 0 73
3700	Legrand ★	3769	3702	3730	– 1 03
2410	Legrand (DP) ★	2365	2385	2385	+ 0 85
1430	Leroy-Somer ★	1410	1405	1420	+ 0 71
670	Locabail Im. ★	663	665	664	+ 0 15
510	Locafrance ★	495	494	492	– 0 61
865	Locindus ★	843	845	847	+ 0 47
460	Luchaire ★	489	483	482	– 1 43
3990	L.V.M.H. ★	4205	4190	4190	– 0 36
1680	Lyonn. Eaux ★	1709	1676	1700	– 0 53
98	Mais. Phénix ★	103 40	102	103 50	+ 0 10
186	Majorette (Ly) ★	204	191	225	+ 10 29
440	Mar. Wendel ★	445 60	460	450	+ 0 98
310	Matra ★	320	320	318 10	– 0 59
4370	Merlin-Gerin ★	4549	4555	4452	– 2 13
186	Metaleurop ★	200	198	199 50	– 0 25
200	Michelin	198 80	198	199	+ 0 10
1400	Midi (Cie)	1391	1393	1395	+ 0 29
205	Midl. Bt SA ★	204	203 20	202 50	– 0 74
376	Min Salaig (Mé)	386	385 50	385 60	– 0 14
125	Moulinex ★	132 10	132	134	+ 1 44
1060	Navig. Mixte ★	1057	1050	1055	– 0 19
171 40	Nord-Est ★	189	190	196 50	+ 3 97
335	Nordon (Ny)	380	....	....	....
615	Nouvelles Gal. ★	620	620	620	....
860	Occid. (Gén.) ★	902	895	903	+ 0 11
1380	Omn. F. Paris ★	1440	1420	1412	– 1 94
430	Olida-Caby ★	444	449	446	+ 0 45
4070	Oréal (L') ★	4115	4080	4095	– 0 49
490	Paribas	489 50	488	491	+ 0 31
435	Paris-Réesc. ★	440 10	443	436	– 0 93
1040	Pechelbronn ★	1119	1113	1117	– 0 18
350	Pechiney CIP ★	346	345	352	+ 1 73
455	Penhoet ★	480	479	470	– 2 08
1260	Pernod-Ricard ★	1309	1325	1315	+ 0 46
1650	Peugeot S.A.	1666	1668	1673	+ 0 42
....	Plastic Omnium	570	565	565	– 0 88
670	Poliet ★	728	717	728	....
1110	Prétabail Sic. ★	1120	1120	1122	+ 0 18
720	Primagaz ★	704	704	704	....
645	Printemps ★	687	676	680	– 1 02
3000	Promodès ★	3144	3144	3110	– 1 08
885	Radiotechn. ★	631	632	642	+ 1 74
123	Raff. D. Total ★	154	154	155 10	+ 0 71
3430	Redoute (La) ★	3300	3301	3300	....
575	R.-Poulenc CIP ★	584	584	581	– 0 51
335	Rober financ.	340 10	332	333	– 2 09
1670	Roussel-Uclaf ★	1800	1800	1752	– 2 67
940	R.-Uclaf-CNI ★	973	985	990	+ 1 75
3590	R. impér. (Ly)	3610	3620	3626	+ 0 44
179	Sade	180	....	....	....
1500	Sagem ★	1503	1640	1530	+ 1 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Saint-Gobain	611	614	620	+ 1 47
1310	St-Louis ★	1337	1340	1334	– 0 22
2520	Salomon	2730	2681	2680	– 1 83
805	Salvepar	805	....	....	....
825	Sanofi ★	857	859	857	....
635	S.A.T. ★	835	835	842	+ 0 84
300	Saul-Chât. (B) ★	294 50	291 10	293	– 0 51
815	Sarpiquet (Ste)	840	....	....	....
750	Schneider ★	759	759	751	– 1 05
79	S.C.O.A. ★	84 90	84 50	85	+ 0 12
830	S.C.R.E.G. ★	880	886	886	+ 0 68
1020	Seb ★	1063	1055	1060	– 0 28
440	Sefimeg ★	440	437	437	– 0 68
1740	S.F.I.M. ★	1730	1730	1730	....
240	S.G.E. ★	255	255	260 30	+ 2 08
730	Silic ★	732	731	735	+ 0 41
505	Simco	525	516	520	– 0 95
1360	Sk. Rossignol ★	1251	1260	1260	+ 0 72
835	Sligos ★	850	857	889	+ 4 59
470	Société Génér.	483	485	490	+ 1 45
153	Sodexco	157	....	....	....
188	Sodero (Na)	191	....	....	....
3420	Sodexho ★	3655	3640	3600	– 1 50
116	Sogenal (Ny)	116	....	....	....
450	Sogerap ★	435 50	435 10	435 10	– 0 09
2320	Somm-Allib. ★	2369	2371	2371	+ 0 09
1700	Source Perrier ★	1659	1640	1660	+ 0 06
895	Sovac ★	809	761	799 °	– 1 26
600	Spie-Batignol. ★	582	567	582	....
1070	Strafor ★	1125	1152	1115	– 0 89
310	Suez	333	335	336 50	+ 1 05
430	Synthélabo ★	500	500	514	+ 2 80
215	Thomson-C.S.F.	226 50	225 50	227	+ 0 22
480	Total (CFP) ★	485	480	483	– 0 41
100	– (certific.) ★	104	105	103 50	– 0 48
1270	T.R.T. ★	1379	1341	1356	– 1 67
430	U.F.B.-Locab. ★	440	440	451	+ 2 50
1040	U.I.C. ★	1065	1078	1035	– 2 82
540	U.I.F. ★	548	548	545	– 0 55
890	U.I.S. ★	965	962	960	– 0 52
235	U.C.B. ★	230 30	230 10	235	+ 2 04
775	Unibail ★	795	795	800	+ 0 63
735	Valéo ★	759	755	763	+ 0 53
380	Vallourec ★	405	414	419	+ 3 46
390	Via Banque ★	403 90	404	397	– 1 71
990	Elf-Gabon ★	945	945	960	+ 1 58
177	Amax Inc.	165 10	170 20	170 20	+ 3 09
230	Amer. Express	222 70	217	217	– 2 56
240	Amer. Teleph.	233	237 80	237 80	+ 2 06
122	Anglo Amer. C.	119 50	119 10	119 10	– 0 33
420	Amgold	418 20	419	419	+ 0 19
335	Banco Santander	336	331 50	331 50	– 1 34
1010	BASF (Akt)	1052	1066	1066	+ 1 33
1000	Bayer	1046	1046	1045	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
71	Buffelsfont.	71	70 05	70 05	– 1 34
240	Chase Manh.	244 50	248 50	248 50	+ 1 64
87	Echo Bay Mines	90 10	91 10	91 10	+ 1 11
97	De Beers	97 50	....	....	....
1730	Deutsche Bank	1785	1812	1820	+ 1 96
1080	Dresdner Bank	1055	1055	1055	....
60	Driefontein Ctd	59 30	....	....	....
770	Du Pont-Nem.	749	748	748	– 0 27
295	Eastman Kodak	305 30	303	303	– 0 75
25	East Rand	25	....	....	....
340	Electrolux	333	334	334	+ 0 30
510	Ericsson	499 50	495	495	– 0 90
305	Exxon Corp.	291	292 50	292 50	+ 0 52
335	Ford Motors	327 50	326 50	326 50 c	– 0 31
49	Freegold	48 60	....	....	....
128	Gencor	127 10	....	....	....
360	Gén. Electr.	362	367	367	+ 1 38
785	Gén. Belgique	781	790	790	+ 1 15
280	Gen. Motors	270	....	....	....
129	Goldfields	129	129	129	....
60	Gd Metropolitan	59	57 50	57 50	– 2 54
33	Harmony	30 45	....	....	....
81	Hitachi	79 60	80 10	80 10	+ 0 63
1020	Hoechst Akt.	1065	1070	1070	+ 0 47
135	Imp. Chemical	132	131 50	131 50	– 0 38
750	IBM	731	....	....	....
400	ITT	402 90	....	....	....
175	Ito-Yokado	175 50	176	176	+ 0 28
400	Mac Donald's	389	....	....	....
123	Matsushita	118 50	120	120	+ 1 27
485	Merck	485	....	....	....
510	Minnesota M.	491	....	....	....
350	Mobil Corp.	348	....	....	....
265	Morgan J.P.	268	....	....	....
28300	Nestlé	27710	27790	27790	+ 0 29
1110	Nixdorf	1079	1089	1089	+ 0 93
160	Norsk Hydro	152 10	152 90	152 90	+ 0 53
125	Ofsil	123 60	....	....	....
2140	Petrofina	2132	2147	2147	+ 0 70
925	Philip Morris	928	....	....	....
110	Philips	113 50	113 50	113 60	....
87	Placer Dome	85	85	85 20	+ 0 24
515	Quilmès	526	525	525	– 0 57
320	Randfontein	287 60	....	....	....
420	Royal Dutch	420 50	415 50	415 50	– 1 19
55	Rio Tinto Zinc	52 10	....	....	....
33	Saat. & Saatchi	34 45	....	....	....
46	St Helena Co	48 30	....	....	....
260	Schlumberger	266	265	265 50	– 0 19
43	Shell transp.	42 60	....	....	....
1760	Siemens A.G.	1837	1838	1838	+ 0 05
380	Sony	351	....	....	....
53	Telefonica	52 90	52 70	52 70	– 0 38
245	T.D.K.	245 50	....	....	....
64	Toshiba Corp.	67	....	....	....
420	Unilever	416	417	417	+ 0 24
360	Unit. Techn.	344 80	....	....	....
480	Vaal Reefs	443 90	....	....	....
455	Volvo	440	436	436	– 0 91
188	West Deep	176 60	....	....	....
445	Xerox Corp.	434	....	....	....
172	Yamanouchi	169 60	....	....	....
3 01	Zambia Corp.	3 10	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 50	6 217
9,80 % 78/93	101 47	3 689
10,80 % 79/94	103 31	7 988
13,25 % 80/90	103 92	13 177
16,20 % 82/90	104 05	6 169
16 % juin 82	106 65	15 649
14,60 % fév. 83	108 70	4
13,40 % déc. 83	118 13	5 947
12,20 % oct. 84	109	7 888
11 % fév. 85	112 68	3 014
10,25 % mars 86	108 41	2 277
OAT 12,75 % 83	2048 70	..
OAT 10 % 2000	107 29	0 137
OAT 9,80 % 1997	108 85	4 611
OAT 8,80 % 1996	104 58	3 276
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 85	3 708
CNB Paribas	102 85	3 708
CNB Suez	102 85	3 708
CNI janv. 82	101 85	3 708
PTT 11,20 % 85	109	5 182
CFF 10,30 % 86	104 90	3 352
CNE 11,50 % 85	106 80	10 293
CNT 9 % 88	100	1 221
CRH 10,90 % déc. 85	108 20	4 112
C.N.C.A. T.P.	....	108
C.G.E. 6 % janv. 89-90	....	..
Dassault Av. Obl. conv.	2870	292
Métrologie I. 6 % 6/7	....	5 350

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1490
A.G.F. (St Cent.)	....	835
Applic. Hydraul.	....	890
Arbel	....	857
Astorg	....	245
Avenir Publicité	....	1340
Bain C. Monaco	....	344
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	350
Bénédictine	....	5110
Bon-Marché	....	782
B.T.P. (Compagnie)	....	103 c
Caff	....	699
Cambodge	....	645
C.A.M.E.	....	155 40
Carbone-Lorraine	....	930
Case-Poclain	....	41 90
C.E.G.Frig.	....	480
Centen. Blanzy	....	1749
Centrest	....	....
Champex (Ny)	182	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Franc. de)	....	219 80
C.I. Maritime	....	675
Ciments (B)	1687	1650 c
Clause	....	1270
Cofradel (Ly)	1300	1340
Cogifi	....	370
Comiphos	....	363 10
Cie Industrielle	....	4000
Comp. Lyon-Alem.	....	395
Concorde (La)	....	945
C.M.P.	....	16
Créd. Gén. Ind.	....	570
Cr. Universel (Cie)	....	595
Créditel	....	153 10
Darblay S.A.	....	610
Degremont	....	300
Delalande S.A.	....	1625
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	4400
Didot-Bottin	....	1030
Eaux Bass. Vichy	....	1063
Eaux Vittel	....	3280
E.C.I.A.	....	1670
Electro-Banque	....	350
Eli-Antargaz	....	935
E.L.M. Leblanc	....	610
Ensil-Bretagne	....	282
Entrepôts Paris	....	830
Europ. Accumul.	....	77
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2810
Finalens	....	217
FIPP	....	....
Fnac	....	1671
Foncière (Cie)	....	485
Fonc. Lyonnaise	....	490
Foncina	....	462
Forinter	....	1125
Fougerolle	....	878
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	7200
From. Paul Renard	....	831
GAN	....	1240
G.F.I.I.	....	286
Gaumont	....	841
Gerefim	....	336
Gévelot	....	529
Gr. Fin. Constr.	....	410
Gds Moulins Paris	....	830
G. Transp. Ind.	....	483
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindest	....	....
Immobail	....	380
Immobanque	....	721 c
Immob. Marseille	....	6480
Immofice	....	490
Invest. (Sté Cent.)	....	980
Jaeger	....	225
Lafitte-Bail	....	435
Lambert Frères	....	396
Lille-Bonnières	....	820
Loca-Expansion	....	288 50
Locafinancière	....	390
Locamion	....	481
Louis Vuitton	....	1103
Louvre (Sté)	....	2520

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	....	1320
Machines Bull	....	99 60
Magasins Uniprix	....	140
Magnant S.A.	....	....
Maritimes Part.	....	....
Métal Déployé	....	535
Mors	....	139 80
Navig. (Nat. de)	....	147 10
Nozal	....	358
Optorg	....	502
Oréal (L') C.I.	2200	2180
Origny-Desvroise	....	1480
Palais Nouveauté	....	835
Paluel Marmont	....	760
Parfinance	....	222 10
Paribas-CIP	395	398
Paris France	....	270
Paris-Orléans	....	289
Partenha	....	380
Patern. Réso. Div.	....	1420
Péchiney Internation.	224	228 70
Piper-Heidsieck	....	2180
P.L.M.	....	201
Porcher	....	700
Promodès	1550	1550
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	4500
Rochefortaise S.A.	....	760
Rochette (La)	....	143 90
Rosario (Fin.)	....	....
Rougier et Fils	....	347
Sacer	....	800
SAFAA	....	343 70
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2395
Saga	....	227
Salins du Midi	....	528
Satam	....	94 20
Savoisienne (M)	310	310
SCAC	....	600
Senelle Maubeuge	....	430
S.E.P. (M)	180 50	166
Sici	....	582 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	374
Siph (Plant. Hévéas)	....	385
Sofal financière	....	2580
Soficai	....	1010
Sofio	....	580
Soficomi	....	680
S.O.F.I.P. (M)	261 10	271 50
Sofragi	....	1235
Sopagri	....	186
Soudure Autog.	....	791
Sovabail	....	620
Suez (Fin. de)-CIP	272	272
Steral	....	780
Taittinger	....	3580
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aquitaine	470	514 d
Tour Eiffel	....	380
Ufiner S.M.D.	....	730
Ugine A. Chat. Gueug.	....	....
U.A.P.	....	434 90
U.T.A.	....	2250
Vicat	....	2545

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Viniprix	....	1251
Virax	....	140 30 c
Waterman S.A.	....	810
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	760	760
Akzo	454	....
Alcan Alum.	225	217 10
Algemene Bank	120 50	....
American Brands	440 10	440 10 c
Am. Petrofina	471	490
Arbed	900	....
Asturienne Mines	181	....
Bco Pop Espanol	505	....
Banque Ottomane	1964	1964
B. Régl. Internat.	39000	....
Bq. Lambert	701	688
Canadian-Pacific	120 10	120 10
Chrysler corporation	155 50	155
CIR	28	....
Commerzbank	788	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	616	610
Gén. Belgique	781	790
Gevaert	1306	....
Glaxo	143 10	....
Goodyear	361	350
Grace and Co	220	....
GTE corporation	348	....
Honeywell Inc.	495	495
Johannesburg	975	....
Kubota	60	62
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	39	37
Mineral-Ressourc.	87	....
Noranda	118 10	118 10
Olivetti	24 70	24 60
Pakhoed Holding	382	402
Pfizer Inc.	407	408
Procter Gamble	642	650
Ricoh Cy Ltd	58	....
Rolinco	312 50	....
Robeco	315	....
Rodamco	490 20	....
Saipem	13 20	12 50
Sama Group	34 60	....
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	615	....
Steel Cy of Can.	128	....
Tenneco	360	360
Thorn EMI	72 60	....
Toray indust. inc	47 30	46 90
Vieille Montagne	1881	1989
Wagons-Lits	1300	....
West Rand	6 30	....
Whitman Corporation	220	220

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	351	....
Boiron	1050	....
Calciphos	195	193
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	324 d
Cogedor	40	43 20
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	355	352
Gachot	51 90	50 05
Guy Degrenne	809	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	1020	....
Particip. Percier	550	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	180	179 10
Sarre-Métro	397	400
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	620	....
Sté Lecteurs du Monde	700	740
Ulimex	390	....
Union Brasseries	144	121 80 o
Wonder	1490	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 745	6 742	6 500	6 950
ECU	7 041	7 041	....	....
Allemagne (100 DM)	339 200	339 130	....	....
Belgique (100 F)	16 202	16 198	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 020	300 950	....	....
Danemark (100 krd)	87 120	87 080	....	....
Norvège (100 k)	93 880	93 760	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 571	10 580	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 977	3 972	....	....
Italie (1 000 lires)	4 688	4 683	....	....
Suisse (100 fr.)	392 750	394 200	380	402
Suède (100 krs)	100 700	100 840	....	....
Autriche (100 sch)	48 210	48 230	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 325	5 340	....	....
Portugal (100 esc.)	4 089	4 069	....	....
Canada ($ can 1)	5 593	5 573	5 350	5 800
Japon (100 yens)	4 727	4 716	4 570	4 790

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	78750	78300
Or fin (en lingot)	78950	78500
Pièce française (20 fr)	452	449
Pièce française (10 fr)	420	399
Pièce suisse (20 fr)	464	451
Pièce latine (20 fr)	454	451
Souverain	574	570
Pièce de 20 dollars	2970	2940
Pièce de 10 dollars	1595	1580
Pièce de 5 dollars	855	865
Pièce de 50 pesos	2945	2910
Pièce de 10 florins	474	467
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 31/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1011 21	985 55
Actifon	234 02	227 76
Actions France	530 90	511 71
Actions sélectionnées	638 32	616 25
Aedificandi	609 52	587 49
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1173 45	1144 83
A.G.F. 5000	623 99	608 77
A.G.F. ECU	1055 83	1043 40
A.G.F. Foncier	116 59	113 16
A.G.F. Interfonds	434 72	424 12
A.G.F. Invest	125 90	122 83
A.G.F. OBLIG.	1058 19	1052 93
A.G.F. Sécurité	10458 44	10458 44
Agfimo	657 39	641 36
Altefi	208 38	198 90
A.L.T.O.	174 77	168 45
Amei-Gan	6305 30	6019 38
America-Valor	749 04	730 77
Amplitude	623 27	606 12
Arbitrages court terme	5437 14	5431 71
Associc	1129 83	1129 83
Atout Futur	351 62	339 96
Aurecic	1370 72	1330 80
Avenir C.I.C.	110 08	109 85
Axa Europe	125 27	119 59
Axa Investissements	131 19	125 24
Axa Valeurs PER	125 69	119 99
Bred Associations	2525 70	2518 15
Capital Plus	1666 14	1666 14
Cardan-Pierre	32 89	31 47
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cousic	1028 38	1013 18
Compensator	5340	5332
Comptarealis	109 43	108 24
Convertimmo	390 82	376 79
Credinter	540 25	524 61
Dieze	1048 41	1013 94
Drouot-France	855 83	817 02
Drouot-Investiss.	1141 38	1089 82
Drouot-Sécurité	254 22	242 69
Drouot-Sélection	151 32	144 48
Ecocic	1123 91	1107 30
Ecureuil Monepremière	50694 67	50694 67
Ecureuil Monétaire	32312 89	32312 89
Ecureuil Prévoyance	382 79	371 64
Ecureuil Trimestriel	2022 28	2002 26
Elicash	2103363	2103363
Energie	260 91	249 09
Epacic	2726 53	2726 53
Epargnecourt Sicav	4179 11	4166 69
Epargne Associations	24408 58	24372 02
Epargne-Capital	8411 09	8327 81
Epargne Court-Terme	524 57	524 57
Epargne Croissance	1662 23	1617 74
Epargne-Industr.	84 62	80 69
Epargne Inter	637 31	620 25
Epargne J	53267 23	53267 23
Epargne Long-Terme	183 98	179 06
Epargne Monde	1409 49	1371 77
Epargne Première	12409 44	12314 09
Epargne-Oblig.	193 60	189 42
Epargne-Quatre	1106 18	1076 57
Epargne-Unie	1353 34	1304 42
Epargne-Valeur	450 60	439 73
Epsilon	1185 62	1174 08
Euracic Leaders	1082 47	1050 94
Eurodyn	1209 88	1169 13
Euro-Gan	6349 35	6061 43
Euro-Nef	26 66	26 49
Finord Placement	57974 22	57974 22
Finord Valorisation	13931 51	13560 30
Fonsicav (div. par 10)	10827 10	10827 10
Fonsival	260 97	252 76
France Avenir 4/4 Ret.	1 08	1 03
France-Gan	8632 60	8241 15
France-Garantie	263 09	252 56
France-Index Sicav	105 51	102 42
France-Investiss.	437 16	417 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	450 08	445 62
Francic	471 52	457 79
Francic Pierre	102 86	98 98
Francic Régions	1189 23	1164 58
Fruct-Associations	29 12	29 12
Fructi-Epargne	28 65	27 65
Fructicapi	32 70	32 22
Fructicourt	115738 01	115739 01
Fructidor	240 12	233 57
Fructifrance	887 92	866 25
Fructimmo	29 64	28 92
Fructivar	4239 14	4228 57
Fructi ECU	557 08	548 83
Fructi-Première	11580 85	11390
Fructoblig	1189 65	1131 09
Gestilion	81909 31	81854 17
Gestion Associations	158 70	155 21
Horizon	1162 11	1128 25
Interépar	108027 14	102938 97
Interoblig.	12773 64	12262 54
Intersélect France	505 09	480 37
Japacic	210 37	204 24
Jeune Epargne	252 43	248 70
Laffitte-Amérique	249 05	238 60
Laffitte-Europe	280 10	267 40
Laffitte-Expansion	289 54	285 53
Laffitte-France	352 65	336 68
Laffitte-Immobilière	261 98	250 10
Laffitte-Japon	424 17	404 94
Laffitte-Oblig.	142 58	136 11
Laffitte-Rend.	196 42	187 51
Laffitte-Tokyo	373 92	356 98
Latitude	5176 37	5168 62
Lion-Associations	11347 75	11347 75
Lion-Institutionnels	23045 63	22989 16
Lionplus	758 70	761 19
Lion Trésor	2094 42	2073 68
Livret Bourse Investis.	514 02	489 05
Livret portefeuille	723 43	702 35
Méditerranée	190 73	182 08
Mensuel CIC	10092 19	9931 27
Mondiale Investissem.	440 74	420 76
Monocic	5877 85	5877 85
Monédor	65013 31	65013 31
Moné J.	65474 70	65474 70
Morgan court terme	14096 66	14096 66 ◆
Mutualité Dépôts	10440 28	10419 42
Mutuelle Unie Sél.	153 92	146 94
Natio-Epargne	13766 35	13620 15
Natio-Epargne Trésor	6631 44	6618 20
Natio-Court terme	214460	214460
Natio-Inter	1213 44	1180 86
Natio-Obligations	552 40	537 82
Natio-Patrimoine	1472 18	1432 78
Natio-Placements	64451 49	64451 49
Natio-Revenus	1044 30	1033 65
Natio-Sécurité	11593 97	11593 97
Natio-Valeurs	786 19	773 90
Nippon-Gan	6425 51	6134 14
Nord-Sud Développ.	1194 61	1192 23
Normid	12913 58	12860 37
Obli Association	118 20	118 02
Oblicic Mondial	9152 78	9017 52
Oblicic Régions	1114 24	1097 77
Obligations Convert.	433 82	423 34
Oblig. toutes catég.	150 81	148 58
Oblisec	1086 54	1075 78
Oblisécurité	10477 98	10477 98
Optimavalor	234 95	229 22
Oraction	1245 13	1204 19
Orvalor	5697 62	5491 69
Paribas Croissance	639 09	612 07
Paribas Epargne	15924 89	15893 20
Paribas Oblimonde	......	......
Paribas Opportunités	127 38	122 19
Paribas Patrimoine	555 76	533 09
Paribas Revenu	92 04	91 13
Parnasse-Valor	......	......

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	173 43	170 03
Parvalor	661 78	642 60
Phénix Placements	249 86	245 63
Pierre Investiss.	735 64	702 28
Placement A	1109 74	1109 74
Placement court-terme	69933 76	69933 76
Placement J	54714 14	54714 14
Placement Premier	52655 29	52655 29
Plénitude	111 77	108 78
Première Obligations	10579 51	10558 94
Prévoyance Ecureuil	109 39	105 46
Priv/Association	22469 42	22469 42
Quartz	128 57	123 46
Rentacic	165 14	162 70
Revenus Trimestriels	5432 42	5378 63
Revenu Vert	1174 63	1157 27
St-Honoré Bio-alimen.	914 62	873 34
St-Honoré Global	278 30	265 68
St-Honoré Matignon R.	212 44	202 81
St-Honoré Pacifique	602 45	575 13
St-Honoré P.M.E.	516 26	492 85
St-Honoré Réel	12296 73	12247 74
St-Honoré Services	519 22	499 25
St-Honoré Technol.	829 44	791 83
St-Honoré Valor	11755 84	11755 84
Sécuricic	5780 65	5774 88
Sécuri Taux	10739 54	10739 54
Sélection Croissance	598 62	571 48
Sicavdam (Cardan SP)	714 30	703 74
Sicav-Associations	1424 81	1422 68
S.F.I. fr. et étr.	704 12	683 61
Sicav 5000	408 22	395 35
S.I.G.	819	781 50
Slivafrance	652 50	635 04
Slivam	443 78	431 88
Slivarente	223 85	221 63
Slivinter	451 87	439 78
S.N.I.	1232 23	1198 34
Sogepargne	383 46	380 32
Sogevar	1136 56	1085 02
Sogiinter	1431 07	1365 18
Soleil Investissement	541 13	516 58
Stratégie Actions	1184 54	1139 98
Stratégie Rendement	1146 86	1109 79
Technocic	1249 37	1210 07
Techno-Gan	6386 39	6096 78
Thesora	510 73	505 67
Transcontinents	89 03	85 30
Trésor Réel	10951 40	10951 40
Trésoricic	105694 91	105694 91
Tallec	5317 71	5265 06
U.A.P. Investiss.	465 10	448 29
U.A.P. moyen terme	106 69	102 83
Uni-Associations	113 14	113 14
Unifrance	554 82	534 77
Unifoncier	1298 78	1249 89
Uni-Garantie	1327 46	1301 40
Uni-Régions	3117 68	3004 90
Uniscic	2269 45	2214 17
Univer	185 70	185 70
Univers-Actions	1259 91	1218 48
Univers-Obligations	1669 20	1632 69
Valorem	569 32	555 43
Valorg	1621 75	1620 13
Valréal	40816 87	40796 47
Vauban	22534 55	22512 03

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

*c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu*

Le Monde

ÉTRANGER
3 Les pillages continuent en Argentine.
— Etats-Unis : la démission de Jim Wright.
4 La visite en RFA de M. Bush.
— La réunion de Paris sur les droits de l'homme.
9 URSS : fin des tabous au Congrès des députés du peuple.

POLITIQUE
13 La discussion du projet de loi sur l'immigration à l'Assemblée nationale.
— Offensive des députés RPR contre le chef de l'Etat.
15-16 La préparation des élections européennes : un entretien avec M. Yvan Blot, ex-RPR, candidat du Front national.

SOCIÉTÉ
17 Les archives de Paul Touvier saisies par la justice.
19 Les changements d'hommes à la tête de la police nationale.
— Bicentenaire : les fêtes du 17 juin.
20 Tennis : les Internationaux de France à Roland-Garros.

CULTURE
31 Une conférence de presse de M. Jack Lang sur la photo.
— Le Festival du film d'animation d'Annecy.
32 A propos de *Wozzeck* en concert à Pleyel.
— Vente record chez Christie's à New-York.
37 COMMUNICATION.

ÉCONOMIE
39 Le président du FMI et la réduction de la dette.
— Le déficit commercial français en avril.
41 La conférence ministérielle de l'OCDE.
43 M. Guillen quitte la présidence de la commission sociale du CNPF.
46-47 Marchés financiers.

INFOS SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 38
Campus 36
Carnet 36
Europe 1993 37
Loto Loterie 36
Météorologie 34
Radio-Télévision 34
Mots croisés 34
Spectacles 33

TÉLÉMATIQUE
● *Chaque matin, le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● *En direct de la Bourse de Paris* .... BOURSE
3615 tapez LEMONDE
● *Commandez vos livres et disques par minitel* .. DIS
● *Les offres d'emplois du Monde* .... EMPLOI
3615 tapez LM

M. Mitterrand réitère son soutien au projet de loi sur l'immigration

M. François Mitterrand, en visite jeudi 1er juin sur les sites des Jeux olympiques d'hiver de 1992, a réitéré son appui au projet de loi sur l'immigration en discussion à l'Assemblée nationale. Ce texte, a souligné le chef de l'Etat, *« réalise la synthèse entre deux obligations : protéger notre territoire et veiller avec le plus grand scrupule à ce que ceux qui ont obtenu le droit de travailler en France puissent jouir de tous les droits des Français »*.

« Je veux lier ces deux termes : sévérité aux frontières pour éviter tout manquement à la loi et humanité et respect des droits de l'homme dès lors que nous avons accepté et sollicité les bienfaits des concours extérieurs », a encore affirmé le président de la République.

(Lire nos informations page 13)

La lutte contre l'inflation

M. Bérégovoy va rencontrer MM. Lévy et Calvet

Alors que les deux constructeurs automobiles français, Peugeot et Renault, envisagent de procéder prochainement à une augmentation de leurs prix, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, des finances et du budget, a annoncé, jeudi 1er juin, qu'il avait l'intention de s'entretenir de ces questions avec M. Lévy et M. Calvet, *« dans un proche avenir »*.

Les chefs d'entreprise doivent *« user avec esprit de responsabilité de la liberté des prix et faire preuve de la plus grande sagesse »*, a précisé le ministre d'Etat. Il a par ailleurs indiqué qu'il allait présenter *« d'ici à quelques jours le nouveau plan d'épargne retraite »*.

Selon un sondage SOFRES

Une majorité de Français favorables à une monnaie européenne

Avec 26 % d'intentions de vote, la liste socialiste arriverait en tête de la consultation européenne, devançant d'un point celle conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, mercredi 31 mai, dans *la Tribune de l'Expansion* (1). Ces deux listes perdent chacune 2 points par rapport à l'enquête précédente réalisée du 3 au 6 mai *(le Monde* du 13 mai). La liste du centre conduite par Mme Simone Veil demeurerait stable avec 13 % d'intentions de vote, tandis que les écologistes, crédités de 11 % des suffrages, abandonneraient un point. La liste emmenée par M. Jean-Marie Le Pen obtiendrait, pour sa part, 10,5 % d'intentions de vote, en progression de 1,5 point, celle du Parti communiste rassemblant 8 % des suffrages (+ 0,5 %).

Selon ce sondage, 60 % des Français (au lieu de 49 %) seraient d'accord pour remplacer la monnaie française par une monnaie européenne.

(1) Sondage effectué du 25 au 27 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

(Publicité)

Portrait

La saga Duriez

Raconter **DURIEZ**, c'est expliquer deux siècles de réussite. Partie en 1783 d'une modeste papeterie, la société devait rapidement présenter, dès 1900, les toutes premières machines à écrire mécaniques. Dans les années 50, la révolution bureautique et informatique permit à **DURIEZ** d'offrir le meilleur de la technologie au plus grand nombre. Depuis, pour le service, le conseil et la disponibilité, rien n'a changé. **DURIEZ** sera toujours **DURIEZ !**

EN BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE, DURIEZ, C'EST L'EVIDENCE

Sur présentation de cette annonce et sans obligation d'achat, un cadeau vous attend dans l'un de nos 3 magasins :

3, rue La Boétie (8e) Tél. : 47.42.91.49
112, bd St-Germain (6e) Tél. : 46.33.20.43
132, bd St-Germain (6e) Tél. : 43.29.05.60

Catalogue gratuit sur place ou par poste contre 3 timbres à 2,20 F

MB

Selon une étude américaine

Les séronégatifs peuvent être porteurs du virus du sida

La découverte du virus du sida chez une série de patients séronégatifs vient encore compliquer le schéma de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Une étude américaine, publiée dans le *New England Journal of Medecine* du 1er juin, met en évidence l'existence d'une infection « silencieuse » par le virus, dont la durée peut atteindre plusieurs années.

Pour les spécialistes du sida, la « cohorte MACS » (1) — un groupe de près de dix mille homosexuels californiens — est une véritable mine d'informations. Très vite, les épidémiologistes ont compris le parti à tirer de ce groupe-témoin, constitué à l'origine pour l'étude de l'hépatite B, chez lequel des échantillons de sang ont été régulièrement prélevés et congelés dès 1978, trois ans avant les premiers cas reconnus de sida. C'est au sein de ce groupe qu'une équipe américaine, étudiant les sérums sanguins de 133 homosexuels à haut risque, a retrouvé chez 31 d'entre eux le virus du sida, alors que les tests de dépistage habituels restaient négatifs (2).

La plupart de ces patients (27 sur 31) sont actuellement toujours séronégatifs, certains trois ans après l'isolement du virus. La présence du VIH, confirmée dans l'étude par une méthodologie très sûre (isolement du virus et amplification de son matériel génétique), ne s'accompagne donc pas obligatoirement de tests de dépistage positifs des anticorps, technique sur laquelle repose actuellement le diagnostic de l'infection.

Avec cette découverte, un nouveau scénario vient s'ajouter aux modalités déjà connues de cette infection qui, en huit ans, n'a pas cessé de surprendre les chercheurs. Dans le schéma classique, le patient infecté par le virus développe en quelques semaines des anticorps dont témoigne un test de dépistage positif. Il est alors considéré comme séropositif, et le VIH peut être isolé dans son sang. Après un intervalle asymptomatique d'une durée très variable, les premiers signes du sida apparaissent.

L'étude d'Imagawa démontre l'existence d'un autre scénario, plus rare certes mais peut-être plus inquiétant. Il s'agit d'une étape appelée infection silencieuse, qui peut s'étaler sur plusieurs années après le contact infectant, pendant laquelle les tests de dépistage restent négatifs tandis que le virus peut être isolé par des techniques spécifiques. La mise en évidence de ce type d'infection soulève de nombreuses questions et notamment celle de son caractère contagieux. Les patients ainsi infectés peuvent-ils transmettre le virus ? L'infection silencieuse évolue-t-elle vers le sida avéré ? Quel est le nombre de patients séronégatifs porteurs d'un virus ?

« L'existence de l'infection silencieuse est à la fois un motif d'optimisme et de pessimisme, souligne, dans le même numéro de la revue américaine, le professeur William Haseltine (Harvard, Etats-Unis). *L'infection silencieuse, qu'on peut expliquer par la mise en jeu des différents gènes accélérateurs et inhibiteurs qui contrôlent l'infection virale, pourrait correspondre à un arrêt temporaire, mais prolongé, de la multiplication du virus à l'intérieur des cellules infectées. »* Il s'agit là d'une hypothèse favorable dans la mesure où on peut alors envisager de contrôler par une combinaison de produits antiviraux l'infection de l'organisme. A l'inverse, il pourrait aussi s'agir d'un stade intermédiaire précédant l'apparition de la séropositivité puis du sida. Pour l'heure, nul ne peut répondre à ces questions dont on sait déjà qu'elles seront très discutées à Montréal, où s'ouvre, dimanche 4 juin, la cinquième conférence internationale sur le sida.

BÉATRICE BANTMAN.

(1) Multicenter Aids Cohort Study.

(2) *Infection prolongée par le virus de l'immunodéficience humaine chez des homosexuels masculins séronégatifs*. Docteurs D.T. Imagawa, M.H. Lee et S.M. Wolinski.

● **Les enfants atteints de sida ne pourront être exclus de l'école.** — Un arrêté de M. Claude Evin, ministre de la santé, et de M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, relatif à la protection contre les maladies contagieuses dans les établissements scolaires et les centres de vacances et publié au *Journal officiel* du 31 mai, indique que le sida, pas plus que l'hépatite B, ne peut légalement constituer un motif d'exclusion scolaire.

SCIENCE & VIE

LA COURSE TERRE-LUNE A LA VOILE

1992 verra le départ d'une régate d'un nouveau genre aux dimensions du cosmos : une course de voiles solaires à propulsion photonique. Sciences & Vie vous entraîne en avant-première dans ce projet fou.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

• Document : en 1943, les armes bactériologiques étaient prêtes.
• L'avion de combat idéal.
• Contraception : un vaccin pour remplacer la pilule.

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

URSS : emprisonnés en janvier à Moscou

Tous les dirigeants nationalistes arméniens ont regagné Erevan

Les neuf derniers membres du Comité Karabakh, emprisonnés depuis janvier à Moscou, ont été rapatriés, mercredi 31 mai, à Erevan, où ils ont été laissés en liberté surveillée, a-t-on appris, jeudi à Paris, par M. Ter Stepanian, président de l'association Solidarité franco-arménienne.

Deux autres membres du comité ainsi que deux militants nationalistes, emprisonnés en même temps qu'eux, avaient déjà été ramenés dans la capitale arménienne ces dernières semaines. Il ne resterait plus à Moscou qu'un seul militant nationaliste du Haut-Karabakh. Selon Solidarité franco-arménienne, les neuf dirigeants nationalistes ont été présentés aussitôt, à leur arrivée à Erevan, devant un juge, qui leur a indiqué que leur dossier d'inculpation allait être réexaminé. On ignore toujours s'il y aura procès et à quel moment. En fin de soirée, ils ont ensuite été autorisés à regagner leur domicile.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont réunies dans les rues de la ville pour célébrer leur retour, indiquait-on à Paris, où l'on précisait que les dirigeants libérés avaient été invités à prendre tour à tour la parole dans un meeting improvisé.

Le Comité Karabakh avait pris la tête, l'année dernière, d'un puissant mouvement pour réclamer le rattachement à l'Arménie de la région autonome du Haut-Karabakh, située en République d'Azerbaïdjan mais peuplée à 75 % d'Arméniens. Il s'agit d'une très vieille revendication, qui avait été ravivée par des heurts entre Azerbaïdjanais et Arméniens, et surtout par le pogrom de Soumgaït, en février 1988.

Sous la houlette du Comité Karabakh, cette revendication nationaliste s'est doublée d'une revendication politique d'autonomie dans le cadre de la politique de restructuration gorbatchévienne. La reprise de graves affrontements à l'automne avait conduit les autorités soviétiques à décréter l'état de siège en Arménie et en Azerbaïdjan. Malgré le terrible tremblement de terre du 7 décembre, les onze membres du comité étaient arrêtés en décembre et en janvier, puis emprisonnés à Moscou.

Le mouvement nationaliste arménien avait vu dans cette mesure une tentative non seulement d'étouffer ses revendications, mais aussi d'écarter les dirigeants nationalistes des élections au Congrès des députés du peuple. Si quatre des siens ont finalement été élus, après un boycottage réussi des candidats officiels, aucun des onze membres du comité n'a pu l'être. Depuis février, une campagne massive pour leur libération avait commencé, alors que la situation s'est à nouveau tendue dans la région du Haut-Karabakh.

H. de B.

Le numéro du « Monde » daté 1er juin 1989 a été tiré à 553 997 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Le génie de la Bastille

Voyons, les mecs, vous avez pas bientôt fini de râler, sous prétexte qu'on va vous mettre en cage, accrochés à des barreaux, pendant les fêtes du Bicentenaire, des fois que vous gêneriez ses amis, à mon Mimi. C'est pas parce que la Bastille a été prise en 1789 par le peuple de Paris qu'il doit être convié à célébrer ça en 1989. C'est pas pour le peuple, l'anniversaire de la Révolution ! C'est pour les princes, les chefs des sept pays les plus riches du monde. Ils ont droit à des égards. Faut qu'ils puissent circuler peinards avec leurs suites, leurs limousines, leurs fanions et leurs motards.

Pensez pas qu'on va vous laissez montrer vos saloperies de bagnoles. Si vous habitez la banlieue, comme tout le monde, vous aurez qu'à faire vos 3 kilomètres à pied, attendre le car, prendre le train ou le RER, en changer, puis le métro pour venir bosser. Là, au moins, on vous verra pas. D'autant que vous serez pas près d'en émerger, déjà que les rames sont prises d'assaut, ça va être dément ! Les vieux, les éclopés, resteront enfermés chez eux. Tant mieux. Ils auraient fait trop moche dans le tableau.

Soyez logiques, vous arrêtez pas de rouspéter contre les embouteillages, les pots d'échappement, les stationnements en triple file et l'air vicié d'une ville asphyxiée. Là, pendant huit jours, ceux qui auront réussi à se glisser en surface auront tout le temps de respirer un bon coup en regardant passer des taxis pleins et des bus bondés, *détournés*, retardés. Tiens, hier, la foule en colère a failli lyncher le conducteur du 82, bloqué pendant des heures dans les encombrements causés par la visite du sultan d'Oman. Qu'est-ce que ça sera, le 14 juillet !

Moi, je suis ravie. Il nous assommait, ce Bicentenaire, il nous sortait par les trous de nez, on voulait plus en entendre parler. Là, enfin, on se réveille, on s'énerve, on réagit. Le vent de la révolte va à nouveau souffler sur Paris. Ça va être super. Bravo, mon Mimi ! Nous empêcher, en plus, d'arroser ça en interdisant aux cafés des Champs de nous servir autre chose que de l'Orangina, fallait y penser ! Tu veux que je te dise, t'es un génie. Celui de la Bastille, c'est rien à côté.

CLAUDE SARRAUTE.

Alexis Lichine, chantre du vin, est mort

Le monde du vin vient de perdre un de ses ténors : Alexis Lichine, grand promoteur des crus français en Amérique, écrivant sur le vignoble et ses produits, propriétaire d'un château à Margaux, homme d'affaires avisé, est mort à soixante-seize ans.

Russe d'origine, né à Moscou en 1913, émigré en France, il se voit à vingt ans, après des études à l'École alsacienne et à l'université de Philadelphie, confier par le quotidien américain *Herald Tribune* une enquête de dix pages sur la France viticole. Son article a un immense succès, et on l'invite aux Etats-Unis pour enseigner l'art du vin. Il fera alors la navette entre la France et l'Amérique, où il se fait l'apôtre de notre vignoble.

Après la guerre, il reprend son négoce, fonde sa propre maison, Alexis Lichine et Cie, qu'il vend, en 1967, au groupe d'alimentation britannique Bass-Charrington, et s'implante à Margaux, où il porte de 11 à 56 hectares la superficie du château Cantenac-Prieuré, quatrième cru classé du Médoc, rebaptisé château Prieuré-Lichine.

Surtout, il se met à écrire : *Guide des vins et vignobles de France, Guide pratique et touristique* sur le même sujet, et, surtout, son *Encyclopédie des vins et alcools*, F. R.

Accord de principe entre Paris et Washington sur la suppression des visas

La France a confirmé, jeudi 1er juin la conclusion d'un *« accord de principe »* avec les Etats-Unis sur la suppression réciproque des visas pour leurs ressortissants, quelques heures après que Washington eut annoncé une prochaine levée de l'obligation de visa pour les Français.

● **TENNIS : les Internationaux de France.** — Les matches du deuxième tour des Internationaux de France disputés jeudi matin 1er juin à Roland-Garros ont eu les résultats suivants :

Simples dames : J. Novotna (TCH, 11) b. C. Porwick (RFA), 6-3, 7-5 ; M. Bollegraf (PB) b. L. McNeil (EU, 12), 6-2, 6-1 ; L. Golarsa (ITA) b. N. Guerrée (FRA), 6-4, 7-5 ; M. Seles (YOU) b. S. Martin (EU), 6-0, 6-2 ; A. Coetzer (AF-SU) b. S. Stafford (EU), 6-3, 6-3.

Simples messieurs : M. Chang (EU, 15) b. P. Sampras (EU), 6-1, 6-1, 6-1 ; L. Duncan (EU) b. A. Sznadjer (EU), 6-2, 6-1, 6-3 ; J. Courier (EU) b. J. Brown (EU), 6-0, 7-5, 6-1 ; K. Novacek (TCH) b. A. Boetsch (FRA), 6-3, 6-3, 6-3.

EXPOSITION ET CONFERENCES

FORUM P.A.O. 89

3èmes JOURNEES EUROPEENNES DE LA MICRO EDITION

7.8.9 JUIN 1989

PARIS PORTE DE VERSAILLES

UN SALON POUR TOUS LES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION, DE L'EDITION, DE L'INFORMATION

INFORMATIONS CAPRIC

38 rue du Colisée, 75018 PARIS
Tel (33.1) 42.25.41.38
Telex/ 648701
Fax (33 1) 42.25.41.48